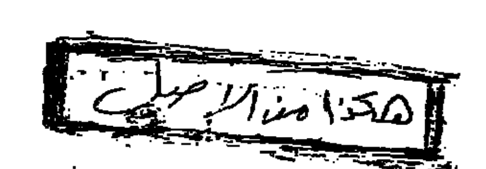


Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16173 – 7 F

VENDREDI 24 JANVIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Les illuminations désenchantées d'Onetti



La majorité critique le gouvernement pour sa gestion du dossier du Foncier

Alain Juppé cherche à gagner du temps face aux syndicats

APRÈS LA FIN de la séquestration du gouverneur du Crédit foncier, Jérôme Meyssonnier, et de son comité exécutif par les salariés de l'établissement financier, mercredi 22 janvier, le gouvernement a annoncé, jeudi, par la voix de son porte-parole, Alain Lamassoure, qu'il *« garde sous le coude »* le plan de démantèlement qu'avait préparé Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Ce dernier est critiqué au sein de la majorité pour sa gestion de ce dossier, dans lequel le premier ministre semble vouloir avant tout gagner du temps. Alain Juppé estime qu'il n'existe aucune autre solution viable que la reprise partielle du réseau du Foncier par le Crédit immobilier de France, refusée par les syndicats. Il admet, cependant, que le conciliateur, Philippe Rouvillois, envisage, avec les représentants des salariés, d'autres propositions.

Lire page 6



Vigipirate : les policiers inquiets de la militarisation

L'attitude des légionnaires en question

PLUSIEURS dirigeants de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) se sont rendus, mercredi 22 janvier, à l'hôtel Matignon pour faire part de leur préoccupation après la survenue de plusieurs incidents mettant en cause des légionnaires mobilisés par le plan « Vigipirate ».

Reçus par le conseiller chargé des questions de sécurité au cabinet du premier ministre, le secrétaire général de la FASP, Yvon Castel, et son adjoint, Paul Le Geunnic, ont rapporté un certain nombre de témoignages circonstanciés faisant état de comportements peu admissibles – notamment des propos racistes et des menaces exercées avec un fusil d'assaut – de la part de militaires supposés ne pas procéder à des contrôles d'identité. Il leur a été précisé que l'interdiction faite aux militaires de procéder à ces contrôles serait rappelée. Le commandement militaire de la région Ile-de-France nous a assuré que, contrairement à ce que rapporte un des témoignages recueillis, aucun des légionnaires participant à Vigipirate n'était doté d'un lance-roquette anti-char.

Ces informations surviennent dans un double contexte. D'une part, les services de renseignement font état de leur crainte d'assister, durant la période du ramadan, à une reprise des actions terroristes islamistes sur le sol français. Ils justifient ainsi la décision de Jean-Louis Debré, le ministre de l'intérieur, de *« maintenir aussi longtemps que nécessaire »* le plan « Vigipirate ». D'autre part, les policiers, par la voix d'Yvon Castel, redoutent d'assister à une *« militarisation rampante »* du dispositif de sécurité intérieure. *« Le renfort de milliers de militaires pour assurer des missions de sécurité intérieure démontre que des choix ont été opérés en faveur d'une sécurité militarisée »*, nous a déclaré le secrétaire général de la FASP.

Lire page 8

Après la Suisse, l'affaire de l'or nazi atteint la Suède

LA SUÈDE savait que le fer qu'elle vendait à l'Allemagne durant la deuxième guerre mondiale lui était payé avec de l'or que les nazis volaient ici et là en Europe. Cette révélation de la presse de Stockholm vient ajouter une nouvelle pièce au dossier de *« l'or des nazis »*, or volé par le IIIe Reich, notamment aux victimes de la Shoah. L'affaire de l'or volé par les nazis a déjà mis en cause l'attitude des institutions financières britanniques, suisses et portugaises. Mercredi 22 janvier, le président du Crédit suisse a souhaité la création d'un fonds pour toutes les victimes du génocide, estimant que la Suisse doit *« passer aux actes pour rétablir sa crédibilité sévèrement mise à mal »*.

Lire page 2 et notre éditorial page 16

Les Japonais inventent l'animal domestique virtuel

TOKYO
correspondance

Aki Maïta, jeune employée de la société Bandaï, ne s'attendait pas à une telle célébrité. En moins de deux mois, elle est devenue la coqueluche des médias : le Tamagotch, un jeu électronique qu'elle a mis au point pour Bandaï, a connu un tel succès que le célèbre fabricant de jouets et de jeux vidéo s'est trouvé incapable de faire face à la demande. Les stocks se sont épuisés, de longues files se forment dorénavant à chaque arrivage devant les magasins, et le Tamagotch, commercialisé à 1 980 yens (un peu moins de 100 francs), se revend, paraît-il, à prix d'or.

Le Tamagotch n'est pas un jeu comme les autres : de la taille d'un œuf (d'où son nom, *tamago*, « œuf » en japonais), doté d'un petit écran à cristaux liquides, il abrite une créature mystérieuse que son propriétaire devra élever, de la naissance à la mort. Il fonctionne donc sur le principe des « bio-jeux », cette nouvelle génération de logiciels qui simulent la vie. L'originalité, c'est qu'au lieu d'être sur CD-ROM le Tamagotch tient dans la poche ou le sac à main. *« J'avais en tête la vogue des* petto (de l'anglais *pet*, animal domestique), *très populaires au Japon depuis deux ans*, explique Aki Maïta. *Or, aujourd'hui, tout est portable ou mobile : les téléphones, les télévisions, les ordinateurs ; alors je me suis dit qu'on pourrait mélanger les deux. Ainsi est né le Tamagotch. »*

Une fois éclos, le Tamagotch fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Son âge et son poids s'affichent à la demande sur l'écran. A tout moment, des « bips » intempestifs sollicitent l'attention, un petit symbole indiquant alors la nature du besoin auquel il faut subvenir : manger (en pressant une touche, il faut choisir de lui donner un repas ou des gâteaux), se satisfaire, jouer, dormir, etc. Vos choix décident de l'évolution, imprévisible, de son physique et de son caractère. Le Tamagotch vit en moyenne une vingtaine d'« années Tamagotch », soit une quinzaine de jours. Un faux pas, et il meurt, une tombe apparaissant alors sur l'écran. Mal éduqué, il vous réveille en pleine nuit. *« Le mien était tout mignon au début, maintenant il a 16 ans et est insupportable, c'est un* oyaji-chi (un vieux bourru), *regardez la tête qu'il fait ! »*, s'exclamait Kumiko, vingt-quatre ans, lors d'une émission de télévision consacrée au Tamagotch. *« Je ne lui ai donné que du gâteau, il est mort à six ans avec un poids de 99 grammes* (le maximum pour un Tamagotch) *»*, confiait une autre « mère ». D'abord destiné à un public jeune, le Tamagotch est devenu un gadget à la mode. Les blancs ou les dorés, plus chics, sont très prisés par les jeunes femmes. On amène son Tamagotch avec soi au travail, on le pose à côté de son téléphone portable, sur la table au restaurant. Craignant pour sa poule aux œufs d'or, la société Bandaï refuse dorénavant de recevoir la presse. La raison ? *« Des Tamagotch pirates ont fait leur apparition. Nous enquêtons sur leur provenance pour éventuellement agir en justice »*, explique Keiko Okumura, chargé des relations publiques de Bandaï à Tokyo.

Bandaï, qui a vendu 300 000 Tamagotch entre son lancement, en novembre, et la fin de l'année 1996, compte en écouler plus de 2 millions d'ici à mars. Une nouvelle version plus perfectionnée, le Tamagotch 2, devrait sortir en février. Selon les dernières estimations du ministère de la santé, la population japonaise diminuera à partir de 2007, année où les plus de soixante-cinq ans dépasseront en nombre les moins de quinze ans. Qu'à cela ne tienne : le Japon sera toujours peuplé de bébés virtuels et de grands enfants.

Brice Pedroletti

Angoulême sans Franquin

C'EST avec une certaine nostalgie que s'ouvre la 24e édition du Festival international de la bande dessinée, à Angoulême (Charente), deux semaines après la mort de Franquin. Le « père » de Gaston Lagaffe et du Marsupilami avait été le premier lauréat du Grand Prix de la ville d'Angoulême, lors de la création du festival, en 1974. L'invité d'honneur du Festival 1997, qui se tient jusqu'au 26 janvier et propose une quinzaine de rendez-vous et expositions, est l'Américain Will Eisner.

1996 a vu la reprise du marché de la bande dessinée (avec notamment le succès des nouvelles aventures de Blake et Mortimer) et l'intensification de la percée des mangas, les BD japonaises, phénomène de société qui fait rêver les éditeurs français.

Lire page 25

Chypre, la croix et le croissant

IL N'Y A plus de rideau de fer ni même de bambou : la Chine populaire accueille par millions touristes et hommes d'affaires en provenance du monde capitaliste, y compris de Taïwan. Les vétérans américains du Vietnam reviennent en famille visiter les champs de bataille. Sarajevo et Mostar se réunifient à pas comptés. Le processus de paix a finalement survécu à l'élection du « faucon » Nétanyahou. La Corée du Nord elle-même commence à donner quelques signes d'assouplissement. Mais la ligne qui sépare la « République turque de Chypre » du reste de l'île est aussi infranchissable que lorsque, il y a bientôt vingt-trois ans, l'armée turque s'y est arrêtée, et l'on entend de nouveau quelques bruits de bottes dans les parages.

Extrême avant-poste de l'Europe chrétienne, à quelques encablures de l'Anatolie, Chypre, où la légende a fait naître Aphrodite, avait tout pour attirer les conquérants : ports, vignes, vergers, forêts de cèdres, sans parler du cuivre, qui lui doit de s'appeler ainsi, le mot latin *cyprium* dont il est issu étant emprunté au nom grec de l'île : *Kupros*. Des Achéens aux Anglais, en passant par les Assyriens, les Phéniciens, les Egyptiens, les Perses, Rome, Byzance, les Croisés, les Templiers, Venise et les Turcs, on ne compte pas ceux qui s'y sont plus ou moins durablement établis. Chacun a laissé sa marque, transformant cette merveille de la nature en un musée archéologique dont la densité n'a d'égale que la variété.

S'il s'était trouvé quelqu'un pour tenir registre de ses maîtres successifs, on y trouverait les noms d'Alexandre, de Caton d'Utique, de Cicéron, de Richard Cœur de Lion. Saint Louis y passa plusieurs mois. Premier Etat chrétien de la planète, grâce à son évangélisation par saint Paul et à la conversion du proconsul romain de l'époque, Chypre est demeurée franque, et donc catholique, plus d'un siècle après la chute de Constantinople, sous le sceptre des Lusignan, famille poitevine qui avait régné un temps à Jérusalem.

Les Ottomans, qui s'en emparèrent en 1571, écorchèrent vif le gouverneur, mais ne cherchèrent pas pour autant à la coloniser, et la population grecque demeura très largement majoritaire.

André Fontaine

Lire la suite page 16

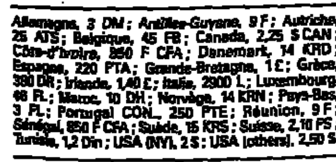
Numéro deux à seize ans



MARTINA HINGIS

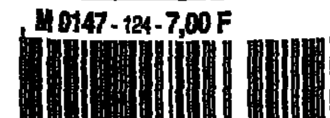
A SEIZE ANS *et presque quatre mois*, Martina Hingis s'est qualifiée, jeudi 23 janvier, pour la finale des Internationaux d'Australie. Promue, grâce à cette performance, numéro deux mondiale derrière Steffi Graf, la Suissesse affrontera, *samedi 25 janvier*, la Française Mary Pierce, championne du tournoi 1995, dont l'accession en finale marque un retour au meilleur niveau.

Lire page 22



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 124 - 7,00 F





HISTOIRE Une longue enquête publiée cette semaine par le quotidien *Dagens Nyheter* vient confirmer que le gouvernement de Stockholm savait que le fer suédois vendu pendant la guerre à l'Allemagne avait été payé à la Suède avec de l'or volé par les nazis ici et là en Europe. ● CONDUITE par l'ancien ambassadeur suédois Sven-Fredrik Hedin et l'historien Göran Elgemyr, l'enquête reproduit des rapports du gouverneur de la banque centrale de Suède de l'époque qui attestent que Stockholm n'ignorait rien de l'origine de l'or qui servit à financer les achats de fer par le Reich. ● CE DOSSIER vient s'ajouter à l'enquête menée notamment par l'Agence juive et le Congrès juif mondial sur ce qu'il est advenu de l'or volé par les nazis aux victimes de la Shoah. Un des « *gestionnaires* » de cet or aurait été le défunt banquier suisse François Genoud *(lire notre éditorial page 16)*.

La Suède savait que les nazis la payaient avec l'or des juifs

Un dossier établi à Stockholm vient ajouter une pièce à la longue enquête menée par le Congrès juif mondial (CJM) sur l'utilisation de l'or volé par les Allemands durant la seconde guerre mondiale. Une partie de ce butin servit à financer les achats de fer suédois par Hitler

STOCKHOLM
correspondance en Europe du Nord

« *Je ne suis qu'un amateur* », affirme, comme pour s'excuser, Sven-Fredrik Hedin, ancien ambassadeur de Suède. Un amateur dont les fruits de deux années de recherches dans les archives viennent de jeter une lumière crue sur l'attitude, pendant la deuxième guerre mondiale, du royaume scandinave, neutre comme la Suisse. On savait déjà que les Suédois avaient fait des affaires avec l'Allemagne pendant le conflit. Les nazis avaient un besoin vital de matières premières pour alimenter leur machine de guerre, et c'est pour combler leur déficit qu'ils lorgnèrent, dès le début de la guerre, sur les mines de fer du nord de la Suède. Au prix d'une entaille à sa traditionnelle politique de neutralité – ce ne fut ni la première ni la dernière, et elles ont aussi parfois favorisé les Alliés –, Stockholm exporta du fer vers l'Allemagne. Et la facture fut réglée en grande partie par Berlin avec de l'or : 35 tonnes au total. C'est à ce stade qu'intervient le diplomate à la retraite, en compagnie du journaliste et historien Göran Elgemyr.

Dans une enquête publiée, mardi 21 et mercredi 22 janvier, dans le quotidien *Dagens Nyheter*, ils révèlent que le gouvernement suédois de l'époque savait que l'or affluant dans les caisses de l'Etat avait, selon de très fortes probabilités, été confisqué dans les pays envahis par l'armée de Hitler. « *Le gouvernement était au courant, c'est clairement établi dans un mémorandum du chef de la banque centrale d'alors, Ivar Rooth* », soutient M. Hedin, produisant la copie du document retrouvé dans les archives de la Riskbanken. Daté du 13 février 1943, le texte a, semble-t-il, été rédigé en réaction directe à l'avertissement des Alliés qui, un mois plus tôt, avaient mis en garde les pays neutres contre l'acceptation de lingots volés aux victimes des nazis.



« RISQUE MAXIMUM »

Dans sa note, Ivar Rooth explique s'être alors tourné vers le ministre du commerce pour lui faire part du « *risque* » qu'encourait son établissement s'il continuait à recevoir cet or d'origine douteuse. Pour « *éviter des désagréments et des pertes à la Riksbanken* », il propose d'écrire à Emil Puhl, vice-gouverneur de la banque centrale allemande (Reichsbank), pour lui demander s'il serait prêt à ne plus payer qu'en or « propre ». Souci légitime sans doute de la part d'un directeur de banque, mais manquant sensiblement de dimension morale... Le gouvernement lui répond « *ne pas croire qu'il y ait des raisons suffisantes d'évoquer cette affaire de la façon proposée* ». Visiblement soucieux de ne pas avoir à porter seul le chapeau une fois la guerre terminée, Ivar Rooth indique être revenu à la charge, auprès du ministre des finances cette fois-ci. On l'autorise alors à mentionner dans un protocole de la banque que « *c'est le souhait du gouvernement que Riksbanken réserve un bon accueil aux requêtes de la Reichsbank sur de nouvelles transactions d'or* ». Dont acte : environ 10 tonnes supplémentaires sont venues enrichir les réserves suédoises en 1943, avant qu'un terme définitif ne soit mis à ce commerce en mars 1944.

Au total, 34,5 tonnes d'or nazi (chiffre connu précédemment) ont pris le chemin du royaume pendant la guerre, équivalant à environ 3,3 milliards de couronnes actuelles (2 milliards de francs). Citant un décompte interne réalisé par Riksbanken au printemps 1944, sur cette quantité d'or, les deux chercheurs précisent que 14 tonnes étaient « *sans risque* », c'est-à-dire non volées, contrairement aux 20 restantes, estampillées « *à risque maximum* ». Qu'est-il advenu de ces dernières ? La Suède fut contrainte, après convocation en 1946 devant une commission spéciale chargée de la restitution de l'or, d'en restituer 7 tonnes à la Belgique. Les Pays-Bas en reçurent 6 en 1954, après d'âpres négociations. Les 7 tonnes d'or restantes sont apparemment demeurées dans les coffres de la banque centrale suédoise. « *On ne sait pas vraiment où elles sont passées, mais il semblerait que cet or volé n'existe plus sous sa forme initiale, car Riksbanken a fait fondre ses réserves dans les années 80, pour obtenir un or plus pur* », explique Göran Elgemyr. Un demi-siècle après la fin de la guerre, la plupart des Suédois n'ont pas encore procédé à un véritable examen de conscience sur les agissements de leur pays pendant le conflit, comme si sa neutralité bien commode suffisait à faire écran sur le passé. Témoin de cette grande discrétion : l'absence de réactions politiques sur les informations des deux chercheurs. Les projecteurs braqués ces derniers mois sur la Suisse ont, peu ou prou, laissé le royaume dans l'ombre. Mais cette époque pourrait bien être révolue, sous l'effet conjugué du travail des chercheurs et des initiatives du Congrès juif mondial (CJM). « *On est en effet sur le même bateau que les Suisses, mais dans des proportions différentes, car, chez eux, cette question ébranle le système* », estime Sven-Fredrik Hedin. Le CJM a commencé à s'intéresser au cas de la Suède, depuis la visite en novembre 1996 de son secrétaire général, Israël Singer. Les autorités de Stockholm s'étaient alors dites prêtes à collaborer à la recherche des avoirs juifs dans les banques du pays.

Un groupe de travail a été formé à cette fin le 14 janvier, composé de représentants des banques, du ministère des affaires étrangères et de la communauté juive de Suède. « *Satisfait pour le moment* », son président pour Stockholm, Jan Nisell, a toutefois averti que les représentants juifs s'en retireraient s'ils ne rencontraient pas « *l'ouverture et l'honnêteté* » nécessaires pour mener à bien leurs tâches.

Benoît Peltier

L'empire Wallenberg et le III[e] Reich

Le directeur de la banque suédoise Enskilda Banken, en 1944, Jacob Wallenberg, a tenté de persuader la banque centrale suédoise d'acheter de l'or nazi, malgré des doutes sur son origine, a annoncé, mercredi 22 janvier, la télévision suédoise. Celle-ci précise avoir découvert dans les archives de la Banque centrale un document signalant que M. Wallenberg souhaitait que l'or nazi soit payé cash pour que les Allemands puissent lui acheter des bons qu'il voulait vendre.

Ce document n'est pas le premier à signaler des liens entre la famille Wallenberg et l'Allemagne nazie pendant la guerre. Guy von Dardel, le demi-frère de Raoul Wallenberg – le diplomate suédois disparu en Hongrie, en 1946, après avoir sauvé la vie de milliers de juifs –, a déclaré en mai dernier que « *l'empire Wallenberg a effectué des affaires importantes en Allemagne et en Hongrie pendant la la guerre* ». L'empire Wallenberg contrôle aujourd'hui plusieurs grands groupes industriels suédois comme Saab, Scania, Astra, Electrolux et Ericsson.

COMMENTAIRE

DRÔLE DE NEUTRALITÉ

La Suède, contrairement à ses voisins norvégiens et danois, n'a pas été envahie, dans la nuit du 8 au 9 avril 1940, par la Wehrmacht, ni occupée par les Allemands durant la deuxième guerre mondiale. Mais elle est parvenue à rester « neutre » et à l'écart du conflit au prix de concessions peu reluisantes qui demeurent aujourd'hui encore une page d'histoire délicate, un peu « taboue », dans le royaume. Hitler avait par exemple, en contrepartie de son indulgence, obtenu du gouvernement de Stockholm un accord lui permettant de faire transiter ses troupes, sur le territoire suédois et par le train, du Danemark vers le nord de la péninsule scandinave, pour renforcer ses positions militaires en Norvège et autour de Narvik. Cet « *arrangement* », on s'en doute, n'était pas vu d'un très bon oeil dans les rangs de la résistance norvégienne et danoise.

Il est clair, aussi, qu'en dépit de la neutralité si volontiers affichée l'industrie suédoise – et en particulier la sidérurgie – a fait de bonnes affaires pendant ces années de guerre, notamment avec les Allemands. Les principales mines de fer d'Europe se trouvaient, et se trouvent toujours, en Laponie, à Kiruna. Elles ont alimenté les usines d'armement du III[e] Reich, ce qui a fini par mettre en colère le premier ministre britannique de l'époque, Winston Churchill. Le « *Lion* » raconte d'ailleurs dans ses *Mémoires* qu'il avait sérieusement suggéré aux Alliés de bombarder le bassin minier du Nord si les Suédois ne mettaient pas un terme à leur commerce avec l'Allemagne ! Ces dernières années, à la lumière d'ouvrages salutaires d'historiens les Suédois ont découvert que leur pays n'était pas si neutre que ça... Ils savent à présent, par exemple, que durant la guerre froide leurs gouvernements sociaux-démocrates entretenaient des liens secrets avec l'OTAN. Et maintenant : l'or nazi.

Alain Debove

François Genoud : la « connection suisse » d'Adolf Hitler

Le défunt banquier est soupçonné d'avoir été le gestionnaire du « trésor de guerre nazi »

BERNE
de notre correspondant

Le débat rouvert sur l'attitude de la Suisse et de ses banques pendant la seconde guerre mondiale permettra-t-il d'en savoir un peu plus sur les compromissions avec l'Allemagne hitlérienne de certains ressortissants helvétiques ? Si la question n'a pas encore été vraiment abordée dans la Confédération, elle est ouvertement évoquée aux Etats-Unis dans le sillage de la controverse sur l'or des nazis et les avoirs non réclamés des victimes du III[e] Reich. Et, comme ce fut souvent le cas chaque fois que des interrogations se sont fait jour sur « *le trésor de guerre des nazis* », un nom n'a pas manqué de refaire surface : celui de l'ancien banquier pronazi lausannois François Genoud, qui s'est donné la mort le 30 mai 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

Admirateur de Hitler dès la première heure, François Genoud aura placé toute son existence au service du national-socialisme. Membre dès l'adolescence du Front national, le parti nazi et antisémite suisse, il avait été recruté par le contre-espionnage allemand tout en maintenant des contacts avec les services secrets de son pays. Au lendemain du conflit, il s'empresse de prêter main-forte à des nazis en déroute, s'active dans la finance à Tanger et revendique des droits sur les écrits posthumes de Hitler et d'autres dignitaires du III[e] Reich. Son engagement constant en faveur du nazisme se double d'un militantisme tout aussi actif pour la cause arabe dans ses manifestations les plus extrémistes.

Personnage de l'ombre, François Genoud avait longtemps pris soin de faire discrètement l'impasse sur ses activités. Ce n'est que quelques mois avant son suicide qu'il lèvera une partie du voile sur certains aspects de son itinéraire tortueux. Ainsi réitérera-t-il son indéfectible fidélité au national-socialisme et reconnaîtra-t-il sa participation financière aux procès d'Eichmann en Israël et de Barbie à Lyon. Il ira même jusqu'à se vanter de ses relations avec le terroriste Carlos et des chefs de commandos palestiniens, ce qu'il avait auparavant toujours nié.

COMPTES À NUMÉROS

François Genoud s'est cependant montré remarquablement discret sur son rôle dans les filières et les réseaux des autres anciens nazis, pourtant corroboré par divers témoignages, dont celui du général SS Karl Wolff, un ancien adjoint de Himmler. En 1964, le journal *Nazional Zeitung* de Bâle l'avait soupçonné d'être le gestionnaire du « *trésor de guerre nazi* », constitué en majorité par le vol de biens juifs et déposé sur des comptes à numéros dans des banques suisses. En 1985, *La Voix internationale de la Résistance* de Bruxelles signalait que « *beaucoup d'experts considèrent que Genoud pourrait avoir reçu de Martin Bormann la haute main sur des fonds secrets dissimulés en Suisse par les nazis avant la défaite de 1945* ». Un avocat de la partie civile devait avancer des considérations analogues lors du procès Barbie, en juin 1987, à Lyon.

Aux Etats-Unis, le magazine *Inquirer*, de Philadelphie, du 5 janvier est revenu sur la trajectoire de François Genoud sous le titre « La connection suisse de Hitler ». De son côté, le sénateur républicain Alfonse D'Amato, de New York, qui mène l'offensive contre les banques helvétiques, a demandé au gouvernement de Berne de faire une « *enquête approfondie* » pour déterminer le rôle de Genoud dans la gestion de l'or nazi en Suisse. « *Nous espérons*, a-t-il dit, *que les Suisses fourniront des informations sur ses activités avant, pendant et après la guerre.* »

A Berne, le président de la commission d'experts mise en place pour faire toute la lumière sur cette période trouble de l'histoire suisse, Jean-François Bergier, nous a indiqué que cette recherche entrait dans les compétences de la commission. « *Tout ce qui concerne les fonds nazis est de notre ressort*, a-t-il précisé. *Le problème des filières des nazis devra être pris en considération et nous devrons nous intéresser à ceux qui ont été les intermédiaires. Il s'agit là de l'un des aspects les plus mystérieux à élucider.* »

Jean-Claude Buhrer

Le Crédit Suisse propose un fonds pour les victimes de la Shoah

Le président du Crédit suisse, Rainer E. Gut, a souhaité, mercredi 22 janvier, la création d'un fonds pour toutes les victimes de la Shoah, qui s'inscrirait, selon lui, dans la « *tradition humanitaire de la Suisse* ». Le responsable de la deuxième banque du pays a indiqué à la *Neue Zürcher Zeitung* qu'un tel fonds devrait être financé à parts égales par les banques et les assurances ainsi que par la Banque nationale et la Confédération. « *Il devra venir en aide aux personnes dans le besoin ou à leurs proches, dès lors qu'ils ont été persécutés par le régime nazi, indépendamment de leur appartenance religieuse* », a déclaré M. Gut. Il n'a pas précisé le montant d'un tel fonds, « *qui devra cependant être largement supérieur à 100 millions de francs suisses* ». Selon lui, la Suisse ne doit pas attendre les résultats des commissions d'enquête pour faire la vérité sur son passé sous le nazisme. « *Pour rétablir sa crédibilité sévèrement mise à mal; il faut que la Suisse passe aux actes* », a-t-il estimé.

Les Pays-Bas modifient le contrôle judiciaire de l'euthanasie

LA HAYE
de notre correspondant

Winnie Sordrager a ouvert la porte à une dépénalisation totale – mais pas encore à la légalisation – de l'euthanasie aux Pays-Bas. Présentant une nouvelle « *procédure de signalement à la justice des cas d'euthanasie et d'aide au suicide* », le ministre de la justice a déclaré être en mesure de « *s'imaginer que, d'ici quelques années, il pourrait y avoir des bases juridiques au recours par un médecin à l'euthanasie* ». Depuis le 2 décembre 1993, l'euthanasie est dépénalisée sous conditions, faisant des Pays-Bas le pays européen le plus libéral en la matière. Si cette pratique reste en théorie passible de trois à douze ans de prison, la relaxe du médecin est quasiment assurée pour autant qu'un certain nombre de règles écrites aient été respectées. Le praticien doit ainsi consigner, dans une « *procédure de déclaration* », l'histoire de la maladie, la requête expresse par le patient dont l'état est jugé « *en stade terminal* », l'avis d'un confrère étranger au cas et, enfin, les moyens concrets employés pour l'interruption de vie. Ce rapport est ensuite remis à la justice, qui décide s'il y a lieu ou non de poursuivre le médecin.

L'objectif de cette pratique est double : codifier le recours à « la mort douce » et permettre au juge d'établir une jurisprudence en se prononçant sur les cas litigieux. « *Mais une étude a fait ressortir que 40 % seulement de l'ensemble des cas aux Pays-Bas sont rapportés à la justice* », explique Wilfred Kortman, porte-parole au ministère de la justice.

De l'avis général, cette carence provient souvent de la crainte du praticien d'être poursuivi et d'entrer dans la spirale judiciaire (les procès vont souvent jusqu'à la plus haute juridiction d'appel). Désireux d'en finir avec cette peur du gendarme, mais refusant de passer la frontière de la légalisation, le gouvernement a donc décidé de créer un « filtre » entre le médecin pratiquant l'euthanasie et le ministère public. D'ici à l'automne, une demi-douzaine de commissions régionales jugeront si le médecin qui a pratiqué, à la demande du patient, des actes d'interruption de vie s'est bien conformé aux critères de rigueur.

« DEMI-MESURES »

Par ailleurs, un autre collège de spécialistes sera créé pour examiner au cas par cas, « *d'un point de vue médico-éthique* », la pratique de l'euthanasie pour les patients incapables de s'exprimer (bébés gravement malades, personnes dans le coma, patients psychiatriques, etc.). L'avis sera transmis au « collège des procureurs généraux », qui prendra la décision de poursuivre « *avec l'accord du ministre de la justice* ». Dans ce domaine, extrêmement sensible, le gouvernement attend également le point de vue de la société royale pour l'avancement de la médecine (KNMG).

Enfin, le gouvernement a insisté sur la nécessité de développer les soins palliatifs qui « *doivent être un volet constant de la politique en matière d'interruption médicale de la vie* », compte tenu du fait que « *l'insuffisance des soins palliatifs de doit jamais être une raison de pratiquer l'euthanasie* ».

Ces mesures ont été plutôt bien accueillies par la classe politique néerlandaise. Les chrétiens-démocrates, dans l'opposition, ont cependant fait part de leur crainte de voir le rôle de la justice se réduire progressivement. L'un des avocats les plus réputés en la matière, M[e] Sutorius, a regretté ces « *demi-mesures* ». Tout en se réjouissant de la création de commissions multidisciplinaires, ce spécialiste des cas litigieux a affirmé que les médecins devaient obtenir l'engagement qu'ils ne feraient jamais l'objet de poursuites.

Cette option est désormais ouverte par le ministre de la justice, et le message a bien été reçu par les médecins. Comme le reconnaît la KNMG dans un communiqué commentant favorablement les nouvelles mesures : « *Nous pourrons maintenant influencer la suite des événements en rapportant en plus grand nombre à la justice les cas d'euthanasie.* »

A. Fr.

Boris Eltsine fait un retour surprise mais invisible au Kremlin

Une tentative de destitution lancée par le Parlement à l'encontre du président, pour raisons de santé, a échoué dans la confusion quelques heures après son « retour ». Aucune image de Boris Eltsine n'a été diffusée depuis le 6 janvier

En « *convalescence* » depuis le début de la semaine dans une datcha des environs de Moscou, le président russe a fait un retour surprise au Kremlin. Limité à trois heures, le passage de Boris Eltsine dans son bureau, où il se serait entretenu avec le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, n'a pas été filmé. Aucune image du président russe, récemment hospitalisé pour une « *pneumonie* », n'a été diffusée depuis le 6 janvier. A l'issue d'un long débat, une majorité de députés de la Douma (chambre basse du Parlement russe) a refusé, mercredi, d'entériner un projet de résolution initié par les communistes, appelant à la destitution de Boris Eltsine pour raisons de santé et à la tenue d'une élection présidentielle anticipée. Selon Alexandre Lebed, le prétendant le plus populaire à la succession de Boris Eltsine, l'absence du président russe à son poste tourne à la « *tragédie nationale* ».

MOSCOU
de notre correspondant

« *Drame personnel* » qui tourne à la « *tragédie nationale* », selon l'opposant et prétendant au Kremlin, Alexandre Lebed, la maladie du président russe, Boris Eltsine, a donné lieu, mercredi 22 janvier, à une journée de farce.

Lorsque le rideau s'ouvre, ce *mercredi, sur la scène moscovite*, les rangs du public et des acteurs sont clairsemés, décimés à l'avance par la mauvaise qualité d'un spectacle sans surprise et par l'épidémie de grippe qui frappe le pays. Les ténors se sont fait porter pâles. Le président, communiste, du Parlement est grippé. Officiellement victime d'un « *gros rhume* » ayant dégénéré en « *double pneumonie* », le président Eltsine est en « *convalescence* » depuis le début de la semaine dans une datcha des environs de Moscou. Selon son médecin, il a *été* « *déprimé* » par cette nouvelle maladie mais « *il se rétablit physiquement et moralement* ».

Déjà usée les semaines précédentes, l'intrigue de la journée fait bâiller les spectateurs : des parlementaires velléitaires vont débattre de la question de savoir s'ils *doivent ou non débattre de la* question de la destitution, pour raisons de santé, du président russe, absent du Kremlin du fait de diverses maladies depuis sa réélection. Le premier coup de théâtre intervient un peu avant 11 heures du matin, lorsque les députés votent finalement qu'ils vont discuter de la question.

Par un communiqué de son service de presse, le Kremlin passe à la contre-attaque. La présidence annonce que Boris Eltsine va rencontrer son premier ministre, le jour même, et pour la première fois depuis sa nouvelle disparition le 6 janvier. Mais à la Douma, la chambre basse du Parlement, les députés tiennent bon. C'est alors que le Kremlin frappe un grand coup : à Moscou certains entendent des bruits d'hélicoptères, d'autres parleront d'un convoi de *voitures. Le service de presse de la* présidence annonce que Boris Eltsine est arrivé à 11 h 30 à son bureau du Kremlin, où il va rencontrer son premier ministre.

L'ARME ULTIME

Malencontreusement, pour la première fois, le « retour » impromptu du président n'a pas été filmé. Et aucun témoin indépendant ne pourra se vanter d'avoir vu le président passer les murs de la citadelle. A la Douma, les députés du groupe gouvernemental sont cependant regonflés. Ils quittent même l'hémicycle. Le représentant du Kremlin au Parlement brandit l'arme politique ultime : si le texte est adopté, dit-il, le président pourrait prendre « *les mesures constitutionnelles adéquates* », c'est-à-dire dissoudre la Chambre et convoquer de nou*velles élections législatives* (que personne ne souhaite, surtout pas les députés).

Un peu plus tard, le service de presse annonce que le président (toujours invisible et muet depuis le 6 janvier) a quitté peu avant 15 heures le Kremlin après trois heures de discussion (sans images) avec son premier ministre. Ajoutant une note d'optimisme, le ministre de l'économie russe déclare au même moment qu'il prévoit une hausse des investissements étrangers en Russie en 1997 en raison de « *la stabilisation politique du pays depuis la réélection de Boris Eltsine* ». La Douma commence à mollir.

Peu avant 18 heures, les députés décident de faire de leur proposition de destitution une « *base* » pour un vote final. Peu après, alors que la confusion est à son comble, *un nouveau vote des députés* repousse le scrutin définitif sur cette « *résolution finale* ». Certains députés protestent : ils croyaient voter pour la motion elle-même. Alexandre Chokhine, député du « *parti du pouvoir* » et vice-président de la Chambre, rétorque : « *Puisque vous m'accusez d'avoir violé la procédure, je déclare cette session close.* » Et il s'en va. Le rideau tombe.

Jean-Baptiste Naudet

L'hôpital central ne connaît qu'une loi, celle du silence

MOSCOU
de notre correspondant

REPORTAGE

Depuis Staline, La « clinique du Kremlin » prend soin de ses hauts dignitaires

A l'hôpital clinique central, derrière les grandes grilles de métal fortement gardées, dans les grands bâtiments dressés au milieu d'un parc boisé de 29 hectares à l'ouest de Moscou, on ne connaît qu'une seule loi, non écrite : celle du silence. « *Je croise cent fois par jour les médecins qui soignent Eltsine. Ils ne me diront rien. Je ne leur demanderai rien. C'est comme cela* », raconte un des médecins *de cet établissement très fermé. Car à l'hô*pital clinique central, le *Tsentralnaïa Klinitcheskaïa Bolnitsa*, connu à Moscou sous son acronyme russe de TSKB – prononcer tsékabé – règne une autre loi : celle « *des vingt-quatre heures* ». C'est-à-dire, explique ce médecin qui y travaille depuis de longues années, que celui qui a posé « *des questions* » ou a eu « *une attitude incorrecte* », « *a vingt-quatre heures pour faire ses valises* ».

Personne ne sait si cette loi soviétique reste en vigueur. Mais, par précaution, chacun la respecte toujours. La plaisanterie veut que cet hôpital très performant, réservé hier comme aujourd'hui à « *l'élite* », soit dangereux pour la santé des médecins... « *J'ai le droit de parler mais pas trop. Au fond, la peur reste* », lâche ce médecin avant de préciser : « *Si j'ai travaillé aussi longtemps au TSKB, c'est parce que je n'ai jamais posé de questions sur qui est là ou qui est malade* ». Contrairement aux hôpitaux ordinaires, au TSKB on n'élève pas la voix pour s'adresser au patient. « *On ne dit pas :* "malade, viens ici ! ", *mais* "Ivan Ivanovtich, s'il vous plaît..." », raconte ce médecin. On appelle les patients par leur patronyme et, privilège suprême, ceux-ci peuvent refuser un traitement.

Cet hôpital de mille deux cents lits, où l'on n'entre toujours que muni d'une autorisation spéciale, était, à l'époque soviétique, le joyau de la « *quatrième administration* » du ministère de la santé. *C'est-à-dire* du département spécial chargé de la santé des hauts dignitaires du régime soviétique. Depuis la « démocratisation », il fait partie, ainsi que d'autres cliniques et quarante-six maisons de santé et sanatoriums en Russie (dont celui, voisin, de Barvikha ou se « *repose* » souvent Boris Eltsine), de « *l'association de santé auprès du président de la Fédération de Russie* ». Héritière du « *service de santé du Kremlin* » fondé par un oukaze de Lénine en 1918 (il fallait alors passer au bain désinfectant avant d'entrer dans la citadelle), cette structure est aujourd'hui dirigée par celui qu'on appelle le « *médecin du Kremlin* », le docteur Sergueï Mironov.

LA MUTATION DES ÉLITES

Depuis toujours, même à la période des pires pénuries, le TSKB dispose de tous les médicaments russes ou occidentaux, de tous les appareils étrangers dernier cri. « *Allemands, français, suisses, américains, parfois des exemplaires uniques au monde* », précise ce médecin. Pourtant, malgré ces privilèges, le TSKB a mauvaise réputation dans la communauté médicale moscovite. On y affirme que ceux qui y exercent ont été sélectionnés sur des critères plus politiques que médicaux. Si, au TSKB, on reconnaît que les élus ont bien fait l'objet d'une enquête de sept mois (et qu'il valait mieux ne pas être juif), on assure que les médecins sont les meilleurs professionnels. Et que, de toute façon, *les autres grands spécialistes russes* collaborent comme consultants. Signe des temps – de la crise financière, de l'arrivée du marché, de la mutation des élites en Russie – on peut aujourd'hui être soigné au TSKB en payant.

Mais « *c'est cher, très cher* », explique un médecin : « *il faut compter au minimum 100 dollars par jour* ». C'est à dire un peu moins que le salaire mensuel moyen en Russie (800 francs), ou la moitié du salaire moyen du médecin du TSKB (1000 francs par mois). C'est Joseph Staline en personne qui a décidé la construction (1947-1957) du TSKB, pour y centraliser les « *départements de soins spéciaux* » qui étaient répartis dans les divers hôpitaux de Moscou. C'est lui qui a choisi ce lieu bucolique à l'ouest de la capitale russe, stratégiquement situé entre les datchas officielles (où « l'élite » aime toujours à résider) et le Kremlin. Au TSKB, tout semble avoir été surdimensionné pour le bien des « *représentants du peuple* ». « *Les bâtiments sont énormes pour très peu de malades. La maternité a été construite pour 300 places, mais il n'y a en fait que 26 lits* », raconte un médecin de l'hôpital. Pour les hauts, *très hauts dirigeants*, il existe un « *département* », sur deux étages, encore « *plus spécial* ». On y soignait hier le premier secrétaire, aujourd'hui le président. Au TSKB, les médecins appellent cette zone « *luxe* ».

« *C'est fermé, personne ne le voit* », raconte ce médecin. « *Quand Boris Eltsine est là, la seule différence est qu'il a des gardes du corps, jeunes, beaux et costauds à tous les étages. Ils me consultent en sexologie... On laisse aussi moins rentrer les voitures.* » Sur la santé de Boris Eltsine, ceux qui travaillent au TSKB ne savent rien. Et ne veulent rien savoir. La seule chose qu'ils disent est que, contrairement à ce que raconte, en dédramatisant, le médecin en chef du Kremlin, Boris Eltsine reste isolé, au secret. « *Il ne se rend pas à la cafétaria pour prendre son petit déjeuner ! Tout l'hôpital en aurait parlé !* »

J.-B. N.

Le Canada tente d'en finir avec les scandales de ses « casques bleus »

QUÉBEC
correspondance

Alors que le ministre de la défense prépare un rapport pour le 31 mars, le commandant de l'armée de terre, le lieutenant général Maurice Baril, a rendu publiques, la semaine dernière, deux enquêtes sur des événements qui ont entaché la réputation des forces armées canadiennes et annoncé une série de mesures.

Les enquêtes portaient sur des *incidents bien distincts, à savoir le* comportement des soldats du 12e régiment blindé dans un hôpital pour enfants handicapés à Bakovici, en Bosnie, d'octobre 1993 à mai 1994, et d'autre part une séance d'entraînement musclé su*bie en 1992 par Sandra Perron*, première femme officier d'infanterie de l'armée canadienne, qui depuis a démissionné.

VIOLENCE ET CORRUPTION

Soirées très arrosées, marché noir d'alcool, violences physiques envers les patients, relations sexuelles avec des infirmières, les « casques bleus » canadiens, cen*sés protégés l'hôpital psychia*trique de Bakovici, semblent avoir oublié pendant quelques semaines leur mission de paix. Les quarante-sept soldats et sous-officiers impliqués dans ces événements et appartenant encore à l'armée canadienne passeront donc devant un conseil spécial de révision de carrière, qui pourra les limoger ou simplement les réprimander.

Comme si cet étalage de violence et de corruption ne suffisait pas, les Forces armées doivent affronter également des accusations de mysoginie persistante. La photo de Sandra Perron, les lèvres tuméfiées, ligotée à un arbre lors d'une séance d'entraînement d'un cours d'officiers d'infanterie, a fait récemment le tour du Canada, accréditant les rumeurs de discrimination sexuelle dans l'armée. Toufefois, les enquêteurs n'ont pas pu prouver que l'ex-capitaine avait subi un traitement différent de celui de ses camarades masculins. En revanche, ils ont découvert que les tracasseries et les mesquineries *de ses collègues ont forcé cet offi*cier exceptionnel à quitter l'armée. L'infanterie constituerait, en effet, le dernier bastion des hommes officiers, qui considèrent comme une menace l'arrivée d'une femme dans leurs rangs.

Chargé de faire le ménage au sein d'une armée éclaboussée par des scandales incessants, le commandant de l'armée de terre affirme que l'institution doit redéfinir très rapidement ses normes de conduite. Certains laissent entendre que le lieutenant-colonel Roch Lacroix, relevé récemment *de ses fonctions de commandant* des « casques bleus » en Haïti, a fait les frais de cette intolérance face à tout écart. Par ailleurs, le lieutenant général Baril a également annoncé une série de mesures portant sur une meilleure sélection des candidats aux forces armées et des officiers dirigeant les unités, afin que des incidents du type de ceux qui l'ont amené à enquêter ne se reproduisent pas.

UN MAL PROFOND

Pourtant, certains militaires avancent que le mal dont *souffrent les forces armées est* plus profond. Le caporal Michel Purnelle, qui doit passer en cour martiale à la fin du mois pour avoir publié un livre dénonçant ses pairs, accuse ses dirigeants de corruption, favorisée par une bureaucratie galopante. Les mesures annoncées par le commandant de *l'armée de terre ne satisfont pas* non plus le principal parti d'opposition, le Bloc québécois, dont un des porte-parole remarque « *que tout le monde parle de problèmes de responsabilité, mais qu'aucun dirigeant n'est visé.* »

D'autre part, selon ce parti politique, la seule instance qui aurait pu suggérer une réforme profonde des forces armées canadiennes a été baillonnée. La commission d'enquête sur l'assassinat de deux Somaliens dans le camp de Belet-Huen, en 1993, lors d'une mission de paix des « casques bleus » canadiens, n'a pu en effet obtenir la prolongation de mandat demandée. *Le ministre de la défense a accordé seu*lement trois mois supplémentaires aux commissaires qui devront déposer leur rapport d'ici au 30 juin.

Selon le juge Gilles Létourneau, qui dirige la commission, et ses adjoints, ce nouvel échéancier empêche les magistrats de porter des accusations contre les officiers supérieurs ou les autorités politiques responsables et constitue « *un geste sans précédent dans l'histoire des commissions d'enquête.* » Le calendrier des audiences prévoyait d'entendre dans les prochains mois les chefs d'état-major successifs et l'ancien ministre de la défense. A défaut, les commissaires devront se contenter du menu fretin.

Pascale Guéricolas

Les Néerlandais, l'ONU et Srebrenica

LA HAYE
de notre correspondant

Le ministre néerlandais de la défense, Joris Voorhoeve, a-t-il donné des instructions secrètes aux « casques bleus » néerlandais, lors de la chute de l'enclave musulmane de Srebrenica ? A-t-il ordonné au lieutenant-colonel Karremans, qui commandait les troupes *néerlandaises, de se retirer en sau*vant le plus de matériel possible sans se soucier de la protection des 25 000 réfugiés bosniaques ?

Tel est, en tout cas, ce qu'affirment, documents classifiés à l'appui, deux journalistes néerlandais dans un livre qui vient de paraître. *Srebrenica, le scénario le plus sombre* revient sur les nombreuses carences des autorités militaires et politiques néerlandaises en juillet 1995. Selon le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, 10 300 réfugiés sont morts ou portés disparus, lors du massacre organisé par le général serbe Mladic en Bosnie orientale. Les auteurs, Bart Rijs et Frank Westerman, produisent notamment une liste en dix points de « *directives en vue de négociations avec le général Mladic* ».

Envoyée par fax le 13 juillet, alors que la confusion régnait sur la situation dans l'enclave, cette lettre confidentielle rédigée en néerlandais a été établie au QG de crise du ministère néerlandais de la défense, affirment les auteurs. Elle ordonne l'évacuation « *de tout le matériel important* », ainsi que celui du « *personnel local* » donc bosniaque, « *au service des Nations unies* ». Pas un mot sur la marche à suivre concernant la protection des réfugiés...

Joris Voorhoeve ne conteste pas l'existence de ce document, mais sa provenance. Le ministre de la défense affirme qu'il a été écrit par le commandement des Nations unies à Sarajevo. Le fait qu'il soit *rédigé en néerlandais et non en an*glais s'explique parce qu'en l'absence du général Smith c'est son subordonné, le Néerlandais Nicolai qui s'est chargé de l'écrire dans la *langue de son destinataire*, indique-t-il dans une lettre au Parlement.

Cette version est mise à mal par le lieutenant-colonel Karremans qui a attribué lui-même la lettre « *aux autorités néerlandaises, au travers du commandement à Sarajevo.* » Surtout, l'ancien commandant de l'armée de terre, le général Couzy, a affirmé à la télévision publique avoir eu « *entre les mains les directives avant leur envoi. Ces instructions proviennent bel et bien de La Haye* », a-t-il confirmé. Depuis, les parlementaires hésitent sur l'attitude à adopter : demander de nouvelles explications au ministre, qui les aurait mal informés, ou passer l'éponge et tenter d'oublier ces événements.

Alain Franco

Lire aussi page 29

La France recule sur le commandement sud de l'OTAN

LA FRANCE est-elle en passe de discrètement renoncer à sa demande de voir le commandement sud de l'OTAN attribué à un officier européen ? Ce qui était présenté il n'y a pas si longtemps comme une exigence conditionnant la poursuite de la réintégration de Paris dans la structure militaire de l'Alliance ne serait plus qu'une suggestion. Ramenée à ce statut quasi académique, la demande française n'aurait plus lieu d'être un point de friction avec les Etats-Unis. Du moins est-ce que le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, laisse entendre dans un entretien que publie jeudi 23 janvier le quotidien britannique *Financial Times*.

La requête française, allant dans le sens d'une « *européanisation* » de l'OTAN souhaitée par Paris, « *est une simple proposition, non une exigence* », déclare M. de Charette. « *Nous ne demandons rien, si nous avons gain de cause on ne le fêtera pas sur les Champs Elysées et, dans le cas contraire, on ne reprendra pas la Bastille* », poursuit-il. La France a, cependant, le sentiment que « *le commandement de l'OTAN doit être partagé, les Etats-Unis conservant le commandement stratégique pour l'Europe et les Européens assurant les commandements régionaux* », indique encore M. de Charette.

Le ton du ministre est nouveau. Jusqu'à présent, la France présentait sa position comme une demande ferme, insistante, nécessaire à l'édification d'un véritable pilier européen de l'OTAN. Les milieux officiels as*suraient que la nomination d'un of*ficier européen à Naples « *conditionnait* » la rentrée de la France dans la structure militaire de l'Alliance (dont elle était sortie en 1966). A deux reprises, le président Jacques Chirac a écrit à Bill Clinton à ce sujet (*Le Monde* du 4/12/96).

A en croire l'hebdomadaire *Time*, M. Chirac, dans la deuxième de ses lettres, en octobre, a même ajouté à la main et en anglais que la position de la France sur le commandement sud « *était d'une importance capitale* » (« *this is of capital importance* ») (*Le Monde* du 21 décembre 1996).

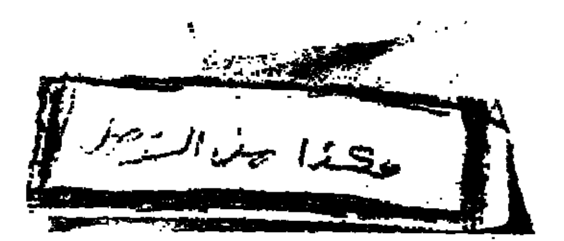
REFUS AMÉRICAIN RÉAFFIRMÉ

A l'heure actuelle, l'OTAN comprend deux commandements stratégiques, celui pour l'Europe (le Saceur, à Mons, en Belgique) et celui pour l'Atlantique nord (le Saclant, à Norfolk, en Virginie, aux Etats-Unis), tous deux dirigés par des Américains. Elle compte aussi trois commandements régionaux : le nord-ouest, attribué à un Britannique, le centre placé sous la direction d'un général allemand, et le sud, à Naples, traditionnellement af*fecté à un amiral américain (qui*, depuis ce poste, contrôle aussi la VIe flotte, laquelle ne fait pas partie du dispositif intégré). La réorganisation de l'Alliance prévoit qu'il n'y ait plus que deux commandements régionaux. La France entend qu'ils soient confiés à des Européens, les Etats-Unis conservant les deux directions stratégiques.

Si le ton de M. de Charette au *Financial Times* parait marquer un revirement complet, c'est que Paris – soutenu par Bonn, dans cette affaire – s'est heurté depuis le début à un « non » catégorique de Washington. Le refus américain de céder Naples vient d'être réaffirmé, sans la *moindre ambiguïté*, par le nouveau secrétaire à la défense, l'ancien sénateur républicain William Cohen. Sa nomination confirmée à l'unanimité par le Sénat, mercredi, M. Cohen a commenté la position américaine sur le commandement sud : « *c'est clair, c'est catégorique, ce n'est vraiment pas négociable* (...) (Naples) *doit rester sous commandement américain et non pas sous celui de la France ou d'aucun autre allié* ».

M. de Charette dit souhaiter un « *compromis* » dans son entretien au *Financial Times*. Il devrait avoir l'occasion d'en parler prochainement avec le nouveau secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Triomphalement confirmée mercredi par le Sénat, elle a fait part de son souhait de rencontrer au plus vite M. de Charette.

Alain Frachon



Au nord de Kaboul, les talibans s'emparent du quartier général du commandant Massoud

L'Iran invite les « étudiants en religion » à une réunion entre factions afghanes

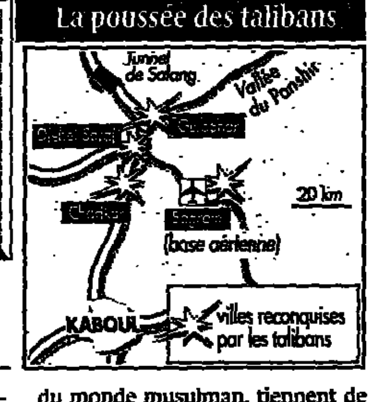
Deux positions stratégiques de la coalition anti-talibans sont tombées, jeudi 23 janvier, aux mains des milices intégristes qui contrôlent Kaboul depuis quatre mois. Cette poussée des talibans marque un nouveau tournant de la guerre civile alors que Téhéran se prépare à organiser une rencontre entre factions afghanes et que s'ébauche, sur cette question, un rapprochement entre l'Iran et le Pakistan.

RETOUR à la case départ au pied de l'Hindou Kouch : il y a quatre mois, Kaboul tombait aux mains des talibans qui forçaient les troupes du commandant Massoud à se replier dans la vallée du Panshir. Ce dernier allait pourtant passer rapidement à la contre-offensive et, une dizaine de jours plus tard, les moudjahidins du Lion du Panshir assiégaient la capitale de l'Afghanistan.

Mais la prise de la base aérienne de Bagram et de la ville de Charikar, la semaine dernière, par les talibans, suivie, jeudi 23 janvier, de la chute du bourg de Djebel Saraj, quartier général d'Ahmed Shah Massoud, indique aujourd'hui que le sanglant jeu de ping-pong militaire entre les factions afghanes tourne de nouveau à l'avantage des milices islamiques.

La dernière victoire des talibans est d'importance : ces derniers se sont en effet emparés, mercredi, non seulement de la ville de Djebel Saraj – qui commande la route du tunnel stratégique de Salang – mais aussi du bourg de Gulbahar qui verrouille l'entrée de la vallée du Panshir, où Ahmed Shah Massoud dispose d'importantes bases arrière. Ces deux positions constituaient les derniers bastions d'importance de la coalition anti-talibans au nord de Kaboul.





Zones sous contrôle :
de la coalition anti-talibans
des talibans

LE JEU DE TÉHÉRAN

On est donc revenu désormais à la situation qui prévalait au lendemain de la chute de la capitale afghane aux mains des « étudiants en religion ». Même si un revirement reste toujours possible, il paraît clair que les miliciens issus des écoles coraniques, qui ont imposé dans les zones qu'ils contrôlent l'un des régimes les plus intégristes du monde musulman, tiennent de nouveau la dragée haute à la coalition des « armées du Nord ». La dernière tentative de négociations entre les talibans et leurs adversaires s'était soldée récemment par un échec, lors d'une rencontre organisée à Islamabad, la capitale pakistanaise. Les envoyés d'Ahmed Shah Massoud et de son allié, le général ouzbek Abdoul Rachid Dostom, exigeaient toujours la démilitarisation de Kaboul, une demande inacceptable pour les talibans.

Au plan diplomatique, de récents développements signalent cependant un rapprochement entre deux des acteurs principaux du « grand jeu » afghan. La visite, le 15 janvier à Téhéran, du ministre des affaires étrangères pakistanais Sahabzada Yakoub Khan – dont le pays soutient les talibans – n'est sans doute pas étrangère à la déclaration surprise faite, mercredi, par le vice-ministre iranien des relations extérieures, Alaédine Boroudjerdi, annonçant qu'une délégation des talibans vient d'être officiellement invitée à se rendre à Téhéran pour prendre part à une réunion interafghane qui devrait avoir lieu dans les prochains jours.

Depuis le début de la montée en puissance des « étudiants », Téhéran s'inquiète de la progression de ces miliciens soutenus non seulement par le voisin pakistanais mais aussi par l'Arabie saoudite, avec laquelle l'Iran entretient des relations ambiguës. Sunnites intégristes et de langue pashtou, les talibans sont perçus par Téhéran comme une menace culturelle et stratégique, l'Iran favorisant les ethnies de langue persane et celles de confession chiite.

Bruno Philip

Le Japon redoute un mouvement de boat people en Corée du Nord

TOKYO
de notre correspondant

La péninsule coréenne va-t-elle connaître son phénomène de boat people, comme ce fut le cas pour le Vietnam dans la seconde moitié des années 70 ? L'arrivée, mercredi 22 janvier, à Inchon (à l'ouest de Séoul) de deux familles nord-coréennes interceptées par un garde-côte alors qu'elles voguaient sur un petit bateau en mer Jaune pourrait indiquer l'apparition d'une « nouvelle route » pour les réfugiés de République populaire démocratique de Corée (RPDC). Jusqu'à présent, ils essayaient de gagner Hongkong après avoir franchi la frontière entre la Chine et la Corée du Nord. Cette fois, après être passés en Chine, ils sont partis directement vers la Corée du Sud par mer. Il n'y a eu dans le passé qu'un ou deux cas similaires. L'un des membres de ce groupe de huit personnes, dont cinq enfants, serait un parent éloigné de la veuve de Kim Il-Sung, le « Grand leader » décédé en 1994.

Encore très faible par rapport à l'exode des « *boat people* » vietnamiens, le phénomène des réfugiés nord-coréens, qui avait connu une première poussée en 1989, tend à s'amplifier. En novembre, est arrivé à Séoul *via* Hongkong un groupe de dix-sept personnes. Selon la chaîne de télévision sud-coréenne, SBS, 3 000 réfugiés nord-coréens seraient passés en Chine en 1996. Un chiffre difficilement vérifiable. Selon les statistiques de la province chinoise de Jilin qui jouxte la RPDC, 6 700 Nord-Coréens ont été appréhendés pour « *violation des règlements d'immigration* » en 1995 et 1996 et 140 ont été renvoyés dans leur pays. Que sont devenus les autres ? La Chine minimise le problème pour ne pas gêner Pyongyang et les organisations internationales l'ignorent.

Préoccupé par un éventuel afflux de réfugiés poussés par la crise économique et la pénurie alimentaire qui sévissent en RPDC, le ministère de la réunification à Séoul se dote d'installations destinées à recevoir 500 immigrants. Jusqu'à présent, les autorités sud-coréennes avait fait peu de choses pour les réfugiés : utilisés à des fins de propagande, ils étaient ensuite laissés à leur sort avec une petite allocation. Leur condition est en tout cas préférable à celle de leurs compagnons pris par la police nord-coréenne ou expulsés par les Chinois. Ils sont envoyés dans des camps de rééducation ou exécutés.

Le retour de Hongkong à la Chine pourrait inciter les réfugiés du Nord à fuir par mer à partir des côtes chinoises. De tels « *boat people* » inquiètent les Japonais, car certains pourraient chercher à se rendre dans leur archipel. Au début des années 60, près de 100 000 Coréens du Japon partirent pour la RPDC animés par une grande utopie : la reconstruction d'un pays indépendant alors que le Sud semblait s'enliser dans la corruption sous la houlette américaine. Ils ont déchanté mais ne purent repartir. Beaucoup ont encore de la famille au Japon. Compte tenu de la progression démographique, les autorités nippones estiment que deux à trois cent mille pourraient être tentés de gagner l'archipel en cas – improbable à court terme selon les spécialistes de la RPDC à Séoul – d'un effondrement du régime et elles ont élaboré un plan d'urgence pour y faire face.

Philippe Pons

La grève des universités ivoiriennes a commencé par des heurts violents

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

La première journée de la grève des cours à laquelle avait appelé la Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire (Fesci) a été précédée par de violents heurts entre étudiants et policiers, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 janvier. Deux manifestants ont été blessés par balles au cours d'incidents qui ont éclaté aux abords de la cité universitaire de Yopougon, grand faubourg populaire d'Abidjan, où la Fesci, officiellement interdite depuis 1991, a tenté d'organiser un rassemblement. Pendant plusieurs heures, les étudiants ont riposté par des jets de pierres aux gaz lacrymogènes des forces de l'ordre. Il semble que, surpris par le nombre et la détermination des manifestants, les policiers aient fait usage de leurs armes à feu pour se dégager.

Dans la journée de mercredi, les deux campus d'Abidjan étaient quasi déserts, le nombre des policiers casqués et armés dépassant de loin celui des étudiants qui avaient bravé le mot d'ordre de grève.

L'université vit dans la hantise d'un retour aux affrontements qui l'ont presque paralysée au début de la décennie 1990, lorsque les étudiants étaient à la pointe du mouvement pour la démocratisation. Les heurts, souvent très violents, avaient conduit à la dissolution de la Fesci, proche de l'opposition de gauche, décision que les militants ont toujours contestée juridiquement. Cette époque troublée semblait pourtant s'éloigner. La multiplication des équipements qui a accompagné la croissance du nombre des étudiants (ils sont aujourd'hui 40 000 pour 14 millions d'habitants, l'un des plus forts taux d'Afrique de l'Ouest) et la reprise économique, qui a donné un coup de fouet aux filières économiques et techniques, avaient, depuis l'année scolaire 1995-1996, permis le retour d'une atmosphère plus studieuse sur les campus. La Fesci en avait d'ailleurs pris acte, recentrant ses revendications sur la construction de logements universitaires et le paiement des bourses. Certaines autorités universitaires avaient noué des contacts officieux avec l'organisation, qui n'a pour l'instant pas de rivale sérieuse chez les étudiants.

Ces dernières semaines, l'annonce de la diminution du montant des bourses pour augmenter le nombre de bénéficiaires n'avait suscité que des mouvements épars. Mais, après quelques incidents mineurs, le 18 décembre, quatre dirigeants de la Fesci ont été interpellés. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux ans de prison ferme pour incitation à la violence, alors qu'il est établi qu'ils n'ont pas participé à des incidents dont les auteurs courent toujours.

Dimanche soir, l'intervention musclée des forces de l'ordre dans une cité universitaire a provoqué la mort d'un étudiant qui a sauté par la fenêtre de sa chambre. Le ministre de la sécurité, Marcel Dibonan Koné, affirme qu'il mettra « *en prison tous les dirigeants de la Fesci* », au premier rang desquels le secrétaire général, Guillaume Soro, qui est « *recherché* », mais multiplie conférences de presse et interviews. Les syndicalistes étudiants pourront peut-être se targuer du succès de leur grève de soixante-douze heures, mais l'avenir du mouvement est incertain. Des deux côtés, on semble hésiter devant l'épreuve de force.

Thomas Sotinel

Les partis algériens critiquent le silence du pouvoir

SEPT PERSONNES auraient été tuées et vingt-huit autres blessées dans l'explosion d'une voiture piégée, mercredi 22 janvier à Boufarik, à une vingtaine de kilomètres d'Alger, révèle le quotidien *Le Matin* dans son édition de jeudi, en citant une source « *bien informée* ». Ce journal francophone affirme que sept autres personnes ont également trouvé la mort, mercredi, à Blida, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la capitale, dans un attentat à l'explosif sur le marché dit de « *la porte d'Alger* ». Le bilan officiel fait état de deux morts et cinquante-six blessés. Quelques heures plus tard, toujours à Blida – principale ville de garnison du pays –, une autre bombe, de faible puissance, explosait dans une rue commerçante, sans faire de victime.

Pas plus que les deux attentats à la voiture piégée commis la veille à Alger, et qui ont, selon la presse, causé la mort de vingt et une à quarante-deux personnes, ceux de mercredi n'ont suscité de réaction officielle des pouvoirs publics. Ce mutisme, qui pourrait s'expliquer par des dissensions au sommet de l'Etat entre les militaires « faucons » et ceux tentés par une reprise du dialogue avec certains islamistes, est sévèrement jugé par les partis politiques.

« MÉPRIS ENVERS LE PEUPLE »

Le Rassemblement pour la culture (RCD) de Saïd Sadi, qui ne ménage pas son soutien à la politique « *éradicatrice* » menée par le pouvoir depuis cinq ans, a qualifié de « *mépris envers le peuple* » l'absence de réaction des autorités à cette campagne de terreur. « *Le premier devoir d'un dirigeant est de s'exprimer quand la société est agressée* », affirme le RCD dans un communiqué, avant d'ajouter que « *le pouvoir semble s'accommoder de cette terreur sanglante qui paralyse la société* ». Le Front de libération nationale (FLN), l'ex-parti unique, pourtant repris en main par le pouvoir, a ainsi appelé l'Etat à « *assumer ses responsabilités, dans le cadre de la loi, pour assurer la sécurité des personnes* ».

Les signataires de « *l'appel pour la paix* », avocats d'une solution politique au conflit qui mine le pays, ont critiqué l'« *incapacité* » du pouvoir à « *assurer la protection des citoyens* » face à des « *actes inhumains qu'aucune cause ne peut justifier* ». Dénonçant « *le silence du pouvoir face au désarroi de la population* », le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed, le Mouvement pour la démocratie (MDA) d'Ahmed Ben Bella, les « *réformateurs* » du FLN et la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), présidée par Abdennour Ali-Yahia, ont appelé à une cérémonie de recueillement, dimanche 26 janvier, à Belcourt, où a eu lieu l'un des attentats de mardi.

J.-P. T.

Le ministre canadien des affaires étrangères est en visite à Cuba

LA HAVANE. Fidel Castro a rencontré longuement le ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui a quitté La Havane mercredi 22 octobre au terme d'une visite officielle de 24 heures à Cuba. M. Axworthy a été reçu avec des honneurs exceptionnels par le chef de l'Etat cubain, mardi soir, au Palais de la Révolution. Le lendemain, Fidel Castro s'est rendu à la résidence de l'ambassadeur du Canada à La Havane pour y déjeuner en compagnie de son hôte pendant environ deux heures et demie.

En visite à Paris, le premier ministre canadien Jean Chrétien a estimé, que « *la politique américaine vis-à-vis de Cuba n'était pas la bonne* ». « *Nous croyons que la meilleure* [politique], *c'est l'ouverture pour amener les changements que l'on souhaite* », a-t-il ajouté.

L'Allemagne ordonne l'abattage de vaches suisses et britanniques

BONN. Tous les bovins importés de Suisse et de Grande-Bretagne en Allemagne vont être abattus, a annoncé mercredi 22 janvier à Bonn le secrétaire d'Etat allemand à l'Agriculture, Franz-Josef Feiter. Prise à la suite de la découverte d'un premier cas de vache folle en Allemagne, cette décision concerne 5 200 têtes de bétails. Les autorités ont aussi décidé de placer sous étroite observation les 12 000 veaux issus des vaches britanniques et les 2 000 veaux nés de vaches suisses. Par ailleurs, les autorités de Rhénanie du Nord-Westphalie ont indiqué que l'épidémie de peste porcine qui frappe la région depuis le début de l'année a continué à progresser. 468 porcs doivent incessamment être abattus. – (*AFP, Reuter.*)

Le pape se rendra à Sarajevo et au Liban au printemps

LE VATICAN. Le pape Jean-Paul II se rendra à Sarajevo dimanche 13 avril. Ce voyage, plusieurs fois envisagé puis reporté pour des raisons de sécurité, a été officiellement annoncé, mercredi 22 janvier, par le porte-parole du Vatican, Joaquín Navarro-Valls. Le pape se rendra aussi à Beyrouth à une date qui n'a pas été précisée, mais sans doute dans le courant de la première semaine du mois de mai, à l'occasion du synode des évêques du Liban, dont il devrait présenter les conclusions.

Il s'agit de deux déplacements symboliques dans deux pays marqués par la guerre et qui ont longtemps été au centre des préoccupations de Jean-Paul II. Ce seront deux visites de courte durée, deux jours au plus au Liban et une journée et peut-être une nuit à Sarajevo, où le nonce apostolique, Mgr Francesco Montesiri, doit se rendre jeudi 23 janvier pour préparer la visite pontificale. – (*Corresp.*)

Accord entre la Chine et Taïwan sur la reprise des liaisons maritimes

HONGKONG. Des responsables chinois et taïwanais sont parvenus à un accord, mercredi 22 janvier, à Hongkong, pour rouvrir les liaisons maritimes directes entre les deux pays, interrompues depuis 1949. La Chine proposait depuis des années la reprise de ces liens directs, mais le gouvernement taïwanais la jugeant prématurée, les liens entre les deux pays devaient transiter par Hongkong. Selon l'accord, les navires cargos battant pavillon étranger pourront assurer, dès le mois de mars, la liaison entre le port taïwanais de Kaohsiung et les ports continentaux de Xiamen et Fuzhou. Pékin a insisté pour que ces navires immatriculés à l'étranger soient la propriété d'armateurs taïwanais. Ce compromis intervient alors que Taïwan et Pékin se livrent par ailleurs une véritable « *guerre dimplomatique* » en Amérique latine et en Afrique, afin de consolider leur clientèle respective de pays amis. – (*AFP.*)

La Commission reste sceptique sur un élargissement de l'Union européenne dès l'an 2000

BRUXELLES. Une semaine après que le président Jacques Chirac eut réitéré, en Hongrie, son souhait de voir les principaux pays candidats à l'élargissement intégrer l'Union européenne dès l'an 2000, une note d'information, publiée mercredi 22 janvier par la Commission européenne, a de nouveau laissé entrevoir le scepticisme des milieux bruxellois sur une date aussi rapprochée. Dans cette note, les services d'informations estimaient que si l'on prend en compte la durée des négociations, la date « *la plus réaliste pour les premières adhésions ne sera probablement pas antérieure à 2002* ». Cette estimation a été aussitôt qualifiée d' « *erreur* » par les services du président de la Commission, selon lesquels il est impossible de prévoir une date compte tenu des contraintes actuelles. L'ouverture des négociations d'adhésion est prévue dans les six mois après la fin de Conférence intergouvernementale sur les institutions européennes. Le président Chirac et le Chancelier Kohl militent pour des raisons politiques, en faveur d'une date butoir pour les candidats les plus évidents, comme la Pologne, la Hongrie et la République tchèque.

DÉPÊCHES

■ **L'ONU et l'Organisation de l'unité africaine** (OUA) auront un même représentant spécial dans la région des Grands Lacs d'Afrique. Mohammed Sahnoun, soixante-cinq ans, un diplomate algérien, a été nommé à ce poste, mercredi 22 janvier. Il sera basé à Nairobi (Kenya). M. Sahnoun a déjà travaillé pour l'ONU en Somalie (1992) et pour l'OUA au Congo (1993). – (*AFP.*)

■ **IRLANDE : le gouvernement prévoit une croissance** du produit intérieur brut de 6,5 % en 1997 et une inflation de 2,2 %, selon le projet de budget présenté mercredi 22 janvier, à Dublin, par le ministre des finances Ruairi Quinn. Le ministre a indiqué qu'en 1996 la croissance avait atteint 25 % et l'inflation 1,6 %. L'Irlande, qui a su profiter des fonds structurels européens pour rattraper ces dernières années son retard sur les autres économies européennes, est l'un des pays qui se qualifieraient sans problème aujourd'hui pour la monnaie unique. – (*AFP.*)

■ **JAPON : l'excédent commercial** du Japon a chuté de 32,4 % en 1996, pour revenir à son plus bas niveau depuis treize ans. Enregistrant son quatrième recul consécutif, il s'est établi à 6 744,4 milliards de yens (312 milliards de francs) contre 9 982,1 milliards l'année précédente, a indiqué mercredi 22 janvier, à Tokyo, le ministère des Finances. Malgré le renforcement du dollar, les exportations n'ont progressé que de 7,7 %, alors que les importations ont fait un bond de 20,4 %. – (*AFP.*)

BANQUE Au lendemain de la libération du gouverneur du Crédit foncier, Jérôme Meyssonnier, retenu en otage par les employés au siège de la banque, à Paris, pendant six jours, le gouvernement s'est engagé, jeudi 23 janvier, par la voix de son porte-parole, Alain Lamassoure, à *« garder sous le coude »* le projet de loi visant à restructurer cet organisme, mais il n'a pris aucun engagement formel sur le maintien de son intégrité. ● L'AVENIR du Crédit foncier et la négociation avec les employés ont été pris en main directement par l'hôtel Matignon, dessaisissant de fait le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Le problème a fait apparaître, aussi, des divergences au sein de la majorité. ● À L'ARRIÈRE-PLAN de ce conflit est également apparue l'irritation d'une partie de la droite contre la direction du Trésor, perçue comme un bastion de la technocratie.

Alain Juppé gagne du temps dans le conflit du Crédit foncier

Sous la pression des critiques internes à sa majorité, le premier ministre a décidé de « garder sous le coude » le projet de démantèlement de l'établissement financier. Les salariés ont mis fin à la séquestration du gouverneur et du comité exécutif

MATIGNON est cette fois en première ligne sur le dossier Crédit foncier qui, petit à petit, a pris des allures de petit « Saint-Bernard » bancaire. Posée comme préalable à toute négociation, la libération du gouverneur Jérôme Meyssonnier, retenu pendant six jours par les salariés occupant le siège parisien de l'établissement, est intervenue mercredi 22 janvier dans l'après-midi. Elle n'a pas pour autant mis fin à la crise qui dure, aujourd'hui, depuis près d'une semaine. Sans pour autant vouloir s'engager sur le maintien de l'intégrité du Crédit Foncier de France (CFF), le premier ministre est prêt à geler – temporairement ? – la solution de reprise d'une partie des activités de cet établissement par le Crédit immobilier, solution préconisée par Jean Arthuis.

Au micro de RTL, jeudi matin, le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, a déclaré que le gouvernement, dont il est également le porte-parole, accepterait d'envisager d'éventuelles nouvelles formules *« d'avenir »* pour le sauvetage du Crédit foncier. *« S'il y a une formule d'avenir des métiers du Crédit foncier ou de l'institution du Crédit foncier différente de celle qui est aujourd'hui sur la table* [la reprise d'une partie des activités par le Crédit immobilier de France], *nous sommes tout à fait ouverts à la négociation »*, a-t-il indiqué. Cette déclaration constitue la réponse officielle du gouvernement à l'intersyndicale qui, sitôt M. Meyssonnier libéré, avait posé comme préalable *« à toute autre discussion »* l'obtention de garanties sur le *« maintien de l'intégrité du Crédit foncier »*.

Philippe Rouvillois, le conciliateur nommé par Alain Juppé, devait s'entretenir à nouveau avec les syndicats jeudi dans la matinée. La rencontre initialement prévue à 8 h 30 a été retardée. Pour les syndicats, M. Rouvillois devait chercher à *« obtenir l'accord de Matignon »* sur les engagements réclamés par les salariés. Toutefois, le gouvernement souhaite s'en tenir à la déclaration de M. Lamassoure qu'il estime suffisante comme base de discussion. Reste à savoir si, pour les syndicats, la déclaration de M. Lamassoure constitue le signe fort espéré.

Un premier communiqué de M. Rouvillois, mercredi, avait été jugé insuffisant par les syndicats. Le conciliateur déclarait que *« la décision raisonnable des salariés du Crédit foncier va rendre possible le démarrage effectif de sa mission de conciliation »* et avait confirmé examiner *« toutes les solutions envisageables pour l'avenir du Foncier, comme l'y a invité M. Juppé »*.

Mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances avait commencé à lâcher du lest. M. Arthuis avait en effet déclaré que *« tous les moyens seraient mis à la disposition de Philippe Rouvillois pour que s'engage un dialogue dans la transparence et que se construise un projet dans l'intérêt des salariés du Crédit foncier de France »*. Toutefois, quelques heures auparavant, s'exprimant devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, le même M. Arthuis avait tenu, aux dires des participants, un discours de *« fermeté »*.

> Des députés, UDF comme RPR, reprennent à leur compte une partie des critiques de l'intersyndicale, qui a fait très bonne impression sur la commission des finances à propos du « manque de transparence »

La gestion par Bercy de ce dossier suscite de vraies critiques au sein de la majorité. Depuis une semaine, des députés, UDF comme RPR, reprennent à leur compte une partie des critiques de l'intersyndicale, qui a fait très bonne impression sur la commission des finances à propos du *« manque de transparence »* – critiques que semblent également vouloir prendre en compte Matignon. Lors de sa dernière audition par la commission des finances, jeudi 16 janvier, M. Arthuis, pour s'opposer à la création d'une commission d'enquête, avait rappelé que rien n'empêchait les rapporteurs des comptes spéciaux du Trésor et des charges communes, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) et Yves Fréville (UDF-FD, Ille-et Vilaine) de se pencher sur le sujet, s'ils le souhaitaient. M. Devedjian, qui a saisi le ministre au mot, pourrait boucler, avec M. Fréville, un rapport pour le milieu de la semaine prochaine.

De son côté, l'intersyndicale a prévu dès jeudi de lancer *« une communication très forte sur la situation du Foncier et sa viabilité »*, selon l'un de ses représentants, Richard Maupied, et à travailler elle-même sur des solutions de reprise, pour imposer une sorte de contre-expertise face à celle de la direction du Trésor.

Cette démarche rencontre des sympathies parmi les parlementaires. Plusieurs députés UDF et RPR, membres de la commission des finances, ont été très irrités de ne pas avoir obtenu la communication d'un fameux rapport de la banque Paribas, sur lequel Bercy s'est appuyé pour conclure à la non rentabilité de certaines activités du Crédit Foncier. M. Devedjian s'en étonnait récemment. De fait, aujourd'hui, très remontés contre le Trésor, certains parlementaires se disent prêts à jouer les intermédiaires avec, notamment, les réseaux mutualistes. D'autres, à l'instar de Jean-Jacques Guillet (RPR, Hauts-de Seine) prétendant connaître une solution *« assureurs »*.

Les syndicats considèrent, pour leur part, que Bercy a voulu aller au plus vite et a, par son comportement, dissuadé d'autres repreneurs potentiels que le Crédit immobilier. Et de citer le Crédit mutuel de l'Est qui, selon eux, avait montré un fort intérêt, les caisses d'épargne dont, assurent-ils, la grande majorité des présidents de directoire et de conseil de surveillance sont intéressé par un rapprochement avec le Foncier.

Cette volonté d'imposer une autre expertise que celle de l'Etat dans cette crise du Crédit foncier, et le rôle que veulent y jouer les parlementaires, s'est déja illustrée durant le week-end dernier. Le sénateur PS de l'Hérault, Gérard Delfau, et le député RPR du Val-de-Marne, Gilles Carrez, s'étaient associés pour proposer la *« médiation »* de Roger Goetze, ancien directeur du budget du temps du général de Gaulle et ancien gouverneur du Crédit foncier, après avoir reçu l'accord préalable de l'intersyndicale. Matignon, qui avait fait revenir M. Arthuis de Laval, la ville de Mayenne dont il est le maire, pour s'entretenir samedi avec les syndicats, a préféré désigner M. Rouvillois.

C. M.

Les six jours de Jérôme Meyssonnier

PORTRAIT

Le gouverneur du Crédit foncier « se comporte comme le vrai patron »

GOUVERNEUR du Crédit foncier de France (CFF), Jérôme Meyssonnier, cinquante-cinq ans, aura finalement été *« retenu »*, selon son propre terme, pendant six jours au siège de l'établissement. Il détient ainsi le record de la durée de séquestration d'un chef d'entreprise dans l'Hexagone depuis les années 70.

M. Meyssonnier y aura pourtant gagné la considération des salariés du Foncier qui, depuis son arrivée, le 31 janvier 1996, à la tête de l'établissement, avaient toujours considéré avec une certaine méfiance ce spécialiste de l'immobilier venu sauver ce qui pouvait l'être.

Ils l'ont longtemps soupçonné de ne pas défendre avec suffisamment de conviction une maison qui lui était étrangère et de faire partie en quelque sorte du « camp d'en face », celui du ministère de l'économie, responsable de tous leurs malheurs.

Cette période est révolue par la grâce, peut-être, du syndrome de Stockholm : l'otage fini par sympathiser avec ses ravisseurs, encore que M. Meyssonnier ait toujours refusé de se considérer comme un otage.

Bercy l'a compris, au fil des jours, devant le peu d'empressement du gouverneur à répondre à la proposition qui lui était faite d'une libération « musclée ». *« Je ne suis pas un otage puisque je suis venu de mon plein gré au siège, vendredi 17 janvier, à l'annonce de l'occupation des locaux »*, avait-il déclaré.

REPRENDRE LE DIALOGUE

Immédiatement après l'annonce de sa libération, mercredi 22 janvier, M. Meyssonnier a quitté son bureau pour s'adresser aux salariés dans la salle des Colonnes, au rez-de-chaussée de la banque rue des Capucines, à Paris, là où se tiennent depuis sept jours les assemblées générales.

Devant le personnel qui criait *« Meyssonnier avec nous ! »*, le gouverneur a déclaré que sa libération *« permet la reprise d'un dialogue normal et serein »*. *« Pour la première fois, on a senti plus de force et de conviction dans son discours. Il se comporte comme le vrai patron du Crédit foncier »*, expliquait une salariée.

MAUVAISE RÉPUTATION

Contrairement à une longue tradition, le gouverneur du Crédit foncier n'est pas un haut fonctionnaire venu terminer confortablement une brillante carrière.

Professeur de statistiques, M. Meyssonnier, passé à l'immobilier, a été appelé à la tête du CFF quand la situation financière désastreuse de l'établissement est apparue au grand jour. La crise de l'immobilier lui avait valu une réputation de « nettoyeur », notamment de la banque La Hénin, filiale du groupe Suez, dont il avait exercé la présidence de 1993 à 1996.

Eric Leser

En attendant que le téléphone sonne

REPORTAGE

Avec les salariés de l'établissement financier dans l'expectative

PHILIPPE ROUVILLOIS n'est pas très ponctuel. Il s'était engagé à téléphoner, jeudi 23 janvier à 8 h 30, aux représentants anxieux de l'intersyndicale du Crédit foncier pour leur communiquer le fruit de ses contacts avec Matignon. Le rendez-vous était crucial ; les syndicalistes étaient figés devant leur téléphone ; dans le grand hall du rez-de-chaussée, des centaines de personnes attendaient calmement.

A 8 h 45, 9 heures, 9 h 15, le conciliateur nommé par le gouvernement n'avait toujours pas donné signe de vie. Et les salariés étaient consternés. Il *« se moquait »*. Il *« dormait »*. Ou, pire, il les faisait *« lanterner »*. Pour les *« déstabiliser »*. Certains se sont fâchés. Une syndicaliste est sortie de la pièce de réunion, les larmes aux yeux. Alors, au bout d'une heure, ils ont téléphoné, blessés de devoir faire le geste eux-mêmes. Et on leur a répondu que M. Rouvillois avait du retard. Ils en ont conclu qu'il y avait du tirage. Et que les discussions, décidément, s'enclenchaient fort mal. Que faire d'ailleurs d'un conciliateur *« invisible, indisponible »* quand il y a urgence ?

CHEVELURES CONFUSES

La salle aux colonnes de marbre a des allures de squat. Ici, là, un duvet, un gobelet, un roman, un tricot, un tambour. Des regards fatigués, des barbes insidieuses, des chevelures confuses. Il manque un peu d'air frais, le huis clos asphyxie, urgence d'un nouveau souffle. Il faut se ressaisir. Car la verrière s'éclaire, adoucissant l'azur du ciel peint en trompe-l'œil sous les galeries latérales.

Les collègues vont arriver, ces chanceux qui ont dormi chez eux et viennent après la douche, sans doute plus reposés, peut-être plus guerriers. Puis ce seront les clients, et il faudra faire face : l'entreprise est occupée, pas en grève. Enfin, pas totalement. *« Entre deux assemblées générales*, explique Michèle, du service contentieux, *je me glisse à mon bureau, j'écluse les fax, je règle les urgences. »*

Il faut rebondir, garder l'initiative, empêcher que ne s'éteignent les feux des médias infidèles et volages. On en connaît les mécanismes, une fois fut prouvée leur appétence énorme pour le genre « prise d'otage ». Beau succès à l'Audimat, mais maintenant, sans otage ? A-t-on cédé trop vite ?

Certains sans doute le pensent, qui considéraient le gouverneur, Jérôme Meyssonnier, comme une monnaie d'échange et regrettent sa libération. Y-avait-il le choix ? N'avait-il pas lui-même prévenu les syndicats, au milieu de sa cinquième nuit de rétention, que ce serait la dernière ? Le ministre des finances, Jean Arthuis, et le conciliateur, M. Rouvillois, avaient eux-même posé comme préalable au dialogue avec les salariés du Foncier la fin de la séquestration. Alors...

« On a certes pris un risque en lâchant Meyssonnier, dit Fabienne. *On a fait un pari, un geste chevaleresque, mais joueront-ils le jeu ? »* Candeur ou puérilité, rétorque Jacques, son confrère déjà désabusé : *« On s'est bel et bien fait rouler dans la farine ! On a signé un chèque en blanc ! »*

REFUS DU DÉMANTÈLEMENT

Jamais de la vie ! rétorque l'intersyndicale, qui rappelle avoir rejeté aussitôt le premier communiqué satisfait du conciliateur, jugé *« insuffisant »*, et exigé *« un signe fort des pouvoirs publics, qui ne peut être qu'un engagement sur le maintien de l'intégrité du Crédit foncier »*. C'est bien ce qui les cimente : le refus absolu du démantèlement. La foi dans la « maison », ce monument historique et familial *« que des hauts fonctionnaires ont ruiné et que d'autres hauts fonctionnaires liquident, comme toujours, en toute impunité »*.

La base est descendue de son nuage. Biguine et macarena furent, un temps, *« bonnes pour le moral »*, mais c'est de chiffres, maintenant, qu'on brûle de parler. Employés, cadres, syndicalistes, ils se sont tous penchés sur les comptes du CFF. Ils rivalisent, disent-ils, de propositions. Et ils n'en démordent pas : le Foncier est viable.

Annick Cojean

Des députés RPR accusent M. Arthuis de « faciliter le pantouflage » des fonctionnaires

À LA LUMIÈRE de la crise actuelle que traverse le Crédit foncier, faut-il instruire un procès contre les hauts-fonctionnaires de Bercy ou bien faut-il assurer leur défense ? Ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis peine visiblement à répondre à la question, comme en témoignent deux affaires mettant en cause deux anciens membres de la direction du Trésor ayant l'un et l'autre travaillé dans l'orbite du Foncier. Dans un cas, le ministre a, en effet, décidé de prendre une sanction rarissime ; dans l'autre, il a décidé d'affronter la grogne du RPR pour voler au secours de l'un de ses collaborateurs.

La première affaire concerne Patrice Chevallier. Ancien directeur du cabinet de Roger Quilliot puis de Paul Quilès, M. Chevallier, actuellement chargé de mission à la direction du Trésor, vient de se voir notifier une sanction quasiment sans précédent dans la haute fonction publique : le ministre a décidé, au début du mois, de suspendre son traitement. PDG du Crédit logement de 1987 à 1995 et de la Compagnie foncière de crédit de 1990 à 1994, – deux filiales du Crédit foncier –, M. Chevallier a obtenu de cette première société, lors de son éviction, une indemnité de dédommagement de 2,15 millions de francs, correspondant à deux années de salaire, et a pu, ensuite, réintégrer la direction du Trésor.

Scandalisé qu'un haut-fonctionnaire en « disponibilité » – c'est-à-dire ayant quitté momentanément son corps d'origine de son propre chef –, puisse percevoir une telle somme, M. Arthuis a donc décidé de sévir. Le fait que ce haut fonctionnaire ait travaillé pour des gouvernements socialistes a-t-il pesé dans la décision ? Au beau milieu du conflit social au Crédit foncier, le gouvernement a-t-il trouvé en lui un bouc émissaire facile ? Ou bien, l'histoire témoigne-t-elle d'un réel manquement à la déontologie ? En tout cas, la décision, depuis quelques jours, a mis Bercy en ébullition, d'autant que, sur le plan juridique, l'intiative ministérielle est hasardeuse. Si l'intéressé engage un recours devant le Conseil d'Etat, il est pratiquement assuré d'obtenir gain de cause. M. Arthuis est conscient du risque mais a, malgré tout, voulu faire un exemple.

Plus connue, la seconde affaire concerne Jean-Pascal Beaufret. Envoyé en service commandé par l'Etat au Crédit foncier, en qualité de vice-gouverneur, pour en assurer le redressement, ce haut-fonctionnaire a vu sa nomination cassée par le Conseil d'Etat, le 6 décembre 1996. Estimant que la sanction était injuste et que la loi de 1993 sur le « pantouflage » n'avait pas été conçue dans cet esprit (*Le Monde* du 3 janvier), M. Arthuis a donc cherché une parade. Est-il logique que le Conseil d'Etat accable M. Beaufret, parti au Foncier à la demande de l'Etat, mais puisse, le cas échéant, absoudre M. Chevallier, qui y a été de son propre chef et en a tiré profit, même si c'est en toute légalité ? L'idée a donc cheminé au ministère des finances de revoir la déontologie à laquelle devrait être soumise la haute fonction publique.

Reçu, mercredi 22 janvier, par le groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Arthuis lui a donc annoncé qu'il préparait un projet de loi sur la question. Mal lui en a pris. Bien qu'il eût donné l'assurance aux députés néo-gaullistes qu'il n'était pas question de soutenir *ad vitam aeternam* le Crédit foncier sur le dos des contribuables, plusieurs d'entre eux ont exprimé leur colère. Jean-Michel Fourgous (RPR, Yvelines), a estimé que la *« famille marchande en a assez des frasques de la famille administrative »*.

« MORGUE ARISTOCRATIQUE »

Dans la foulée, le ministre a dû affronter une nouvelle mise en cause de ses services. L'interpellation n'est pas venue des rangs chiraco-madelinistes, mais d'un séguiniste. Le député René André (RPR, Manche) s'est ainsi interrogé sur les responsabilités de l'Etat dans le dossier Crédit foncier. Pour M. André, les salariés de l'établissement de crédit ont été également *« pris en otage »* par les défaillances de diverses administrations, notamment celles de *« ces messieurs du Trésor, si pleins de morgue aristocratique et de mépris »*.

« Vous préparez une loi pour faciliter le pantouflage des fonctionnaires du Trésor et contourner ainsi un arrêt du conseil d'Etat. Ne comptez pas sur nous pour voter ce texte ! », a t-il lancé au ministre, très vivement applaudi par ses collègues RPR. M. Arthuis a eu beau expliquer au groupe qu'il s'agissait d'un *« code de déontologie »* et qu'il avait personnellement demandé aux administrateurs du Trésor d'*« être plus respecteux envers les parlementaires »*, il n'a pas, pour autant, réussi à enrayer le très vif sentiment anti-Trésor qu'a ranimé, dans une partie des rangs de la majorité, le conflit du Crédit Foncier.

Le ministre de l'économie et des finances parviendra-t-il donc à faire voter le projet de loi auquel il travaille ? Si de nombreux hauts-fonctionnaires de Bercy tendent à penser que la *« jurisprudence Beaufret »* instaurée par le conseil d'Etat est notoirement injuste, l'affaire est malgré tout très mal engagée...

Caroline Monnot et Laurent Mauduit

Le Parti socialiste conclut un accord électoral avec les radicaux-socialistes et les Verts

Les écologistes peuvent espérer une dizaine de sièges de député

En dépit de l'échec de ses négociations avec le Mouvement des citoyens, le Parti socialiste se présente en « pôle-moteur » de la gauche après l'accord électoral auquel il est parvenu, mercredi 22 janvier, avec le Parti radical-socialiste et les Verts. Au total, le PS laissera la place à ses alliés, aux élections législatives, dans près de quatre-vingts circonscriptions, permettant notamment aux Verts d'espérer une dizaine de sièges.

UN *« PÔLE-MOTEUR »* : c'est ainsi que Daniel Vaillant a présenté, mercredi 22 janvier, le Parti socialiste, alors que le bureau national venait d'adopter, dans les grandes lignes, des accords électoraux avec le Parti radical-socialiste (PRS) et les Verts. Le numéro 2 du PS s'est attaché à minimiser l'échec des discussions avec le Mouvement des citoyens (*Le Monde* du 23 janvier), se déclarant *« disponible »* pour une reprise du dialogue tout en faisant état de l'*« unanimité épidermique »* du bureau national face aux demandes de Jean-Pierre Chevènement et de ses amis.

Avec le PRS, tout est simple. L'accord électoral général a été adopté à l'unanimité. Dans toutes les circonscriptions, le PS et le PRS présenteront des candidats communs ; dans trente-cinq d'entre elles, un candidat du PRS portera les couleurs communes, trois ou quatre cas litigieux restant encore en débat, et l'objectif étant de parvenir aussi à un accord général pour les élections régionales. Il n'y aura donc pas de « primaires », contrairement à 1993, et le financement devient à nouveau commun. Un texte *« d'accompagnement politique »* dégage quelques principes généraux. Lors d'un déjeuner, mercredi, Lionel Jospin a fait à Jean-Michel Baylet, en sus, trois propositions de circonscriptions pour Bernard Kouchner, porte-parole du PRS.

L'accord avec les Verts, qui leur donne trente circonscriptions (dont un tiers de « jouables »), tandis qu'ils renoncent à concurrencer le PS dans une centaine d'autres, a été adopté à la quasi-unanimité, cinq abstentions émanant de la Gauche socialiste et du petit courant Agir en socialistes. Les premiers s'estiment pénalisés dans leurs circonscriptions. En revanche, le texte d'orientation politique, relu ligne à ligne, *« va être reformulé sur certains points »* : certains, comme le fabiusien Henri Weber, lui ont trouvé un côté *« un peu programme commun de gouvernement »* et demandent le retrait d'engagements un peu trop précis ou datés, comme les trente-deux heures *« à mi-législature »* ou le moratoire détaillé du programme autoroutier.

TRACTATIONS

Informée de ces ultimes discussions sur un texte qu'elle jugeait *« bouclé »*, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a protesté contre ces ultimes tractations. *« La négociation sur les trente circonscriptions n'est valable qu'avec son volet pratique*, nous a-t-elle indiqué. *Nous ne voulons pas offrir au PS l'occasion d'un coup d'image ou de bluff. Les engagements pris dans le texte sont autant de signes forts correspondant à des attentes fortes des Français. »* La discussion sur ce point devait continuer jeudi.

Les différents courants du PS recensent les sacrifices consentis sur l'autel du rassemblement de la gauche. Les amis de M. Jospin et les rocardiens jugent leurs tributs assez substantiels ; sereins, les fabiusiens notent qu'ils ont apporté quatre ou cinq circonscriptions « gagnables ». Au passage, M. Weber ironise sur *« les petits courants qui hurlent avant d'avoir mal »*. La Gauche socialiste juge son tribut trop lourd, et *« inefficace »* cette stratégie d'accords séparés (le PS dialogue également avec la Convention pour une alternative progressiste). Jean-Luc Mélenchon a récusé la coupure de *« l'opinion de gauche entre pro et anti-maastrichtiens »*.

Parmi ceux qui se situent « à gauche » du PS et dont certains s'étaient montrés favorables à la formation d'un « pôle de radicalité », l'accord avec les Verts et la rupture des discussions avec M. Chevènement et ses amis ravivent critiques et espoirs. Au comité national du PCF, dont la réunion a pris fin le 21 janvier, le porte-parole des refondateurs communistes, Guy Hermier s'est emporté contre la direction de son parti. *« Le parti*, a-t-il lancé, *a récusé l'hypothèse du pôle de radicalité. Résultat, c'est le PS qui fait ce que nous nous sommes interdits au motif de ne pas gêner le rassemblement de la gauche : c'est un comble ! »*

L'aile gauche des Verts juge l'accord *« suicidaire »*. Dans un communiqué, Philippe Corcuff, Willy Pelletier et Francine Bavay indiquent que l'opposition *« verte »* va faire campagne avec le PCF et M. Chevènement pour un référendum sur la monnaie unique.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Trente-cinq circonscriptions pour les radicaux-socialistes

AU TERME de l'accord électoral général adopté mercredi 22 janvier par le bureau national du PS, et sous réserve de quelques circonscriptions supplémentaires, le Parti radical-socialiste présentera des candidats soutenus par les socialistes dans les trente-cinq circonscriptions suivantes :

Alpes-de-Haute-Provence, 2e (Manosque) ; Alpes-Maritimes, 8e (Cannes) ; Ardèche, 2e (Tournon-Annonay) ; Aveyron, 2e (Villefranche-de-Rouergue) ; Bouches-du-Rhône, 4e (Marseille) et 11e (Salon-de-Provence) ; Calvados, 6e (Vire) ; Charente-Maritime, 1re (La Rochelle) et 4e (Royan) ; Corse-du-Sud, 1re (Ajaccio) ; Haute-Corse, 1re (Bastia) ; Eure, 1re (Evreux) ; Eure-et-Loir, 3e (Nogent-le-Rotrou) ; Ille-et-Vilaine, 6e (Fougères) ; Loire, 7e (Montbrison) ; Loire-Atlantique, 5e (Carquefou) ; Lot, 1re (Cahors) ; Manche, 3e (Granville) ; Nord, 9e (Marcq-en-Barœul) ; Orne, 3e (Argentan-Flers) ; Pas-de-Calais, 1re (Arras) ; Hautes-Pyrénées, 2e (Lourdes) ; Haut-Rhin, 2e (Kaysersberg) ; Rhône, 9e (Villefranche-sur-Saône) ; Saône-et-Loire, 2e (Charolles) ; Paris, 13e ; Yvelines, 5e (Sartrouville) ; Tarn-et-Garonne, 2e (Castelsarrasin) ; Var, 3e (La Valette) ; Hauts-de-Seine, 5e (Levallois-Perret) et 8e (Meudon) ; Val-de-Marne, 3e (Villeneuve-Saint-Georges) ; Val-d'Oise, 4e (Franconville) ; Guyane, 1re ; Wallis-et-Futuna, 1re.

Les Verts ont obtenu trente circonscriptions, ce qui va permettre à la plupart de leurs dirigeants de se présenter aux élections législatives : Yves Cochet dans la 7e du Val-d'Oise, Noël Mamère (Convergences écologie solidarité) dans la 3e de Gironde, Marie-Hélène Aubert dans la 4e d'Eure-et-Loir, Jean-Luc Bennahmias dans la 8e de Seine-Saint-Denis, Marie-Françoise Mendez dans la 4e de Haute-Garonne, Nino Anne Dupyeu (Parti écologiste) dans la 2e du Loiret, Dominique Voynet dans la 3e du Jura, Didier Anger dans la 4e de la Manche, Gilles Buna dans la 2e du Rhône, Guy Hascoët dans la 7e du Nord, Alain Lipietz dans la 11e du Val-de-Marne.

Les députés adoptent à l'unanimité la réforme de la cour d'assises

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté à l'unanimité en première lecture, mercredi 22 janvier, le projet de loi réformant la procédure criminelle. Largement inspiré des propositions du haut comité consultatif qu'avait présidé Jean-François Deniau (UDF-PR, Cher), ce texte défendu par le garde des sceaux, Jacques Toubon, instaure, pour la première fois en France, un double degré de juridiction en matière criminelle.

Au terme du débat, M. Toubon a affirmé que *« ce moment marquera l'histoire de la justice et des droits de l'homme dans notre pays »*. *« Nous avons, vous avez servi l'institution judiciaire et la vertu de justice parce que vous avez voté une loi plus juste. (...) En l'adoptant, vous avez apporté à la République, qui est d'abord justice et égalité, une contribution décisive »*, a ajouté le ministre de la justice. M. Toubon peut certes se féliciter d'avoir su préserver, parfois grâce au soutien de l'opposition, la quasi-intégralité du projet de loi, alors même que certaines dispositions avaient suscité de vives réserves parmi les commissaires aux lois de la majorité.

« Question centrale », selon le rapporteur Pascal Clément (UDF-PR, Loire), l'obligation faite aux jurys de motiver leurs décisions *(lire page 16)* a été conservée, après que les députés eurent repoussé à une large majorité l'amendement de suppression défendu par Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), adopté mardi lors d'une ultime réunion de la commission des lois (*Le Monde* du 23 janvier).

Pour répondre aux inquiétudes d'une partie de la majorité, qui craignait, comme l'a rappelé M. Clément, que cette mesure ne *« dénature »* le jugement en le rendant trop *« technocratique »*, le garde des sceaux a proposé aux députés, qui ont accepté, de substituer au terme de *« motivation »* l'expression *« les raisons du jugement »*. Cette concession a été critiquée par Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), qui a estimé inutile de *« faire table rase de cent quatre-vingts années de jurisprudence pour trouver un compromis politique »*.

QUESTIONS EN SUSPENS

Au terme d'un débat plutôt confus, plusieurs questions sont toutefois restées en suspens. Il en est ainsi de l'association des jurés à la *« mise en forme »* des *« raisons »* qui ont conduit à la décision, et du délai susceptible de courir entre le délibéré et la rédaction de cette motivation. Plaidant en faveur d'une rédaction immédiate et cosignée par l'ensemble des jurés, l'opposition n'a pas obtenu gain de cause. Après avoir jugé *« intelligent »* l'amendement déposé en ce sens par le groupe socialiste, M. Clément, reconnaissant que le dispositif n'était *« pas au point »*, a indiqué qu'il faudrait *« revenir sur la question d'ici à la deuxième lecture »*.

Soutenu par la gauche, ainsi que par plusieurs députés UDF, le gouvernement a obtenu que soit abaissé l'actuelle limite d'âge des jurés, de vingt-trois ans à dix-huit ans. Plaidant en faveur de l'amendement de la commission des lois visant à maintenir le statu quo, le rapporteur a souligné qu'il n'était *« pas sain de demander à quelqu'un qui sort de l'enfance de devenir juge, même d'un jour »*. *« Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'un jeune de dix-huit ans choisisse entre Chirac et Jospin, mais il faut être un peu plus âgé pour juger de drames épouvantables »*, a renchéri M. Béteille. Avant d'obtenir gain de cause, M. Toubon a expliqué qu'il s'agissait là de rendre le jury d'assises *« davantage citoyen qu'il ne l'est »*, ceci afin d'*« assurer une meilleure participation du peuple à la justice au nom duquel elle est rendue »*.

Restait l'épineuse question des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la réforme, qui s'était traduite, en commission, par l'adoption d'un amendement de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) reportant d'un an la date d'entrée en application de la réforme. *« Nous dire que vous aurez les moyens de trouver les cent magistrats et les quarante greffiers supplémentaires est d'un optimisme béat »*, a lancé M. Clément, en indiquant qu'il valait mieux *« une date plus éloignée et la certitude de disposer des moyens nécessaires que l'inverse »*. *« Si le Parlement retient cet amendement, je ne pourrais pas obtenir les crédits nécessaires de mon collègue du budget »*, a notamment expliqué M. Toubon, en acceptant toutefois de reporter au 1er janvier 1999 l'entrée en vigueur de la réforme. *« La différence est de trois mois : est-ce suffisant pour régler tous les problèmes ? Je vous donne neuf mois de plus pour négocier avec Bercy »*, a soutenu M. Mazeaud. Le président de la commission des lois a finalement perdu cette énième confrontation avec le garde des sceaux.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le gouvernement pourrait être privé de la gestion de l'épargne indépendante

LA COMMISSION DES FINANCES de l'Assemblée nationale a profité de la présence du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, à leur réunion du mercredi 22 janvier pour débattre de la manière dont la gestion des taux d'épargne administrés (plan d'épargne-logement, livret A, etc.) pourrait ne plus dépendre du gouvernement. Plusieurs députés de la majorité ont en effet souligné les inconvénients de la gestion de ces taux d'épargne par l'Etat, à la fois *« juge et partie »* puisqu'il en fixe le niveau et verse les primes aux épargnants.

Adrien Zeller (UDF, Bas-Rhin), Michel Inchauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques) ou Jean-Pierre Soisson (RL, Yonne), approuvés sur ce point par M. Trichet, ont souligné la *« frilosité »* des responsables politiques dans la gestion de l'épargne administrée.

Selon eux, le gouvernement hésiterait, pour des raisons politiques ou électorales, à modifier certains de ces taux, trop élevés selon des critères purement économiques. Le gouvernement vient, certes, de baisser d'un point la rémunération du plan d'épargne-logement (de 5,25 % à 4,25 %), mais, à l'approche des élections, prendra-t-il la décision de baisser à nouveau le taux du très populaire livret A (3,25 %), au risque de mécontenter les épargnants et de s'attirer les critiques de l'opposition ?

Le député communiste Daniel Colliard (Seine-Maritime) a d'ailleurs déclaré à l'issue de l'audition du gouverneur de la Banque de France que *« critiquer, comme M. Trichet l'a fait, les taux administrés, qui seraient encore trop hauts (...), ne peut qu'enfoncer un peu plus notre pays dans la crise »*. Le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), a donc chargé M. Zeller, M. Inchauspé et M. Soisson de réfléchir à un nouveau système, indépendant, de gestion des taux d'épargne administrés. La commission s'est ainsi interrogée sur l'éventuelle création d'un comité supérieur de l'épargne qui pourrait réunir des représentants du Trésor, des banquiers et des organismes de gestion d'épargne. Les adversaires de cette perspective ont exprimé la crainte, lors des débats de la commission, que le gouvernement, une fois encore, ne *« délègue ses responsabilités »*.

Une fois cette réflexion achevée, la commission des finances prendra une *« initiative »* qui pourrait avoir la forme d'une proposition de loi ou d'un ou plusieurs amendement(s) à un projet de loi gouvernemental, a expliqué M. Méhaignerie.

Fabien Roland-Lévy

SNCF : la CGT, la CFDT et SUD-Rail appellent à la grève

LA CGT, LA CFDT ET SUD-RAIL appellent les cheminots à cesser le travail, le 30 janvier, pour protester contre le projet de loi réformant la SNCF, actuellement en discussion au Sénat. La CGT, premier syndicat dans l'entreprise, s'est ralliée au mot d'ordre de la CFDT invitant à une journée d'action le 30 janvier, et leur demande désormais de *« réagir dans l'unité la plus large, y compris par des arrêts de travail »*. La plupart des autres syndicats de la SNCF sont favorables au projet de réforme. Le Sénat a adopté, mercredi 22 janvier, le premier article du projet de loi de réforme de la SNCF prévoyant la création d'un nouvel établissement public – le Réseau ferré de France – chargé des infrastructures et séparé de la structure de l'exploitation du trafic gérée par la SNCF.

La justice interdit la création de Force nationale-pénitentiaire

SELON UN JUGEMENT de la première chambre du tribunal civil de Toulon, prononcé jeudi 23 janvier, Force nationale-pénitentiaire (Front national) ne peut se prévaloir du titre de syndicat professionnel de gardiens de prison. Ce jugement estime que la tentative de créer cette structure constituait *« un détournement frauduleux de l'interdiction judiciaire frappant l'organisation dénommée Front national pénitentiaire, suite au jugement exécutoire prononcé par le tribunal de grande instance de Montpellier le 17 décembre 1996 »* (*Le Monde* du 13 décembre). – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **TAPIE : la commission du règlement du Parlement de Strasbourg** s'est déclarée, mercredi 22 janvier, favorable à la déchéance du mandat de député européen de Bernard Tapie. Celle-ci ne pourra être prononcée officiellement avant la session de l'Assemblée européenne débutant le 17 février. Le rapporteur de la commission a été chargé de préparer une lettre sur la nécessité de combler dans le droit européen les *« lacunes »* et les *« ambiguïtés »* de l'Acte constitutif de l'élection au suffrage direct mises en évidence par cette affaire. – *(Corresp.)*

■ **FLEXIBILITÉ : le ministre du travail a annoncé, mercredi 22 janvier**, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement va *« confier, d'ici quelques jours, à quelques experts le soin de poser les bases d'une vraie discussion »* sur les conditions d'embauche et de licenciement. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, lui avait demandé, lors d'une rencontre le 9 janvier, de nommer *« une personnalité indépendante du patronat et des syndicats afin de faire un rapport sur les conditions d'embauche et de licenciements en France »*.

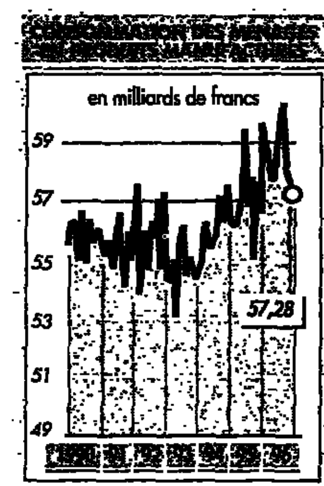
■ **PRESTATION-DÉPENDANCE : le Conseil constitutionnel a validé**, mardi 21 janvier, la loi instituant une prestation spécifique dépendance que lui avait soumise les députés socialistes. Il a, en effet, considéré que le rôle confié aux conseils généraux dans son attribution, ne mettait en cause ni l'exigence de solidarité nationale, ni le principe d'égalité, sous réserve que les décisions des collectivités locales soient soumises au contrôle des tribunaux administratifs.

■ **CHÔMEURS : la commission des finances de l'Assemblée nationale** a déclaré irrecevable, mercredi 22 janvier, la proposition de loi de Michel Berson (PS), créant une nouvelle allocation pour les chômeurs âgés de moins de soixante ans, ayant cotisé pendant quarante ans à l'assurance-vieillesse (*Le Monde* du 14 décembre 1996). Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président de la commission des finances, a rappelé que la création d'une charge publique entraîne l'irrecevabilité de la proposition *« nonobstant les ressources de compensation »* de cette initiative.

■ **« PRIMAIRE » : Michel Delebarre, maire (PS) de Dunkerque**, devra affronter le député (PS) du Nord, Christian Bataille, dans une « primaire » au sein de la fédération socialiste du Nord pour la désignation de la tête de liste PS aux élections régionales de 1998. – *(Corresp.)*

Hausse de la consommation des ménages en 1996

LA CONSOMMATION des ménages a été beaucoup plus dynamique que prévu en 1996 : pour les produits manufacturés, elle a progressé de 3,1 %, selon l'estimation publiée jeudi 23 janvier par l'Insee. Le bilan de la consommation totale n'est pas encore connu, mais la progression devrait être à peine moins forte et s'établir aux environs de 2,5 %. La tendance récente est, cependant, préoccupante. Au mois de décembre, la consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 0,8 %, après 0,5 % en novembre. Au quatrième trimestre, elle s'inscrit en baisse de 3,4 %, après une hausse de 2,8 % au troisième trimestre.



Source : Insee

TERRORISME Pour la première fois de son histoire, la Légion étrangère, qui est mobilisée, à Paris, dans le cadre du plan « Vigipirate », participe à des opérations de sécurité urbaine. Depuis le règne de Louis-Philippe, elle avait toujours été cantonnée aux interventions sur les théâtres extérieurs. ● TÉMOINS DE PLUSIEURS INCIDENTS mettant en cause des légionnaires patrouillant dans la capitale, les dirigeants de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) ont fait part de leurs préoccupations, mercredi 22 janvier, au cabinet du premier ministre, Alain Juppé. ● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT de la FASP affirme ainsi avoir entendu des légionnaires déclarer à des passants : *« On n'est pas là pour renseigner, mais pour tuer. »* ● DANS LA CAPITALE, « Vigipirate » semble banalisé. Le renforcement de la présence policière suscite peu de protestations.

La militarisation de « Vigipirate » suscite des inquiétudes dans la police

Pour la première fois depuis Louis-Philippe, la Légion étrangère, cantonnée jusqu'alors aux théâtres extérieurs, mène des opérations de sécurité urbaine. La FASP a dénoncé au premier ministre des propos racistes et les contrôles d'identité illégaux

SANS PRÉCÉDENT historique, la participation de la Légion étrangère à un dispositif opérationnel dans la capitale est venue souligner, en ce mois de janvier, les questions de principe posées par la pérennité du plan « Vigipirate ». Cantonnés depuis le règne de Louis-Philippe aux interventions sur des théâtres extérieurs, avant que le général de Gaulle ordonne leur rapatriement en métropole à l'issue de la guerre d'Algérie, les légionnaires ont en effet opéré une entrée remarquée dans le champ hexagonal de la lutte antiterroriste. Au-delà des incidents imputés aux « bérets verts » par des dirigeants syndicaux policiers *(lire ci-dessous)*, l'irruption symbolique de la Légion dans l'univers quotidien des transports en commun parisiens conduit, à tout le moins, à s'interroger sur la participation des forces armées à des opérations relevant de la sécurité urbaine.

ANALYSE

L'irruption symbolique de la Légion dans l'univers quotidien des Parisiens

Le commandement militaire de la région Ile-de-France explique que la présence des trois cent vingt légionnaires s'est inscrite dans *« le cadre normal des relèves »* des unités de l'armée participant au plan « Vigipirate ». Malgré l'apparente indifférence d'une opinion publique traumatisée par les attentats, pareil recours aux forces de troisième catégorie, légionnaires compris, n'a pourtant rien d'un épiphénomène. Faut-il rappeler que la finalité des armées reste la guerre, et que leurs membres sont d'abord et avant tout formés à *« ouvrir le feu »* sur l'ennemi, contrairement aux gendarmes et aux policiers, dont les missions premières sont de maîtriser les personnes sans faire usage de leurs armes ? Et comment ne pas être frappé par ce paradoxe qui a transformé « Vigipirate », plan conjoncturel d'exception associant en temps de paix les forces civiles aux forces armées, en un dispositif singulièrement installé dans la durée ?

Annoncée par le premier ministre, Alain Juppé, sur les lieux de l'attentat de Port-Royal, l'instauration de « Vigipirate » dans sa phase *« renforcée »* se traduit par la remobilisation d'environ 1 800 militaires des trois forces armées, dont 800 en Ile-de-France. Signé par le général Pierre Vignot, commandant de l'opération « Vigipirate », et daté du 6 décembre 1996, l'*« ordre d'opérations »* assigne aux troupes militaires les missions suivantes : *« Contribuer à la lutte antiterroriste en renforçant les forces de police et de gendarmerie dans leurs missions de surveillance, de contrôle et de garde. Avec elles, manifester une présence dissuasive et assurer la sûreté immédiate sur les sites désignés par les autorités préfectorales. »* La question se pose aujourd'hui de savoir si le concours des armées va, comme l'an passé, être passager, ou bien si l'actuel dispositif est appelé à perdurer.



En toute souveraineté, le pouvoir exécutif se réserve le pouvoir d'apprécier l'état de la « menace terroriste » – sur la base des informations, largement confidentielles, de ses services spécialisés – et donc la prolongation de « Vigipirate ». Sans doute la prudence est-elle bonne conseillère, alors que les attentats sanglants se multiplient en Algérie. Mais on ne saurait indéfiniment se contenter des déclarations du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, annonçant en début d'année que « Vigipirate » sera maintenu *« aussi longtemps que nécessaire »*. Même si le plan offre, pour les autorités, un avantage opérationnel évident : ses renforts militaires permettent de multiplier le nombre des patrouilles, dans les six gares SNCF parisiennes comme dans les grandes stations de correspondance du métro et du RER, ainsi qu'aux frontières. Il ne devrait toutefois pas être nécessaire d'insister longuement, pour arguer de la nécessité d'un examen critique du recours à « Vigipirate », sur le fait que l'attentat de Port-Royal est resté à ce jour un acte isolé, à la différence des neuf actions terroristes qui, à la fin de 1995, avaient été orchestrées sur un rythme soutenu.

Sous couvert de « Vigipirate », le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), Yvon Castel, redoute de voir s'installer une *« militarisation rampante »* du dispositif de sécurité intérieure. *« Aujourd'hui, certains responsables politiques semblent privilégier la militarisation des forces de sécurité, en même temps qu'ils manifestent la volonté de ne pas renforcer la police. L'expérience des plans « Vigipirate », et particulièrement celui de 1995, nous a confortés dans cette analyse : le renfort de milliers de militaires pour assurer des missions de sécurité intérieure démontre que des choix ont été opérés en faveur d'une sécurité militarisée. Alors que nous demandons depuis plus de dix ans l'augmentation de nos effectifs, les pouvoirs publics nous répondent par celle de policiers auxiliaires* [les appelés du contingent affectés dans la police, NDLR], argumente encore M. Castel. *Comment ne pas remarquer, enfin, que le récent remplacement des grades d'officier de paix et d'inspecteur, dans le cours de la réforme des corps et carrières dans la police, a correspondu aux grades de lieutenant, capitaine ou commandant, en vigueur dans l'armée ? »*

« UNE GOUTTE D'EAU »

Propos excessifs, suscités par les rivalités classiques entre les policiers et les militaires ? Place Beauvau, on relativise ces inquiétudes syndicales en remarquant que les 1 800 militaires mobilisés par « Vigipirate » restent *« une goutte d'eau »* face aux quelque 135 000 fonctionnaires de police et aux 90 000 gendarmes. La période n'en est pas moins aux débats sur les métamorphoses en cours de l'ensemble du dispositif de sécurité, sous l'influence croisée de la professionnalisation et de la réduction drastique des effectifs dans les armées, programmées à l'horizon 2002.

Avec un effectif budgétaire actuel de 8 725 appelés du contingent servant dans ses rangs, la police nationale prépare dès maintenant une série de mesures – *campagnes de publicité*, concours spécifique réservé aux policiers auxiliaires voulant devenir gardiens de la paix, compensations budgétaires – pour conserver un volant comparable de ces policiers auxiliaires que la réforme des armées s'apprête à transformer en *« volontaires »* (payés 2 000 francs par mois, au lieu des 530 francs de solde mensuelle des appelés d'aujourd'hui).

D'autres rééquilibrages sont en cours puisque la gendarmerie verra, d'ici à 2002, ses effectifs s'accroître de quelque 4 000 gendarmes auxiliaires. Enfin, l'annonce récente du plan « Gendarmerie 2002 » va, en recentrant l'activité des gendarmes vers les régions péri-urbaines situées en « zone gendarmerie » et en les retirant des « zones de police d'Etat » (notamment dans la petite couronne parisienne), remodeler la répartition géographique des polices d'essence militaire et civile.

Attentats ou pas, les interrogations suscitées par « Vigipirate » s'inscrivent donc dans un vaste ensemble de débats qui, dans les prochaines années, vont agiter les forces de sécurité. Et d'ores et déjà, au nom de l'antiterrorisme, la présence accrue des unités mobiles – CRS et escadrons de gendarmerie – au cœur des grandes villes tend à privilégier le modèle d'une « police d'ordre » au détriment d'une « police de proximité » qui serait plus attentive aux demandes sociales des citoyens.

Erich Inciyan

La France sous alerte depuis septembre 1995

Réactivé au soir de l'attentat à la station de RER Port-Royal, le 3 décembre 1996, « Vigipirate » maintient la France en état d'alerte depuis septembre 1995. A l'époque, les autorités avaient laissé passer cinq attentats de la campagne terroriste commencée le 25 juillet 1995, avec l'explosion meurtrière dans la station de RER Saint-Michel, avant de se décider à recourir à ce plan, qui avait été mis en œuvre pour la première fois en janvier 1991, dans le contexte immédiat de la guerre du Golfe. Après le démantèlement du réseau islamiste à l'origine de la vague d'attentats de 1995, le dispositif avait été progressivement allégé à partir de janvier 1996. Puis, sans que cela donne lieu à aucune annonce officielle, le recours aux forces armées dites de troisième catégorie (terre, air, marine) avait été quasiment abandonné.

« On n'est pas là pour renseigner, mais pour tuer »

TÉMOINS de plusieurs incidents mettant en cause des légionnaires mobilisés ces derniers jours à Paris par le plan « Vigipirate », les dirigeants de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) ont fait part de leurs préoccupations, mercredi 22 janvier, au cabinet du premier ministre, Alain Juppé. Outre des propos racistes et violents, ces témoignages circonstanciés décrivent les libertés prises par des légionnaires avec les lois en vigueur, qui leur interdisent – contrairement aux policiers ou gendarmes, dotés de pouvoirs de police judiciaire – de procéder à des contrôles d'identité.

Vendredi 17 janvier à la station de RER Denfert-Rochereau, Paul Le Guennic, secrétaire général adjoint de la FASP, affirme ainsi avoir observé le manège d'un groupe d'une douzaine de légionnaires : *« En treillis léopard, ils rabrouaient des gens qui venaient leur demander des renseignements.* « On n'est pas là pour renseigner, mais pour tuer », *a dit l'un d'eux, qui s'exprimait avec un fort accent hongrois, à un homme qui l'interrogeait »*, rapporte le numéro deux de la principale organisation de policiers.

M. Le Guennic décrit aussi un contrôle d'identité effectué par un groupe de trois légionnaires : *« Pendant qu'un des militaires dirigeait son Famas* [le fusil d'assaut en dotation dans l'armée française, NDLR] *vers le ventre de l'intéressé, un autre légionnaire consultait le permis de conduire qui lui était présenté. Aucun gendarme, aucun policier, n'était présent lors de ce contrôle. »* Le syndicaliste indique avoir vu un légionnaire *« shooter dans le sac »* d'un usager du RER, sans doute pour vérifier son contenu. Il s'étonne enfin d'avoir aperçu, toujours à Denfert-Rochereau, un légionnaire transportant un lance-roquettes anti-chars (LRAC) sur son paquetage.

À HAUTEUR DE LA POITRINE

Recueillis par les responsables de la FASP auprès de policiers membres des compagnies républicaines de sécurité (CRS), d'autres témoignages rapportent des propos émis par des légionnaires lors des pauses observées, dans des salles de repos, par les fonctionnaires civils et militaires participant aux opérations « Vigipirate ». *« On cherche les bouteilles de gaz dans les sacs des biques »*, s'est exclamé, selon cette source, un légionnaire. *« Un autre faisait claquer la culasse de son arme à vide et, la pointant à hauteur de poitrine, criait :* "C'est comme ça qu'on devrait les contrôler". »

Reçus mercredi 22 janvier par le conseiller chargé des questions de sécurité au cabinet du premier ministre, le secrétaire général de la FASP, Yvon Castel, et son adjoint, Paul Le Guennic, ont demandé à Matignon de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter de tels dérapages. Il leur a été précisé que l'interdiction faite aux militaires de procéder aux contrôles d'identité serait rappelée.

Au commandement militaire de la région Ile-de-France, il nous a été précisé que la vacation des légionnaires, commencée le 7 janvier, s'est normalement achevée mardi 21 janvier – la période de rotation des unités militaires est en effet de deux semaines. Nous assurant, mercredi soir, qu'aucun lance-roquettes anti-chars (une arme prévue pour percer des blindages de plus de vingt millimètres) n'avait été emporté par les légionnaires ayant participé à « Vigipirate », le commandement militaire d'Ile-de-France nous a indiqué ne pas avoir été informé des incidents dénoncés par les syndicalistes policiers.

E. In.

A Paris, la « sécurisation » se fond peu à peu dans le paysage urbain

BIEN CALÉ au fond de son fourgon, Pierre n'est pas mécontent de se prêter au jeu des questions-réponses. Sans l'avouer, l'exercice le distrait après toute une journée passée à coordonner ses hommes, contrôler l'identité de certains passants, intercepter les messages radio de ses collègues. A la tête d'une brigade de CRS, Pierre est venu de Roanne (Loire) faire de la *« sécurisation »* dans le cadre de « Vigipirate ». Dans ce Paris qu'il *« exècre »*, il passe, au gré des jours et des missions, du quartier des Halles à celui de Saint-Michel, du RER aux grands magasins. Aujourd'hui, lui et ses hommes quadrillent la Goutte-d'Or, dans le 18e arrondissement. Leur quartier général ambulant – deux cars de CRS – est stationné à quelques mètres du commissariat et de l'église Saint-Bernard – rendue célèbre par l'occupation des « sans-papiers » au cours de l'été 1996. Ce nom n'éveille cependant aucun écho chez Pierre, qui se contente d'observer que, en dépit du cliché habituel, le quartier est *« somme toute fort tranquille »*.

REPORTAGE

Impressions citadines face à un plan « Vigipirate » entré dans les mœurs

Cette forte présence policière, pourtant traditionnelle dans le 18e, ne réjouit pas tous les résidents. Etienne, qui a toujours habité la Goutte-d'Or, ne s'acclimate toujours pas aux patrouilles de CRS. D'autant que l'ouverture du ramadan, dans la nuit du 9 au 10 janvier, a été l'occasion de renforcer les effectifs policiers et *« d'accentuer le sentiment que le quartier est à part »*. *« Avec « Vigipirate », la présence d'hommes armés jusqu'aux dents est complètement banalisée*, lâche-t-il, excédé. *On est tout simplement en train d'habituer la population à une militarisation de la société. Et ça marche, les gens l'ont intégré. »*

Il est vrai que la réaction d'Etienne reste l'exception. L'explosion du 3 décembre 1996 à la station de RER Port-Royal a rappelé la population à ses mauvais souvenirs et réveillé la crainte de l'attentat qui frappe au hasard, aveuglément. Le gouvernement ne s'y est pas trompé, qui a immédiatement réactivé le plan « Vigipirate ». Désormais, les patrouilles d'hommes circulant trois par trois font partie du paysage urbain, au même titre que les poubelles fermées et les messages de vigilance régulièrement diffusés dans le métro. Même la réquisition des légionnaires, en béret vert et tenue de camouflage *(lire ci-dessus)*, n'a guère éveillé la curiosité.

« QUE DES JEUNES COMME MOI »

La multiplication des contrôles d'identité, opérés dans une relative indifférence, semble une donnée intégrée par tous. A sa sortie de la gare Saint-Lazare, Yves, qui vient d'être intercepté par une patrouille, rempoche rapidement ses papiers avant de se fondre dans le flot continu de la foule. *« Pas particulièrement surpris »* d'être contrôlé, lui, le métis, il regrette simplement qu'*« ils »* ne donnent pas *« des tickets de retard »* pour la gêne occasionnée. Comme Hamid, vingt-quatre ans, il est contrôlé plusieurs fois par jour. Jambes et bras écartés, ce jeune cuisinier se soumet sans broncher à la « palpation corporelle » d'un CRS de service en station du RER à Châtelet. Tout en récupérant sa carte d'identité, il hausse les épaules : il a fini, lui aussi, par s'habituer. *« Ils font que leur boulot, mais ce qui est pénible, c'est qu'ils prennent que des jeunes comme moi, on a l'impression qu'ils le font exprès*, s'exclame-t-il. *Mais c'est vrai que, comme c'est jamais les mêmes qui patrouillent, ils peuvent pas savoir qu'on est en règle. »*

Non loin de lui, Pascale a observé la scène placidement. *« C'est la routine »*, lâche cette jeune commerçante que les contrôles d'identité ne gênent en rien, au contraire, *« à cause des clandestins »*. Et puis elle trouve *« plutôt sympas »* ces policiers et militaires qu'elle côtoie tous les jours, accoudée à son petit stand de la station. Même si, pour elle, « "Vigipirate", *c'est surtout de l'esbroufe, ça ne sert qu'à rassurer les gens »*. Et de confier sur le ton de l'initiée : *« Leurs fusils ne sont pas chargés, vous savez, c'est juste pour impressionner. »* Pascale est d'ailleurs persuadée que le déploiement policier ne sert à rien, *« parce qu'un terroriste, ça arrivera de toute façon toujours à ces fins »*.

« UN REFLET DE SÉCURITÉ »

Réflexion faite, Saïd n'est pas loin de partager ce point de vue : « C'est clair que "Vigipirate" n'empêchera rien, d'ailleurs ils ne contrôlent jamais ceux qui ont des gros paquets. » Vendeur d'un journal de rue et abonné du métro Saint-Michel, le vieil homme est un témoin privilégié des habitudes des voyageurs, ses *« clients »*. *« "Vigipirate", ça ne sert qu'à rassurer les "bonnes gens", ça leur donne un reflet de sécurité*, pense-t-il. *Quand ils voient des contrôles, les voyageurs se disent qu'ils sont à l'aise, qu'ils peuvent rentrer tranquillement chez eux. »* Pourtant, Saïd perçoit parfois une crainte sourde, indicible. *« Personne ne parle jamais du danger, mais les gens sont plus méfiants. D'ailleurs, depuis le dernier attentat, ils se sont remis à privilégier le métro contre le RER. »*

Si la station RER est en ébullition, la place Saint-Michel est déserte en cette fin d'après-midi. Quelques rares passants croisent des policiers qui y font les cent pas. Soudain des sirènes retentissent, des voitures débouchent en trombe de la préfecture de police, située à quelques encablures. En un clin d'œil, un périmètre de sécurité est délimité, des CRS se positionnent pour stopper les passants. On s'agglutine, intrigués. Un spécialiste des services de déminage actionne un engin télécommandé, muni d'un bras articulé. Le robot se dirige vers la vitrine d'un café du boulevard Saint-Michel. Pendant quelques instants, le temps semble suspendu. Une petite déflagration, suivie d'un long silence. On se regarde, rassurés. Les CRS font circuler et chacun reprend rapidement son chemin.

Cécile Prieur

La difficulté à cerner le nombre d'illettrés obère l'objectif de le faire diminuer de moitié

L'engagement présidentiel contre cet aspect de l'exclusion se heurte à une querelle de chiffres

Un conseil restreint a fait le point, mercredi 22 janvier, sur l'état d'avancement du dossier de l'illettrisme dans les ministères concernés. Le chef de l'Etat a affirmé à plusieurs reprises la priorité qu'il accordait à la lutte contre cet aspect de l'exclusion. Depuis un rapport remis à Pierre Mauroy en 1984, cette « cause nationale » fait l'objet de querelles d'experts quant à sa définition, son chiffrage et son évolution.

LE CHEF DE L'ÉTAT a présidé, mercredi 22 janvier après le conseil des ministres, un conseil restreint sur l'illettrisme, en présence d'Alain Juppé et des ministres de l'éducation nationale, François Bayrou, de la défense, Charles Millon, du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, ainsi que du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Guy Drut. Cette « réunion de travail », dont l'objectif était de faire le point sur l'état d'avancement du dossier dans les différents ministères, avait aussi pour but d'afficher qu'en matière de lutte contre l'illettrisme l'Elysée n'entendait pas se payer uniquement de mots.

Dès le 28 août 1996, le chef de l'Etat déplorait, lors d'un conseil des ministres où ce sujet avait fait l'objet d'une communication, qu'il fût *« l'un des aspects les plus importants, et dont on parle le moins, du drame de l'exclusion »*. Peu de temps auparavant, il avait reçu Alain Bentolila, l'un des « papes » de la lecture, auteur de *De l'illettrisme en général* (Plon, 1996), et s'était montré, selon ce dernier, *« très convaincu de la nécessité de se pencher sur la question »*.

En réaffirmant que l'éducation était l'une des priorités de son septennat, M. Chirac avait également déclaré, lors de son entretien télévisé avec la presse du 12 décembre 1996 : *« Mon premier souci, c'est la lutte contre l'illettrisme. C'est un vice caché. On n'en parle pas. »* Que ce phénomène soit caché, cela reste à démontrer ; qu'il soit difficile à appréhender, notamment en raison d'une avalanche de chiffres et de systèmes de mesure difficilement comparables, est en revanche indéniable.

Un rapport remis au premier ministre Pierre Mauroy, en 1984, tirait déjà la sonnette d'alarme. Ses auteurs, dont Véronique Espérandieu, aujourd'hui secrétaire générale du Groupement permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), estimaient qu'il fallait chiffrer *« par millions plutôt que par centaines de mille »* les personnes qui *« ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture, ou sont gravement gênées pour utiliser celles-ci »*. Le mot d'illettrisme n'était apparu que l'année précédente dans le dictionnaire. Ses contours restent flous, sa définition incertaine, son appréciation variable. Toutes les études qui paraîtront par la suite alimenteront une inépuisable querelle de chiffres. Les analphabètes, définis comme des adultes qui n'ont jamais été scolarisés, semblent eux avoir disparu du vocabulaire et des statistiques.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Unesco ont, chacune, forgé leur concept de l'illettrisme. L'INSEE en a développé un autre, fondé sur quatre grands groupes de difficultés de communication éprouvées par les adultes. Selon cet institut, d'après une étude publiée en 1994, 2,3 millions de Français, soit 5,4 % des plus de dix-huit ans, auraient des difficultés à parler, lire ou écrire la langue de la vie courante. Mais 0,8 % des adultes seulement déclarent ne pas savoir lire. Pour le GPLI, sont illettrées les personnes *« qui ont été scolarisées, mais qui ne maîtrisent pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans la vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle »*.

On voit bien, aujourd'hui, les difficultés rencontrées par les experts : savoir élaborer un test qui mesure vraiment les compétences de communication dans la vie quotidienne, mais aussi tenir compte de l'évolution rapide de ces compétences tout en permettant des comparaisons dans le temps. Est-ce possible ? Même les tests réalisés par l'armée auprès des conscrits, réputés comme les plus fiables, n'échappent pas à ces questions. Selon le document communiqué par la direction centrale du service national (DCSN) aux députés membres de la mission sur le service national (*Le Monde* du 10 avril 1996), *« en 1995, le GPLI a redéfini les niveaux de lecture autour de huit grands groupes de performances (...). Ces changements rendent difficile toute comparaison d'une année sur l'autre »*.

Selon ces chiffres, en 1995, sur 334 721 conscrits, 3,5 % n'accomplissaient *« aucune performance en lecture »*, 1,1 % pouvaient *« identifier des mots isolés »*, 1,8 % comprenaient *« les phrases simples »*, 3,3 % *« un texte de façon approximative »* et 4,8 % n'étaient pas capables de comprendre un texte de façon satisfaisante bien qu'ils aient *« des bases correctes en vocabulaire et en syntaxe »*, soit au total 14,5 % de jeunes gens en difficulté.

> Selon l'INSEE, 2,3 millions de Français seraient concernés par ces problèmes

Un peu plus de 2 % étaient en revanche à même, parmi ces jeunes sortis du système éducatif sans diplôme, de comprendre un texte de façon *« satisfaisante »*. Ce sont ces 2 % que M. Millon a, à tort, additionnés aux 14,5 % précédents pour lancer le chiffre de *« 16 % de jeunes illettrés »* à la sortie du conseil des ministres de mercredi.

Le catastrophisme n'est pas le moindre écueil dans cette affaire, alors que le nombre de jeunes quittant l'école sans diplôme est passé de 224 000 à 64 000 en vingt ans. Populaire auprès des Français, le dossier de l'illettrisme recèle nombre d'embûches. François Bayrou, coutumier de grandes déclarations lorsqu'il présidait le GPLI, et qui s'était fixé pour objectif de diminuer de moitié en cinq ans *« le nombre d'illettrés »* sortant de l'école primaire en devenant ministre (*Le Monde* du 6 mai 1993), a pu mesurer que les choses n'étaient pas si simples. Il ne sera pas le seul.

Béatrice Gurrey

Les « mille de Vincennes »

Alain Bentolila, conseiller scientifique à l'Observatoire de la lecture, a proposé, en 1994, un texte de niveau CE2 à mille conscrits faisant partie des jeunes les plus en difficulté à leur sortie du système scolaire. Il leur a ensuite demandé de raconter ce texte. 72 % d'entre eux ont *« péché »* environ un mot sur vingt dans l'histoire et ont reconstruit un récit qui n'avait rien à voir avec le texte initial.

Selon M. Bentolila, leurs deux sources principales d'inspiration se situaient dans la vie quotidienne et dans les séries télévisées : par exemple, à partir du mot « laboratoire », l'invention d'une histoire d'espionnage. Alain Bentolila réfléchit actuellement à ce que pourraient être les tests du nouveau « rendez-vous citoyen » appelé à remplacer le service militaire.

L'enquête « cachée » de l'OCDE qui a inspiré le courroux de M. Chirac

*« **UN GRAMME** de matière grasse contient 9 calories. Quel pourcentage de calories provient des matières grasses totales dans un Big Mac, sachant que ce hamburger, d'un poids total de 215 g, contient 500 calories et 26 g de matières grasses totales ? »* Chers lecteurs, qui ignorez jusqu'à l'existence des matières grasses totales chez McDonald's, cherchez bien, l'honneur de la France en dépend. Quarante-cinq autres questions, sur les garanties de réfrigérateur, les prix comparés des radios-réveils ou la recette des œufs brouillés composaient l'enquête de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la *« littéracie »*, définie comme la façon *« dont les adultes utilisent l'information écrite pour fonctionner dans la société »*. C'est cette enquête que la France a abandonnée dès les premiers résultats connus, à la fin de l'année 1995.

Un bref échange entre le président de la République et la presse, lors de sa prestation télévisée du 12 décembre 1996, avait pu paraître abscons. *« On dit même que l'on a laissé tomber quelques statistiques de l'OCDE qui étaient assez difficiles pour la France »*, avait avancé Alexandre Adler. *« Oui, je crains que ce ne soit vrai. C'est une honte »*, rétorquait Jacques Chirac. Il s'agissait bien de cette enquête, à laquelle la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale avait travaillé pendant trois ans avec ses partenaires.

En 1992, tous s'attellent à un protocole de questions qui permettrait d'établir des comparaisons entre pays. L'affaire ne va pas sans mal. Plusieurs fois, Claude Thélot, directeur de la DEP, doute du bien-fondé de ces questions. Elles se révéleront très « marquées », plus favorables à un public anglo-saxon, ancré dans des habitudes scolaires de QCM (questions à choix multiples), en un mot bien peu familières à des esprits français. De plus, les conditions dans lesquelles les personnes ont répondu aux questions ont varié d'un pays à l'autre, assure M. Thélot. Ici, on organisait une loterie pour récompenser les meilleures réponses ; là, on les payait ; ailleurs, certaines questions avaient déjà été posées dans une précédente vague de tests.

Au moment des résultats, c'est la catastrophe. La performance de la France – 40 % de scores négatifs – est comparable à celle de la Pologne, qui se situe en queue de peloton... L'amalgame entre *« littéracie »* et *« illettrisme »* menace. François Bayrou décide aussitôt de retirer la France du dispositif. Un rapport de trois experts internationaux note des *« variations si grandes »* dans la mise en œuvre de l'enquête qu'il recommande *« la plus grande prudence dans l'interprétation »* de ses résultats.

Parmi les autres facteurs d'explication, M. Thélot avance *« une certaine attitude typiquement française faite soit d'incapacité, soit de refus, soit de désinvolture face aux consignes »*. Il fallait consacrer en moyenne une heure trois quarts à répondre au questionnaire, et bien des « candidats » ont perdu patience avant. Pourtant, les mêmes questions posées dans un contexte d'entretien d'embauche recueillaient, chez ces mêmes Français, 30 % de bonnes réponses supplémentaires en moyenne, selon Claude Thélot.

B. G.

La lutte contre la pauvreté prend la tête du « baromètre de la solidarité »

LE SCANDALE de l'ARC et la montée continue de la misère ont fortement influé sur la générosité des Français en 1996. Tel est le principal enseignement du huitième « baromètre de la solidarité internationale des Français » publié, mercredi 22 janvier, par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

Pour la première fois depuis sa création, en 1989, l'enquête, réalisée du 8 au 19 octobre 1996 auprès de 1 000 personnes, montre que la recherche médicale perd la première place du classement des grandes causes à soutenir. Sa chute de huit points, à 61,5 % de citations, permet à la lutte contre la pauvreté en France (63 %) de prendre la tête de la hiérarchie. De même, le chômage est placé au premier rang des questions les plus urgentes à traiter mondialement. Cette priorité, avec 75 %, établit un nouveau record de citations, loin devant la faim (53,5 %) et la paix dans le monde (49,5 %).

Si la recherche médicale reste largement en tête des causes pour lesquelles les Français affirment avoir effectué des dons, elle accuse une baisse de 7 points, à 59,5 %. La lutte contre la pauvreté progresse de la même proportion, à 25 %. Le nombre de donateurs est globalement en baisse en 1996 : 43 % des Français disent avoir fait un don en 1996, contre 47 % en 1995. De même, la perte de confiance croissante envers les organisations humanitaires traduit cet effritement de la générosité : 65,5 % des personnes interrogées affichent leur méfiance envers les ONG, soit une hausse de 15 points entre 1994 et 1996.

Ce malaise vis-à-vis de l'humanitaire est encore plus fortement perceptible dans l'attitude des Français vis-à-vis du tiers-monde. Pour la première fois depuis la création du baromètre, les partisans de l'augmentation de l'aide se retrouvent minoritaires (47,5 %). Outre le manque de confiance dans les ONG, de multiples raisons peuvent expliquer ce retournement de tendance, selon le CCFD : repli sur les difficultés de l'Hexagone, renouvellement incessant des appels d'urgence, manque de transparence de la politique française de coopération. Un tiers des Français, contre un quart en 1994, considèrent qu'il est urgent d'imaginer d'autres modèles de développement. Dans ce domaine, le libéralisme séduit de moins en moins : 8,5 %, au lieu de 16 %, estiment qu'il faut laisser jouer totalement l'économie de marché.

PRÊTS À SE MOBILISER

Pour aménager la concurrence internationale et défendre l'emploi et la protection sociale en France, les Français sont majoritairement prêts à se mobiliser. 73 % accepteraient de faire pression sur les gouvernements pour que soient mises en place de meilleures conditions de travail dans les pays producteurs du tiers-monde. 72 % se déclarent prêts à payer plus cher des marchandises d'importation dont les conditions de production ont été contrôlées. 70 % pourraient participer à des campagnes de boycott de produits fabriqués dans des conditions qui ne respectent pas les droits de l'homme.

Enfin, des questions posées pour la première fois sur l'immigration en France font apparaître que l'opinion majoritaire (52 %) demande sa limitation à cause des difficultés économiques. 25 % réclament la fermeture des frontières. 15 % sont, à l'inverse, partisans de la libre circulation des personnes. Pour limiter durablement l'immigration, la lutte contre le travail clandestin (40,5 %) est préférée au renforcement de la législation en matière d'immigration clandestine (28,5 %) et à l'augmentation de l'aide au développement des pays d'origine (25 %).

Jérôme Fenoglio

Les postes offerts aux concours d'enseignement en forte baisse

CONFORMÉMENT au projet de budget 1997 de l'éducation nationale (*Le Monde* du 15 novembre 1996), le nombre de postes offerts cette année aux concours d'enseignement affiche une baisse globale de 19,2 % (– 17,2 % pour les concours externes, – 22,7 % pour les concours internes et spécifiques). Seul le concours de professeur d'éducation physique (Capeps) augmente de 17 % (avec 1 060 postes contre 830 en 1996). Les concours de conseillers principaux d'éducation (400 postes) et de conseillers d'orientation psychologues (50 postes) se sont maintenus à leur niveau de 1996.

Aux concours externes, 16 665 places (contre 20 030 en 1996) sont offertes cette année : 2 600 postes d'agrégés (contre 3 000 en 1996), 8 955 postes de certifiés (contre 11 400), 2 200 postes de professeurs de lycées professionnels (contre 2 300) et 1 400 professeurs du technique (contre 2 050).

Le sénateur Pradille condamné à trois ans de prison ferme

LA COUR D'APPEL de Lyon a condamné, mercredi 22 janvier, le sénateur (PS) Claude Pradille à quatre ans de prison dont un avec sursis pour corruption et complicité d'escroquerie, faux en écriture privée et complicité de subornation de témoin. M. Pradille s'est aussi vu infliger une amende de 1 million de francs, assortie d'une période d'inéligibilité de cinq ans. Le sénateur du Gard était rejugé après l'annulation, le 3 octobre 1996 par la Cour de cassation, de l'arrêt de la cour d'appel de Nîmes le condamnant à trois ans de prison ferme.

Détenu depuis vingt-cinq mois, Claude Pradille est accusé d'avoir, entre 1991 et 1994, détourné à des fins personnelles et familiales des sommes de l'office public HLM (OPHLM) du Gard, dont il était le président. Il s'était notamment fait construire une piscine en surfacturant les travaux de l'OPHLM et avait fait payer à l'organisme plus de 1 million de francs de travaux informatiques fictifs commandés à une société dirigée par son beau-frère. Dans ses attendus, la cour d'appel de Lyon a souligné la *« gravité des faits »*, perpétrés *« au préjudice d'un organisme ayant vocation à loger les plus démunis »*.

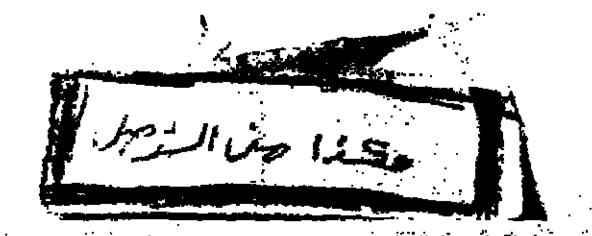
DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : l'entraîneur sénégalais du club de football de Vernouillet (Yvelines)**, qui faisait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière depuis le 21 novembre 1996, a quitté la France, mercredi 22 janvier. Jean-Claude Mendy, trente ans, entraîneur diplômé de la Fédération française de football (FFF), a embarqué *« de son plein gré »*, à Roissy (Seine-Saint-Denis), sur un vol à destination de Dakar.

■ **TOXICOMANIE : le tribunal de grande instance de Paris a condamné l'Etat**, mercredi 22 janvier, à payer près de 200 000 francs à l'association Apothicom, qui l'avait assigné pour dénoncer les modifications intervenues sur le contenu du Stéribox, une trousse de prévention proposant du matériel d'injection stérile (*Le Monde* du 29 mai 1996). Le tribunal a prononcé la résiliation *« aux torts de l'Etat »* de la convention liant Apothicom et la direction générale de la santé.

■ **ÉDUCATION : plusieurs centaines de maîtres auxiliaires non réemployés** par l'éducation nationale ont manifesté, mercredi 22 janvier, dans les rues de Paris et de Rennes. Cette journée d'action est intervenue alors qu'une dizaine de « MA » au chômage sont en grève de la faim à Paris, à Toulouse, à Rennes et à Tours.

■ **SUICIDE : l'ancien directeur de cabinet de la région Nord-Pas-de-Calais, Serge Peyré, qui devait comparaître jeudi 23 devant le** tribunal de grande instance de Lille, s'est suicidé dans la nuit. M. Peyré, 53 ans, était accusé d'*« abus de confiance »*, ainsi que l'ancien président du conseil régional, Noël Josèphe, et sept autres personnes, dans la gestion de l'Agence régionale de développement.



BRETAGNE La Lyonnaise des eaux devait annoncer, jeudi 23 janvier lors d'une conférence de presse à Guingamp, son intention d'attaquer l'État en justice. Le groupe va déposer d'ici à la fin de la semaine un recours contentieux en responsabilité au tribunal administratif de Rennes. ● DANS SON MÉMOIRE D'ACCUSATION, la compagnie met en cause la politique de l'Etat dans les Côtes-d'Armor, qui a laissé s'installer des élevages intensifs de porcs et de volaille, aggravant la pollution des rivières en nitrates. Elle estime ainsi ne plus être en mesure de distribuer une eau respecteuse des normes. ● DU CÔTÉ DES CONSOMMATEURS, le collectif Eau pure, à Saint-Brieuc, a décidé de lancer une campagne de grève du paiement de la redevance pollution sur les factures. Environ six cents foyers ont adopté le mot d'ordre du collectif appelant à la « résistance ».

La Lyonnaise des eaux attaque l'Etat en justice

Condamné pour la mauvaise qualité de l'eau distribuée dans les Côtes-d'Armor, le groupe de Jérôme Monod se retourne contre les pouvoirs publics : les autorités n'auraient pas pris les mesures réglementaires pour protéger les rivières face aux nuisances du productivisme agricole

LA LYONNAISE DES EAUX a décidé d'attaquer l'Etat en justice dans l'affaire des nitrates de la région de Guingamp (Côtes-d'Armor). La société que préside Jérôme Monod va déposer d'ici à la fin de la semaine un recours contentieux en responsabilité devant le tribunal administratif de Rennes. Cette action fait suite à la condamnation de la Lyonnaise, le 14 décembre 1995, par le tribunal d'instance de Guingamp à verser une indemnité à 176 consommateurs, réunis dans un collectif Eau pure, qui avaient porté plainte pour distribution d'eau potable non conforme aux normes européennes. Le groupe avait alors annoncé son intention de se retourner contre l'Etat.

Il entend ainsi obtenir le remboursement des sommes versées aux consommateurs et une indemnisation de 5 millions de francs pour préjudice commercial. La Lyonnaise des eaux veut mettre en cause la responsabilité de l'Etat dans la situation de pollution des eaux du versant du Trieux, en amont de l'usine d'eau potable de Kérano qui alimente le district de Guingamp. Depuis 1990, la pollution des cours d'eau par les nitrates est particulièrement alarmante dans ce département breton. Les dernières études de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) montrent que, en 1995, 75 % des analyses effectuées se situent entre 40 milligrammes et 60 milligrammes de nitrates par litre alors que la norme européenne impose une concentration inférieure à 50.

ÉPANDAGE DES DÉJECTIONS

« Sur le bassin du Trieux les dépassements des normes sont constatés un jour sur trois ! », affirme Jean-Luc Trancart, directeur de la clientèle à la direction générale des eaux de la Lyonnaise. Pour la société, la responsabilité de cette situation de pollution incombe aux autorités publiques qui n'ont pas usé de leurs pouvoirs de police afin de faire respecter la réglementation en vigueur.

S'appuyant sur une étude menée pendant un an sur le haut bassin versant du Trieux par un ingénieur agronome, le groupe met en avant, dans son mémoire au tribunal administratif, les *« fautes de service »* des autorités préfectorales. L'Etat aurait *« mal exercé son contrôle sur les contrats d'exportation des déjections animales »*. Frappés par l'interdiction d'épandre librement le lisier de porcs ou les fientes de volaille sur leurs terrains, les éleveurs doivent confier cette tâche à des sociétés spécialisées qui établissent un contrat d'exportation.

L'étude de la Lyonnaise affirme que ces épandages sauvages étaient courants. Les autorités préfectorales auraient, par ailleurs, fait preuve de *« carence »* dans l'instruction des dossiers de demande d'installation d'élevage ou d'extension des exploitations existantes, autorisant ces opérations malgré les avis défavorables de la DDASS.

Le mémoire met enfin en cause le retard de la transposition en droit national de la directive « Nitrates » de la Commission européenne du 12 décembre 1991. La France n'a publié son décret que le 4 mars 1996, soit avec trois ans de retard par rapport aux délais fixés. *« Nous considérons que si les actions de prévention prévues par le décret avaient été mises en place plus tôt, les eaux du bassin auraient été moins polluées »*, assure M. Trancart.

Sollicitée de donner son point de vue, la préfecture se défend de tout attentisme : *« Je suis en situation de prouver que les mesures sont prises pour faire baisser le taux de nitrates en dessous des normes européennes »*, a déclaré au *Monde* le préfet, Alain Christnacht, citant la mise en œuvre dans chaque canton de programmes de résorption de la pollution et l'interdiction de toute extension des élevages dans les zones vulnérables.

« ELLE DÉFEND SES CLIENTS »

Au ministère de l'environnement, on semble pourtant en douter en indiquant que le ministre, Corinne Lepage, avait dû, par deux fois, écrire aux quatre préfets des départements bretons pour leur rappeler les axes de la politique gouvernementale : *« Les zones d'exédents structurels doivent être résorbées. (...) C'est pourquoi je vous rappelle qu'il convient de ne plus accorder dans ces zones de nouvelles autorisations ou extensions* [d'élevage) », indiquait-elle dans une lettre du 18 décembre 1996.

L'action de la Lyonnaise réjouit en tout cas les associations écologistes. *« La Lyonnaise défend enfin ses clients. Car ce sont les consommateurs qui supportent l'essentiel des coûts de la dépollution de l'eau »*, assure Gilles Huet, délégué général d'Eau et rivières de Bretagne, membre du collectif Eau pure, qui espère que ce recours va *« inciter l'Etat à engager une vraie politique de protection des eaux »*. Si le procès a lieu et s'il met la lumière sur les responsabilités de chacun, l'affaire fera date.

Sylvia Zappi

Les dérives d'une agriculture intensive

RENNES
de notre correspondante régionale

Dans la bataille qui a lieu en Bretagne, les consommateurs des Côtes-d'Armor ne cessent de marquer des points, et pas seulement face aux deux géants de la distribution d'eau. Mercredi 22 janvier, le collectif Eau pure a réuni ses troupes à Saint-Brieuc pour faire le point sur sa dernière action : la grève du paiement de la redevance pollution sur les factures d'eau. Environ six cents foyers ont adopté leur mot d'ordre de résistance lancé en septembre dans le département.

ANALYSE
Les associations de consommateurs ne cessent de marquer des points

En s'en prenant à cette taxe mal employée et incohérente à ses yeux, puisqu'elle permet de subventionner la modernisation d'élevages (dont les propriétaires sont en situation illégale) aux frais des consommateurs, le collectif s'est lancé dans une opération de longue haleine. *« Si jamais six cents personnes se retrouvaient devant un tribunal, ce serait une extraordinaire caisse de résonance pour nous »*, envisage Jacques Boutbien, président d'Eau pure, qui fédère une quarantaine d'associations.

La démarche des Costarmoricains ne peut qu'être prise au sérieux. Dans ce département, les dérives d'une agriculture intensive depuis vingt ans provoquent des dégâts à l'environnement. Depuis 1993, leurs deux mouvements de protestation ont été légitimés par des tribunaux d'instance. La première affaire, partie de Trégueux, et jugée à Saint-Brieuc en juillet 1994, établissait une obligation de résultats pour le distributeur, en l'occurrence la Compagnie générale des eaux. Cette dernière, arguant qu'elle n'était pas responsable des excès de nitrates dans les rivières, avait eu la mauvaise idée de faire appel. Le 14 novembre 1996, la cour d'appel de Rennes l'a obligée à rembourser aux plaignants les bouteilles d'eau minérale achetées pendant près de trois ans, et non plus durant les seules périodes contaminées comme en avait décidé la condamnation intiale (soit finalement 5 000 francs par personne).

La Lyonnaise des eaux a, pour sa part, essuyé les foudres des consommateurs à Guinguamp pour les mêmes raisons. Au soir du 14 décembre 1995, la facture s'élevait à 176 000 francs pour la Lyonnaise, qui laissait déjà entendre qu'elle se retournerait contre l'Etat. Le collectif s'apprête ainsi à envoyer à tous les élus régionaux un questionnaire afin de les inciter à prendre position sur un problème de plus en plus sensible en Bretagne.

Martine Valo

Michel Giraud (RPR) pris en tenaille entre la gauche et l'extrême droite en Ile-de-France

Le président du conseil régional ne peut plus s'appuyer sur les écologistes pour faire adopter son budget

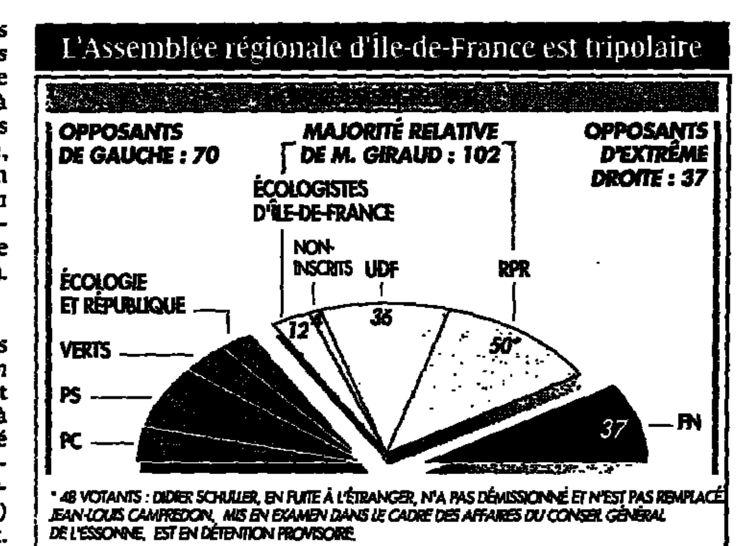
LE JOUR même de l'ouverture de la session budgétaire, jeudi 23 janvier, Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, se trouve dans une impasse politique : en dépit de concessions fiscales annoncées pour séduire une partie des écologistes, et même des socialistes, le vote du budget 1997 pourrait tourner court. *« Vendredi soir, à l'issue du vote des recettes, l'histoire sera finie »*, prévoit Yannick Bodin, président du groupe socialiste. *« Si les recettes ne sont pas votées vendredi soir, je rends ma copie au préfet »*, menace M. Giraud, qui affirme par avance son refus de procéder à une seconde lecture du vote des recettes.

Officiellement, l'augmentation de la fiscalité régionale est au cœur du débat entre l'exécutif et ses oppositions, qu'il s'agisse du Front national (37 élus) sur sa droite, du PS (29 élus), du PC (17 élus), des Verts (14 élus) et du nouveau groupe Ecologie et République (10 élus) sur sa gauche. En 1996, la part régionale de la fiscalité locale avait augmenté de 14,6 %. Cette année, alors que le projet de budget s'orientait initialement vers une augmentation de 2,6 %, tous les groupes d'opposition ont fait d'une « fiscalité zéro » un préalable à l'adoption des recettes ; y compris les Verts qui, l'année dernière, avaient suggéré une augmentation de 22 % de la fiscalité directe au nom d'une nécessaire « mise à jour » budgétaire de la première région de France (*Le Monde* du 26 janvier 1996).

« APPEL DU PIED »

Devant une telle unanimité, les groupes RPR et UDF ont déposé un amendement visant, en dégageant 103 millions de francs d'économies, à ne pas augmenter du tout la fiscalité directe. Les taxes perçues par la région sur les cartes grises ou les permis de conduire (fiscalité indirecte) devraient augmenter légèrement. Cet « appel du pied » de la droite – qui ne dispose que d'une majorité relative (86 élus) – à ses adversaires n'a pas fait recette. L'opposition de gauche (PS-PC-Verts et Ecologie et République), parvenue à élaborer des amendements communs, restait très ferme à la veille de l'ouverture des débats : pour elle, le refus du budget est un *« vote de censure »* exprimant une appréciation politique négative du bilan de M. Giraud. Ce refus préfigure de nouvelles alliances, également en préparation au niveau national, entre les Verts et le PS, pour les élections régionales et législatives de 1998.

L'Assemblée régionale d'Île-de-France est tripolaire



* 48 VOTANTS : DIDIER SCHULLER, EN FUITE À L'ÉTRANGER, N'A PAS DÉMISSIONNÉ ET N'EST PAS REMPLACÉ. JEAN-LOUIS CAMPREDON, MIS EN EXAMEN DANS LE CADRE DES AFFAIRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE, EST EN DÉTENTION PROVISOIRE.

Depuis 1992, M. Giraud était parvenu à dégager une majorité absolue pour faire adopter ses projets budgétaires, grâce à l'appoint de voix écologistes (issues essentiellement de l'ex-Génération Ecologie). Ce vivier d'une vingtaine d'élus s'est dispersé fin 1996, lors du vote du budget rectificatif, qui a été rejeté : désormais, réduit à douze membres – les huit autres ont constitué avec deux représentants du Mouvement des citoyens (MDC) le groupe Ecologie et République –, ce renfort écologiste est dans l'impossibilité de jouer le rôle charnière qui lui était jusque-là dévolu.

Arithmétiquement, M. Giraud ne peut plus compter que sur 100 ou 101 voix, selon que Jean-Louis Campredon (RPR), mis en examen et placé en détention dans le cadre des affaires du conseil général de l'Essonne prendra ou non part au vote... L'assemblée régionale compte 209 membres et seulement 208 votants depuis que Didier Schuller (ex-RPR), en fuite à l'étranger, n'y siège plus. Le président dispose d'une voix prépondérante. Le budget, pour être adopté, ne doit pas coaliser contre lui une majorité absolue de suffrages, alors même que l'ensemble des opposants disposent d'un potentiel théorique de 107 voix.

Tout se joue donc sur trois ou quatre votes positifs ou abstentions... que M. Giraud aura les pires difficultés à trouver. *« Le débat budgétaire sera probablement plus difficile que les précédents »*, admet le président, qui persiste à plaider pour la recherche d'*« une majorité d'idées avec ceux qui hier partageaient nos priorités »*.

LE PIÈGE DU FN

Cette phrase est destinée à préciser les choses envers le FN, en position de tendre un véritable piège politique à M. Giraud. Depuis 1992, le groupe d'extrême droite a voté contre tous les budgets. Comme par hasard, devant les difficultés rencontrées par M. Giraud, son président, Jean-Yves Le Gallou, remarque *« les inflexions positives »* du projet 1997 et note *« l'effort de responsabilité fiscale »* du RPR et de l'UDF dont l'amendement sur la stabilité de la fiscalité directe *« va dans le bon sens »*. A l'entendre, une abstention du FN n'est pas impossible, ce qui permettrait à son porte-parole de se déclarer désormais incontournable dans la première région de France.

« Nous nous plaçons nous aussi dans la perspective de 1998 », convient M. Le Gallou. Devant le risque de voir le parti de Jean-Marie Le Pen faire ses choux gras du revers politique qu'il s'apprête à essuyer, l'exécutif régional a fait savoir, mercredi, qu'il avait systématiquement demandé à la commission des finances le rejet des 118 amendements déposés par le FN.

Pascale Sauvage

14,377 milliards de francs

● **Le projet de budget 1997** atteint 14,377 milliards de francs, en augmentation de 2,1 % en francs courants par rapport à 1996 (14,086 milliards).
● **Une hausse** de 2,6 % de la fiscalité est présentée par l'exécutif, pour qui *« les taux proposés sont encore inférieurs au taux le plus faible des autres régions de métropole, de 15 % pour la taxe d'habitation, 17 % pour le foncier bâti, 30 % pour la taxe professionnelle »*.
● **Le prélèvement par habitant**, 345 francs en 1996, passerait ainsi à quelque 355 francs. Seules la Lorraine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur affichent un prélèvement légèrement inférieur (325 F à 330 F pour la première, 345 F à 350 F pour la seconde).
● **La répartition des dépenses** est la suivante :
– emploi et formation : 41 % ;
– transports : 27 % ;
– environnement et cadre de vie : 9 % ;
– logement et actions de solidarité : 6 % ;
– actions communes à l'ensemble du Bassin parisien : 1 % ;
– fonctionnement de l'administration et des assemblées : 4 % ;
– charge de la dette : 13 %.
● **En 1997**, l'exécutif régional propose un emprunt supplémentaire de 200 millions consacré au programme Lycées plus, la rénovation en urgence de cinquante lycées.

DISPARITIONS

Claude Fuzier

Un homme de confiance de Guy Mollet

CLAUDE FUZIER, ancien sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, est décédé, mercredi 22 janvier, à l'âge de soixante-douze ans.

Né le 2 juin 1924 à Paris, Claude Fuzier était licencié ès lettres. Journaliste au *Populaire*, l'organe de la SFIO, et secrétaire de la fédération de la Seine de la SFIO à partir de 1956, il joua un rôle important, au début des années 60, dans les contacts entre le vieux parti socialiste, dirigé alors par Guy Mollet, et le Parti communiste, qui, encore présidé par Maurice Thorez, commençait à sortir de son isolement.

C'était l'époque du *« marcher côte à côte et frapper ensemble »*, selon la formule inventée par Mollet. Elle s'était appliquée aux élections législatives de 1962, face à la vague gaulliste consécutive au référendum instituant l'élection du président de la République au suffrage universel. Elle avait inspiré, aussi, les premiers accords municipaux passés entre les deux partis, notamment à Paris, en 1965.

L'éditorialiste du *Populaire* était l'un des hommes de confiance de Guy Mollet. Il avait contribué à l'échec de l'accord avec les centristes un moment envisagé autour d'une candidature de Gaston Defferre à l'élection présidentielle de 1965, et à l'entente du PCF et de la SFIO sur un candidat « unique », François Mitterrand. Il avait appartenu au « contre-gouvernement » formé, sur le modèle britannique, par François Mitterrand, qui y avait rassemblé les différentes composantes de ce qui n'était encore que la « gauche non communiste » (SFIO, radicaux, clubs). En 1968 et 1969, il fut secrétaire général de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Ce regroupement devait lentement conduire à l'unification de la famille socialiste au sein du nouveau PS, créé par Mollet en 1969 avec le concours d'Alain Savary et auquel Mitterrand et les siens devaient adhérer en 1971. Il n'était pas prévu que le député de la Nièvre en devienne le premier secrétaire grâce à un autre lieutenant de Guy Mollet, Pierre Mauroy, qui choisit alors la voie de la rénovation. Les fidèles de l'ancien président du conseil se regroupèrent alors au sein d'une tendance organisée, la Bataille socialiste, dont Claude Fuzier était la principale « plume ». Au congrès de Pau, en 1975, ayant obtenu moins de 5 % des mandats, les anciens de la SFIO, qui se voulaient *« unitaires pour deux »*, cessèrent d'être représentés en tant que tels dans les instances dirigeantes du Parti socialiste.

Maire de Bondy de 1977 à 1995, Claude Fuzier a été sénateur de Seine-Saint-Denis de 1977 à 1986, puis de 1991 à 1995 en remplacement de Marcel Debarge, après l'entrée de celui-ci au gouvernement. En 1988, lors d'une élection législative partielle dans la neuvième circonscription de Seine-Saint-Denis, il avait dû se retirer devant le candidat communiste, Roger Gouhier.

Jean-Louis Saux

Tom Parker

Le manager d'Elvis Presley

LE « COLONEL » Tom Parker, qui fut pendant vingt-deux ans l'imprésario d'Elvis Presley, est mort dans un hôpital de Las Vegas, mardi 21 janvier, des suites d'une congestion cérébrale. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Né à Breda, aux Pays-Bas, mais arrivé aux Etats-Unis dans les années 30, Tom Parker commença après-guerre sa carrière au music-hall comme producteur de spectacles dans les fêtes foraines du Tennessee. C'est en 1948 qu'il reçut du gouverneur de Louisiane, Jimmie Davis, le titre honorifique de « colonel ». Dans les années 40, il créa le Great Parker Pony Circus et lança un numéro de « Dancing Chickens » : pour faire « danser » en rythme ses poulets, le « colonel » les faisait marcher sur une plaque chaude recouverte de sciure. Il géra ensuite la carrière de plusieurs chanteurs de country – Eddy Arnold, Hank Snow – et de variétés – Gene Austin –, avant de devenir le manager d'Elvis Presley en 1955 après avoir assisté à l'une de ses prestations scéniques. La silhouette massive (il pesait près de 150 kilos), la canne et le cigare du « colonel » deviendront alors indissociables de l'image du jeune camionneur de Memphis qui n'allait pas tarder à devenir le « King ».

Quand Sam Phillips, le patron de Sun Records, première maison de disques d'Elvis, décidera de vendre le contrat du chanteur, c'est le « colonel » qui s'occupera de lui en faire signer un chez RCA-Victor pour 35 000 dollars, contrat exceptionnel pour l'époque. Il soignera particulièrement les apparitions télévisées de son poulain, le faisant en particulier participer trois fois, en 1956 et 1957, au « Ed Sullivan Show », qui allait faire de lui une star. Au plus fort de la première période du chanteur, à la fin des années 50, Tom Parker gérait une véritable entreprise Presley, à laquelle émargeaient directement pas moins de trente-neuf personnes.

Homme de confiance autant qu'imprésario, Tom Parker touchait dans les premières années 25 % des cachets du « roi du rock », un pourcentage qui serait monté à 50 % à partir de 1967. Même s'il est resté largement à l'écart de la vie privée du « King », le « colonel » est considéré comme à l'origine des principales décisions qui ont marqué la carrière de son protégé. L'assagissement de son répertoire après son retour de l'armée, la multiplication des films à Hollywood, mais aussi la relance de la carrière musicale d'Elvis en 1968 et sa première apparition sur scène en huit ans à Las Vegas, un an plus tard.

Après la mort de Presley, en 1977, le « colonel » Parker devint, l'espace de quelques années, le gérant de Graceland, le domaine du chanteur, avant de prendre sa retraite à Las Vegas. Aux maisons d'édition désireuses de publier ses Mémoires, il avait toujours donné une fin de non-recevoir. *« Vous savez bien ce qu'ils veulent ; de la boue,* avait-il dit. *Je ne suis pas un porcher. »*

Stéphane Davet

NOMINATIONS

JUSTICE

Huit nouveaux conseillers à la Cour de cassation ont été nommés mardi 21 janvier. Parmi eux figure **Martine Anzani**, présidente de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

[Née le 2 septembre 1942 à Paris, Martine Anzani a été successivement juge d'instruction à Soissons, Melun, Versailles et Paris, avant de devenir vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris en 1986, puis présidente de chambre à la cour d'appel de Paris en 1991 et enfin présidente de la chambre d'accusation en 1992. Elle fut en 1980 l'un des magistrats instructeurs de l'affaire de Broglie et inculpa en 1979 l'ancien responsable de la police de Vichy, Jean Leguay. Dans l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée, la chambre d'accusation, présidée par Mme Anzani, avait considéré que l'espionnage mis en place par la cellule antiterroriste était un délit prévu par l'ancien code pénal, l'« attentat à la Constitution », ce qui avait sauvé le dossier de la prescription. Plus récemment, elle a sanctionné le directeur de la police judiciaire, Olivier Foll, qui avait ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen lors de sa perquisition au domicile des époux Tiberi.]

CULTURE

Pierre Arizzoli-Clémentel, un spécialiste des textiles, a été nommé, le 17 janvier, directeur général de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles. Il était précédemment à la tête des musées de l'Union centrale des arts décoratifs (UCAD). A Versailles, il sera coiffé par le président de cet établissement public, Hubert Astier, qui n'appartient pas au corps des conservateurs et dont les pouvoirs ont été étendus (*Le Monde* du 10 janvier). La répartition des tâches n'est pas encore nettement définie, en ce qui concerne le parc notamment.

La place laissée vacante à l'UCAD sera occupée par **Marie-Claude Beaud**, qui venait d'être chargée d'une mission au Musée national d'art moderne et qu'elle abandonne de ce fait. Elle devra mener à bien la transformation de l'aile Rivoli du Louvre (des guichets au pavillon de Marsan), qui devrait être achevée en 1999.

[Né en juillet 1944, Pierre Arizzoli-Clémentel passe par la Sorbonne, l'Ecole pratique des hautes études et l'Ecole du Louvre, avant de devenir conservateur des musées du patrimoine en 1969. Il séjourne ensuite à la villa Médicis à deux reprises, comme pensionnaire puis comme directeur des études (1979-1983). En 1984, il est nommé conservateur du Musée des arts décoratifs et du Musée des tissus de Lyon. Il y restera dix ans avant de rejoindre, en 1994, les musées de l'UCAD.]

[Née en 1946, diplômée d'histoire et d'histoire de l'art, Marie-Claude Beaud a commencé sa carrière au Musée de Grenoble. Elle devint ensuite conservateur du Musée de Toulon (1979-1984), qu'elle quitta pour une institution privée, la Fondation Cartier, où elle assuma, de 1984 à 1994, les fonctions de directeur-conservateur, puis de directeur du département international. En 1994, elle a été nommée directeur général de l'American Center de Paris, un poste qu'elle a occupé jusqu'à la fermeture de l'établissement, en février 1996.]

DÉFENSE

Hugues de Larminat et **Marwan Lahoud** ont été nommés, au cabinet du ministre de la défense, Charles Millon, respectivement conseiller pour les affaires économiques, financières et budgétaires, et conseiller pour les affaires industrielles, de recherche et d'armement.

[Agé de trente-sept ans et ancien élève de l'ENA, Hugues de Larminat, administrateur civil, a servi, dès 1987, au ministère de la défense, et plus spécialement au sein de la délégation générale pour l'armement où il s'est occupé de la stratégie industrielle puis des relations internationales. Entre 1991 et 1994, il est au bureau « zone franc, Afrique et océan Indien » à la direction du Trésor. Depuis 1995, il était l'adjoint du conseiller pour les affaires économiques, financières et budgétaires au cabinet de M. Millon, Jean-François Hébert, qui succède au poste de secrétaire général pour l'administration des armées à François Roussely, nommé secrétaire général de la SNCF (*Le Monde* du 16 janvier)].

[Agé de trente et un ans, ancien élève de Polytechnique et de Sup-Aero, Marwan Lahoud, ingénieur de l'armement, a été adjoint au directeur du centre d'essais des Landes en 1992, avant d'être nommé à la direction des missiles et de l'espace à la délégation générale pour l'armement en 1994. Depuis mai 1995, il était chargé de mission au cabinet de M. Millon.]

COUR DES COMPTES

Henri Conze, ancien délégué général pour l'armement, a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes au tour extérieur par le conseil des ministres du 22 janvier.

[Né en mars 1939, Henri Conze est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur général de l'armement. Il a fait l'essentiel de sa carrière à la délégation générale pour l'armement, avant d'être chargé de mission auprès d'André Giraud, ministre de la défense, puis auprès de son successeur, Jean-Pierre Chevènement (1987-1991). Henri Conze a été ensuite président de la société HCI, société de conseil en politique industrielle (1991-1993), puis délégué général pour l'armement de mai 1993 à mars 1996.]

COMPAGNIE GÉNÉRALE MARTIME ET FINANCIÈRE

Georges Marais a été nommé président de la Compagnie générale martime et financière (CGMF) au conseil des ministres du mercredi 22 janvier, en remplacement de Philippe Pontet, démissionnaire, qui a pris la présidence de la banque CIC le 13 décembre 1996. La CGMF est un holding dont le capital appartient en totalité à l'Etat. Après avoir cédé à la CMA les participations qu'elle avait dans la CGM, dans le cadre de la privatisation, la CGMF ne détient plus qu'une participation de 80 % dans la Société navale Corse Méditerranée (SNCM).

[Né le 20 janvier 1939 à Alexandrie (Egypte), Georges Marais est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur général des Ponts et Chaussées. Il a commencé sa carrière en 1964 comme directeur des travaux du port de Boulogne-sur-Mer. Après avoir occupé plusieurs postes à Dunkerque, il est entré à la CGM et à la CGMF en 1976 et y est resté jusqu'à mars 1995. Nommé président de la SNCM en novembre 1995, il était devenu administrateur délégué de la CGMF depuis le début de l'année.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 19 janvier sont publiés :

● **Défense** : un décret fixant les attributions et l'organisation de la délégation générale pour l'armement ; un décret réorganisant l'administration centrale du ministère de la défense.

● **Amiante** : un arrêté portant agrément d'organismes habilités à procéder aux contrôles de la concentration en poussières d'amiante dans l'atmosphère des immeubles bâtis.

● **Presse** : un décret relatif aux journaux et écrits périodiques et modifiant certaines dispositions du Code des postes et télécommunications. Il précise les conditions que les journaux doivent remplir pour bénéficier du tarif de presse ; un décret instituant une procédure dérogatoire pour l'octroi du bénéfice de l'abattement sur le tarif de presse.

Au *Journal officiel* daté lundi 20-mardi 21 janvier sont publiés :

● **Fonction publique** : un décret relatif aux commissions administratives paritaires. Ce texte précise les modalités de mise en œuvre du nouveau système électoral institué par la loi du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la fonction publique, qui prévoit désormais deux tours pour l'élection des représentants du personnel. Le décret dit que le second tour est organisé en l'absence de candidatures au premier tour ou si le nombre de suffrages exprimés est inférieur à la moitié du nombre des électeurs inscrits.

● **Transfusion sanguine** : un décret relatif à l'application des règles de la transfusion sanguine au service de santé des armées.

● **Plan d'épargne-logement** : un arrêté portant homologation d'un règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière : l'article 1er prévoit que le taux d'intérêt nominal annuel des plans d'épargne-logement passe à 4,25 % (au lieu de 5,25 %). Ce règlement, qui entre en vigueur le 23 janvier, s'applique aux plans d'épargne-logement souscrits à compter de cette date (*Le Monde* du 22 janvier).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Danielle et Didier HOLLARD
sont très heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille,

Sarah,

le 19 janvier 1997.

Chez Pierre HOLLARD et Amie,
à Atlanta GA USA.

Elle lira *Le Monde* au vingt et unième siècle...

Rillieux-la-Pape.

Décès

– *Frêle*

Ingeborg « Ingo » ALBERT,

fille de Lou, mince et menue, intempestif symbole des signes éternels, éphémère balance entre l'air et l'ailleurs, dans l'œil de l'artiste le regard ébloui ; entre les doigts du peintre les couleurs de la mer, de l'eau, de la terre et du ciel, cosmos, convergence et cosmos.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 janvier, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 14 h 30.

– **Marie-Josèphe ALLOING,**
Ses enfants, petits-enfants, frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Pierre,

le 21 janvier 1997, *dans sa soixante-quatorzième année.*

Une messe familiale sea célébrée dans sa paroisse.

Vous pouvez vous joindre à eux par la prière et un don au Secours catholique.

13, rue des Métiers,
13111 Coudoux.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Le directeur de l'UFR de langue française,
Les professeurs et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur
Raymond ARVEILLER.

– Mme Georges Bück,
Ses quatre enfants,
Ses six petits-enfants,
Ses cinq arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu du

docteur Georges BÜCK,
inspecteur général
vétérinaire honoraire,
officier de l'ordre
national du Mérite,
grand-croix de l'ordre
national malgache,
chevalier de l'ordre
du Nichan-el-Anouar,
officier d'académie,
officier du Mérite agricole,
membre de l'Académie
des sciences d'outre-mer,
membre de l'Académie malgache,
membre correspondant
de l'Académie vétérinaire
de France,

survenu le 22 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Vincennes, a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe de requiem sera dite en l'église Saint-Louis de Vincennes, sa paroisse, 16, rue Fays, le samedi 25 janvier 1997, à 18 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Georges-Huchon,
94300 Vincennes.

– Marc Alexandre Fontenay,
son fils,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Esther FONTENAY,
née GOLDET,

veuve du

docteur Daniel FONTENAY,

survenu le 18 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

62, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Mme Georgette Laborde,
son épouse,
Le docteur Pierre Laborde,
Mme Martinie-Laborde,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri LABORDE,

à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 janvier 1997, à 10 h 30, en l'abbatiale Saint-Pierre de Moissac (Tarn-et-Garonne).

Remerciements par le prêtre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Marie-Eugénie,
sa femme,
Arnaud et Isabelle,
Aurélie, Antonin,
ses enfants,
Jacqueline Lamazière,
sa mère,
Serge et Paule Pino
et leurs enfants,
Gérard et Arlette Haguenoer
et leur fils,
Philippe et Rosemund Henry
et leurs fils,
Richard et Margaret Buckingham
et leurs enfants,
Bernard et Danièle Garzon
et leurs enfants,
Jean-Claude et Anne-Marie Lambert
et leurs enfants,
Jean-Louis
et Marianne Durand-Drouhin
et leurs enfants,
Jean-Claude et Sylvia Fesdjian
et leurs enfants,
Ainsi que sa famille,
Et ses fidèles amis,

ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Jacques LAMAZIÈRE,
délégué général,
BIO CRITT Ile-de-France,

le 17 janvier 1997, à l'âge de cinquante-trois ans.

Ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, sa disparition ne donnera lieu à aucun service funèbre.

Les proches de Jacques Lamazière tiennent à remercier pour leur aide précieuse et constante :
Professeur Meininger, Salpêtrière, Paris,
Professeur Hugeux, docteur Volkmann, Percy, Clamart,
Docteur Richard, maison J.-Garnier, Paris,
Ainsi que leurs équipes soignantes.
Pierre Pino, laboratoire d'automatique des systèmes coopératifs, université de Metz.

Les dons pour la recherche peuvent être adressés au professeur Meininger, service neurologie, Salpêtrière, Paris, en mentionnant ARS (J. Lamazière).

Lamazière,
51, rue du Rocher,
75008 Paris.

Messes anniversaires

– A l'intention de

Anne-Marie Josèphe
BAUDESSON

qui nous a quittés l'année dernière, une messe sera célébrée dans la salle paroissiale de Bar-sur-Seine, le 26 janvier 1997, à 11 heures.

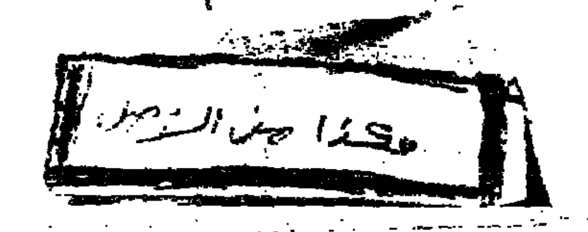
Anniversaires de décès

Emmanuel BRARE,
journaliste,
8 avril 1956 - 24 janvier 1993.

Sa famille, ses amis, ne l'ont pas oublié.

Jean-Louis DEPAZ,
21 août 1955 - 24 janvier 1996.

« La mort n'est rien.
La vie signifie toujours
ce qu'elle a toujours signifié. »
Saint Augustin.



HORIZONS

ENQUÊTE

La pasionaria et le caméléon

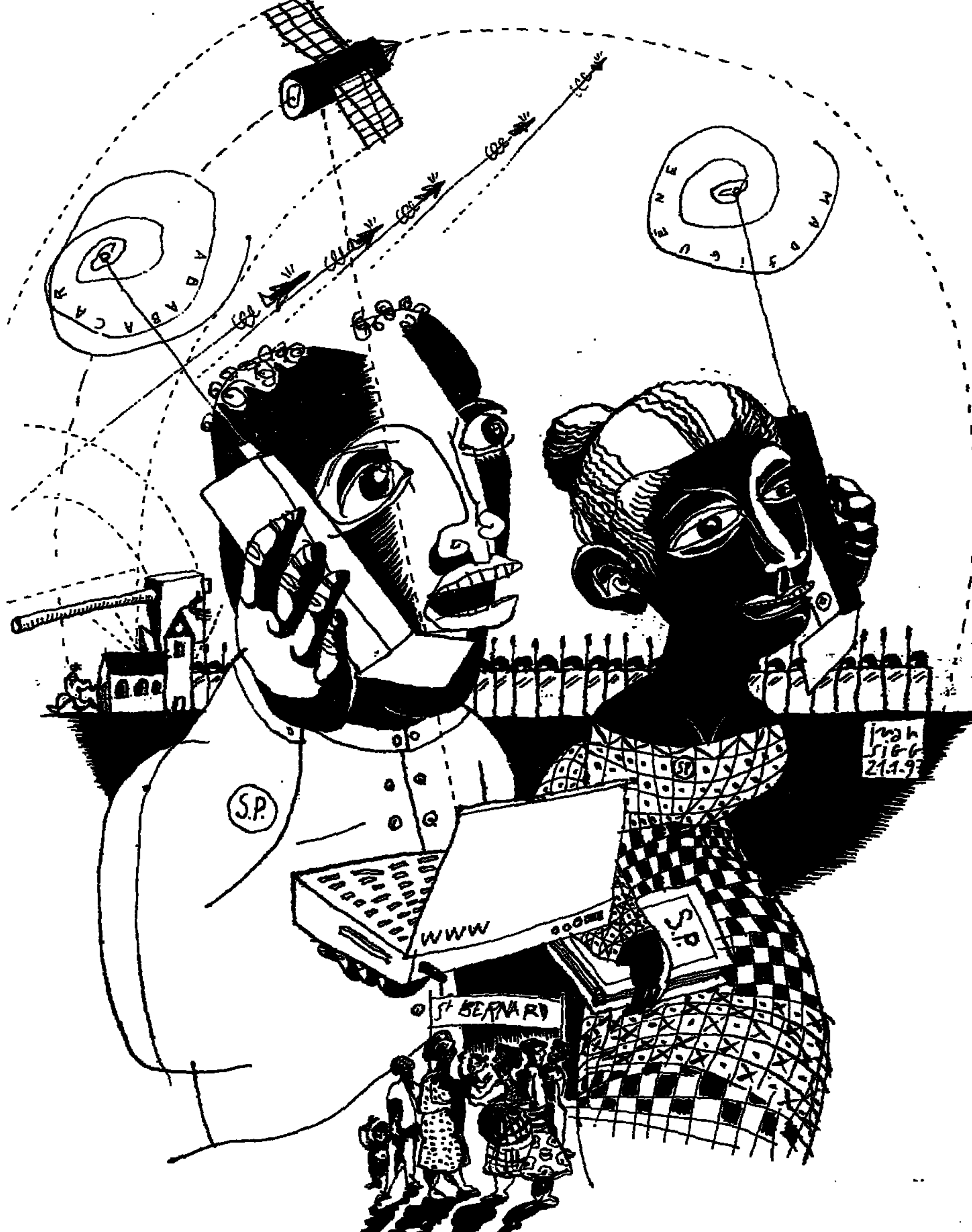
Marxiste, féministe, Madjiguène Cissé est une pétroleuse. Roublard et mieux intégré à la société, Ababacar Diop est plus diplomate. Depuis dix mois déjà, ces deux Sénégalais sont devenus les porte-parole et les meneurs incontestés du mouvement des sans-papiers

CE sont les hors-la-loi les plus en vue de la République. Dix mois après avoir émergé de la clandestinité, cinq mois après leur dramatique et médiatique évacuation de l'église Saint-Bernard de la Chapelle, à Paris, haut lieu de la résistance des Africains sans papiers, Madjiguène Cissé et Ababacar Diop sont toujours là.

Les deux principaux porte-parole désignés par le groupe harcèlent l'Elysée à coups de manifestations hebdomadaires de femmes, s'exhibent dans les journaux, publient des livres, promettent quelque nouveau coup médiatique. Leurs téléphones mobiles ne cessent de tinter et leurs agendas arborent l'embonpoint d'un planning ministériel. Pour l'heure, la célébrité télévisuelle leur tient lieu de sauf-conduit et la prudence gouvernementale de ligne de survie en France. Car sans-papiers ils étaient, sans-papiers ils demeurent.

Les hauts fonctionnaires, les élus, les responsables politiques qui les reçoivent en privé sous les lambris ne peuvent l'ignorer. Un courrier avec accusé de réception du directeur de cabinet de Jacques Chirac a été adressé aux *« sans-papiers de Saint-Bernard »* à leur adresse du faubourg Poissonnière, depuis la mi-septembre. D'opérations policières en contacts discrets, un tiers des quelque trois cents « clandestins » de Saint-Bernard ont obtenu des papiers provisoires, une vingtaine ont été expulsés. Mais tous les autres restent à la merci d'un retour de bâton policier. Or Madjiguène Cissé, quarante-cinq ans, et Ababacar Diop, vingt-sept ans, ont juré de conduire ceux de Saint-Bernard jusqu'à la terre promise où sont délivrées les cartes de séjour. Leur vie continue donc de se confondre avec l'épopée du peuple des sans-droits africains, celle du plus grand mouvement revendicatif né de l'immigration que la France ait connu depuis la « Marche des beurs » en 1983.

De Madjiguène Cissé et d'Ababacar Diop, chacun a vu quelques images : une pasionaria africaine au verbe radical, l'oreille vissée à un téléphone mobile, et un grand Noir qui se débat, portable en main lui aussi, pour échapper aux policiers qui l'extirpent de l'église Saint-Bernard. La pétroleuse tiers-mondiste au fin visage encadré de cheveux tirés en chignon, et le diplomate aux yeux pétillants qui cite Sartre et surfe sur Internet. La militante volcanique et le négociateur madré. Un duo conflictuel pour un conflit à l'issue incertaine. Peu importe qu'ils soient sénégalais et non maliens, comme la plupart des membres du groupe. Leur langue française impeccable et leur habileté politique les ont rendus indispensables à un groupe composé de travailleurs plus rustiques.



AU point de s'attirer quelques sympathies dans le camp adverse, celui du pouvoir. *« Ils sont musulmans, noirs et viennent d'un pays éloigné de 4 000 kilomètres, mais leur culture est si mêlée à la nôtre que je me sens plus proche d'eux que de bien des Européens de tradition judéo-chrétienne,* constate Gilles de Robien, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui a prôné publiquement la conciliation. Ababacar Diop ? *« C'est un mélange d'Afrique et de cybernétique, recouvert d'un placage idéologique*, résume un haut responsable ministériel. *Il est beaucoup mieux intégré à la société que bien des Français. »* En écho, Stéphane Hessel, ambassadeur de France, proche de la gauche et président du « collège de médiateurs » pour les sans-papiers, prophétise pour Ababacar Diop un avenir dans *« de hautes fonctions politiques »*.

« Un jour, je deviendrai ministre », avait prévenu l'intéressé vers l'âge de douze ans, comme il le raconte dans son autobiographie que vient de publier Le Seuil (*Dans la peau d'un sans-papiers*). Collégien à Saint-Louis (Sénégal), il assistait alors à une réunion de propagande du parti au pouvoir, dont la démagogie l'avait révolté. Fils de parents séparés, élevé successivement par un père infirmier et par une mère non francophone, Ababacar, bon élève et bon footballeur, apprend très vite la roublardise. A sa mère, ignorante des réalités de l'école, il réclame quelques francs sous prétexte d'acheter des *« points-virgules »*.

Lorsqu'il tombe amoureux de la belle et inaccessible Astou, la femme qui partage aujourd'hui à Paris, avec leur bébé de deux ans, son destin de « sans-papiers », il se fait mousser auprès de ses frères en leur offrant des places pour un match de football. Bien plus tard, à Paris, il entretiendra l'ambiguïté sur l'orthographe de son nom pour compliquer le travail des policiers, cultivera l'art de la rumeur pour mobiliser journalistes et forces de l'ordre. Ababacar, ou le caméléon.

Très tôt, la lutte politique est entrée dans sa vie. Lycéen, il prend fait et cause pour l'indépendance de la Casamance, participe aux grèves d'étudiants de 1988 à Dakar et affronte la police sénégalaise. C'est à cette époque que le refus de *« rester bloqué dans un pays sans horizon »* le décide à franchir le pas de l'immigration. A dix-neuf ans, il débarque à Roissy après avoir obtenu, par piston, un visa d'un mois et une place dans un charter. Deux ans ne lui seront pas nécessaires pour troquer ses habits d'étudiant du tiers-monde contre ceux de jeune informaticien parisien. Mutation vertigineuse. Hébergé gratuitement par un *« frère »*, il consacre ses premiers salaires d'employé d'une société de nettoyage à financer des études d'informatique qui le mènent à des emplois dans de grandes entreprises. Finis serpillière et balai-brosse, oublié le RER de cinq heures du matin. Envoyé en mission chez Christian Dior, Ababacar Diop frôle les patrouilles de police en costume-cravate. Premiers plaisirs de la provocation, premiers frissons de la clandestinité.

Pour 2 500 francs, il achète une carte de résident étranger dans un café de la place Stalingrad, un faux grossier qui fait illusion auprès des employeurs. Le nouvel Ababacar est sûr de son étoile et de son droit à vivre sa vie *« au pays des Blancs »*. Brûlant les étapes de l'intégration, ce *« clandestin à 10 000 francs par mois »* sollicite un prêt immobilier pour construire un pavillon, moins de deux ans après son arrivée de Dakar ! La BNP le lui accorde au moment précis où il perd son travail. Car le jeune immigré, fier jusqu'à l'inconscience, claque la porte à la moindre marque de mépris, menaçant de saisir les prud'hommes.

SA rage de réussir l'aide à faire venir clandestinement sa femme et à se lancer dans des études supérieures par correspondance. D'autant que le Conseil d'Etat, en cassant la décision qui lui a refusé l'asile, lui a redonné provisoirement un statut légal.

Pourtant, ni la naissance d'une fillette, ni une promesse d'embauche comme analyste-programmeur, ni sept années de présence en France n'amadoueront l'employée de la préfecture de la Seine-Saint-Denis qui le reçoit le 18 mars 1996. Dépité, humilié d'être ainsi exclu après avoir goûté au confort d'une vie légale, il sursaute en découvrant le soir même les images de l'occupation de l'église Saint-Ambroise. Dès le lendemain, il rejoint le groupe d'Africains. Commence alors pour lui un long ballet d'exorcisme destiné à se débarrasser de sa peau de clandestin contraint à la triche, qu'il ne supporte plus. Ce sera la lutte des sans-papiers.

« Depuis l'enfance, la France n'a jamais cessé de me poursuivre, remarque-t-il. *Lorsque je parcours le pays avec nos* "caravanes" *de solidarité, j'ai l'impression de réviser mes livres scolaires du Sénégal. L'Alsace-Lorraine, la ligne bleue des Vosges, j'ai grandi avec ça. »* Le droit aux papiers, pour Ababacar Diop, résulte à la fois de l'exploitation coloniale, de la participation des Africains aux combats des deux guerres mondiales et des rengaines sur les « liens privilégiés » entre la France et le continent noir. *« Nos pays vivent au rythme de la France. Nos gouvernants ne cessent de glorifier nos* "liens fraternels". *Pourquoi s'étonner que les gens y croient et viennent ? »*

Plus structurée politiquement par une formation marxiste, Madjiguène Cissé estime, elle aussi, avoir un droit absolu à circuler librement entre le Sénégal et la France. *« La France a pillé nos richesses du temps de la colonisation et continue de le faire sous d'autres formes,* affirme-t-elle. *Les plans d'ajustement imposés à nos pays expliquent la présence de beaucoup d'entre nous ici. La France ne devrait pas oublier notre histoire commune. En rejetant les sans-papiers, elle fait comme si nous n'avions jamais vécu ensemble. »*

L'OBSESSION de l'indépendance, la hantise de toute récupération par les « Blancs » anime celle qui, petite fille, a hissé le drapeau tricolore dans la cour de son école. Fière d'appartenir à l'ethnie sérère *« rebelle à l'islam comme au christianisme »*, Madjiguène Cissé la féministe rit en se rappelant qu'elle choquait sa mère en lui demandant si Dieu est un homme ou une femme. L'après-mai 68, mouvementé au Sénégal aussi, la jette dans toutes les manifestations anti-impérialistes, anti-apartheid et d'opposition au régime. Mao, Lénine, Frantz Fanon et Patrice Lumumba peuplent son chevet. Elle milite au Mouvement révolutionnaire pour la démocratie nouvelle, groupe d'origine maoïste interdit jusqu'en 1981, et siège au bureau politique de cette organisation rebaptisée en 1991 Parti africain pour la démocratie et le socialisme

Entre-temps, Madjiguène est devenue professeur d'allemand après des études supérieures achevées à l'université de Sarrebrück. C'est en passant le Rhin qu'elle a découvert la France, où elle ne se sent *« pas du tout dépaysée »*. Munie d'un visa de tourisme, elle s'installe près de Paris en 1993. L'illégalité de son séjour ne l'empêche pas de devenir... chef d'une équipe de télé-marketing en langue allemande tandis que sa fille aînée entreprend des études universitaires. Elle revendique le droit à la France tout en jurant que sa place est *« en Afrique »*.

L'intransigeance anti-impérialiste de la *« sans-papière »* a contribué à refuser aux associations françaises tout rôle décisionnel dans le mouvement. *« Si nous n'avions pas conquis notre autonomie de parole et d'action, jamais nous n'aurions pu tenir depuis si longtemps »*, assure Madjiguène, sans être sérieusement démentie. Ses coups de gueule contre des militants français jugés trop interventionnistes sont vécus douloureusement. Ainsi, lorsqu'elle met à la porte les psychologues français désireux d'aider les enfants des sans-papiers à vivre le contrecoup de l'intervention policière.

Pendant qu'Ababacar Diop peaufine son image de « héros malgré lui », Madjiguène Cissé parfait son profil d'irréductible : *« Je suis chiante ! »*, se vante-t-elle en riant aux éclats. Les policiers des renseignements généraux qui l'ont gardée à vue en octobre, après une manifestation, ne la contrediraient pas sur ce point. Ils l'ont libérée avec soulagement après vingt heures d'invectives ininterrompues. *« Je suis habituée à ne laisser passer aucun coup »*, lance Madjiguène. Jamais elle n'oubliera les humiliations subies au lendemain de l'évacuation de Saint-Bernard. Ni l'ironie du policier – *« ils sont à peine descendus de leur arbre et ils ont des téléphones portables »* – ni la *« femme flic »* qui, sous prétexte de fouille, l'a obligée à se mettre nue sous les yeux de sa fille. Alors Madjiguène continue à se battre. Elle rassemble les sept cahiers à spirale de son journal de lutte pour un livre dont la parution est prévue en mars.

Ababacar, lui, rêve de fonder une société d'informatique et de mettre ses gains au service de la jeunesse africaine. Déjà, il diffuse la parole des sans-papiers au-delà des frontières *via* un serveur Internet situé en Californie. Il prépare un nouveau livre sur l'histoire coloniale et, sur CD-ROM, un jeu de stratégie sur l'immigration. Sa fille Fatou, deux ans, née à Montfermeil, apprend à parler dans les manifestations. Elle y a appris à dire : *« Des papiers pour tous ! »* Ses premiers mots en français.

Philippe Bernard
Dessin : Ivan Sigg



Porte ouverte à l'espérance

par Abraham B. Yehoshua

EN tant que combattant de longue date dans la lutte pour la reconnaissance de l'OLP *comme* représentant du peuple palestinien et de deux Etats pour deux peuples sur la terre d'Israël, *force m'est de constater* que malgré la déception suscitée par le nouveau premier ministre de l'Etat d'Israël, on *décèle dans son* camp, la droite, les premiers signes de lucidité et de modération.

Trente ans se sont écoulés depuis la guerre de six jours. Il a fallu quinze ans pour que des gens comme Rabin et Pérès reconnaissent la nécessité d'une solution négociée avec les Palestiens et leur droit à l'autodétermination. Et quinze autres années pour que la justesse de cette solution s'impose et commence à faire son chemin dans les rangs de la droite. Ces signes sont encore si ténus qu'ils peuvent paraître imperceptibles au regard de l'observateur étranger. Mais un œil exercé à examiner en profondeur la réalité israélienne peut les reconnaître.

En attendant, il faut encore rester vigilant et refouler les attaques dirigées contre le principe d'un Etat palestinien, comme celle dont on a été récemment témoin de la part du premier ministre israélien, qui fait preuve d'un raisonnement pour le moins bizarre. Si nous accordons un Etat aux Palestiniens sur les rives occidentales du Jourdain, a dit M. Nétanyahou, nous serons ensuite obligés d'accorder l'autonomie aux citoyens arabes d'Israël qui habitent en Galilée et dans le triangle.

Ce raisonnement émane de l'esprit tordu des professionnels du refus, qui disent en substance : il ne faut pas céder, même devant ce qui paraît légitime, car le fait même de céder entraînera d'autres renoncements.

Je ne veux pas commencer une discussion sur la logique douteuse d'une telle objection ni sur son immoralité fondamentale. Mais je voudrais tirer parti de cette réflexion peu intelligente de mon *premier ministre pour éclairer un* peu les rapports complexes qu'entretiennent la majorité juive en Israël *et la minorité* arabo-palestinienne qui vit en son sein (environ 18 % de la population totale).

Si l'on *créait aujourd*'hui une Cour suprême composée de juges objectifs qui n'auraient aucun rapport direct avec le conflit israélo-arabe, et s'il fallait évaluer et noter la nature et la qualité des rapports entre la majorité juive et la majorite arabo-palestinienne d'Israël, en tenant compte des conditions particulières du conflit sanglant qui oppose Israéliens et Arabes depuis cinquante ans, je crois qu'une telle Cour décernerait une très bonne note à la sagesse politique et civique manifestée par les deux parties en présence.

Tout en imaginant que les deux parties, en particulier les Arabes, auraient énergiquement protesté *contre la bonne note accordée* à la partie adverse, je suis fermement convaincu que Juifs et Arabes israéliens ont fait preuve d'intelligence et de sagacité dans les rapports complexes qui existent entre une majorité et une minorité, surtout si on les compare à des rapports similaires ailleurs dans le monde.

Deux exemples. Entre la fin des années 80 et le début des années 90, pendant les jours les plus durs de la révolte palestinienne contre l'occupation israélienne (l'Intifada), quand une patrouille armée israélienne craignait d'entrer *dans* un village arabe des environs de Naplouse ou de Djénine, n'importe quel citoyen israélien pouvait se promener en toute impunité, en pleine nuit, au cœur d'un village arabe israélien situé à quelques kilomètres à peine de la frontière avec la Cisjordanie. Et souvent les habitants de ces villages *étaient des proches de ces* mêmes Palestiniens des territoires occupés, qui étaient si hostiles et *désespérés.*

Les Arabes israéliens ont manifesté un loyalisme civique exemplaire à l'Etat d'Israël. Pendant cinquante années de vie commune, on peut compter à peine quelques dizaines d'Arabes israéliens qui se sont livrés à des activités d'espionnage contre l'Etat, et quelques cas isolés de terrorisme. Pourtant, au même moment, la haine contre un Etat juif couvait autour d'eux et peut-être en eux, attisée par des dizaines de stations de radio arabes qui ont appelé pendant des années à l'extermination de l'Etat sioniste.

Bien que les Arabes d'Israël soient loin d'aimer les Israéliens ou de s'identifier à leur pays, bien qu'ils se sentent à tort ou à raison lésés par tous les gouvernements israéliens, ils se sont bien gardés, jusqu'à ce jour, de porter atteinte au pays ou à ses habitants.

Et bien que les Juifs israéliens n'aient aucune confiance dans la minorité arabe et qu'ils sachent *que toute la sympathie idéologique* et sentimentale de ces derniers va à leurs frères palestiniens, ils les ont acceptés comme citoyens à part entière dans la démocratie israélienne. S'ils ne sont pas égaux sur le plan économique, ils le sont dans tout ce qui touche aux décisions législatives.

En tant que Juif israélien, je suis toujours fier que les deuxièmes accords d'Oslo, qui constituent une étape importante dans la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination et selon lesquels toutes les villes palestiennes (y compris Hébron) doivent être rendues aux Palestiniens, aient été entérinés par la précédente Knesset à une majorité d'une ou deux voix, *dont celles* des cinq députés arabes israéliens. Dans l'ensemble, cet acte démocratique a *été accepté sans* conteste par la majorité écrasante des Juifs israéliens qui s'opposaient *à ces accords. Ce qui signifie* la reconnaissance de la participation des Arabes israéliens à des *décisions idéologiques* absolument essentielles au peuple juif et à l'Etat d'Israël.

> « Je suis fermement convaincu que Juifs et Arabes israéliens ont fait preuve d'intelligence et de sagacité dans les rapports complexes qui existent entre une majorité et une minorité, surtout si on les compare à des rapports similaires ailleurs dans le monde »

Dès sa création, le jeune Etat d'Israël a accordé la citoyenneté démocratique aux Arabes qui sont restés à l'intérieur de ses frontières, bien qu'ils aient été ennemis acharnés du futur Etat et qu'ils se soient battus aux côtés du monde arabe pour le supprimer. Sur ce point, il convient de saluer David Ben Gourion, fondateur et premier ministre du premier gouvernement de l'Etat juif.

Il est vrai que ces droits de citoyen étaient accompagnés d'une série de mesures du gouvernement militaire qui soumettait les Arabes d'Israël (du moins jusqu'aux années 60) à un contrôle des plus stricts et suspicieux qui portait atteinte à beaucoup de leurs droits. Mais les Arabes d'Israël participaient par leur vote à la démocratie israélienne, ce qui pour eux était une grande première (dans aucun pays arabe, il n'y avait encore de véritable *démocratie).*

Par ailleurs, les Juifs n'ont jamais essayé d'imposer leur identité culturelle, *nationale ou religieuse* à la minorité arabe, non seulement par respect profond pour cette identité étrangère, mais parce qu'ils ont toujours répugné à convertir les autres. Les Juifs sont un des peuples non missionnaires de ce monde, à cause de ce mélange si particulier du national et du religieux qui fonde l'identité juive et qui, par sa nature même, impose une double condition à celui qui veut se convertir au judaïsme : celle de changer à la fois de religion et de nationalité.

Au moment de la création de l'Etat d'Israël, les Arabes constituaient un sixième de l'ensemble de la population (120 000 Arabes pour une population de 720 000 Juifs). Malgré les grandes vagues d'immigration juive qui ont multiplié par six la population d'Israël au cours des cinquante dernières années, ils ont maintenu leur niveau démographique.

Le sionisme d'Israël est le fondement moral de l'Etat juif. En 1947, quand les Nations unies ont décidé sa création, ce n'était pas seulement pour résoudre le problème des Juifs qui s'y trouvaient déjà, mais aussi celui du peuple juif dans son ensemble. De même, *nous espérons tous que, le jour où* il existera un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, il votera une *loi du retour qui, le temps venu,* permettra à tous les réfugiés palestiniens qui vivent hors de la *Palestine de venir s'installer dans* ce pays.

La création d'un Etat palestinien est la condition de l'insertion des Arabes d'Israël dans le processus de paix. S'ils veulent vivre pleinement une vie palestinienne, ils n'ont qu'à plier bagages et aller à quelques kilomètres, dans l'Etat palestinien limitrophe. Mais s'ils préfèrent rester dans l'Etat juif, ils peuvent constituer un beau tremplin pour la paix entre Juifs et Palestiniens, puis avec le reste du monde arabe.

Abraham B. Yehoshua *est écrivain.*
(Traduit de l'hébreu par Rosie Pinhas-Delpuech).
©Abraham B. Yehoshua.

« Vigipirate » et la délinquance

par Laurent Mucchielli

LE plan « Vigipirate », c'est-à-dire, ici, la présence soudainement massive de policiers dans les lieux publics, n'aurait eu aucune incidence sur la baisse de la délinquance enregistrée par les services de police en 1995 et en *1996 ? Il serait possible d'entériner* les déclarations des responsables politiques sur ce sujet sans *aucune réserve ? J'en suis* beaucoup moins persuadé que votre collaborateur Erich Inciyan (*Le Monde* daté 12-13 janvier).

En réalité, les évolutions sont différentes selon les multiples catégories d'infractions et de délinquants que recouvre ce que l'on appelle trop vaguement *« la délinquance »* ou *« la criminalité ».* De plus, les chiffres n'ont de pertinence que ramenés à des tendances de moyen terme, c'est-à-dire comparés dans le temps.

Ainsi, lorsque l'on procède à une analyse différentielle pour chaque type d'infractions, et à une comparaison sur le moyen terme (une dizaine d'années), on s'aperçoit que les vols de ou dans les voitures baissent en effet, et ce en réalité depuis 1992. Le plan « Vigipirate » n'y est donc pour rien.

Mais d'autres causes indépendantes de l'activité policière comme de l'évolution sociale *« réelle »* ont pu jouer (par exemple des changements dans les systèmes d'assurance ou bien dans les systèmes de protection des véhicules, etc.).

Par contre, les vols simples sur la voie publique de même que les cambriolages étaient en augmentation tendancielle jusqu'en 1995. Et il est plus que probable que le plan « *Vigipirate* » est pour quelque chose dans leur baisse subite.

De même, il me semble évident que le recul des délits à la police des étrangers y est lié par un effet *dissuasif : les étrangers en situation* irrégulière, premiers suspects aux yeux de la police et surtout naturellement plus repérables, se sont tenus autant que possible à l'écart de la voie publique durant la période des attentats. Aussi les déclarations du préfet de police sur le « palier » *qu'aurait* atteint ce type de délits sont-elles tout à fait infondées (et sans doute politiques).

Bref, c'est une première série d'effets qui ne sont malheureusement que des hypothèses plausibles, et pour cause : le ministère de l'intérieur refuse de communiquer aux chercheurs ses séries statistiques mensuelles (et non le rapport annuel publié par la Documentation française) qui seules permettraient de vérifier l'effet « Vigipirate » (qui n'a été mis en place qu'au cours des quatre derniers *mois de 1995).* Les a-t-il communiquées à votre collaborateur ?

Par ailleurs, il n'y a *rien de plus* dépendant de l'activité policière au jour le jour que la hausse ou la baisse des infractions à la législation sur les stupéfiants, et je suis très surpris que *Le Monde* entérine aussi rapidement les déclarations du préfet de police de Paris sur une prétendue baisse de 15 % de l'usage de drogues qui serait indépendante du travail de la police.

> Les chiffres n'ont de pertinence que ramenés à des tendances de moyen terme, c'est-à-dire comparés dans le temps

Je rappelle d'abord que, l'année précédente (en 1995), Paris et sa banlieue avaient au contraire enregistré une hausse d'environ 15 % du même usage de drogue. *Dès lors, comment expliquer* un tel retournement ? Par ailleurs, toutes les enquêtes sociologiques *dont nous disposons montrent* au contraire que les jeunes ne cessent hélas de consommer, en *les considérant comme de plus* en plus anodines, des drogues douces (de même que des *médicaments antidépresseurs). Pourquoi* veut-on donc laisser croire que le phénomène est en recul ?

Enfin, et de manière générale, c'est une grande illusion que de croire que les chiffres du ministère de l'intérieur « reflètent » exactement la réalité sociale de la délinquance et de la criminalité.

Ce que l'on appelle les enquêtes de *« victimologie »* permettent en effet de mesurer l'écart entre la délinquance enregistrée par la police et la délinquance *« réelle ».* Et cet écart est variable selon les infractions, de 20 à 80 % !

Laurent Mucchielli *est chargé de mission à la Fondation nationale des sciences politiques.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LANGUES ET ETHNIES

La Charte européenne des langues régionales et minoritaires, adoptée par le conseil des ministres du conseil de l'Europe le 29 juin 1992, au terme de quatre années de discussions, et proposée à la signature des différents Etats membres, porte sur des langues et non pas [comme l'écrit Guy Coq dans le courrier des lecteurs du *Monde* daté 29-30 décembre 1996] sur des « minorités nationales » ou des « ethnies ».

L'emploi du mot « ethnique » par Guy Coq n'est pas innocent dans le contexte des dramatiques déchirements qu'a connus l'ex-Yougoslavie, il sous-entend d'autres mots terribles : épuration, camps de concentration, massacres, racisme, etc. (...) La convention européenne que la France s'honorerait à signer sans plus tarder ne vise absolument pas à remplacer la République française par une fédération d'ethnies (...), mais à mettre fin à une situation indigne d'un pays qui se veut démocratique. Elle ne concerne d'ailleurs pas que les langues "régionales", mais aussi les "langues dépourvues d'un territoire" comme le yiddish ou le romani, qui font aussi partie du patrimoine culturel européen.

Bernard Le Nail,
Rennes

CLEMENCEAU ET LA GUERRE

Une critique mineure, qui n'entache pas la qualité de la parfaite synthèse de Jean-Marie Colombani dans *Le Monde* du 11 janvier. Elle est d'ordre sémantique. Clemenceau n'était pas assez stupide pour déclarer qu'il fallait exclure les militaires de la conduite de la guerre. N'a-t-il pas nommé Foch ? Cette phrase célèbre, souvent citée à contresens, *voulait dire* que le ministère de la guerre ne devait être attribué qu'à un civil, en bonne règle républicaine. A cette époque, on ne parlait pas, en effet, de la défense nationale, mais de la guerre, avec une majuscule, comme de nos jours on dit l'intérieur ou les affaires étrangères pour désigner ces ministères. Voilà qui réduit à sa juste mesure le pseudo-paradoxe de Georges Clemenceau !

Marcel Girard,
Rochecorbon
(Indre-et-Loire)

Vers une mixité parlementaire... non imposée

par François Chailley-Pompei

SI la proposition d'un référendum sur l'égalité de représentation « sexuée » des hommes et des femmes dans nos institutions politiques a pu germer, c'est bien que ce concept rencontre à présent la faveur d'une large partie de l'opinion.

Qu'il ait fallu attendre la fin de ce siècle pour y venir ne doit pas étonner, même si on le déplore. Quand il s'agit *d'idéologie*, l'expérience prouve que le législateur prend acte de la progression des mentalités plus souvent qu'il ne la précède.

Pour autant, le projet de soumettre à consultation populaire une révision de la Constitution sur ce sujet ne va pas de soi. Pour deux raisons au moins.

D'abord, et sur un plan général, les révisions à répétition que l'on connaît depuis quelques années font douter de la valeur fondamentale de la Charte suprême, qu'il suffirait de modifier sans *autre précaution chaque fois* qu'une idée nouvelle émerge.

C'est oublier là – l'observation vaut aussi pour le simple texte législatif, mais à un moindre degré – que la loi se veut normative dès lors qu'elle prétend régir des situations de fait à venir ou des comportements, et non suivre au coup par coup l'événement ponctuel pour sortir brusquement du chapeau le lapin salvateur.

De ce point de vue, doivent être réprouvées ces réformes à chaud que l'on regrette dès qu'elles ont été votées dans l'urgence.

Voyez comme apparaît nécessaire en 1997 une nouvelle réforme des compétences du *Conseil supérieur de la magistra*ture quand est à peine sèche l'encre de la réforme de 1994.

Voyez encore comme se révèle pour la troisième fois imparfaite la réglementation pourtant toute neuve du financement des partis politiques...

Ensuite, nul ne conteste sérieusement qu'il existe un seul obstacle à l'introduction de la parité ou de quotas dans la représentation politique : c'est l'égoïsme ou le conservatisme, ou le sentiment de leur caractère indispensable que professent les mâles actuellement tenants du titre de *représentants du peuple.*

Dès lors, si l'on pose l'hypothèse de l'institution de la parité à l'occasion d'un renouvellement donné de l'Assemblée nationale et du Sénat, on peut considérer (l'égoïsme et le conservatisme féminins étant probablement à parité avec ceux des hommes) qu'aux renouvellements suivants le problème aura disparu et qu'une mixité approximative sera du même coup assurée.

> « Si l'on pose l'hypothèse de l'institution de la parité à l'occasion d'un renouvellement donné de l'Assemblée et du Sénat, on peut considérer qu'aux renouvellements suivants le problème aura disparu, et une mixité approximative sera du même coup assurée »

Ces prémisses admises, devient légitime le recours dès cette année au référendum pour :

1) faire table rase de l'engrenage né de l'absence de parité lors de l'entrée en vigueur de la Constitution du 4 octobre 1958 ;

2) *instituer la parité à titre exceptionnel* pour le prochain renouvellement ;

3) laisser ensuite les choses suivre leur cours au point qu'un éventuel retour ultérieur à la domination masculine trouverait sa cause, désormais, dans la volonté commune des hommes et des femmes, à laquelle on ne devrait plus rien trouver à redire.

Rejeter les quotas dirigistes, éviter de faire de la Constitution un texte haché cédant aux saccades des changements de majorité, refuser de figer un état donné des mentalités pour laisser libre cours aux évolutions à venir, tels seraient les avantages d'un *référendum qui déciderait de déroger*, lors du prochain scrutin législatif et à l'occasion des trois prochains renouvellements sénatoriaux, au droit commun électoral, qui, au nom de la plus grande liberté de choix des électeurs, exige que soient asexuées les candidatures aux fonctions publiques.

François Chailley-Pompei *est avocat.*

Hector Bianciotti reçu à l'Académie française

Elu au fauteuil d'André Frossard, il a prononcé l'éloge de l'ancien éditorialiste du « Figaro »

Jeudi 23 janvier, c'est la deuxième femme à avoir été élue à l'Académie française (après Marguerite Yourcenar et avant Hélène Carrère d'Encausse), l'helléniste Jacqueline de Romilly, qui a reçu le romancier Hector Bianciotti au fauteuil d'André Frossard, essayiste et éditorialiste au *Figaro*, défenseur intransigeant de la foi catholique.
En accueillant l'auteur de *Sans la miséricorde du Christ*, Jacqueline de Romilly a rendu hommage à un écrivain qui a appris le français par amour de la littérature de ce pays – et singulièrement de Paul Valéry.
Hector Bianciotti, d'origine argentine et installé en France depuis plus de trente ans, a pris la nationalité française en 1981. Mais c'est en 1985 que cet écrivain, déjà auteur de nombreux livres en espagnol, a décidé d'écrire dans la langue qu'il s'est choisie. C'est aussi ce « ralliement » à la culture française dont parle Jacqueline de Romilly que l'Académie a voulu distinguer en invitant Hector Bianciotti à siéger sous la Coupole.

« Messieurs,

PAUL Valéry – envers qui ma dette est inépuisable puisque c'est pour lire son œuvre dans le texte que je me suis engagé, à quinze ans, dans le délicat labyrinthe de la langue française –, Paul Valéry observait, dans son discours de réception, sous cette Coupole, que les premiers mots que l'on vous adresse sont d'une vérité très particulière : car il est rare qu'un discours dicté par l'usage suscite chez celui qui le prononce l'émotion *qu'il exprime.*

C'est de tout cœur que je remercie votre Compagnie, qui n'a craint ni l'audace ni le paradoxe en décidant d'accueillir quelqu'un qui vient de loin, et qui a passé de sa langue d'enfance à celle de sa littérature d'élection par des chemins *de contrebandier, sans rien apporter* d'autre, en guise de présent, qu'un imaginaire venu d'ailleurs. *Mais c'est tout un pays*, le pays de ma première naissance, l'Argentine, qui, avec moi, Messieurs, vous remercie. Un pays jeune où une tradition des mieux établies est l'amour de la France ; où dire « la France » équivaut à dire « la Culture », dont l'Académie française demeure le symbole des symboles. (...)

A propos de naissance, André Frossard *aimait à dire qu'il avait* assisté à la sienne. A l'entendre, il était né véritablement le 8 juillet 1935, alors qu'il avait, déjà, vingt ans. Le 8 juillet 1935 ? Son ami le plus proche, André Willemin, l'invite à dîner. Ils partent dans la vieille voiture de Willemin (...), ils font des tours et des détours, jusqu'au moment où la sympathique guimbarde s'arrête devant l'Ecole des Arts décoratifs. *Willemin* descend et propose à son ami soit de le suivre, soit de l'attendre quel*ques minutes. Il l'attendra.* Il le voit traverser la rue, pousser une petite porte près du grand portail de fer d'où émerge la toiture d'une chapelle. Willemin allait sans doute prier, se confesser. (...)

Si l'on convient que chez Voltaire promptitude vaut profondeur, (...) on peut dire qu'André Frossard s'était assuré un style visant à exprimer tout ce qui autour de lui réclamait, d'urgence, d'être exprimé

Las d'attendre la fin des incompréhensibles dévotions qui retiennent son compagnon un peu plus qu'il ne l'avait prévu, André Frossard pousse à son tour la petite porte de fer pour examiner, en « dessinateur », le bâtiment dans lequel il est tenté de dire que *« son ami s'éternise »*. (...) Des gens prient, des fidèles, des religieuses, la tête couverte d'un voile noir. Le fond de la chapelle est vivement éclairé. *« Au-dessus du maître-autel, vêtu de blanc, un vaste appareil de plantes, de candélabres et d'ornements est dominé par une grande croix de métal ouvragé qui porte en son centre un disque blanc mat. (...) J'ignore que je suis en face du Saint-Sacrement. (...) Debout près de la porte, je cherche des yeux mon ami et je ne parviens pas à le reconnaître parmi les formes agenouillées qui me précèdent. Et c'est alors que se déclenche, brusquement, la série de prodiges dont l'inexorable violence va démanteler en un instant l'être absurde que je suis et faire venir au jour l'enfant que je n'ai jamais été. (...) Je ne dis pas que le Ciel s'ouvre, il ne s'ouvre pas, il s'élance, il s'élève soudain de cette insoupçonnable chapelle dans laquelle il se trouve mystérieusement inclus. Comment le décrire avec ces mots démissionnaires qui me refusent leurs services et menacent d'intercepter nos pensées pour les consigner au magasin des chimères ? (...) Le peintre à qui il serait donné d'entrevoir des couleurs inconnues, avec quoi les peindrait-il ? »*

Né, selon l'état civil, le 14 janvier 1915 (...) dans la vallée du Doubs, André Frossard grandit à Foussemagne, le village de son père, et le seul, en France, à avoir une synagogue et pas d'église. (...) Le grand-père paternel d'André Frossard était bourrelier de son état et simple ouvrier à domicile, ce qui *ne l'avait pas empêché d'épouser* une fille issue d'une famille juive aisée (...). Chez les Frossard, on était des athées parfaits, de ceux qui ne s'interrogent plus sur leur athéisme. Aussi, André ne fut pas baptisé. (...)

Il avait neuf ans lorsque, parmi *les rares ouvrages de la maison qui* ne parlaient pas de politique, il découvrit *L'Iliade*, qui serait *« la demeure enchantée de* [son] *enfance »* (...) Sa mère, un esprit curieux, avait entendu Ludovic Oscar Frossard, fils du bourrelier, parler de socialisme à un auditoire ouvrier des environs de Belfort, avec la fougue de ses vingt-cinq ans (...). Et comme elle le suivait de réunion en réunion, un jour ils se rencontrèrent à la mairie... Rédigeait-il le journal de la fédération socialiste ? elle le vendait à la criée. (...) A moins de vingt ans, il publiait dans *L'Humanité*, de Jean Jaurès ; et à vingt-neuf ans, secrétaire général du Parti socialiste, il établissait sa famille à Paris.

Le petit André avait son lit dans la chambre qui servait, le jour, de bureau à son père, en face du portrait de Karl Marx, sous un portrait de Jules Guesde et une photographie de Jaurès. *Marx le fascinait* (...) La Russie attirait son père ; il y partit un jour chez les Soviets, avec *Marcel Cachin, directeur de L'Humanité* ; ils entendirent les discours caustiques de Lénine sur l'embourgeoisement de la IIe Internationale et sur l'impotence idéologique d'un journal comme *L'Humanité* ; ils furent désarçonnés, abasourdis par le vacarme des doctrinaires qui les accablaient d'aphorismes et d'injonctions... mais cela n'empêcha pas M. Frossard de devenir, la trentaine à peine entamée, le premier secrétaire du Parti communiste français – fonction qu'il remplira pendant trois ans, avant de retrouver sa famille, les socialistes. (...) Ludovic Oscar Frossard souhaitait que son fils fût ce qu'il eût été lui-même si la pauvreté ne l'avait contraint de choisir une voie *plus courte : normalien* (...), agrégé, professeur d'histoire, enfin, tout !

A l'école communale, les choses se passent bien pour l'enfant ; mais au lycée, situé à l'orée des beaux quartiers, il se sent un étranger (...). Il parvint quelque temps à se *hisser* de classe en classe, puis il dut redoubler. (...) Au fond, il n'aimait que le dessin. (...) Reçu à un bon rang à l'Ecole des Arts décoratifs, il n'y fut pas longtemps plus assidu qu'il ne l'avait été au lycée. Il passait ses journées dans les piscines et les musées, où il allait droit *à la section architecture s'enivrer* de bleus au tire-ligne ; peu lui importait leur motif, *« pourvu qu'ils fussent faits de beaux rectangles, de courbes exactement tracées à l'intersection du vide et de la pesée »*. (...) Il n'aimait guère le style gothique, qui *« exprime, entre autres, cette idée que l'on ne peut atteindre le divin que par une superposition d'efforts à la limite de l'équilibre »*. (...) Il quitta l'Ecole des Arts décoratifs et fonda, poussé par son père, une section des Jeunesses socialistes ; il prépara les statuts, fit un discours devant une trentaine de garçons et tout le monde adhéra : *« La section avait pris un bon départ,* dit-il : *je la regardai continuer sa route sans moi. (...) De désespérant, je devenais un cas désespéré. (...) Je connais l'art de décevoir, sur le bout du doigt. »* (...) *Manifestement*, il était urgent que le Ciel intervînt. Et il intervint, le 8 juillet 1935. Il était donc 17 h 10 lorsqu'il se décide à rejoindre son ami Willemin dans la chapelle. A 17 h 12, il sera catholique, apostolique, et romain. (...)

A plusieurs reprises au fil des ans, et pour le principal dans ses livres, André Frossard a essayé de nous confier ce que fut la prise de tout son être par le Ciel lors de la *« divine embuscade »* ; mais les mots ne lui ont fourni que des approximations et quelques métaphores, seul moyen, parfois, de piéger, un instant, l'ineffable. Au reste, toute tentative de description ne pouvait qu'altérer ce qu'il avait ressenti comme un sublime orage, *et qui serait à jamais pour* lui l'irruption de la grâce, du savoir par révélation : le langage de l'homme n'est pas accoutumé à l'évidence de Dieu.

Cependant, il arrive qu'André Frossard frôle la réalité de sa vision, et cela alors même qu'il est *sur le point d'y renoncer* : *« Toutes*

HECTOR BIANCIOTTI

ces sensations, dit-il, *que j'ai peine à traduire dans le langage inadéquat des idées et des images sont simultanées, comprises les unes dans les autres. Tout est dominé par la présence, au-delà et à travers une immense assemblée, de celui dont je ne pourrai plus jamais écrire le nom sans que me vienne la crainte de blesser sa tendresse. »* Ces dernières phrases ne sont pas sans rappeler un conte de Jorge Luis Borges (...) intitulé *L'Aleph* : la première lettre de l'alphabet hébreu désigne, ici, le lieu où se trouvent, sans se confondre, tous les lieux, vus de tous les angles. En fait, l'« Aleph » du conte est un objet, une petite sphère aux couleurs chatoyantes qui répand un éclat presque insupportable. (...) Il y a une longue énumération d'images hétéroclites, qui s'achève ainsi : *« Je vis la circulation de mon sang obscur, je vis l'engrenage de l'amour et la modification de la mort, je vis l'Aleph sous tous les angles, je vis sur l'Aleph la terre, et sur la terre de nouveau l'Aleph et sur l'Aleph la terre, (...) je vis ton visage, je vis le jour et la nuit contemporains, j'eus le vertige et je pleurai car mes yeux avaient vu cet objet secret et conjectural dont les hommes usurpent le nom, mais qu'aucun homme n'a regardé : l'inconcevable univers. »* La vie et la nature, peut-être à l'exemple de la Divinité, affectionnent les répétitions, les analogies, la symétrie.

La conversion de Paul Claudel – qu'André Frossard considérait comme le plus grand écrivain du siècle – remonte au 25 décembre 1886. (...) Paul Claudel avait dix-huit ans et il commençait à écrire. Il lui semblait que dans les cérémonies catholiques il trouverait *« un excitant approprié et la matière de quelques exercices décadents »*. Il se rend à Notre-Dame-de-Paris pour y suivre les offices de Noël. (...) Claudel est debout dans la foule : *« Et c'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie,* dit-il. *(...) Je crus, d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute, que, depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée n'ont pu ébranler ma foi, ni à vrai dire la toucher. J'avais eu tout à coup le sentiment déchirant de l'innocence, de l'éternelle enfance de Dieu (...) »*. Paul Claudel s'écrie encore : *« Dieu existe, il est là. C'est quelqu'un, c'est un être aussi personnel que moi ! »*

Et André Frossard, un demi-siècle plus tard : *« Il y a un ordre dans l'univers, et à son sommet, par-delà ce voile de brume resplendissante, l'évidence de Dieu, l'évidence faite personne de celui-là même que j'aurais nié un instant auparavant. »* (...)

Encore plus surprenante est la similitude entre le destin d'André Frossard et celui d'Alphonse Ratisbone, ce juif de Strasbourg qui se convertit au catholicisme en 1841, à l'âge de vingt-neuf ans, lors d'un séjour à Rome où il promenait une sorte de désœuvrement touristique et nonchalant. (...) André Frossard dit, de façon laconique : *« J'avais vingt ans en entrant. En sortant, j'étais un enfant prêt au baptême et qui regardait autour de lui, les yeux écarquillés, ce ciel habité, cette ville qui ne se savait pas suspendue dans les airs. »* (...) Le miracle dura un mois : *« Chaque matin, je retrouvais avec ravissement cette lumière qui faisait pâlir le jour, cette douceur que je n'oublierai jamais, et qui est tout mon savoir théologique. »* (...)

Il songea à entrer dans les ordres, mais il ne tenait pas à devenir prêtre : la *« familiarité manuelle »* du prêtre avec le divin l'effrayait un peu. Il se rendit à la Trappe de Cîteaux. (...) mais quelques heures lui suffirent pour bien comprendre qu'il n'était pas fait pour la vie contemplative dans la *« version agricole »* qui était celle des cisterciens.

Pourtant, il était persuadé qu'il y avait entre la terre et lui une opposition à vaincre ; le monde ne l'intéressait plus. (...) Il souhaita entrer dans la marine. (...) Peut-être se rappelait-il cette *« mer allée avec le soleil »* qu'est l'éternité pour Rimbaud, et s'attendait-il à trouver dans l'immensité des océans un paysage propice à la méditation... La Providence l'enverrait sous les drapeaux pour près de dix ans, six à passer dans la marine, le reste dans l'armée secrète ou en prison. (...) C'est ainsi que, chargé de décrypter et distribuer aussitôt les télégrammes urgents, une nuit de décembre 1939, il eut à annoncer que les armées allemandes envahiraient la Hollande, la Belgique et la France le jour même, à cinq heures du matin.

Quatre ans plus tard, en décembre 1943, il se retrouve dans les caves de la Gestapo, d'où il est transporté à Montluc et écroué dans ce qui serait appelé la baraque *aux juifs*. (...) *On dirait qu'il* fallait qu'André Frossard eût cette expérience extrême aux temps des Barbie et *« des pourvoyeurs de fosses communes »*, afin d'en laisser un témoignage indélébile. *« Le "statut des juifs"*, écrit-il, *a été un crime contre l'honneur de la France, un crime contre la nation, et un commencement de crime contre l'humanité. (...) Signé le 3 octobre 1940, promulgué le 4,* [le statut] *aurait dû être publiquement condamné le 5 par toutes les autorités morales, crosse en main, mitre en tête. (...) Après avoir fourni le juif et le wagon, Vichy se désintéressait du convoi. (...) Cette barbarie a été commise ; elle est ineffaçable et c'est pourquoi, bien que j'aie un cœur peu enclin au jugement, je reste attaché à la notion de crime contre l'humanité (...). Elle est liée à la mémoire, qui n'a été longtemps qu'une faculté et dont cette ignoble guerre a fait une vertu. »* (...)

Pour André Frossard, la bonne réponse à une bonne question était une autre question, et un problème résolu, un problème mal posé, le point final de tout discours digne d'intérêt était, à ses yeux, un point d'interrogation

Ainsi que l'observait Voltaire, *« presque toujours les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les dit »* (...) Et si l'on convient que, chez Voltaire, promptitude vaut profondeur, (...) on peut dire qu'André Frossard s'était assuré un style visant à exprimer tout ce qui, autour de lui, réclamait, d'urgence, d'être exprimé. *Dans ses livres* (...) et dans l'inoubliable billet quotidien du « Cavalier seul », où souvent il lâchait la bride à son sens du comique – où la réalité, harponnée, passait, en peu de mots, du domaine des faits à la définition (...).

Cependant, quelque chose en lui tendait à préserver notre part d'ombre. (...) Pour André Frossard, *la bonne réponse* à une bonne question était une autre question, et un problème résolu, un problème mal posé : le point final de tout discours digne d'intérêt était, à ses *yeux, un point* d'interrogation.

Ici, André Frossard se trouve au *carrefour* de ces deux tendances qui caractérisent la littérature française, laquelle semble être toujours en procès avec elle-même : depuis le XVIIe siècle elle s'est faite et continue de se faire entre la nostalgie de Rabelais (...) et l'idéal de la sobriété, de la tempérance, de l'économie de moyens.

Un illustre historien de la littérature française, l'Italien Giovanni Macchia, soutient qu'il est difficile de trouver dans un autre pays deux mondes aussi opposés que Paris et Versailles au Grand Siècle. Paris était encore, selon lui, dans la vieille tradition médiévale de la vie et du désordre, des ruelles bruyantes, anarchiques. Tandis que Versailles représentait l'ordre, la raison, un classicisme aristocratique.

Et l'historien de soutenir qu'il faudra attendre Napoléon III pour assister à une tentative d'imposer à Paris l'esprit de Versailles, déjà morte, et le baron Haussmann, qui va fendre de larges avenues la ville populeuse, coupant les rues en équerre comme les allées d'un jardin de Le Nôtre, où l'on dirait que la nature s'embellit d'être domptée. (...)

La forme – qui retient le lecteur, et ménage une prise sur sa mémoire – était la préoccupation *constante d'André Frossard. Un* jour, vers la fin de sa vie, de concert avec Noël Bompois, l'ami et le collaborateur de sa version des *Evangiles*, des *Psaumes*, André Frossard conçoit le projet d'écrire une sorte de cinquième Evangile lui permettant, dit-il, *« d'interpréter en toute liberté les paroles de Jésus »*. (...) Il tenait à entraîner les gens à enjamber au besoin la foi pour entrer d'emblée dans l'espérance (...). De cet Evangile inachevé – où un jeune homme de Smyrne qui a grandi auprès des maîtres aristotéliciens d'Alexandrie devait rencontrer un rabbin de Galilée légèrement hérétique –, ne restent que quelques paragraphes, mais une grande abondance de notes où la parole d'André Frossard, libérée à l'approche de la mort, invite les chrétiens à remettre en question leurs certitudes traditionnelles. (...) Quant à l'au-delà... *« La mort n'est qu'un clin d'œil,* dit-il : *l'intervalle pratiquement inexistant qui sépare l'ombre de la lumière... » « Vous fermez les yeux et vous les rouvrez le jour de la Résurrection. »* (...) Il cherche le ton juste pour ce *« conte »*. (...) *« La musique du style, forte et tendre, profonde et légère, est essentielle »... « Erik Satie ou Mozart ? »* (...) Messieurs, le 10 mars 1988, dans son discours de réception, André Frossard vous remerciait pour l'assurance que vous alliez peut-être lui donner d'être loué un jour pour les vertus et qualités que l'on avait eu tant de peine à discerner en lui pendant sa vie (...). André Frossard aura eu un lecteur de longue date, souvent ébloui, certes, attentif, complice, et qui, en *lisant les notes qui composent l'ouvrage* inachevé – mais, peut-être, pas inaccompli –, ce « cinquième Evangile », eut l'impression, au détour d'un paragraphe, qu'il en était l'auteur, tellement ces quelques lignes exprimaient ses perplexités les plus intimes : un instant, André Frossard et lui-même furent dans son esprit les interlocuteurs de ce bref passage : *« Ne pas oublier l'humour du rabbin. Notre jeune homme demande : "Mais après tout, Dieu existe-t-il ?" Le rabbin, alors, lui répondra : "Mon ami, ce qui est le plus essentiel dans le monde, c'est Dieu : qu'il existe, ou qu'il n'existe pas." »*

Peut-être demain, quand celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas n'auront plus besoin de foi ni d'espérance, il sera juste de dire que c'était moi qui avais posé la question, et que c'est bien lui, André Frossard, qui m'a répondu. »

e française

Le discours de réception de Jacqueline de Romilly

« Monsieur,

VOUS *êtes un cas unique.* Et mon premier devoir, en vous accueillant parmi nous, devrait être de vous dire, solennellement, notre reconnaissance. Notre compagnie est avant tout gardienne de la langue et, par conséquent, soucieuse de francophonie. Or nul n'a fait plus que vous pour ces deux causes. Né en Argentine, dans l'isolement de la pampa, vous étiez destiné à parler l'espagnol. Né dans une famille d'origine piémontaise, vous auriez pu vous tourner vers l'italien. Rien ne vous préparait au français. Vous ne l'avez pas appris dans votre famille, ni dans vos études. Vous n'avez même pas été amené par les hasards et les tribulations de l'histoire à vous mêler à des Français. En général, pour les écrivains qui ont choisi une langue autre que la leur, une de ces explications a joué. Pour vous, non. Et mon âme de professeur s'émeut, je l'avoue, quand je pense à la façon dont vous êtes venu au français, délibérément tout seul ; vous y avez fait allusion tout à l'heure. Vous aviez appris par un journal local la mort de Valéry ; l'article contenait des citations. Aussitôt, vous aviez quinze ans, vous vous êtes procuré les textes originaux correspondant aux quelques traductions espagnoles, ainsi qu'un dictionnaire. Le reste suivit. Le reste qui fit de ce précoce admirateur d'un poète un auteur français rejoignant aujourd'hui dans cette compagnie celui qui l'avait jadis ébloui.

Il a fallu pour cela des années et des souffrances. Mais un jour est venu où, installé à Paris et servant la littérature, vous vous êtes mis à *vivre en français, à penser, à rêver* dans cette langue. Vous pouviez *faire vôtre le mot de Supervielle : « Je me tais en français. »* Vous deviez *bientôt devenir français. On* traduisait vos premiers livres de *l'espagnol en français, on traduit* les derniers du français en espagnol !

Rallié ainsi à la langue française, *vous en êtes devenu le défenseur.* On vous invite, on vous demande : *pourquoi le français ? Et, patiemment,* vous répondez. Il y a de *quoi, pour nous,* vous être reconnaissant.

J'espère, Monsieur, ne vous causer ni surprise ni chagrin en disant *que certains peuvent trouver* déroutant qu'un si précieux champion *de notre langue* la parle *avec* un accent qui n'est pas vraiment *celui de la pure tradition. Même* cette coupole a pu s'en étonner. Et pourtant nous pouvons *nous en* réjouir. Non pas à cause du charme qu'il peut donner à l'homme venu d'ailleurs, mais parce qu'aussitôt il veut dire : on peut être un grand écrivain français et aimer notre langue même quand on vient, en effet, d'ailleurs, et même de très loin. On peut avoir vécu dans la pampa et être un auteur de chez nous. *Votre accent, Monsieur,* est comme l'estampille du rayonnement de notre langue. *Vous le garderez,* et c'est tant mieux.

Il est satisfaisant aussi de penser aux services que, tard venu à la *langue française, vous allez nous* rendre, pour cette raison même, dans *l'élaboration de notre dictionnaire.*

On peut parler une langue depuis toujours sans prendre vraiment conscience des mots. Si j'ai toujours défendu l'exercice de la *traduction dans l'enseignement,* c'est parce que la comparaison attire *l'attention sur les nuances, et* les valeurs de chaque terme. Vous citez *parfois des différences* suggestives entre des mots d'apparence semblable *dans des langues* jumelles. Chaque fois, je m'en félicite car vous faites ainsi naître chez les autres un peu de cette sensibilité à la langue qui est le secret d'une expression nuancée : on y gagne d'affiner sa pensée, comme de mieux percevoir le halo que laisse autour des mots la trace de leur histoire. On n'a que trop tendance aujourd'hui à ne voir dans les langues qu'un simple outil d'échanges sommaires. Notre dictionnaire vise à mieux et votre expérience si rare apporte davantage.

De plus, votre français, né au contact de la littérature, en a conservé la saveur : c'est le français tel que nous l'aimons.

Mais, si la littérature française vous a dicté ainsi le choix de la *langue, elle a aussi, de façon plus* remarquable encore, présidé à *votre étonnant itinéraire.*

Un itinéraire plein de méandres et de crises, *d'épreuves et d'écarts :* nous en avons suivi avec émotion les péripéties, racontées dans vos deux derniers livres, *Ce que la nuit raconte au jour* et *Le Pas si lent de l'amour.* Seulement, là où vous avez surtout montré la part du désordre et celle du hasard, je vous avouerai, Monsieur, que je lis, moi, un peu autre chose.

Vous n'avez pas choisi un chemin, dites-vous. Et c'est vrai : vous êtes allé vers les occasions qui s'offraient et les aides qui surgissaient. Mais vous ne vous laissiez pas entraîner trop loin : à chaque fois, vous avez su d'un coup rectifier le cap.

En un sens, vous suiviez le vent, symbole de tous les départs : *« Le vent qui frémissait en rafales dans la cour, soudain, comme un cheval dressé par l'épouvante qui venait de nulle part, mais s'en allait, s'en allait vers là-bas, vers ce point, cette ligne, où devait commencer pour de bon le monde. La nostalgie de ce qu'on ne connaît pas encore,* ajoutez-vous, *est sans doute la plus forte. »* Cette nostalgie, je crois que c'était l'appel de quelque chose dont vous ne connaissiez pas encore la force – la littérature. C'est elle, pour une bonne part, qui vous poussait sans doute quand, avec l'obstination

> **Un jour est venu où, installé à Paris et servant la littérature, vous vous êtes mis à vivre en français, à penser, à rêver dans cette langue. Vous pouviez faire vôtre le mot de Supervielle « Je me tais en français »**

souveraine d'un enfant, vous avez exigé de quitter la ferme pour entrer *au séminaire* – où votre premier soin fut de mettre en ordre la bibliothèque. *C'est elle,* avec d'autres raisons, qui vous fit quitter le *séminaire,* après six années, et bientôt l'Argentine. Non pas que vous ayez *manqué là-bas* de contacts littéraires de tout premier ordre ! *Buenos Aires était* le pays de Borges, celui de Victoria Ocampo, chez qui passait tout ce que les lettres de tous les pays comptaient de meilleur. *Vous deviez devenir,* avec le temps, de leurs proches à tous deux. *Mais déjà alors vous* n'étiez plus vous-même un profane. *Vous aviez, dans les temps* sombres de Cordoba, fait partie d'un *groupe littéraire et publié des* poèmes. Avant de partir vers les *lieux d'origine de la littérature,* vous étiez en somme, promis à elle *et marqué de son sceau.*

On ne dira jamais assez à mon *sens la puissance de la littérature.* Je ne veux pas dire son rôle pour *notre joie ou* notre formation intellectuelle et affective, je veux dire son influence de fait, son rôle dans la vie des peuples où elle compte au moins autant que toutes les données matérielles, je veux dire le pouvoir qu'elle peut exercer sur nos sympathies, comme sur nos décisions. Je l'ai toujours cru, mais aucun exemple n'est à cet égard aussi probant que le vôtre.

Je l'ai dit : tout n'a pas été rose. Elle vous a laissé subir mille épreuves, en Italie puis en Espagne, la littérature, y compris la faim et la violence. Mais vous avez trouvé sur votre chemin des amitiés lumineuses, toujours des amitiés d'artistes, presque toujours liées au monde du théâtre, dont vous avez connu tous les aspects. Et partout vous avez reçu et progressé, mais vous avez encore dit *« non »,* ou plutôt la littérature a dit *« non »* pour vous, quand il le fallait.

Et vous voilà un beau jour allié à elle, ouvertement. Vous voilà reconnu, grâce à elle. Sous des dehors discrets, vous devenez un personnage marquant du Paris littéraire. On vous consulte et, fait plus rare, on vous écoute. Vous êtes conseiller de grandes maisons d'édition, chroniqueur dans d'importants journaux, auteur de livres qui récoltent à chaque fois des prix prestigieux.

Et, si votre famille, pour marquer en quoi vous différiez de votre entourage, *vous* appelait gentiment « la mouche blanche », *c'est un contraste éclatant, mais* logique, qui fait que la mouche blanche *revêt aujourd'hui l'habit* vert. Car votre parcours en zigzag, vous le reconnaissez vous-même, se confond pour finir avec une ligne droite.

Vos activités, alors, furent nombreuses, presque accablantes. Je n'en retiendrai que ces chroniques régulièrement données pendant des années. Et il ne s'agit pas de billets d'humeur sur les nouveautés ; vos chroniques portent sur de grands écrivains, français ou étrangers. (...)

Mais ce sont aussi les critiques d'un écrivain, où se lit en filigrane ce que j'appellerai votre Art poétique. On y lit, entre autres, le goût d'une expression sachant user de toutes les magies de l'écriture. Une de vos chroniques s'appelle « La Caresse des syllabes ». Vous écrivez aussi qu'un mot changé de place peut rendre une idée banale, du seul fait que le rythme a disparu. Et, à propos de Nathalie Sarraute, vous définissez l'expression poétique par ces mots : *« Une idée ou un sentiment que tous les hommes partagent et qui, par une sorte de miracle, vibre sous nos yeux et s'épanouit – est là – dans une prison transparente de mots. »*

J'aime m'arrêter à cette idée – d'abord parce que j'ai vécu, au contact des grands auteurs grecs, dans l'émerveillement qu'inspire cette sorte de miracle – ensuite parce que, dès que j'ai lu un livre de vous, j'ai été saisie par la façon dont vous arrivez, en effet, à ce que le sentiment, la personne, ou *même* l'objet, *soit là – comme si* soudain votre lecteur voyait *mieux, voyait ce qu'il n'avait jamais vu* et le reconnaissait.

Ainsi suis-je entrée dans votre oeuvre par ces surprises qui se *multipliaient de page en page ; comment* ne pas souhaiter refaire aujourd'hui ce chemin – qui fut heureux ?

En *lever de rideau* (je parle à un homme de théâtre), voici justement des rideaux, ceux tout blancs de chez Ana de Pombo, *« que l'on eût dit en stuc s'ils ne se fussent ouverts en corolle sur le carrelage, avec un rien d'une robe de bal ».* (...) Cependant, à côté de ces évocations-là, *que d'images, également présentes,* également fortes et que *nous reconnaissons sans les avoir* jamais vues : des visages bizarres, *monstrueux, des tics et des déformations.* Partout, cela aussi *est là. Depuis les originalités, réelles ou* non, d'une famille chez qui l'isolement semble avoir aggravé l'extravagance, et cette Tante Pinotta, *dans sa voiture « peinturlurée et tintimabulante »,* jusqu'à ces mauvais garçons de Buenos Aires ou de Rome et ces visions de misère et de *violence en Espagne : toutes ces* apparitions, après les décors à la *Visconti, ont la force de Fellini.* N'était le goût des parallélismes, *j'aurais pu dire : « la force de* Goya ». (...)

Mais on trahirait ce qui est sans doute le plus original dans votre *façon d'écrire, si l'on s'en tenait à* cette présence concrète, même *accompagnée de ces harmoniques.* Car, tout à côté, surgit aussi, de *place en place, l'analyse générale* du moraliste. Ne l'oublions pas, la phrase de vous que j'ai citée tout à l'heure parlait *« d'idées ou de sentiments que tous les hommes partagent ». « Tous les hommes »,* voilà qui convient à l'admirateur de Valéry, et, j'ajouterai : à celui qui occupe désormais le fauteuil de Montesquieu.

Ces analyses, où la généralité frise l'abstraction, portent sur tous les sentiments humains, sur les instants de bonheur et leur fragilité, sur l'espérance, sur la peur aussi. Vous dites *« on », « nous », « vous ».* Et l'on retrouve ainsi, par une autre voie, cette espèce de distance, de sobriété qui vous fait si bien éviter tout commentaire personnel. On passe du tout à fait concret au très général.

Je ne retiendrai qu'un exemple, ce sont vos analyses sur le souvenir, sur la mémoire.

Vous écrivez, Monsieur, des souvenirs. Mais vous ne croyez pas *aux souvenirs. Comment remonter* à l'expérience ancienne ? Nous ne retrouvons, dites-vous, que *« l'image progressivement déformée de la dernière fois qu'elle a surgi en nous et que la mémoire continuera à modifier ».* Car le présent se mêle au passé. *« Et,* dites-vous, *je soupçonne le présent de nourrir la mémoire plus que celle-ci ne le nourrit. »*

Et qui dira pourquoi on se souvient ou on oublie. On oublie le nom d'un être cher entre tous. Vous ne savez plus où vous avez passé la pire nuit de Rome ; et tant de petits faits reviennent. Mystère, que ces surgissements et ces *anéantissements. Vous écrivez encore : « La mémoire se défait, se démaille on ne sait comment ni pourquoi, mais soudain elle s'accroît et, autour d'un événement qui, semblable à un rêve, s'était réduit à quelques clichés, elle prodigue mille détails. »* (...)

Je me suis attardée à ces moyens d'expression, peut-être par une vieille passion pour les secrets de la littérature. Mais déjà les images



JACQUELINE DE ROMILLY

rencontrées nous font pénétrer dans le monde que nous offrent vos livres. C'est un monde douloureux et sombre ! Les visions que j'évoquais tout à l'heure se chargent souvent d'horreur. C'est ici un chien sauvagement pendu dans la nuit ; ailleurs une enfant guettée par la corruption et le vice, ou un adolescent injustement jeté dans la promiscuité d'une prison sordide. La cruauté, la violence, la bassesse règnent en souveraines, semant la souffrance.

Ce sont là, sans doute, des images d'exception ; mais elles sont suffocantes, et leur simple existence *ruine la vie humaine.* Sophocle tirait déjà des malheurs sans *mesure d'Œdipe* l'idée que l'on ne saurait croire au bonheur : vous parlez, vous aussi, de son caractère fugitif, et même destructeur : *« C'est comme cela, le bonheur : un nuage rose se décolore, et tout est perdu. »*

Du reste, la condition même de l'homme, toute *cruauté mise* à part, apporte seulement la solitude, *suivie de ses deux compagnes que* sont la vieillesse et la mort. Toutes *deux sont là, à chaque page de vos* livres. Elles y sont concrètement *présentes, dans les corps déformés* et les lentes agonies, dans les scènes *d'hôpital ou bien* de cimetière. Elles laissent la tristesse du *deuil toujours recommencé : « Mes nuits,* écrivez-vous, *sont constellées de visages disparus... »* Elles s'annoncent aux moments les plus imprévus. Une actrice passe-t-elle ? A ses épaules amaigries, vous devinez le squelette.

> **Elle vous a laissé subir mille épreuves, en Italie puis en Espagne, la littérature, y compris la faim et la violence. Mais vous avez trouvé sur votre chemin des amitiés lumineuses, toujours des amitiés d'artistes (...)**

Franchement, Monsieur, il était temps de vous joindre, pour faire une moyenne, à des gens qui ne détestent pas s'entendre traiter d'immortels.

Encore s'il restait, après la mort, une espérance ! Mais non ! L'espérance devient une indignité. Toute idée du paradis est rejetée. Dieu n'est plus que silence. *Le néant menace de toutes parts.*

Tout résumé ressemble à une caricature, mais il se dégage bien de *ce monde que vous décrivez une* âpre désolation.

Est-ce pourtant le dernier mot ? Votre lecteur, sans bien savoir pourquoi, en doutera. Il aura, il a, le sentiment que quelque chose, dans vos livres, corrige et atténue la sévérité du verdict. Et, de place en place, il verra des clartés et comme des fenêtres ouvrant sur autre chose.

Il rencontre ainsi la musique, qui toujours vous fait signe, depuis ce moment de votre enfance où le hasard vous fit entendre la *Sonate au clair de lune* (et où vous en avez chantonné des bribes tout le jour, par crainte de perdre ce trésor). Il y eut aussi la grande extase d'entendre la Callas. Mais aussi les musiques plus intimes, toutes les musiques, avec l'évasion qu'elles offrent, la paix ou l'exaltation qu'elles inspirent et ces brèves révélations d'un ailleurs alors entraperçu.

Les êtres, les visages, peuvent revêtir la même valeur, et leur rayonnement alors prend un sens qui nous touche. Dans les épreuves et

> **La condition même de l'homme, toute cruauté mise à part, apporte seulement la solitude suivie de ses deux compagnes que sont la vieillesse et la mort. Toutes deux sont là, à chaque page de vos livres**

les bassesses de Rome, il y a la tourière du couvent de la Trinité qui vous a gentiment aidé, et, à l'aéroport de Paris, cette hôtesse de l'air aux initiatives bienfaisantes. Même à côté des plus folles extravagances, on retrouve parfois la persistance de l'ange : vous le dites pour un ami. Et surtout il existe au moins une fois ce que vous appelez *« un visage de clarté »* et dont vous écrivez : *« L'eau des miroirs s'illuminait à son approche, plus que les traits de son visage, ils reflétaient la clarté qui en irradiait. »* Le souvenir d'un tel visage s'entoure sans doute de regrets et de douleur, *mais il* éclaire de sa beauté nos vies à nous qui vous lisons. Et d'avoir su le faire rayonner par-delà la mort, jusqu'à nous, participe de la même beauté.

Je pourrais allonger la liste ; mais rien ne serait digne de ce dernier exemple. Je voudrais seulement ajouter que vos personnages, parfois, prennent conscience de ces clartés et approchent de l'espérance. Une phrase m'a frappée dans *Ce moment qui s'achève : « Peut-être l'innocence n'est-elle pas un bien perdu, mais une grâce qui peut, à force de ténacité, se gagner, et ce après quoi nous aspirons est-il en nous, à notre portée quoique indiscernable. »* C'est un personnage qui dit cela, non pas l'auteur ; mais c'est l'auteur qui a conçu cette pensée.

Ce sentiment d'une lumière, d'une clarté, qui parfois perce les ténèbres du quotidien, reste fugitif. Mais il rachète bien des choses. J'ai parlé de fenêtres et je citerai encore une phrase de vous – oui, de vous – qui dit : *« Comme une chambre obscure où s'ouvre un rectangle de lumière, quelque chose en lui, imperceptiblement, s'illumine : la plus petite fenêtre peut contenir tout le ciel. »*

Ces brèves échappées suffiraient. Mais je ne m'en contente pas. Car ces souffrances et ces cruautés qui parsèment vos livres ne sont jamais données froidement ; et on ne saurait à leur sujet parler de réalisme. Vos descriptions les plus sombres vibrent toujours d'une vivace nostalgie d'autre chose.

Cela peut se traduire par le remords – que vous évoquez souvent et qui ne va pas sans le sens du bien et du mal, sans la nostalgie du bien. Ou ce peut être cette sourde tristesse qui enveloppe vos récits les plus cruels et plonge ses racines dans la compassion. Celle-ci règne, tacite mais constamment présente, dans vos livres. Il ne faut pas toujours, je crois, s'en tenir à ce qu'un auteur dit en clair, quand le non-dit s'impose avec tant d'évidence. Le non-dit aussi relève de l'art de dire.

Et même, avouons-le, il me semble que ces récits qui paraissent si fort témoigner de l'absence de Dieu ont finalement pour effet de tourner toutes les pensées vers Lui. Dieu est inscrit en creux, à chaque page.

Dans les théâtres de la Grèce ancienne, au-dessus de la scène était ménagé un espace appelé le *Theologeion,* le lieu où pouvaient apparaître les dieux. Ils apparaissaient rarement, dans les tragédies. Cependant, ce lieu vide, prévu pour eux, illustrait bien la vraie dimension de l'action. Et surtout les chœurs ne cessaient de s'interroger sur la volonté de ces dieux ou *sur leurs motifs, votre de leur* adresser des prières. Aussi le public *ne pensait pas, ou pas seulement,* au drame individuel d'Agamemnon et de Clytemnestre : il pensait à la faute et au châtiment. Il avait l'esprit tourné vers les dieux absents.

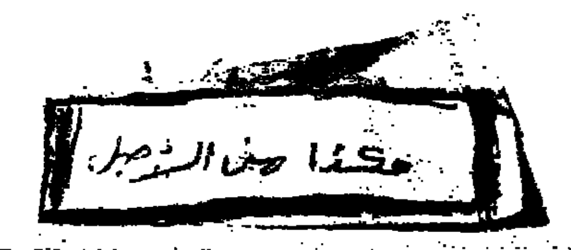
Je ne crois pas forcer les choses en rappelant ici, encore une fois, la Grèce. Chez vous aussi, la pensée du bien et du mal se fait jour en traits brûlants. Bref, dire le silence de Dieu nous fait penser à lui.

Et serait-ce un hasard si vos titres en suggèrent si aisément l'idée ? Le plus révélateur est assurément : *Sans la miséricorde du Christ.* Mais quand votre lecteur lit : *Seules les larmes seront comptées,* il pense : quand cela ? par qui ? Il pense à Dieu : les déserts dorés s'opposaient plus ou moins à une vie réelle et habitée. *Même le pas si lent de l'amour,* ajoute cette petite syllabe (*si* lent) qui peut-être sauve le rythme, mais glisse aussi une vibration d'impatience, qui est appel à un absolu.

J'insiste ; et j'ai conscience de durcir ce qui, dans vos livres, est suggéré tout bas sous le voile du langage poétique. Si j'insiste de la sorte, c'est que vous succédez, Monsieur, à André Frossard. Vous avez parlé de lui de façon émouvante et profonde, comme seul pouvait en parler quelqu'un qui a eu un contact prolongé avec la foi. J'avais moi-même pour André Frossard non seulement de l'admiration, mais une très chaleureuse affection. Comme nous tous, j'aimais ces boutades qu'il lançait à voix basse au cours de nos débats : d'un jeu de mots, irrésistiblement drôle, jeté comme une confidence, se dégageait un scepticisme à l'égard des gens ou des idées, qui renversait d'un coup les prétentions de l'arrogance. Le bon sens devenait chez lui doucement féroce et singulièrement efficace. Mais j'aimais aussi la générosité cachée derrière ses propos, et la sympathie de son regard ; j'aimais sa fidélité au tourment des juifs et la présence discrète mais indéniable de ses convictions qu'il savait défendre avec une certitude tranquille.

J'aurais eu de la peine, je l'avoue, et notre compagnie probablement *aussi, à penser que son successeur* pût être un adversaire, n'ayant rien *de commun avec lui. Vos deux visions du monde s'opposent mais se rejoignent, comme, dans un* moulage, la forme en creux et la *forme en relief.* (...)

Monsieur, dans un passage du *Traité des saisons,* il y a un texte délicieux où vous racontez comment, *étant enfant,* vous avez été frappé par les chapeaux des femmes de votre famille. N'en possédant pas vous-même, vous avez réussi, avec *du carton et du papier, à vous en* faire un qui prît, dites-vous, le caractère *d'un attribut sacré. Le plaçant* solennellement sur votre tête, *vous vous êtes regardé dans la* glace dans un état de tension hiératique. L'enfant se sentit alors hissé à la hauteur de la situation et *vous le décrivez métamorphosé* par cette investiture. C'est l'enfant dont nous savons qu'il fit des rêves pour vous et vous contraignit à les réaliser. Ce jour-là, devant la glace, il tenta même de parler. Ce petit texte, avouons-le, a pour titre *Emphase.* Eh bien l'on peut imaginer qu'aujourd'hui (nous connaissons cette expérience) vous avez contemplé avec une légère surprise l'effet du costume brodé, de l'épée et du chapeau tout nouveau, qui n'est plus fait de papier et de carton, mais de plumes et de cocardes. A ce moment-là, vous dites à l'occasion que, dans un miroir, on croit parfois voir un autre qui vous regarde, je me demande si vous n'avez pas aperçu cet enfant d'alors, s'il ne vous a pas fait un petit signe d'approbation amusée. En un sens, c'est lui, l'enfant d'alors, qui vous a conduit jusqu'à nous. Et, toute emphase mise à part, j'aimerais l'associer à vous quand je vous dis maintenant, au nom de notre compagnie mais, croyez-le, du fond du cœur : *« Monsieur, soyez le bienvenu parmi nous ! »*



Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75542 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http//www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe et l'or nazi

APRÈS la Suisse, la Suède. Deux chercheurs suédois affirment que, pendant la guerre, l'Allemagne nazie a payé *ses achats de fer avec des lingots* d'or, dont une grande partie était le fruit du pillage. Trente-quatre tonnes d'or nazi ont *ainsi* pris le chemin des réserves de la Riksbanken, la banque centrale suédoise, dont une vingtaine marquées du *« risque maximum »*, euphémisme signifiant que l'or avait été volé, d'abord aux juifs allemands puis à ceux des territoires conquis, expropriés puis exterminés. Depuis qu'un document déclassifié des archives américaines puis une autre pièce du Foreign Office britannique ont relancé une affaire connue, dont une commission alliée s'était déjà occupée au lendemain de la guerre, l'histoire de l'or nazi fait le tour de l'Europe.

La Suisse est en première ligne. Pays neutre, coffre-fort de l'Europe *dans les conflits et au-delà*, elle a toujours abrité dans ses banques des trésors de guerre dont le secret protégeait les provenances douteuses. Combien de lingots, sinistre butin de l'extermination des juifs, ont-ils trouvé refuge dans les sous-sols de Genève, Zurich ou Bâle ? Que sont devenues les économies que les persécutés du III[e] Reich avaient placées dans les banques suisses à cause de leur légendaire probité ?

Les chiffres varient considérablement selon les sources. Le Congrès juif mondial, appuyé par le sénateur américain de New York, *le* républicain D'Amato, réclame quelque 7 milliards de francs suisses aux banques helvétiques. 700 millions de francs suisses ont déjà été restitués aux mille survivants des camps de la mort ou à leurs descendants. Les responsables suisses ont réagi, *dans une première étape, comme* des caissiers ; le président de l'Association des banques a déclaré que l'argent *« en déshérence »* ne représentait que *« peanuts »* tandis que le président de la Confédération helvétique dénonçait *« le chantage »* des juifs américains. Il a fallu plus de six mois de polémiques pour qu'un banquier, le président du Crédit suisse, appelle enfin, mercredi 22 janvier, ses collègues à créer un *« fonds substantiel »*, comme geste de bonne volonté à l'égard des victimes de la Shoah et des survivants.

L'or nazi, l'or volé, a fait le tour de l'Europe ; il a transité par la Suisse vers le Portugal ; il a profité à la Suède. Mais nous ne sommes sans doute pas au bout du voyage. Dans la France occupée aussi, des juifs ont été spoliés ; d'autres *avaient sans doute placé en toute* bonne foi leurs avoirs dans les coffres du pays voisin. Comment eux ou leurs descendants seront-ils indemnisés ? Est-on certain que les caves de la Banque de France ne contiennent pas, elles aussi, des biens saisis par l'occupant ou par les services du régime de Vichy chez nos compatriotes arrêtés et déportés ?

Comme en Suisse, ces interrogations risquent certes de révéler ou de réveiller, en France et ailleurs, un antisémitisme latent. Elles doivent pourtant être posées et traitées en toute clarté. Ajoutant le vol au crime, *l'or nazi* n'est pas affaire de comptabilité. Mais de justice et de mémoire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Préjugé favorable

M. PAUL RAMADIER a formé son ministère. Nous n'écrirons pas : enfin ! L'opération, qui était délicate, a été conduite en effet aussi rapidement qu'elle pouvait l'être et plus rapidement qu'on ne le pensait. En une semaine, le Parlement a élu le président de la République, l'Assemblée son président, les consultations rituelles ont été faites dans le plus bref délai, les partis ont été consultés, le programme gouvernemental établi, la déclaration du président du conseil approuvée, le ministère formé.

Au temps où nous vivons, qui n'est qu'en apparence celui de la vitesse, où tout ou presque tout reste en suspens, tout cela constitue presque un record. Nous avons dit ce que nous pensions en général des ministères de coalition, qu'ils soient tri ou quadripartis. L'état-major est sans doute trop imposant : deux vice-présidents, trois ministres d'Etat ! Il y a trop de colonnes à ce temple.

Nous avons dit ce que nous pensions du ministère de la défense nationale confié à un communiste. M. Billoux vient de la reconstruction, et personne n'en a dit du mal. On en a même dit quelque bien – ce qui est assez rare pour être noté. Qu'il ne démolisse en tout cas rien dans son nouveau département, car l'édifice est fragile.

Il nous faut reconnaître, en définitive, que ce ministère est le moins mal équilibré de ceux que nous avons connus. Puisse-t-il être efficace ! Le préjugé est donc favorable, sans enthousiasme naturellement. Mais, par les temps qui courent, l'enthousiasme est une denrée très rare, qu'il convient d'économiser.

Rémy Roure
(24 janvier 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'intime conviction raisonnée des nouveaux jurys

DEUX CENT SIX ANS après la création de la cour d'assises, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité, le 22 janvier 1997, vers 20 heures, en première lecture, une loi instaurant un appel en *matière criminelle. Si on les compare aux* trente-sept séances de la Constituante sur le jury du 24 mars 1790 au 16 septembre 1791, les débats, expédiés en à peine deux jours, donnent l'impression d'avoir été bâclés. Il est vrai que le projet de Jacques Toubon n'avait que peu d'adversaires.

En 1791, la Constituante avait décidé de confier la justice pénale au peuple. Pour les constituants, la création du jury répondait à deux exigences : il fallait à la fois supprimer le *juge de l'Ancien Régime, cet homme redoutable* pour lequel la torture n'était qu'une simple application d'une règle de procédure, et se débar*rasser du juridisme des tribunaux de la monar*chie, qui se déterminaient en additionnant les « preuves légales » selon une arithmétique complexe. Avec la justice populaire, on créa donc l'« intime conviction » ou « preuve morale » en demandant au jury de répondre par oui ou par non aux questions sur la culpabilité. Comme le peuple décidait, nul n'osa supposer qu'il puisse se *tromper. L'éventualité d'un* appel ne fut même pas envisagée.

Deux cent six ans plus tard, l'intime conviction a fait l'objet d'un débat présentant des ressemblances troublantes avec celui de 1791. Si la Constituante avait estimé que le jury n'était capable que de répondre oui ou non et que cette simplicité faisait sa force, les parlementaires de 1997 ont estimé qu'à deux cent six ans il était suffisamment adulte pour motiver ses décisions. Les juges ne se contenteront donc plus de *condamner*, ils diront pourquoi. L'intime conviction demeure, mais elle devra être raisonnée. Pourtant, le mot *« motivation »* a disparu du texte. Le jugement du tribunal criminel départemental comportera *« une mise en forme des raisons »* qui sera un *« résumé des arguments »* qui ont amené le jury à prendre sa décision. La nuance est importante : la *« motivation »* faisait *trop* penser aux *« attendus »* des jugements correctionnels, trop souvent rédigés en termes abscons, à partir des éléments du dossier d'instruction et sans tenir compte des débats à l'audience. Cette simplification constitue un réel progrès vers une motivation moderne qui devra être claire. Elle devrait permettre que la conviction résulte de l'évidence – l'ennemie du doute – et ne soit plus une *« impression »* ou une décision prise *« au feeling »*, selon la formule d'un président de cour d'assises.

Dans ce cas, pourquoi confier aux seuls magistrats le soin de rédiger cette « mise en forme des raisons » ? Si les raisons sont claires, elles peuvent être exprimées clairement avec les jurés. Et pourquoi avoir prévu que dans des affaires complexes les *« raisons »* ne seraient fournies *que quinze jours après* la condamnation ? La fatigue des jurés n'est pas un argument convaincant. Après une instruction qui a duré trois, quatre, voire cinq *ans, est-il vraiment* nécessaire que le jury siège quinze ou seize heures par jour pendant une semaine, comme on le voit trop souvent avant de rendre, pâle d'épuisement, un verdict à 3 heures du matin ? Une bonne justice devrait se donner le temps et les moyens de juger sereinement dans des horaires raisonnables et de rédiger tout aussi sereinement et immédiatement les raisons de sa décision.

RÉELLE AVANCÉE

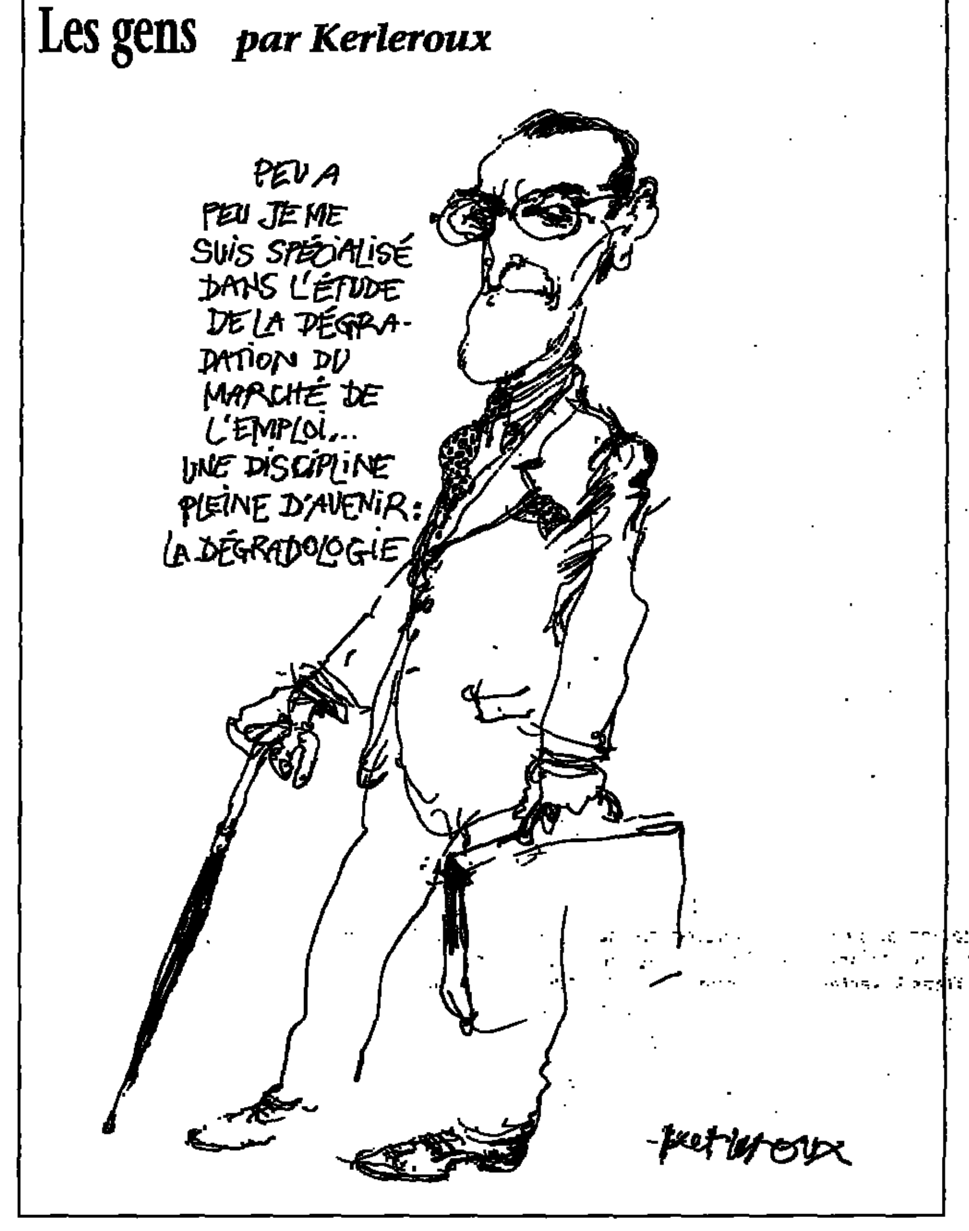
Le texte prévoit que les jurés et les magistrats emportent le dossier d'instruction dans la salle de délibération *« pour vérifier des éléments évoqués au cours des débats »*. La délibération étant couverte par le secret, il est à craindre qu'à ce stade l'écrit ne reprenne sa suprématie sur l'oralité de l'audience. Si l'élément qui nécessite une vérification est d'une telle importance, mieux vaudrait aller jusqu'au bout de la logique en permettant une réouverture des débats.

Enfin, l'enregistrement systématique des débats devant le tribunal criminel, comme devant la cour d'assises, constitue une réelle avancée. La retranscription pourra être utilisée en appel ou en cassation, mais le véritable impact de cette décision est d'ordre psychologique : se sachant enregistrés, certains magistrats, et peut-être quelques avocats, éviteront sans doute les remarques de mauvais goût qui surgissent trop souvent dans les enceintes judiciaires. *Le* magnétophone constitue également un remarquable contrôle de la loyauté des débats qui peut s'apprécier sur une longue durée.

Il reste que la loi est muette sur l'instruction criminelle. C'est la grande faiblesse du texte, car c'est à l'instruction que certaines erreurs commises deviennent ensuite irréparables. L'enquête, menée par un magistrat mi-juge, mi-policier, devient la trame d'un procès basé sur une autre intime conviction : celle du juge d'instruction.

Maurice Peyrot

Les gens *par Kerleroux*



Chypre, la croix et le croissant

Suite de la première page

Si l'Eglise catholique fut totalement *dépossédée, l'Eglise autocé*phale orthodoxe devint l'interlocuteur attitré du pacha, et son chef prit le titre d'*ethnarque*, dont l'étymologie (de *ethnos*, peuple, et *arkhein*, commander) dit bien le sens. En tout cas, les deux communautés vécurent pendant des siècles en relativement bonne intelligence, y compris pendant la première guerre mondiale, alors que Grecs et Turcs se battaient à l'extérieur dans des camps opposés. La guerre de 1923, qui aboutit au nettoyage ethnique de l'immense majorité des Grecs de Turquie, n'eut elle-même guère de répercussions à Chypre.

Il faut dire que les Britanniques s'étaient fait céder Chypre à bail en 1878, pour prix d'une garantie d'assistance au sultan en cas d'agression russe, et qu'ils s'étaient empressés de l'annexer, en 1914, après le début des hostilités. Vint tout de même, un peu moins d'un demi-siècle plus tard, le temps de la dé*colonisation : comment les* Chypriotes auraient-ils pu se résigner à demeurer une *« colonie de la couronne »* alors que de l'Indochine à l'Afrique du Nord s'amorçait largement le repli des empires ? Mais l'île constituait une étape si essentielle sur la route du pétrole que les experts de Whitehall y voyaient le *« plexus solaire »* de leur stratégie en Méditerranée : elle devait d'ail*leurs servir de base avancée à* l'opération franco-britannique de Suez en 1956.

Il y avait déjà une bonne année à l'époque que les partisans de l'indépendance avaient déclenché la guérilla contre l'occupant, sous le commandement du général grec Grivas, alias *« Dighenis »*, qui s'était successivement battu en Grèce contre les Allemands et, pendant la guerre civile qui avait suivi la Libération, contre les communistes. M[gr] Makarios, devenu ethnarque, en 1950, à l'âge de 37 ans, encourageait ouvertement ce combat. Les Anglais crurent le neutraliser en le *déportant aux Seychelles : c'était* souffler sur les braises, alors que le maréchal Papagos, le de Gaulle hellène, *s'était* fait triomphalement élire, en 1951, en promettant à ses concitoyens l'*enosis*, la réunion de Chypre à la mère-patrie.

DIVISER POUR RÉGNER

Ce n'est qu'en 1960 que le gouvernement de Londres, alors présidé par le conservateur Harold Macmillan, se décida à traiter avec Makarios, qui devint président de la République. Aux termes d'accords conclus à Zurich et à Londres, il gardait d'ailleurs un pied dans la place : deux grandes bases aéronavales tenues en toute souveraineté, pour ne pas parler du maintien de Chypre *dans le* Commonwealth, avec tous les avantages en découlant pour l'ap*provisonnement du* Royaume en agrumes et en raisins. La minorité turque se voyait attribuer un vice-*président de la République* disposant du droit de veto, et une représentation au gouvernement, au parlement et dans l'armée – encadrée par des officiers tant grecs que turcs venus du continent – très supérieure à son importance numérique (18 % de la population). Le respect des accords était garanti par des unités militaires envoyées tant par Athènes que par Ankara, *et par un droit d'intervention* reconnu aux deux capitales.

Rarement le principe du diviser pour régner avait connu une application aussi extensive. Le résultat fut que les Chypriotes turcs usèrent et abusèrent du veto, et que Makarios dénonça les accords de Zurich et de Londres, non sans que de violents incidents, faisant des centaines de morts, aient opposé en décembre 1963 les deux communautés. Le conseil de sécurité envoya des casques bleus pour séparer les combattants. Quand les colonels prirent le pouvoir à Athènes, en 1967, Makarios, qui *n'avait aucune envie d'être soumis* à leur férule, mit une sourdine à la campagne pour le rattachement à la Grèce et se rapprocha de Moscou. Du coup Grivas, l'ancien chef de la résistance antibritannique déjà évoqué, débarqua dans l'île pour déclencher un mouvement de guérilla, l'EOKA-B, qui ne prendra jamais une bien grande extension.

Il était mort lorsqu'en juillet 1974, le régime d'Athènes aux abois choisit la fuite en avant, avec apparemment quelques encouragements américains, et poussa l'EOKA-B à s'emparer du pouvoir à Nicosie. Opération ratée : Makarios, *qu'elle avait cru avoir* assassiné, réussit à prendre le large et à ameuter partout l'opinion. Mais le mal *était fait* : après *avoir* vainement essayé de convaincre les Britanniques d'organiser une action conjointe, en conformité avec les accords de Zurich et de Londres, le gouvernement d'Ankara, dirigé à l'époque par le social-démocrate Eçevit, fait débarquer des troupes qui, après plusieurs jours de durs combats, mettent la main sur la partie nord de Chypre, dont la population grecque s'enfuit massivement.

L'AFFAIRE DES MISSILES

Le dictateur grec Ghizidis veut déclarer la guerre à la Turquie, dont la supériorité est pourtant écrasante. Finalement il se décide à démissionner, ouvrant la porte au retour de Caramanlis et de la démocratie, tandis qu'un cessez le feu est conclu dans l'île.

Quelques jours plus tard, cependant, et sans la moindre justification juridique, Ankara donne l'ordre à son armée de déclencher une seconde opération, baptisée, si l'on ose dire, Attila, qui va vite la rendre maîtresse du tiers de Chypre, alors que la population turque ne représente, on l'a dit, que 18 % de l'ensemble. Bientôt une « République turque de *Chypre* » sera proclamée que pratiquement personne, mise à part la Turquie continentale, ne reconnaîtra. D'innombrables tentatives de négociations ou de médiation ont eu lieu depuis lors, un président des Etats-Unis a même dit qu'il en faisait une affaire personnelle, rien n'a bougé, pour cette raison simple que les opinions publiques, de part et d'autre, sont extrêmement braquées.

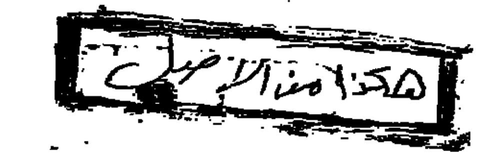
L'arrivée d'un islamiste au pouvoir à Ankara n'était évidemment pas de nature à *apaiser le climat*, et, tout socialiste qu'il soit, le nouveau président du conseil grec n'a pu *faire avaler par le Parlement* son programme d'austérité qu'en congédiant son vice-ministre des affaires étrangères, jugé trop conciliant ; et en approuvant Chypre d'avoir commandé en Russie des missiles qui agacent beaucoup les Turcs.

Le temps est décidément loin – 1930 – où Atatürk et Venizelos pouvaient se vanter d'avoir définitivement réglé l'éternel contentieux gréco-turc : plus que jamais, entre ces deux pays, pourtant alliés au sein du Pacte atlantique, c'est la croix contre le croissant.

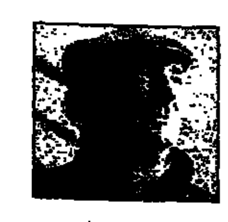
Naturellement, il y a là, comme *un peu partout où cela coince*, un « Monsieur Bons offices » américain. Pour le moment, il se console de l'échec de sa mission en faisant valoir que les missiles ne seront opérationnels que dans dix-huit mois et que, d'ici là... Aurait-il oublié que l'impasse dure depuis 1963 ?

André Fontaine

des nouveaux jurys



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Le Roi des ordures », de Jean Vautrin, et « Rafael, derniers jours », de Gregory McDonald
page II



JACQUES ROUBAUD
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 24 JANVIER 1997

L'AUTOFICTION
pages VI et VII

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
« Calme bloc ici-bas », d'Alain Badiou
page VIII

Onetti, l'âme nue

Ville interlope, fantasmes, métamorphoses... Ultimes illuminations désenchantées.

Bien sûr, Onetti, on aurait tendance à vouloir le lire au lit. Dans la position du tireur couché, chasseur de Lolita fatigué, en pyjama et pantoufles, le paquet de clopes sur la table de nuit, le whisky à portée de lèvres, définitivement allongé sur ses illusions perdues. Embaumé dans la légende qu'il avait lui-même contribué à nourrir, il s'était endormi ainsi, en 1994, sur le matelas dont il ne quittait plus le creux moelleux depuis des années, figé dans une sieste quasi éternelle, comme un Oblomov exilé des horizons d'Uruguay, que le désenchantement de voir tous ses rêves ravagés aurait rendu apathique. Mais lit-on Queneau dans le métro, et Nabokov avec un filet à papillons ? Digne du Musée Grévin, l'image d'Onetti confit sur son pieu, ironique grabataire, n'est pas en phase avec sa littérature, gaillarde, conquérante d'utopies dans sa mélancolie.

Jean-Luc Douin

Onetti, cet existentialiste latino-américain, n'était certes pas un enfant de chœur. Peu enclin au sourire, d'apparence las (*« mais pas accablé »*), il se laissait volontiers aller à des divagations peu motivantes sur le destin des hommes : *« Savoir qui je suis. Rien, un zéro pointé, une compagnie irrévocable, une présence pour les autres. Pour moi, rien. Quarante ans, vie perdue ; une façon de dire parce que je ne peux l'imaginer gagnée. Quelques souvenirs qui ne sont pas forcément les miens. Aucune ambition située hors du lendemain. Il y a des sentiments d'amours, des solidarités avec des paysages, lumières, bêtes, ciels, plantes, enfants, gens qui souffrent, actes de bonté, femmes jeunes et gracieuses. »* L'homme brandit une image glauque : rejeté dans les enfers, conquérant de catins, compagnon infidèle de filles sans joie, orchestrateur fellinien d'un cortège interlope de paumés, désabusés, égarés, ratés ivres de ressentiments, vagabonds englués dans les bas-fonds du rêve, damnés ténébreux, femmes-déchues, lassées, violées, tabassées. Dans Santa Maria, la ville imaginaire qu'il s'est inventée, sorte d'entre-deux allégorique entre Buenos-Aires et Montevideo, *« labyrinthe parcouru de fantômes voraces »*, et où résonnent les échos d'un bandonéon nostalgique, rengaine pour demi-fous et quasi-morts titubants sous les coups de la malédiction, les personnages d'Onetti ont encore la force de ricaner contre les tentations du cynisme absolu. En pleine décrépitude, aux portes des abattoirs de la mort, ils résistent à la nausée, au vomissement qui ponctue l'agonie.

Quels furent les gages de survie de ce journaliste chassé de son pays natal par la dictature, dandy obscur du rio de la Plata réfugié chez Franco, et qui aurait tant aimé vivre dans un monde ressemblant à un *« bordel parfait »*, cet écrivain *« pathéticien »* séduit par les péripatéticiennes ? D'abord, en dépit de son credo forcené pour le droit à la paresse, de répliquer à l'injustice divine en écrivant : un acte auquel il sacrifiait pour succomber à son bon plaisir, au même titre qu'à l'amour charnel et à l'alcool (*« l'ivresse douce, bien dosée »*). *« Manipuler, parfois en plein jour, parfois dans l'insomnie du petit matin, un style et un petit morceau de papier pour dessiner une phrase, remplacer un adjectif inadéquat qui s'est échappé le jour précédent »* lui procurait une sorte d'orgasme, un médicament miraculeux pour éviter les lugubres asiles de vieillards.



COLL. DOLLY ONETTI

Est-ce en peaufinant cet art halluciné et tortueux du plaisir solitaire qu'il atteint cette sagesse qui illumine ses tableaux douloureux ? Lorqu'il se laisse aller, plume à la main, Onetti partage avec ses personnages un talent à se dédoubler, ressusciter de ses petites morts en encourageant des visions fugitives à devenir réelles, ou en acceptant *« ce que l'on voit de soi-même dans les yeux des autres »*. Il s'invente ainsi des « Vies brèves », comme dans *Laissons parler le vent*, dernier volume d'une saga romanesque vouée à sa ville fantasmée et à ces métamorphoses censées ôter toutes odeurs de pourriture à sa carcasse. D'abord faux médecin, garde-malade en blouse blanche d'un moribond auquel il injecte des piqûres de morphine sous les yeux de ses héritiers barbares, puis peintre de toiles douteuses soumis à une lesbienne crapuleuse, et commissaire complice d'un pyromane, cet imposteur déambule, comme toujours, dans un monde d'ivrognes et d'hystériques, d'imbroglios et de malentendus, pour se refaire une santé mentale.

Il s'agit pour lui de secouer son passé, comme un chien qui essayerait de se débarrasser de ses puces, de s'inventer une mémoire impersonnelle et *« des songes choisis parce qu'absurdes »*, de s'assumer menteur, d'oublier qu'*« il y a de cela très longtemps »* il céda à la tentation d'être Dieu en visitant *« les très pauvres, les sans-espoir »*. Est-ce faire le jeu du diable que *« se laisser caresser le dos par les vagues d'un passé inconnu »* ? Cela voudrait dire que tout espoir est un chuchotement du démon, et que les pauvres n'ont pas d'imagination. En marge de cette fameuse biographie (mi-fondée, mi-enjolivée) d'un Onetti petit-fils d'un Gênois parti bourlinguer à Gibraltar et se faisant appeler O'Netty avant de devenir secrétaire d'un caudillo uruguayen, ou encore concierge d'un dentiste, mari instable, visiteur libidineux de maisons closes, violeur repenti, portraitiste intraitable des femmes aimées jadis et transformées en vioques geignardes, *« résidus obscènes aux visages ravagés, grotesques »*, il y a ce type : l'auteur du *Puits* (1), litanie obsessionnelle d'un amour fou, dans laquelle le héros tente de revivre l'époque où son épouse avait tous les atouts d'une enjôleuse virginale et qu'il oblige à descendre la rue toute vêtue de blanc ; celui de *La Fiancée volée* (2), où des dames puritaines lavent la nudité d'une jeune fille devenue folle à la mort de son promis, et qui succomba à vingt-neuf ans après avoir attendu le retour du défunt en robe de mariée ; celui de *Terre de personne* (1), portrait d'un maquereau, strophes de vies dégueulasses illuminées par l'hommage rendu aux personnes qui savent *« déshabiller l'âme »*...

A l'heure où les moustiques déchaînés se mettent à piquer, les bonshommes d'Onetti voient défiler dans leur mauvaise conscience des visages et des corps de jeunes filles qu'ils ne prendront jamais dans leurs bras. Leurs doigts usés et tremblants s'infectent de ne pas vouloir toucher ce « quelque chose » de beau qui n'est pas digne de leur tripot infâme. Ils entendent un galop : celui de leur sang dans leur cou. Une sonnerie grésille dans l'obscurité : celle du téléphone, et la stridence vole comme un insecte en tous sens, glisse sur les murs, longe les meubles, frôle les objets avant de repartir se cacher dans l'appareil : c'est l'appel d'une vérité brute. La tendresse désolée d'Onetti pour tous les gens qui se ratent, qui s'aiment mal, qui souffrent. *« Ma littérature,* disait-il, *est une littérature de bonté, et celui qui ne le voit pas est un âne »*.

(1) UGE 10/18.
(2) Gallimard.

LAISSONS PARLER LE VENT
de Juan Carlos Onetti.
Traduit de l'espagnol (Uruguay) par Claude Couffon,
Gallimard, 326 p, 150 F.

Ethnologue de soi

Sur le chemin douloureux de l'appréhension d'elle-même, Annie Ernaux cherche sa « dernière vérité »

LA HONTE
d'Annie Ernaux.
Gallimard, 134 p., 70 F.

« JE NE SUIS PAS SORTIE DE MA NUIT »
d'Annie Ernaux.
Gallimard, 110 p., 60 F.

Impeccables. Les phrases d'Annie Ernaux sont impeccables : nettes, dures, brèves, pas un gramme de graisse, pas de métaphores, rien de joli, de décoratif. Certains les lisent « en négatif » – sèches, cliniques, pas « littéraires » – et s'interrogent : est-ce vraiment de la littérature ? De l'autofiction ? Du récit vrai ? Le débat est ouvert (*lire pages VI et VII*), mais il ne dit rien de l'intérêt, du malaise, du plaisir aussi, des livres d'Annie Ernaux. *« Qu'est ce que je cherche à toute force dans la réalité ? »*, se demandait-elle dans un précédent récit (1).

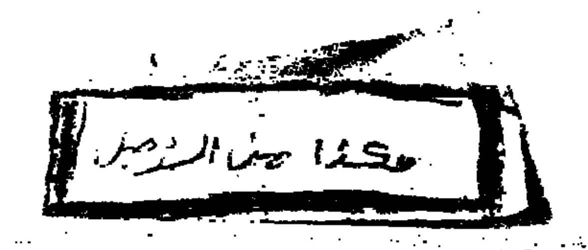
Elle sait que les femmes sont douées, depuis longtemps, pour faire du « romanesque », mais qu'elles ont un embarras avec la réalité : peur de « nommer », crainte de « savoir », ce qui produit beaucoup de littérature guimauve, étouffante de sentimentalisme et de troubadourisme. Dès la deuxième page de *Passion simple* (2), les mots précis du sexe, – *« queue »*, *« sperme »* – apparaissaient. *Passion simple* était le livre du désir de nommer. *La Honte* est celui de la volonté de savoir. *« Mon père a voulu tuer ma mère un dimanche de juin, au début de l'après-midi. »* Une petite phrase, la première du texte ; un micro-événement, qui aurait abouti à un entrefilet dans le journal local, *Paris-Normandie*, si le meurtre avait eu lieu. Mais un destin définitivement changé, pour une petite fille de douze ans. Une « honte » inscrite pour toujours.

Josyane Savigneau

Chacun a sa honte, son humiliation fondatrice. En général, on passe sa vie à la fuir, à la cacher, à l'oublier. En cherchant à comprendre la sienne, Annie Ernaux les dévoile toutes. Mais il faut, pour elle comme pour son lecteur, le courage de la rigueur, de la vérité, de l'histoire. 1952 : *Paris-Normandie*, Antoine Pinay, Jacques Duclos, le savon Lux... *« Sur les différences entre les époques, les journaux ne fournissent que des signes collectifs. »* *« Ce qui m'importe,* insiste Annie Ernaux, *c'est de retrouver les mots avec lesquels je me pensais et pensais le monde autour. »* *« Remplacer la topographie douce des souvenirs, toute en impression, couleurs, images (...) par une autre aux lignes dures qui la désenchante, mais dont l'évidente vérité n'est pas discutable par la mémoire elle-même »* ; *« traiter* [les images du souvenir] *comme des documents qui s'éclaireront en les soumettant à des approches différentes. Etre en somme ethnologue de moi-même »*. Ce désir, douloureux, d'ethnologie de soi a conduit Annie Ernaux à publier aussi *« Je ne suis pas sortie de ma nuit »*, le journal tenu pendant la maladie d'Alzheimer de sa mère. Un texte impossible à commenter. On entendra, ou non, ce qu'il dit de souffrance, d'étrangeté – *« Tout est renversé, maintenant elle est ma petite fille. Je ne PEUX pas être sa mère. »* – et la question qu'il pose : qu'est-ce qu'un document écrit par un écrivain ? *« Ce n'est pas de la littérature que j'écris,* note Annie Ernaux. *Je vois la différence avec les livres que j'ai faits, ou plutôt non, car je ne sais pas en faire qui ne soient pas cela, ce désir de sauver, de comprendre, mais sauver d'abord. »*

Sauver. Comprendre. Pour avancer sur ce chemin, il faut prendre tous les risques. A chaque fois, Annie Ernaux les prend. Lorsqu'elle compare, dans un bref texte décrivant une scène sexuelle, l'écriture et *« faire l'amour »* (3), ce n'est pas un rapprochement de convention, mais le cœur même de son interrogation, de sa passion : *« J'ai toujours eu envie d'écrire des livres dont il me soit ensuite impossible de parler, qui rendent le regard d'autrui insoutenable »*, dit-elle dans *La Honte*. Elle est capable d'aller jusqu'au bout, de chercher, inlassablement *« la dernière vérité »*, celle *« qui unit la fille de 52 à la femme en train d'écrire »*, la petite fille pauvre du bas de la ville à l'écrivain qu'elle est devenue. Alors, qu'ils soient, ou non, issus de ce qu'on n'ose plus appeler le peuple, tous ceux – celles – qui veulent en savoir un peu plus sur eux-mêmes devraient lire Annie Ernaux.

(1) *Journal du dehors*, Gallimard, 1993.
(2) Gallimard, 1992.
(3) Publié dans le dernier numéro de la revue *L'Infini* (nº 56, Gallimard).



le feuilleton

de Pierre Lepape

La fureur et la prière



LE ROI DES ORDURES
de Jean Vautrin.
Fayard, 284 p., 120 F.

RAFAEL, DERNIERS JOURS
(*The Brave*)
de Gregory McDonald.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-François Merle,
Fleuve noir, 192 p., 39 F.

Si Jean Vautrin et Gregory McDonald ont situé tous deux leur roman au cœur d'une décharge publique, ils offrent néanmoins deux visions d'un monde en putréfaction. Deux attitudes, deux souffles : l'un de révolte et l'autre d'humanité

Chaque époque engendre des lieux symboliques. Les gigantesques dépôts d'ordures qui s'élèvent à la périphérie des métropoles urbaines sont devenus la métaphore d'une civilisation, nos temples, nos cathédrales. La décharge publique dont parle Vautrin et sur laquelle règne Rafael Gutteriez Moreno, le roi des ordures, se situe à Santa Cruz Meyehualco, sur les rebords de la cuvette où s'asphyxie Mexico, la ville la plus peuplée du monde. Celle de Gregory McDonald se nomme Morgantown. Elle élève ses flancs de détritus quelque part au sud-ouest des Etats-Unis. Santa Cruz et Morgantown ne sont pas seulement habités par des milliers de rats et d'oiseaux hurleurs et repus. Des familles y vivent, des familles en vivent qui tirent leur subsistance des immondices expulsés par la digestion des riches.

Dans le roman de Vautrin, qui a puisé sa documentation à bonnes sources, cette exploitation humaine des ordures est le résultat d'une industrie organisée. Moreno, lui-même sorti de la fange, a bâti une immense fortune en affermant des parcelles de sa montagne de déchets à des centaines de *pepenadores* sur lesquels il exerce un pouvoir absolu. Chaque jour, ces hordes de misérables fermiers du cloaque, hommes, femmes, enfants, dans la poussière et les relents, crochètent et extirpent de leur lopin de pourriture le papier, le plastique, le métal dont le retraitement fera gonfler les actions de Moreno à *Wall Street*. On croirait le cauchemar d'un économiste fou.

Jean Vautrin a écrit une courte préface au *Roi des ordures* pour expliquer son retour au polar, abandonné depuis *Canicule* en 1982 pour une littérature plus « légitime » : *« Je trouve que le roman noir, à l'envers de nos nombrils de Français bien nourris, continue à porter les germes d'une critique sociale comme il n'en existe à aucun étage de notre littérature en col blanc. »* Il n'est pas certain qu'il ait raison dans l'absolu et que le roman *hard-boiled* bénéficie du monopole de la révolte. La critique sociale n'a jamais eu besoin d'un genre romanesque particulier pour aiguiser le regard des lecteurs ; et si Dashiell Hammett ou Horace McCoy poussaient de beaux cris de colère, ceux de Steinbeck, de Dos Passos ou de Sinclair Lewis n'étaient pas mal non plus, ni moins efficaces. Vautrin lui-même n'a rien perdu de sa voix ni de son éloquence lorsqu'il a abandonné la mythologie criminelle pour des fictions moins sanglantes.

Mais le roman noir lui va comme un gant. Plus exactement, il s'est taillé un romanesque sur mesure dans l'étoffe de ses lectures de jeunesse : Chandler, bien sûr, et Hammett, et tous ces paysagistes d'une planète en train de sombrer dans la jouissance de ses péchés ; mais encore : Rabelais et Cervantès, l'invention pour faire pièce au destin, le discours pour affronter le désordre des choses, le rêve et l'utopie comme un avenir raisonnable. Le plus impressionnant dans *Le Roi des ordures* est là : dans ce mélange instable, toujours sur le point d'exploser, entre l'hyperréaliste et l'hyperonirique, entre l'objectif de la caméra et le subjectif du verbe, entre la description et l'imprécation, le documentaire et le lyrique, l'ironie et la rage.

Souvent, c'est comme si deux écrivains travaillaient ensemble. L'un écrirait pour le cinéma. Il aurait redonné un coup de jeune aux vieux codes de la geste noire : un flic privé minable, quasi impuissant et englué dans les boues de son passé ; un potentat fêlé, néronien, rattrapé par la honte et par la haine qu'il a généreusement semées ; des femmes soumises, des femmes folles, des femmes avides, toutes vénéneuses, toutes blessées ; des hommes politiques et des flics à leur solde, cauteleux par vocation, cruels par peur, insensibles par fonction, intelligents par instinct ; la rue comme une jungle ou comme un enfer, lieu de toutes les misères, de toutes les dépravations, de tous les dangers. Et le crime, la mort programmée, calculée, préméditée, poussant librement sur ce tas de fumier comme les orties sur un terrain vague. L'écrivain-cinéaste élimine de son champ ce qui n'est ni visible ni audible. Il entend des dialogues, il voit des gestes, des corps qui bougent, des couteaux qui luisent, des verres qui s'emplissent et se vident, des signes extérieurs d'opulence ou de misère. Il enregistre.

L'autre écrivain refuse lui aussi les secours de la psychologie ou de la sociologie. L'explication, le petit jeu des causes et des conséquences, les longues chaînes de raisons qui justifient l'injustice ne sont pas son fort. Il a mal, il est en colère et il crie. Il aime la vie, la beauté, le plaisir ; le monde lui offre jusqu'à la nausée la mort, la laideur et la souffrance. Alors, sur les images sombres et déglinguées du cinéaste, sur ces scènes de violence impavide, il jette ses mots sans compter, de toutes ses forces, de toute sa fureur, de tous ses rêves. Le plus souvent il fait mouche, et les explosions qu'il provoque sont justes et belles. Parfois sa verve l'égare – à moins qu'il ne s'agisse de son imagination –, mais sa générosité a vite fait de se mettre au diapason des abus de son verbe. Vautrin ne hurle pas seulement que le monde est raté, insupportablement inhumain ; il dit aussi que l'heure est venue de se fâcher, la dernière heure. Son roman est aussi rouge que noir.

Le Roi des ordures est joué par un grand orchestre, multiple, sonore, ample et houleux. *Rafael, derniers jours* est un livre à une voix, un spiritual à peine soutenu par les aigres accords d'un harmonium. L'histoire est atroce et toute simple. Rafael est né et subsiste avec sa famille sous une décharge publique. Il n'est rien, il ne vaut rien. Il est illettré, alcoolique de naissance ou presque, abruti de misère, convaincu de sa parfaite nullité, de son absence complète de valeur. Pour avoir droit au désespoir, il faut avoir connu un instant l'espérance. Une chance s'offre un jour à Rafael. Il est mis en contact avec un producteur de *snuff films*. Les *snuff films* existent ; ils sont l'invention bien réelle de cerveaux malades ; ils ont un public assez fortuné pour se payer ces productions particulières : des films où des hommes sont torturés et mis à mort en vérité et en direct. Rafael vend sa souffrance et sa vie, pour 30 000 dollars, croit-il ; en fait pour les 300 qu'on lui avance : le contrat qu'il signe sans savoir lire n'est qu'un chiffon de papier.

Rafael, ayant épuisé son pécule en cadeaux, rentre dans son bidonville retrouver sa femme, ses trois enfants, ses parents. Il lui reste trois jours à vivre avant de retourner à la ville où doit avoir lieu le tournage de son supplice. Très simplement, comme le ferait un chroniqueur, Gregory McDonald raconte les trois derniers jours de Rafael. Personne bien sûr ne se doute de son engagement. Aux autres, pour expliquer sa soudaine et misérable fortune, il a simplement dit qu'il avait trouvé du travail. L'aubaine est si rare, si improbable qu'on préfère croire qu'il a commis un crime ; ce serait davantage dans l'ordre. Mais avec ces quelques sous qu'il a gagnés en échange de sa vie, Rafael a acquis autre chose, qu'il est bien incapable de nommer : le sentiment de sa valeur, la perception de sa dignité. Il n'est plus un rat qui dispute sa pitance aux autres rongeurs du tas d'ordures ; il n'est plus un cerveau vidé par la torpeur, un estomac rongé par la gnole, un paquet de haillons puants récupérés dans les déchets : il est quelqu'un qui vient d'offrir à sa famille la possibilité de sortir de l'enfer ; sa mort donne enfin un sens à sa vie. Pour la première fois et la dernière, il se sent un homme.

Son humanité n'a rien de triomphal. Gregory McDonald se garde du *Te Deum* et des grandes orgues. Les monceaux de détritus sont toujours là, que surveille un garde-chiourme à la gâchette facile, et la puanteur, et l'alcool qui sert d'amortisseur à l'horreur des jours et au dégoût de soi-même. Pas l'ombre d'une révolte au fond de ce trou : la certitude qu'il en a toujours été ainsi et que demain, au mieux, sera pareil à aujourd'hui. Si la montagne d'immondices, à force de s'élever, ne s'effondre pas sur ses habitants. Rafael, avec la maladresse et le vertige d'un enfant qui fait ses premiers pas, émerge lentement de cette animalité où il a été enfoncé. Il se construit sous le regard surpris, ou scandalisé, ou férocement moqueur des autres. Bien sûr, tout cela ne sert à rien, il n'y aura pas de miracle, le sacrifice de Rafael ne sauvera ni sa femme ni ses enfants. McDonald, qui a manifestement placé sa fable réaliste sous le signe de la passion du Christ, a écarté le lâche soulagement d'un happy end. C'est terrible, silencieux et grave.

McDonald écrit un monde qui s'effondre et se consume ; Vautrin un monde qui explose dans un lugubre et vénéneux feu d'artifice. L'un essaie de capturer un souffle d'humanité ; l'autre met son espoir dans la colère. Sauver les âmes ou sauver les corps ? Le bon sens dira que l'un ne va pas sans l'autre.

---

version originale

Les fables et les rêves d'Anna Maria Ortese

ALONSO E I VISIONARI
(Alonso et les visionnaires)
d'Anna Maria Ortese.
Adelphi, 246 p., 28 000 lires.

Figure originale des lettres italiennes la romancière a construit une œuvre où se mêlent autobiographie, journalisme social et fiction fantastique. Une part de surnaturel orne son dernier récit, long rêve sur la perte d'humanité

Pas plus que l'iguane, qui donne son titre à l'un de ses romans les plus mystérieux (paru en 1965 et traduit seulement en 1988 chez Gallimard), le puma qui hante les pages du dernier livre d'Anna Maria Ortese n'appartient à une réalité quotidienne, directement tangible. Cette romancière, née en 1914 à Rome, est probablement l'une des figures les plus originales de la littérature italienne. Rétive à tout ordre, cette moraliste implacable a construit une œuvre admirable, où se côtoient l'autobiographie réaliste, le journalisme politique et social et fantastique.

Mais, contrairement aux romanciers qui fraient avec la folie et le délire pour élaborer un univers parallèle, poétique ou onirique, Anna Maria Ortese joue des éléments surnaturels pour comprendre le monde qui nous entoure et inventer des clés qui nous permettent d'y pénétrer. Cette approche très particulière l'a parfois isolée : la carrière littéraire de l'écrivain a connu des triomphes : *La mer ne baigne pas Naples*, qui parut en 1953 (et fut traduit chez Gallimard quarante ans plus tard...), révélait la complexité de son talent, puisque ce recueil proposait à la fois une enquête sociologique sur la ville, mais aussi de bouleversantes nouvelles manifestant la sensibilité compassionnelle de l'auteur.

Cette nature émotionnelle caractérisera toute l'œuvre de la romancière, qui devra toutefois attendre 1967 pour remporter le Goncourt italien, le Prix Strega, avec son récit autobiographique *Poveri e semplici* (traduit au Terrain vague, en 1990, sous le titre *Les Beaux Jours*). Mais elle paraissait sombrer dans un certain oubli lorsque, redécouverte par Roberto Calasso qui la publie dans ses prestigieuses éditions Adelphi – qui ne comportent presque pas d'auteurs italiens, vivants, et semblaient, le plus souvent, se cantonner à des classiques et à de grands noms étrangers –, elle acquiert soudain une nouvelle renommée.

ESPRIT DE RÉVOLTE

L'Italie découvre qu'elle a négligé l'un de ses écrivains majeurs, dont progressivement l'œuvre est republiée. Et, en 1993, phénomène éditorial qui remplit de stupeur les librairies, son roman *Il Cardillo addolorato* (en cours de traduction chez Gallimard) se retrouve du jour au lendemain en tête des best-sellers. Accueillant cette gloire tardive avec suspicion, Anna Maria Ortese ne renonce évidemment pas à l'exigence de son style, à la particularité de son inspiration, à ses terreurs devant un monde agressif dont elle dénonce les infamies, comme elle l'avait fait dans ses écrits intimes et journalistiques (en partie traduits en français au Terrain vague et chez Verdier, sous le titre *La Lune sur le mur*).

Proche des révoltes d'Elsa Morante, le ton d'Anna Maria Ortese, particulièrement spectaculaire dans son dernier roman, n'a rien de rationnel, mais il révèle une réelle volonté d'intervention, face aux scandales de la pauvreté, de la corruption, du mal.

L'individu, avec ses angoisses et ses désirs, sa raison et ses folies, sa solitude et ses amours, est pour elle un objet d'analyse qui mérite, jusque dans sa subjectivité la plus insaisissable, la même rigueur attentive que l'univers politique et social, auquel elle a consacré une grande partie de son activité professionnelle, comme journaliste.

Toutefois, Anna Maria Ortese rappelle volontiers dans ses livres et dans ses interviews qu'elle se défie de la normalité. *« Vivre apparaît comme une déviance ; par rapport à quoi, c'est difficile à dire. L'idée d'anormalité ramène sans aucun doute à celle de normalité, et cette normalité, pour la plupart, s'identifie à la raison ; ceci parce que l'on nous a dit, dans notre enfance, qu'il y avait une raison : la raison en tant qu'ordre, règle, norme. »* (*De veille et de sommeil*, Gallimard, 1990). Les rêves, qu'elle décrit minutieusement dans ses livres, *« ne sont pas de vaines divagations mentales, mais constituent une sorte de pont, à travers lequel l'individu, échappant à la détermination organique qui lui est propre, rejoint les matrices mêmes de la vie »*.

On peut, en effet, lire l'histoire subtile d'*Alonso* comme un long rêve, mais dans lequel la romancière traque l'horreur du monde et tente de redonner toute sa noblesse à la prétendue folie : *« La folie vous visite, messieurs, elle passe près de vous, mais vous ne lui êtes pas reconnaissants, vous la prenez pour de l'anarchie. Oh, déserts de l'être, forteresses de l'orgueil inutile : votre unique credo est l'effacement de la tristesse et la hauteur humaine. Mais ne prononcez plus, s'il vous plaît, le mot avenir, ou destin – c'est une chose qui ne vous appartient pas. »*

Il s'agit donc d'une fable et d'un roman politique, difficile à résumer. Un professeur italien résidant aux Etats-Unis a deux enfants, de deux mariages. L'un va être mêlé au terrorisme et est assassiné en Italie, dans des conditions que le livre tout entier va tenter d'élucider. L'autre, encore enfant, s'attache à un puma et meurt dans un accident de voiture en protégeant l'animal, force symbolique lumineuse et indéchiffrable, qui va lui survivre, jusqu'à ce qu'il meure, abandonné, dans une Italie dévastée où on l'exile. *« Je pense toujours au puma, je pense à la douleur humaine et non humaine, qui recouvre le monde de mélancolie. »* La narratrice, au cours de conversations avec un collègue américain qui va devenir fou dans une prison de Gênes, découvre progressivement un complot politique où elle met à nu des violences inavouées. Incapable de dénoncer le mal individuellement, elle veut comprendre les courants maléfiques qui animent le monde, l'Italie en proie aux terroristes – *« la politique n'était qu'un masque, et c'était évident : vanité et meurtre gratuit étaient les moteurs principaux »* –, l'Amérique anéantie par les priorités matérielles. Grande allégorie sur la perte des repères idéologiques, des critères moraux et politiques, sur la perte de l'humanité, ce roman d'une richesse élaborée n'a pas eu, en Italie, le même accueil que le précédent. Probablement plus difficile d'accès, il met en cause la perception même de la « réalité », comme du reste toute l'œuvre d'Anna Maria Ortese. Le puma, comme les enfants, est le symbole de la résistance même du réel à tout ordre, à toute classification, à toute raison.

La bonté, l'innocence sont les valeurs égarées que la romancière tente de repêcher dans un monde englouti. *« Nous savons bien,* dit un de ses personnages, *combien le bien est plus insondable que le mal et que l'innocence est presque impensable. Le mal, on peut presque toujours le comprendre. Le bien non : il ne nous appartient pas. »*

Anna Maria Ortese a été décontenancée par les élans qu'elle suscitait et par la froideur qui a suivi. Elle ne voit pas dans son livre, avoue-t-elle, un livre « politique ». *« Peut-être ne peut-il pas être compris,* nous écrit-elle *parce que s'y trouvent la présence de la douleur (le puma qui continue, bien que supprimé, à marcher dans le monde), la présence du remords qui le suit et la constante allusion au secours qu'il faut apporter. »*

C'est précisément cet appel à la compassion qu'elle tente également de faire entendre depuis plusieurs mois en Italie, à propos du procès de Scotty Moore, condamné à mort aux Etats-Unis. D'origine cherokee, Scotty Moore, toxicomane âgé de quarante ans, a été condamné le 9 novembre 1984 à la peine de mort pour avoir assassiné Alex Fernandez, le portier de nuit de l'hôtel où il travaillait avec sa cousine et maîtresse, qui est le seul témoin.

Il avait été auparavant accusé de vol de drogue et incarcéré trois ans et demi. *« La peine de mort,* écrit Anna Maria Ortese, *est la plus grande violence, parce que, au nom de la loi, elle entend se substituer au secours que l'on doit à celui qui a chu, et qui est, lui, la vraie loi humaine à défendre. »*

D'où vient cet intérêt pour Scotty Moore ? De l'idée que *« la plupart des condamnés viennent des classes inférieures, qu'ils sont rustres et analphabètes et qu'ils s'éveillent si on les aime un peu ». « Je vois toujours derrière eux les petites gens sans droit, parce que sans identité. »* La romancière ajoute : *« Mon chemin, long chemin italien, de fille pauvre a commencé lui aussi dans l'obscurité et l'ignorance, avec pour seule chance la solitude et la pauvreté, sans protection active d'aucune sorte. Je dormais (comme Scotty) et j'avais besoin de la parole. La guerre m'a réveillée et, peu à peu, a tout changé. C'est pourquoi je comprends Scotty, qui n'a pas eu le secours de la parole humaine. Là où il y a la parole, où l'on parle, la violence n'a plus d'air, elle s'éteint. »*

Le *Corriere della sera* du 20 mai 1996 avait publié une longue interview du condamné par Alessandra Farkas. Cet article où Scotty Moore affirmait être atteint d'une anomalie neurologique, ADD, « Attention Deficit Syndrome », *« qui inhibe l'apprentissage et la concentration et peut pousser à la consommation de drogues »*, attira l'attention d'Anna Maria Ortese, qui prit sa défense dans le même journal, le 17 juin. Elle écrivait notamment : *« Et si ce n'était pas lui, le mal, mais s'il en avait capturé, parce qu'on ne l'en avait pas protégé ? Et si on ne l'a pas protégé, comment le petit Scotty d'hier peut-il être aujourd'hui considéré comme coupable ? Rares sont ceux qui se construisent un destin : la plupart des hommes en héritent. (...) Aucun châtiment ni limitation de liberté personnelle, même juridiquement inévitable, ne peut recourir à des exclusions aussi féroces du souffle des choses. On ne peut pas ôter le souffle. Parce que Dieu même est souffle. Parce que l'Univers entier n'est qu'un seul souffle calme. »* Dans une lettre au *Monde*, accompagnant ces articles, Anna Maria Ortese précisait encore : *« Sa prison actuelle* [Mc Alester dans l'Oklahoma] *est en sous-sol, et Scotty ne voit jamais le moindre brin d'herbe, ni la lumière du soleil. Là, il expérimente personnellement tout le sadisme qui agit à la base des grandes vertus – qui ne sont que des attitudes de bien-pensants – des nations qui ne veulent pas être contaminées par le mal. (...) Scotty Moore, si lointain et perdu, est mon frère. Je ferais n'importe quoi pour lui, je renoncerais même à mon ambition d'écrire. La justice et la compassion sont des choses plus grandes. (...) Une peine de mort, en temps de paix, est une vraie chute de l'ordre civil qui déchoit dans une condition de guerre, où le secours à l'ennemi est interdit. (...) Détruire physiquement un homme, simplement parce qu'il est coupable, est un attentat à la raison humaine. Au devenir humain. (...) On ne peut pas détruire quelque chose qui ne nous appartient pas. Et l'homme n'est la propriété de personne. »*

René de Ceccatty

A signaler la publication en mars d'un récit paru en Italie en 1980, intitulé, *Là où le temps est un autre*, chez Actes Sud.

Portrait du prosateur en escargot

Publiant la troisième « branche » de son grand « jeu de mémoire », en même temps qu'un recueil de « vies brèves », Jacques Roubaud conjugue avec lenteur son passé au présent

MATHÉMATIQUE :
(récit)
de Jacques Roubaud.
Seuil, « Fiction & Cie »,
280 p., 120 F.

L'ABOMINABLE TISONNIER DE JOHN McTAGGART ELLIS McTAGGART
et autres vies plus ou moins brèves
de Jacques Roubaud.
Seuil, « Fiction & Cie »,
330 p., 130 F.

C'est comme un crincrin, une rengaine morose, une tentative d'autopersuasion par slogan interposé : les œuvres littéraires de quelque envergure sont devenues rares au pays de Balzac et de Proust, et il faut au moins traverser l'Atlantique pour lire du nouveau, du frais. Fermement appuyée sur sa paresse et sa négligence, on avance des formules à l'emporte-pièce : les *écrivains français actuels* sont frileux, inaptes à sortir d'eux-mêmes pour aller beaucoup plus loin que le bout du clocher voisin, *impuissants à embrasser du regard* et de la plume des horizons universels, à s'engager dans de vastes perspectives. Où donc sont-elles, *ces foules en fureur et en armes*, où les voit-on exaltés, ces héros, estafettes d'un monde qui palpite, se bat, souffre et meurt ?

A se *précipiter ainsi* dans l'absence de réflexion, on néglige pourtant une bien simple évidence : ce n'est pas sur l'ampleur visible de ses vues, sur l'immédiateté de son actualité ou sur une ambition à trois cent soixante degrés qu'on juge un artiste ou un écrivain. *Sinon, il faudrait moquer* la risible humilité des pommes et des Sainte-Victoire de Cézanne, juger Dante fantaisiste et Joyce un peu *trop irlandais. Sinon*, il faudrait préférer Bouguereau à Delacroix.

En fait, les grandes œuvres, *avant d'atteindre* la consécration, ont, ou devraient avoir, cette caractéristique de nous surprendre, de n'être jamais attendues, programmées à l'intérieur *d'idées ou* d'idéologies préétablies. Et même de tromper leur monde. De fait, cette surprise est bien plus désirable, importe bien davantage que toutes les satisfactions à courte vue, que tous les arbitraires d'un *jugement littéraire si mal informé.*

Une surprise de ce type, grandiose dans son ordre, drôle et émouvante, belle avec ce qu'il faut de mystère à toute beauté, ouvrant – si l'on veut bien suivre l'angle de vue qu'elle propose – sur de vastes paysages *inexplorés*, attend le lecteur de Jacques Roubaud. Le premier des deux livres qui paraissent aujourd'hui, *Mathématique :*, *constitue le troisième volume*, ou *« branche »*, d'un projet littéraire et autobiographique intensément singulier. Ce n'est pas ici la réussite parfaitement *mesurée d'un objet* dont l'achèvement commande les suffrages qui nous est donnée à lire. En perpétuelle invention de lui-même – à partir *de prémisses* rigoureusement établies cependant –, tremblant et hardi, sans autorité ni modèle définis, l'objet en question se cherche, s'élabore sous notre regard de lecteur. Son équilibre est à l'image d'une bicoque bizarre et attachante qui tiendrait par la seule grâce du savoir-faire empirique de l'auteur – savoir impressionnant, jamais pontifiant, qui ne devrait donc pas (trop) intimider. A l'image de ce désir de l'oeuvre toujours à venir, de ce désir balbutiant mais très volontariste que Roubaud confesse implicitement, avec une bonhomie rehaussée de quelques gouttes de perversité.

Car c'est en éternel étudiant plutôt qu'en mandarin que pense, parle, écrit Jacques Roubaud. Et, lorsqu'on est étudiant, que l'on est


GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »
Retour à l'Institut Henri-Poincaré...

resté un peu potache, normalien en goguette, il faut continuer non seulement d'apprendre, d'étudier, mais aussi de jouer, avec gravité et *sérieux, des savoirs reçus.*

Mathématique : fait donc suite aux deux premières *« branches »* parues dans la même collection : *Le grand incendie de Londres* (1) et *La Boucle* (2). D'après l'auteur lui-même, deux *« branches »* sont encore à venir. Mais il faut prendre *cette prévision* avec une certaine prudence, Roubaud soulignant que l'un des *« axiome (s) »* de sa *« narration »* est *« la fluidité absolue de ses développements ultérieurs, l'absence de plan, le refus d'être lié à la moindre affirmation sur son futur ; en vertu de cet axiome, je peux me permettre de nombreuses prédictions qui n'ont d'autre valeur que d'éclairer le temps présent du récit ».*

De quoi s'agit-il ? Des suites imprévisibles, surprenantes, arborescentes d'un échec : celui d'un roman, dont le projet était né d'un rêve. *De ce projet avorté, qui aurait* – s'il avait vu le jour – reçu pour titre *Le Grand Incendie de Londres* (avec des majuscules), est *né un autre projet, répondant* au même titre, en minuscules cette fois. Sur les éléments virtuels d'une ruine, Roubaud a donc *construit*, est en train de construire un livre, des livres – une œuvre. Le caractère autobiographique de cet « autre projet » *est donc moins une conséquence* de la décision première de l'écrivain – quelle part le roman rêvé eût-il fait à l'autobiographie ? – que de *cette nécessité de rassembler* les morceaux épars, de renverser l'ordre d'un destin mélancolique, de mettre de l'ordre dans cette *« longue folie »*. Après l'exposition de celle-ci *dans le premier* volume, *La Boucle* décrivait *« les enfances de la prose »*, c'est-à-dire aussi celle du narrateur.

Mathématique : s'inscrit dans la suite chronologique de *La Boucle*. Nous sommes au milieu des années 50. La scène *qui ouvre le livre* est à Paris, près de la rue d'Ulm, *« presque en haut »* d'un amphithéâtre de l'Institut Henri-Poincaré, où l'étudiant Roubaud apprend les rudiments du calcul différentiel avec M. Gustave Choquet, *professeur. A la fin (du livre)*, quelques années plus tard, le théâtre s'est dangereusement déplacé, dans le désert saharien où le jeune soldat et mathématicien asssiste à l'explosion de la première bombe atomique française, et commence à mesurer ce qu'il nomme la *« tentation du point zéro »*, que la plus fine mathématique est impuissante à calculer.

Entre ces deux scènes, il y a les apprentissages de l'écrivain, cherchant un possible équilibre, ou simplement un espace d'existence *entre la poésie et la mathématique*. Il y a surtout la vie, simplement elle, à laquelle l'écriture, le désir d'écriture (et donc de poésie) *donne un certain caractère*, une expression, un langage. Du côté de la mathématique se dessine une paradoxale figure dominante, *presque hégémonique en* ce tournant du siècle – figure absente cependant : celle de Nicolas Bourbaki, qui est, comme on le *sait, le nom collectif d'un groupe* de chercheurs de la Rue d'Ulm, « auteur », en 1940, des célèbres *Eléments de mathématiques*. Des *visages plus réels – celui assez négatif* d'André Weil, « pape » du bourbakisme, et celui, vénéré, de François Le Lionnais, mathématicien et fondateur de l'Oulipo – se détachent du livre de Roubaud.

Mais nous sommes loin, très loin, heureusement loin, ici, du livre de souvenirs convenus et *plus ou moins* bien *agencés*. Par *« incises »* diverses et *« bifurcations »*, Roubaud, *« prosateur-escargot »* – mais il sait aussi parfaitement accélérer – avance dans le seul présent de l'écriture, le construit, l'invente admirablement. *S'appuyant sur l'axiome de* Gertrude Stein – *« Un titre est le nom propre d'un livre »* –, il justifie son projet en forgeant un second axiome : *« Un livre est l'autobiographie de son titre »* ; d'où les deux points qui suivent le mot *« mathématique »* ; d'où aussi la singularité autobiographique et le caractère neuf, ouvert, éclairant bien d'autres horizons que celui *de sa seule personne, de sa tentative.*

Œuvre du dépliement bien plus que du repliement sur soi, *Mathématique :*, au même titre que les deux précédentes *« branches »*, illustre cette thèse savoureuse et exigeante selon laquelle *« le présent n'est définissable qu'au futur antérieur (aux innombrables futurs antérieurs et passés postérieurs) »*. Et ce présent est lui-même une suite ininterrompue de commencements, seuils d'une « *vita nova* » sans fin rêvée, écrite.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si paraît en même temps que *Mathématique :* une série de « vies brèves », sur le modèle anglais de John Aubrey – *« vies »* que Jacques Roubaud, infatigable graphomane, a inventées en marge de son grand *« jeu »* et *« prose » « de mémoire »*. Malgré des pages réjouissantes, ce deuxième livre pèse parfois un peu lourdement dans l'esprit du lecteur, déjà très sollicité par le premier.

Patrick Kéchichian

(1) « Le Monde des livres » du 13 janvier 1989.
(2) « Le Monde des livres » du 12 mars 1993.

Une fenêtre ouverte sur l'absence

UN ÉTÉ AVEC GENEVIÈVE ASSE
de Silvia Baron Supervielle,
Ed. L'Echoppe (30, rue Léopold-Bellan, 75002 Paris), 84 p., 65 F.

Il est rare qu'un écrivain trouve son équivalent dans un autre art. Certes, des rencontres entre poètes et musiciens, romanciers et photographes, peintres et hommes de théâtre ont eu lieu et se sont révélées productives. Mais entre Silvia Baron Supervielle, l'Argentine, et Geneviève Asse, la Bretonne, *qu'un océan sépare* et finalement réunit, l'osmose est surprenante. On est accueilli dans un atelier, dans l'intimité de la *création, secrète et lumineuse.* Dans ses proses pleines et rigoureuses, Silvia Baron Supervielle traque l'exactitude d'une sensation, la correspondance entre les sens. Ses poèmes brefs et francs sont abstraits, mais dotés d'un lyrisme nu qui n'est jamais froid. Rarement comme dans la peinture de Geneviève Asse l'abstraction a été conduite aussi loin. Un bleu, un blanc *nuancé que traverse une ligne* rouge ou blanche pareille à un laser. Qu'est-ce que cet espace, tel un éblouissement devant une fenêtre qui s'ouvre soudain sur la mer ? Qu'est-ce que l'espace ? se demande plutôt le peintre, de même que l'écrivain interroge le temps. *« Les contours des objets n'étaient-ils pas, pour vous, dès le départ, des tracés qui vous conduiraient à vous en dégager? »* Autour de cette question paradoxale tourne en effet tout le travail de Geneviève Asse. L'être *humain se dérobe autant que* les objets, si bien que les tableaux apparaissent comme une réflexion sur l'absence, *« un manque à l'intérieur »*, ce qui provoque une vive émotion. *« C'est cela, le mystère de la peinture : l'apparition et la disparition, le flux et le reflux du geste. Ce qui vient et disparaît : voilà ce qu'il est nécessaire de saisir, de rendre présent. »*

R. de C.

La Genèse revisitée

Sérieux et facétieux, Paul Guimard relit la Bible

LES PREMIERS VENUS
de Paul Guimard.
Grasset, 180 p., 95 F.

Penché sur Abel mourant, Caïn souffre de voir partir *ce frère qu'il aime et l'embrasse*, une dernière fois. Un accident de chasse. Satan le sait. Mais il annonce à Caïn que, malgré son *innocence*, il sera à jamais le premier meurtrier de l'histoire, *« l'homme noir du mélodrame terrestre »* parce que *« l'Auteur-metteur-en-scène a besoin d'un méchant dans chacune de ses distributions ».* Le mélo ne plaît pas à Caïn, tendre et affectueux sous ses allures de va-t-en-guerre et de coureur de filles, si différent d'Abel le doux contemplatif et si semblable à lui. Il refuse de se reconnaître coupable. En vain. Les hommes préféreront *« le mythe à la réalité »*, et l'Ange noir de lui prédire : *« Mieux qu'un maudit, tu seras un révolté, le premier, l'ancêtre d'une race peu nombreuse mais indestructible... le sel de la terre. »*

Quelque temps avant cette scène, Adam avait murmuré *« Alors, ça ! »* en apprenant qu'Eve et lui étaient châtiés pour une peccadille et qu'ils n'étaient que poussière. Ils ne comprenaient plus le langage des animaux, les abeilles piquaient, un serpent – puni comme eux pour *« avoir voulu en savoir plus long »* – confirmait l'entrée dans la nouvelle vie dont l'enfantement dans la douleur n'était pas la moindre des innovations qui troublaient sa compagne, cependant que Gabriel, dans sa *« langue de bois »*, apportait les consignes du Créateur pour mériter de retrouver un Eden, et deux chemises, pour la pudeur.

Chaque grande œuvre est soumise à différentes lectures. Dans cette diversité, le Livre tient bonne place. Paul Guimard revisitant la Genèse fait montre d'un herméneutisme qui en vaut un autre, avec sa part de tendresse, de satire et d'émotion – ainsi de ce que fut la *mort de nos premiers parents*. Reprenant, après eux et leurs milliards de descendants, le sempiternel *« Pourquoi tout ça ? »*, il se *garde des réponses définitives mais* – que domine l'idée de liberté – il incite son lecteur à en trouver, et celles qu'il esquisse, il prend soin de les laisser entre les lignes. Certes, il n'a pas voulu faire œuvre d'exégète, et l'on pourrait, pour ce roman, parler de fantaisie si le mot ne sous-entendait quelque chose d'un peu frivole, d'un peu mince.

Sur un ton plaisant et dans un style très travaillé, *il s'agit plutôt* d'une allégorie joyeuse, d'un conte philosophique où l'humour tient autant de place qu'une causticité *jamais acide, où l'évocation* l'emporte sur la description – comme de cette délicate sensualité pour dire qu'Adam et Eve découvrent que leurs corps peuvent s'unir –, où les inventions, les interprétations des textes de la Bible ont finalement une réalité qui est tout simplement celle de l'homme, qu'il ait vécu à l'époque où Adam s'insurge contre ce *« suprême abus de pouvoir »* que lui semble être le Déluge ou qu'il attende l'an 2000 de notre ère. Et cela ne va pas sans portraits savoureux, dialogues cocasses ou émouvants, clins d'œil de citations limpides comme en use Eve qui, se sentant vieillir et voyant Adam aller vers d'autres couches, ne manque pas de lui dire : *« J'ai cinq cents ans, et je ne laisserai personne prétendre que c'est le plus bel âge de la vie. »*

Nul doute que Guimard s'est amusé autant qu'il nous divertit. Mais la gravité n'a jamais autant de présence que sous le masque du divertissement. C'est notre mystérieux destin, avec ses lumières, ses ombres et ses interrogations sans réponses, que Paul Guimard a fixé, avec l'art de susciter le sourire comme la réflexion.

Pierre-Robert Leclercq

Le beau parleur

Le « Journal 1991 » de Renaud Camus perpétue l'impossible gageure de dire la vérité

LA GUERRE DE TRANSYLVANIE/JOURNAL 1991
de Renaud Camus.
POL, 490 p., 210 F.

Le *Journal* de Renaud Camus *est publié de son vivant*. Le temps n'ayant pas consacré son œuvre, il doute de sa légitimité et engage un *échange périlleux* avec un lecteur dont il exige la caution. En dépit de ses craintes, dans un constant sursaut d'enthousiasme, Renaud Camus écrit la vie d'un homme qui a le courage (et l'humilité) de se déclarer exclusivement écrivain. C'est dire qu'il nous demande une participation que nous ne lui accordons pas aisément. Le lecteur peut-il s'identifier à une existence marginale ? S'il se *reconnaît dans* ses amitiés, ses plaisirs culturels, ses dépits et ses enthousiasmes, il ne lui est pas facile de se couler même en voyeur dans ses amours homosexuelles et, à moins d'être écrivain lui-même, peut-il se passionner pour l'alchimie d'une écriture portée à son paroxysme ?

Comme tous les diaristes, Renaud Camus est un moraliste (un La *Bruyère qui aurait dévoilé sa vie* privée). Il s'abandonne moins qu'il veut convaincre. Il juge les comportements et décrète pertinents ses diktats artistiques. Renaud Camus est un « beau parleur » sans auditoire direct. La voix et le corps de *l'autre n'interviennent que reconstruits* dans la solitude de l'écriture. Le dialogue est réorganisé en monologue. Renaud Camus n'est jamais neutre même quand il se croit objectif. Il ne donne voix au chapitre qu'à des contradicteurs *épinglés. Dans son Journal 1991*, il répond à des critiques, commente les médias, interprète la politique, le *langage actuel, les discours*, « l'air du temps », seul, face à son ordinateur. Ses interlocuteurs sont définitivement figés dans la glace de la mémoire. Le frémissement du texte, son exceptionnel attrait, sa force résident moins dans ses propos que *dans la rage, le plaisir, les contrariétés*, les souffrances qui, cinq ans auparavant, ébranlaient un homme de cinquante ans. Le *Journal* ne sauve de la mort que son *scripteur*.

Le *Journal* de Camus n'est pas le dernier suc d'une ascèse de la pensée mais le mouvement tumultueux d'un solitaire condamné à écrire ce que personne ne veut plus entendre. Pourtant la phrase épure la violence et, dans son souffle tenu, capture les moments de bonheur. L'envoûtement d'une écriture sensuelle et parfaitement maîtrisée finit par vaincre l'agacement : nous nous laissons glisser dans le plaisir de lire. Oubliant l'autoproclamation juvénile (regardez-moi désirer, *jouir, souffrir et lutter*), on *découvre* un homme superbe de lucidité, blessé sans cesse et toujours vainqueur, humble et fier. Les événements de l'année 1991 (Mitterrand est toujours au pouvoir, Renaud Camus a des problèmes d'argent, il fait un *voyage en Roumanie*, un grand ami meurt, la guerre du Golfe déconcerte...) nous intéressent moins que la curiosité de l'écrivain, vibrante et jamais lassée, qui métamorphose un quotidien où l'on prend le temps de se regarder vivre. *Cette avidité* n'est pourtant pas suffisante pour expliquer l'acte insensé du graphomane qui lui-même sans cesse s'étonne de ne pas capituler. L'ultime secret du *Journal se cache* dans sa raison d'être : faire exister Renaud Camus l'écrivain en dépit de l'anonyme qui *lui* prête *la* fiction de ses obsessions et de ses rêves. Renaud Camus se recrée grâce à son journal au point d'annuler son enfance, son adolescence, son père et même sa mère qui « interprète » un rôle. Pudeur d'un homme impudique *qui nous dit tout* des fantasmes qu'il a choisis mais qui occulte sa préhistoire, se faisant naître adulte *selon* un *idéal* égocentrique somptueux qui donne à son *Journal* l'ampleur et la vérité d'un magnifique roman.

Hugo Marsan

★ *EL*, un court récit délicieux sur des dessins de François Matton, est également publié chez P.O.L.

Clair-obscur

Dans les brumes de Londres, Iris Murdoch cherche à faire la lumière sur ce qui agite les hommes

LE CHEVALIER VERT
(The Green Knight)
d Iris Murdoch.
Traduit de l'anglais
par Paule Guivarch,
Gallimard, 559 p., 180 F.

Armée d'une obstination *magnifique – et bien* digne d'une Irlandaise –, Iris Murdoch s'est toujours intéressée à l'incompréhensible : l'existence des forces contradictoires du Bien et du Mal, la distance ambiguë qui les sépare et les tentatives désespérées de l'humanité pour y voir clair dans cet imbroglio. Le problème de la morale est au centre de ses très nombreux ouvrages, étudié sous différents aspects sans que ces approches têtues tournent jamais à la niaiserie moralisatrice. C'est que la romancière philosophe, qui fut autrefois l'élève de Wittgenstein, n'ignore pas qu'il y a toujours du complexe sous le simple. Au risque, parfois, d'accumuler quelques lenteurs, elle s'applique à étaler méthodiquement tous les plis et replis d'une situation, pour faire un peu de lumière sur ce qui agite vraiment les hommes.

Si les livres qui en résultent sont d'une épaisseur parfois excessive, la romancière ne perd jamais de vue le caractère proprement romanesque de son projet. *Le Chevalier vert* est donc bien un roman, plein d'intrigues et de rebondissements que les développements philosophiques ne relèguent nullement au second plan. La manière, très « mudochienne », de camper des personnages nombreux et affirmés, l'habile découpage des chapitres et l'alacrité des dialogues, tout cela contribue à soutenir le rythme du récit. Lequel met en scène une étrange affaire de meurtre manqué, dont les prolongements ont pour effet de réunir deux individus aux tempéraments antagonistes.

Personnages symboliques, ils sont l'emblème des forces opposées dont Iris Murdoch a fait le cœur de son livre. L'un est décrit comme une sorte d'Antéchrist, tandis que l'autre serait un archange, exterminateur à ses heures. Tous deux sont comme de puissantes colonnes, des cariatides tenant au bout de leurs bras un groupe d'amis plus ou moins désorientés. Car « *le monde n'* [est] *qu'un enchevêtrement inextricable de destins mystérieux* », au milieu duquel les personnages de Murdoch avancent à tâtons. Ecartelés entre une réalité qu'ils ne comprennent pas toujours et les forces surnaturelles qu'ils pressentent, ils essaient de percer l'opacité de l'« *immense mensonge* » qui les entoure.

« *Même avec la lumière allumée, une pénombre indistincte l'enveloppait* », est-il dit de l'un des héros. Le brouillard londonien règne en maître sur le livre, masquant la lune aux heures cruciales et lorsqu'il cède du terrain, c'est une pluie fine qui se met à troubler l'horizon. Des fantômes rôdent, des « *présences* » se manifestent et l'« *enfer* » ni les « *diables* » ne sont jamais bien loin.

En contrepoint, l'auteur fournit méthodiquement une quantité de renseignements précis sur les vêtements des uns et des autres, les lieux, les habitudes, comme s'il s'agissait de trouver des indices ou de faire pièce à l'obscurité ambiante. « *J'aime assez les détails* », affirme le Chevalier vert.

Iris Murdoch, elle, insiste sur l'importance des mots, parce que le verbe devrait être *lumière*. Ses personnages tentent de dire « *les choses justes* » pour clarifier leur destin, mais en vain. Tout est « *difficile à expliquer* », les gens ne parviennent pas vraiment à s'« *atteindre* » mutuellement. C'est, au cœur d'une Angleterre douillette, conformiste et parfaitement décrite, le grand désarroi de Babel qui se fait entendre.

Raphaëlle Rérolle

Ishiguro sous le masque de l'étrangeté

Changement de ton. Après l'extraordinaire succès des « Vestiges du jour », le romancier britannique joue avec doigté sa partition sur le mode du dérèglement en tous sens. Insolite et inquiétant

L'INCONSOLÉ
(The Unconsoled)
de Kazuo Ishiguro.
Traduit de l'anglais
par Sophie Mayoux,
Calmann-Lévy, 516 p., 149 F.

Venant de lui, on peut s'attendre à tout : presque à chaque livre, Kazuo Ishiguro change de masque, de vision, de style, et cette fois il a pris très franchement le parti de l'étrangeté. Quelque part au nord-ouest de Londres, à la frontière des faubourgs, les abords de sa maison ressemblent à une mise en scène qu'il aurait orchestrée dans *L'Inconsolé*, son énorme et dernier roman. Sur la neige, des empreintes de pas conduisent en sens unique de la grille du jardin à la porte de la maison, comme si celui qui vous invitait à entrer vous destinait aussi à ne pas ressortir. Ishiguro attend là, dans ce quartier chic de Londres qui ressemble à peine à Londres et qui pourrait aussi bien être l'un des lieux énigmatiques de son roman. Car de la ville aux airs d'Europe centrale dont il est question dans *L'Inconsolé*, on ne saura rien : ni nom ni référence, seulement l'évocation de la « *vieille ville* », l'indication du nord et du sud – vague repérage par les points cardinaux qui trahissent un réflexe bien britannique cette fois, celui du navigateur.

Kazuo Ishiguro est à la fois japonais (par son origine) et britannique (par son éducation), ce qui lui donne beaucoup de raisons de garder en toutes circonstances le sens du formalisme et du *self control*. Qu'on se le dise : de sa personne comme de son style retenu, tout en sous-entendus, rien ne transparaîtra. Ce mandarin des lettres anglaises repéré dans son pays, dès son premier livre (1), comme l'un des écrivains les plus doués de sa génération, vous reçoit en parfait Anglais et accomplit avec une bienveillance sérieuse – thé, biscuits et humour à l'appui – son devoir promotionnel.


CHRISTIAN WITKIN/SYGMA

« L'Inconsolé » en rupture

En affrontant *L'Inconsolé*, Ishiguro devait se débarrasser d'un fardeau paradoxal : le phénoménal succès de son précédent livre, *Les Vestiges du jour* (2) – vendu à plus d'un million d'exemplaires dans sa version originale et adapté au cinéma par James Ivory. « *C'est un problème d'être trop connu pour un livre, surtout pour celui dont l'humour est le plus conventionnel* », lance-t-il, imperturbable. Pour en finir, donc, avec ce roman étonnant de maîtrise, brillant monologue d'un majordome anglais figé dans la tradition et que la scrupuleuse application de son métier rend aveugle à l'histoire et à la vie, l'écrivain devait casser entièrement son mode narratif. *L'Inconsolé* est le résultat de cette explosion. Sous des airs de politesse exquise, rien n'y fonctionne normalement. Des personnages à la limite de la folie surgissent sans crier gare, on ne sait pas s'ils rêvent, tout semble pouvoir arriver, et l'on pourrait se croire un instant sur la scène fantastique du *Maître et Marguerite*, de Boulgakov. Mais Ishiguro veille : dans ce roman, c'est décidé, il ne ressemblera à rien. Ni à Kafka, malgré l'oppressante impuissance qui en émane, ni à Gombrowicz, malgré une semblable obsession ironique de la « forme », ni à Lewis Caroll bien qu'il passe, lui aussi, « *de l'autre côté du miroir* ». Attendu comme le messie dans une ville imprécise pour y donner un concert, un célèbre pianiste se voit contraint, par des imprévus loufoques, des rencontres successives et les missions intimes qui lui sont confiées, à différer sans cesse un emploi du temps qu'il a d'ailleurs perdu.

Le tour de force d'Ishiguro est de mettre la tension de son style au service de cette impuissance, à créer très exactement l'inquiétude subconsciente, le ralentissement et l'incapacité d'agir qui imposent leurs règles aux rêves.

Les règles, dans ce roman bouffon, insolite et grave, ont la forme d'insidieux dérèglements : un voyage en ascenseur qui dure le temps d'une conversation infinie, des lieux éloignés qui communiquent en dépit du bon sens, des inconnus qui s'avèrent de vieilles fréquentations ou un discours officiel donné en robe de chambre... autant d'infimes bizarreries pour distordre le réalisme et tracer étrangement la biographie du héros, chaque personnage représentant une étape de sa vie ou un aspect de son caractère. Tel est « *l'inconsolé* », artiste hanté par un passé qui le poursuit, décalé dans une communauté en crise et misant tous ses espoirs sur l'expert qu'elle s'est inventé.

Véritable acrobate du style et de la technique, Ishiguro a tenu son pari... trop bien. Si *L'Inconsolé* fascine, déroute, inquiète, l'étrangeté qu'il suscite relève moins d'une sensation profonde que d'une admirable (et lassante) habileté technique, moins d'un art romanesque véritable que d'une brillante prouesse.

Marion Van Renterghem

(1) *Lumière pâle sur les collines*, Presses de la Renaissance, 1984.
(2) Presses de la Renaissance/Belfond, 1990.

★ **Ishiguro sera l'invité des « Revues parlées » au Centre Pompidou lundi 27 janvier à 19 heures**

Sang d'encre

Grazia Deledda, Ada Negri, Matilde Serao. Un trio destructeur revit sous la plume d'Elisabetta Razy

TROIS PASSIONS
(Ritratti di Signore.
Tre storie di fine secolo),
d'Elisabetta Rasy.
Traduit de l'italien
par Nathalie Bauer,
Seuil, 264 p., 120 F.

Un ouvrage de dames, c'est ainsi que se présente faussement le dernier livre d'Elisabetta Rasy : la biographie de trois femmes de lettres italiennes de la fin du siècle dernier. Grazia Deledda, « *la fille aux cheveux blancs* », Ada Negri, la pasionaria du socialisme, et Matilde Serao, journaliste et romancière napolitaine. L'auteur attribue à chacune d'elles une couleur symbolique. A la romancière sarde le blanc, à la poétesse engagée le rouge et à la journaliste napolitaine « *le vert de l'envie. Semblable au vert de la table des cartes, où le jeu se mêle à l'argent, et l'avidité au plaisir* ». Vert, blanc, rouge, les trois couleurs du drapeau italien. Comme si Elisabetta Rasy avait voulu coudre une sorte de bannière à la gloire de trois figures oubliées de l'histoire littéraire italienne. Qu'elles soient oubliées, c'est vrai, même si on se souvient parfois que Grazia Deledda obtint le prix Nobel de littérature en 1926. Mais le propos d'Elisabetta Rasy n'est pas d'écrire un essai nourri de revendications nationalistes ou féministes. *Trois passions* est aussi éloigné de l'histoire littéraire que *La Première Extase*, son premier livre, inspiré de la vie de sainte Thérèse de Lisieux, pouvait l'être de l'hagiographie. Qu'est ce qui a pu retenir l'attention de l'auteur dès l'instant qu'il ne s'agit pas de tirer de l'oubli des œuvres littéraires à peine évoquées ? Si l'on prend l'exemple de Grazia Deledda : *qu'a-t-elle de séduisant, cette femme laide, « presque une naine »*, attachée aux traditions sardes bien éloignées de l'émancipation ? *Trois passions* semble avoir été écrit en partie pour répondre à cette question. « *Pourquoi donc, un siècle après ses années de jeunesse, cet écrivain, aux yeux duquel ma vie de femme moderne si incertaine, marquée par l'arbitraire et le désordre, semblerait très discutable, m'attire-t-il, m'est-il cher, m'est-il ami ?* » Les trois femmes retenues par Elisabetta Rasy sont des monstres tant au physique qu'au moral. De Matilde Serao, Edith Warthon, qui la croisa dans une soirée parisienne et en fut fort impressionnée, écrivait : « *C'était une femme massive et grosse, au visage rouge et au cou rouge, qui s'enfonçait dans des épaules rondes pareilles à de petits coussins.* » Grazia Deledda, de son propre aveu, n'avait de grâce que le nom. Quant à la poétesse Ada Negri, le premier contact d'Elisabetta Rasy avec ses vers fut pour le moins mitigé : « *Je fus frappée par la laideur de leur rythme. Et pas seulement par cette laideur : par le halo de menace et de malédiction satisfaite que ces mots diffusaient.* » Ce qui rend passionnant le livre d'Elisabetta Rasy, c'est qu'au lieu du portrait nostalgique de trois femmes de lettres fin de siècle elle présente l'analyse de trois crimes. Ada, Grazia et Matilde sont bien des « *criminelles-nées* » au sens où l'entendait leur contemporain le criminologue Cesare Lombroso. Face à la violence qu'elles ont pu subir en tant que femmes, elles ne cherchent pas à mettre en œuvre une stratégie l'affranchissement personnel mais leur propre disparition. Ainsi Matilde Serao décida-t-elle qu'« *elle ne deviendrait pas une femme moderne. Son corps massif abritait deux personnes à l'abri du rideau de ses rires. Une femme à l'ancienne mode et un homme des temps nouveaux* ». Ce qu'Elisabetta Rasy met en évidence avec beaucoup de subtilité, c'est le rôle terrifiant que joue cette violence dans la genèse du processus littéraire. *Trois passions* ou *De la littérature considérée comme un assassinat*.

G. Ml.

Paul Auster se vend

Limpide et honnête, le romancier américain raconte sa vie sous l'angle de l'argent. Et signe une des autobiographies les plus originales et les plus audacieuses jamais écrites par un écrivain

LE DIABLE PAR LA QUEUE
suivi de Laurel et Hardy
vont au paradis, Black-Out
& Cache-cache, Action Baseball
et Fausse balle
de Paul Auster.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Christine Le Bœuf,
Remy Lambrechts
et Lili Sztajin,
Actes Sud, 497 p., 178 F.

Ne croyez jamais un écrivain. Vous auriez rencontré Paul Auster en décembre 1994, quand il était en train de terminer le montage de *Smoke*, il vous aurait dit qu'il n'avait plus qu'un projet en tête, le roman *Dreamdays at the Hotel Existence*, que le cinéma c'était fini et que l'autobiographie, pour lui, n'était pas à l'ordre du jour (1). Vous vous seriez installé calmement dans une attente de quatre ou cinq ans, pour lire, le moment venu, ces jours de rêve à l'Hôtel de l'Existence. Et voici quelques semaines vous recevez un pavé, intitulé *Le Diable par la queue*. Vous constatez qu'une bonne moitié du volume est occupée par le texte du roman policier, *Fausse balle*, publié, sous le pseudonyme de Paul Benjamin, par la « Série noire », en 1982, qu'un autre tiers comprend trois courtes pièces inédites des années 70. Vous vous dites : « *Auster recycle.* » Le succès, souvent, entraîne de telles faiblesses. Et puis vous lisez le texte nouveau qui ouvre le volume, *Le Diable par la queue*, et vous n'êtes pas long à comprendre qu'en acceptant d'écrire une introduction à un recueil de ses écrits mercenaires, Paul Auster, sans peut-être trop s'en rendre compte, donne une des autobiographies les plus originales, les plus audacieuses jamais écrites par un écrivain. Qui a osé raconter sa vie sous l'angle de l'argent ? Sexe, fantasmes, ambitions petites et grandes, mesquineries, illusions perdues, croyances abandonnées, tant qu'on veut, aucun tabou ne tient plus. Mais l'argent ? Comment j'en ai manqué, comment j'en ai voulu, comment j'ai essayé d'en faire, comment je me suis vendu ? Qui va le raconter, l'analyser ? Le rapport à l'argent, essentiel, non ? La bouffe d'abord, la morale ensuite. Paul Auster, à sa manière limpide et honnête, raconte comment il a essayé, avec une obstination têtue, de ne pas travailler, c'est-à-dire de ne pas chercher un travail salarié, de vivre de sa plume, comment il a survécu, comment il a sombré, et comment finalement il s'est vendu. Sans déchoir, bien entendu, mais en publiant, sous un pseudonyme, de la littérature alimentaire. A un moment, sa première femme et lui travaillaient douze heures par jour à sortir de la traduction au kilomètre, ils se partageaient les livres, les déchiraient par le milieu s'ils n'avaient qu'un exemplaire de l'original. Ainsi, ils restaient libres. Epuisés, mais indépendants.

FORCES CONTRAIRES

Tout commence par le rapport à l'argent qu'entretiennent ses parents. Ils sont aisés, le père est économe, la mère dépensière. L'enfant, qui souhaite plaire aux deux, essaye de partager équitablement sa loyauté entre eux : il suivait allègrement son père dans la recherche en banlieue d'un magasin « discount » où ils dénicheraient des chaussures bon marché, et il s'émerveillait de voir sa mère dans les échoppes de luxe être traitée en reine pour sa prodigalité splendide. Le père réglait les factures, en s'insurgeant de plus en plus. Le divorce, inopiné, se produit à un moment favorable pour le jeune Auster, le moment où un garçon doit quitter la maison. En bon Américain de la classe moyenne, il a gagné son argent de poche grâce à des petits jobs. « *L'argent parlait, et dans la mesure où on l'écoutait et où on se pliait à ses arguments, on apprenait à parler le langage de la vie.* » Simplement, il se trouve que ce langage, s'il le comprend fort bien, il ne veut pas le parler. « *On ne devient pas écrivain à la suite d'une "décision de carrière", comme on devient médecin ou policier.* » Paul Auster a su à dix-sept ou dix-huit ans que rien d'autre ne l'intéressait que d'écrire l'œuvre qu'il sentait en lui, et il n'a jamais douté que la route serait longue et pénible pour y arriver.

De métier, il n'a voulu en apprendre aucun autre. Mais il en a exercé quantité. Homme à tout faire sur un pétrolier, cuistot dans un camp de vacances, répétiteur de français, après un séjour à Paris où il a appris la langue en même temps que la littérature. L'épisode le plus pittoresque est celui où il est employé à toutes sortes de tâches d'écriture par un producteur de cinéma français à l'ancienne, qui attend notamment de lui qu'il écrive le livre de son épouse, une volcanique Mexicaine sujette à dépression. Sa perplexité ne s'est pas dissipée touchant Jerzy Kosinski, qui l'emploie à corriger l'anglais d'un roman achevé dont il lui raconte les passages les plus invraisemblables comme s'il les avait réellement vécus. Et il raconte avec humour comment, employé d'un collectionneur, éditeur et marchand pour qui il rédigeait des notices de catalogue, il reçut John Lennon venu voir des épreuves de Man Ray. Le Beatle lui ayant tendu la main en disant : « *Bonjour, mon nom est John* », Auster lui répond sans broncher : « *Bonjour, mon nom est Paul.* »

Le fond, il le touche la trentaine venue, marié et père de famille. Soudain l'argent cesse tout simplement de rentrer en quantité suffisante pour nourrir la maisonnée. L'idée de trouver un travail salarié, il s'y résoudrait presque, mais de travail il n'en trouve point. En désespoir de cause, il conçoit un « coup » qui devrait rapporter gros, rapidement : il invente un jeu de cartes, *Action Baseball*, extrêmement ingénieux (il est reproduit dans le livre, avec les règles très détaillées), qui permet de mimer une partie de base-ball. Tous les lecteurs de Paul Auster savent aujourd'hui sa passion pour le sport national américain, qui combine si grandiosement la vigueur physique, la rapidité d'esprit et la production de numéraire. Ce jeu aurait dû marcher. Mais il se trouve qu'à cette époque l'électronique faisait son apparition et que les jeux ayant trait au sport n'intéressaient plus personne. Ce que lui dit avec un froid mépris l'homme d'affaires contacté. A ce moment, Auster touche le fond. Il essaie encore de transporter sa passion du base-ball dans la littérature, en écrivant un roman policier qui finit par être édité mais n'atteint pas les rayons des librairies. Dans son genre, c'est un excellent roman, dont il n'a pas à rougir. Auster, et c'est bien là que le bât blesse pour les lecteurs qui attendent d'une autobiographie qu'elle conteste sévèrement son auteur, n'a en fait à rougir de rien. *Le Diable par la queue* n'est pas une confession, c'est le récit d'une obstination somme toute héroïque, dont l'auteur sait qu'il a été sauvé en la poursuivant jusqu'au bout, et aussi grâce à l'héritage reçu de son père au moment où il se retrouvait bon pour le compte, aveu qui ne lui coûte guère, qu'il fait en toute simplicité, à l'américaine. Ce qui déroutera les Français pour qui l'argent, qu'ils en aient ou pas, entraîne beaucoup plus de complications, et de plus névrotiques.

Michel Contat

(1) Voir notre portrait de Paul Auster dans *Le Monde des livres* du 5 février 1995, et l'entretien « Le manuscrit dans le livre », *Genesis*, n° 9, 1996.

★ **A signaler :** ***La Solitude du labyrinthe*****, livre d'essais et d'entretiens de Paul Auster et Gérard de Cortanze (Actes Sud, 176 p., 98 F).**

La force des contraires

Quand la mythologie américaine croise l'âme allemande. C'est à cette rencontre pour le moins inattendue que nous convie Patrick Roth

JOHNNY SHINES OU LA RÉSURRECTION DES MORTS
de Patrick Roth.
Traduit de l'allemand
par *Philippe Giraudon*,
Flammarion, 150 p., 99 F.

Né à Fribourg en 1953, Patrick Roth était venu en Californie à l'âge de vingt-deux ans poursuivre des études cinématographiques. Séduit par Hollywood, il y est resté, mais les occasions de pratiquer l'allemand y sont plutôt rares. Il a donc entrepris d'enregistrer sur cassette ses extraits préférés de la littérature allemande, des poèmes de Paul Celan, une nouvelle de Johann Peter Hebel, et même une traduction de Poe par Arno Schmidt pour les écouter en voiture. Comme à une certaine époque il effectuait chaque jour le même trajet, les mêmes épisodes ont fini par se superposer à des lieux déterminés. Cette surimpression entre l'univers quotidien d'Hollywood et la littérature allemande a dû marquer Patrick Roth au point de caractériser ses livres. *Johnny Shines ou la Résurrection des morts* propose la rencontre imprévue de l'âme germanique et de la mythologie américaine. Une sorte de prédicateur fou, exalté peut-être par l'approche du troisième millénaire, s'en va de ville en ville dans l'Amérique profonde, persuadé qu'il est chargé d'une mission : ressusciter les morts. Le fait qu'il n'ait jamais réussi qu'à provoquer le scandale en perturbant le déroulement d'obsèques où il prétend exercer ses talents n'enlève rien à sa détermination. Mais il se pourrait bien que le résultat importe moins que la démarche : *« La fin est sacrée. Laisse-moi finalement échouer. Que mon travail soit une tentative, une défaillance sans cesse recommencée. C'est ainsi que je m'approcherai le mieux de la réalité que je désire (...). L'échec n'est rien d'autre qu'une forme d'érosion. »* Autant que les résonances mystiques que l'on peut percevoir dans le roman de Patrick Roth qui se réfère constamment à la Bible, on peut y trouver une métaphore de l'écriture. La certitude que le but visé est inaccessible, loin d'invalider la tentative, ne fait que la renforcer. Cette alliance de notions réputées contradictoires, l'ombre et la lumière, le retour sur le passé et la nécessité de vivre le quotidien, le possible et le rêve entretiennent une ambiguïté constante dans le roman. D'autant plus que le livre se présente comme un dialogue entre Johnny Shines et une interlocutrice dont l'identité mystérieuse n'est dévoilée qu'à la dernière ligne. Si le lecteur a le sentiment d'assister à une sorte de confession qui expliquerait l'obsession de Johnny Shines par un crime qu'il aurait commis dans son enfance et soigneusement refoulé, il voit ses certitudes brusquement remises en question à l'instant même où il croyait tenir enfin la clef de l'énigme. La hantise de la faute, la nécessité du rachat si présentes dans la littérature allemande depuis la guerre sont ici confrontées à des modèles inattendus, puisque le roman se réfère jusque dans son déroulement à un film célèbre, *L'Homme qui tua Liberty Valance*. L'histoire de Johnny Shines a les allures d'un western biblique. La rencontre des deux univers peut paraître étrange, et c'est l'originalité de Patrick Roth en prétendant unir l'inconciliable de renvoyer le lecteur à ses propres contradictions après l'avoir captivé dans un univers d'une inquiétante étrangeté.

Gérard Meudal

Royalement grinçant

Festive et décapante, la correspondance londonienne de Julian Barnes épingle un à un les travers de la société anglaise. So British

LETTRES DE LONDRES
(Letters from London)
de Julian Barnes.
Traduit de l'anglais
par Josette Chicheportiche
et Maryse Leynaud,
Denoël, 364 p. 125 F.

Instructive et pénétrante, décapante, voire féroce, on peut, par les temps qui courent, apprécier tout particulièrement la vision comique, surtout si elle s'applique à des sujets qui d'ordinaire suscitent des commentaires doctes et graves, ou pessimistes. Ainsi de la vie politique britannique, de ses héros et de ses vilains, de l'excitant tumulte préélectoral, du fonctionnement cahotant de l'Europe ou d'innovations grandioses, communes à deux pays, tel le tunnel sous la Manche, une entreprise qui permit enfin aux *« lascives mains continentales* [d'approcher] *le chaste corps de Britannia »*.

Sur ces thèmes et sur bien d'autres – puisqu'il est aussi question de ces préoccupations éminemment anglaises que sont la fabrication des labyrinthes et les déboires de la famille royale –, Julian Barnes offre au lecteur des aperçus neufs, inattendus et provocants, utilisant pour ce faire les techniques les plus éprouvées du célèbre humour anglais. D'un portrait au vitriol, esquissé en quelques lignes, il passe à une citation ou une anecdote qui illustre son propos, glissant au moyen d'une comparaison saugrenue du sublime au trivial, épinglant au passage quelque acteur connu de la scène publique, trouvant chaque fois ce trait d'esprit, ces mots qui font mouche, à moins que l'émotion et la véhémence ne l'emportent, comme dans l'évocation de la fatwa et de Salman Rushdie. Sur le mode héroïcomique, il explore les arcanes de la politique et débusque ceux qui mènent le jeu ou qui en font les frais. En lisant ces quatorze lettres, écrites de Londres entre 1990 et 1994 pour le *New Yorker*, on fera la connaissance de N. Ridley, secrétaire d'Etat de Mrs. Thatcher, *« personnage de Grand Guignol officiellement autorisé à terrifier les gauchistes »*, qui s'illustra avec quelques déclarations fortes, notamment sur la Commission européenne (*« dix-sept politiciens au rancart, même pas élus »*), ou sur les Français, ennemis traditionnels de l'Angleterre, fascinants et haïs, devenus pour l'occasion *« les caniches des Allemands »*. On apprendra comment Mrs. Thatcher perdit le pouvoir après moult péripéties, déclara qu'on vivait sur une drôle de planète et fut faite comtesse de Finchley ; comment elle fut remplacée par John Major, un homme dont *« la vision est aussi plate qu'un trottoir »* et *qui présente l'avantage*, inestimable aux yeux des Anglais, d'être parfaitement ordinaire (c'est-à-dire ni trop grand ni trop petit, mais exactement tel qu'on l'imagine). Aussi bien, pour Julian Barnes, un Anglais qui possède au plus haut point cet humour qui consiste à se moquer de soi-même, l'Anglais typique est d'un *« gris monolithique »*, ce que suggère d'ailleurs un tableau de Toulouse-Lautrec où l'on voit, au milieu de couleurs vives, un homme d'âge moyen sur lequel la couleur *« glisse inexorablement »*. Les références picturales et littéraires ne manquent pas dans ces pages qui s'appuient, en outre, sur une connaissance précise de l'histoire de l'Angleterre. Julian Barnes ne nous cache rien des manœuvres de la vie politique, ni d'une lourdeur qui se transmet parfois de génération en génération, comme en témoigne la déclaration de Thatcher junior à un milliardaire de Hongkong auprès duquel il collectait des fonds : *« Il est temps de renvoyer l'ascenseur à maman. »* Il connaît aussi la façon de gouverner en douceur, et cette *« ligne de conduite politiquement honorable qui consiste en gros à ne rien faire de spécial sauf si c'est absolument indispensable, tout en proclamant néanmoins qu'il y a encore Beaucoup A Faire »*.

Christine Jordis

l i v r a i s o n s



LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LES MAIA**, d'Eça de Queiroz
José Maria Eça de Queiroz (1845-1900) n'est pas seulement un grand romancier portugais du XIXe siècle, mais aussi l'un des maîtres du roman européen. Avec un art consommé de la caricature douce et une ironie très nettement lusitanienne, ce diplomate cosmopolite observa la société d'un siècle qui ne finissait pas très bien. *Os Maias*, sous-titré « épisodes de la vie romantique », dont la traduction avait été publiée un peu confidentiellement en 1956 et 1971, est heureusement (et très joliment) réédité dans cette même version, revue et corrigée. Cela tombe bien : c'est probablement le meilleur roman d'Eça, et l'un des grands livres de Lisbonne (traduit du portugais et présenté par Paul Teysier, éd. Michel Chandeigne/UNESCO, 800 p., 160 F). P. K.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **BLASONS D'UN CORPS MASCULIN**, de Régine Detambel, et **ESPRIT DE CORPS**, de Jacques Serena
Régine Detambel et Jacques Serena ont offert à l'association montpelliéraine Via Voltaire, qui propose un accueil thérapeutique, psychologique et social des grands malades en situation douloureuse, deux textes sur le corps. La « commande » ici n'a pas conduit les auteurs à se détacher du sujet – le corps souffrant –, mais au contraire à en proposer des visions fortes et personnelles. Les bénéfices des ventes de ce livre sont versés au profit de l'association (Association Via Voltaire, 1, rue Voltaire, 34000 Montpellier, 94 p., 80 F). P. K.

ESSAIS LITTÉRAIRES

● **CONTINUITÉS ET RUPTURES DANS LA LITTÉRATURE AUTRICHIENNE**, *ouvrage collectif*
La littérature autrichienne est le lieu de beaucoup d'ambiguïtés ou de confusions. Si elle est de moins en moins assimilée à la littérature allemande, elle est encore souvent appréhendée à travers des clichés, des généralisations, des conventions normatives ou de vaines métaphores sur l'identité, tel le tenace « mythe habsbourgeois ». Ce recueil de dix-sept essais réunis par Dieter Hornig, Georg Jankovic et Klaus Zeyringer n'est pas un panorama mais une suite d'analyses d'œuvres en relation avec l'histoire et la situation des auteurs dans le contexte littéraire et social. On ne peut que déplorer l'absence d'un index qui aurait donné la pleine mesure de cet ouvrage (traduit de l'allemand par Jeanne Etoré et Bernard Lortholary, éd. Jacqueline Chambon, 320 p., 170 F). P. Ds.

● **GOMBROWICZ**, de *Dominique de Roux*
Si cette étude sur l'œuvre de Gombrowicz se confond avec la vie, c'est qu'*« il est inconcevable de parler de Gombrowicz sans tenter une approche de Gombrowicz en tant qu'existence »*. A partir de sa lecture de l'œuvre et de leurs rencontres régulières à Vence, Dominique de Roux, fondateur des *Cahiers de l'Herne* consacre cet essai inspiré (paru une première fois en 1971) à *« Gombrowicz installé à Vence au-dessus des idéologies de son temps »*, qui *« s'émerveille du monde, ne s'étonne de rien »* et qui, dans l'exil, au croisement du totalitarisme communiste et d'un monde occidental vécu dans son déclin, refuse la forme des théories : *« La relation de l'homme avec ses pensées les plus profondes est dans son immaturité. »* (Christian Bourgois, « Choix/essais », 124 p., 70 F). M. V. R.

Paysages de l'autofiction

De Céline à Hervé Guibert en passant par Antoine Blondin, Jean Genet, Philippe Sollers et Alain Robbe-Grillet, nombre d'écrivains ont tissé la fable du « moi ». Entre roman et autobiographie, un espace défini, rejeté, revendiqué et toujours réinventé

On répète volontiers que la distinction des genres est une vieille lune dont seuls les universitaires, ces galériens de la classification, se soucieraient encore : *irrésistiblement, la littérature moderne* effacerait toute trace générique, et il ne vaudrait pas grand-chose, le livre qui ne subvertirait pas les codes du discours et les genres littéraires consacrés. En attendant, nous constatons l'empire exclusif du roman, ancien ou nouveau, familial ou historique, intimiste ou mythologique. Hors du roman, point de salut, et guère d'éloges. L'autobiographie, tard venue, mal nommée, est tenue par nos meilleurs critiques dans un mépris virulent : comme on a pu le lire ici-même, ce serait un marais, un ghetto, une plaie du siècle finissant, l'autre étant l'automobile (1). S'il advient qu'on aime une autobiographie, on préfère la louer comme un roman, *étant entendu qu'il ne saurait y avoir de vraie littérature en dehors de la fiction.* Jusqu'à ces dernières saisons, le terme d'« *autofiction* », qui allait sur ses vingt ans, était l'objet d'une répulsion universelle, à l'université comme dans la presse ; cet hybride du récit vrai et du récit fictif paraissait condamné à terme, et ne pas mériter un néologisme importun. Et pourtant, de quel autre terme user pour désigner cet intervalle – très peuplé – entre le roman et l'autobiographie, espace dont on ne sait toujours pas s'il est régi par la formule du « ni l'un ni l'autre » ou par celle du « et l'un et l'autre » en résonance ? Aussi les amateurs de l'autofiction ont-ils été tout ragaillardis par la chaleureuse étude de Marie Darrieussecq, dans une revue qui n'a pas l'habitude de célébrer l'inventeur du terme et du concept, Serge Doubrovsky (2). Il leur restait à voir s'accomplir un souhait un peu fou : et si les critiques renonçaient, une fois pour toutes, à évoquer le « *roman autobiographique* », expression inutile et contradictoire dont Philippe Lejeune a montré toute la vanité il y a belle lurette ?

Jacques Lecarme



C'était il y a vingt ans. En lettres pourpres, sur la quatrième de couverture de *Fils* (3), Serge Doubrovsky, après avoir écarté le terme d'« *autobiographie* » (abusivement assimilé ici à celui de « Mémoires »), arborait le néologisme en question, avec ses calembours caracolants de mise dans le grand roman new-yorkais, du côté de Norman Mailer, de Philip Roth ou de Woody Allen... Pour être autofiction, le livre doit être clairement désigné comme « *roman* », c'est-à-dire comme histoire feinte ou fictive (4), et le même nom, de préférence conforme à l'état civil, doit désigner l'auteur, le narrateur, le protagoniste. Serge Doubrovsky, au fil de ses romans, ne cesse d'écrire *son propre nom*, et il occupe ainsi la case que l'on croyait noire dans la théorie du récit, celle du roman avec des noms de personne bien réels. Avec sa tétralogie autofictionnelle (*Fils*, 1977, *Un amour de soi*, 1982, *Le Livre brisé*, 1989, *L'Après-Vivre*, 1994), il a magnifiquement ouvert une troisième voie entre autobiographie et roman proprement dit. A vrai dire, ce champ magnétique est aimanté *par le pôle autobiographique*, la fiction n'étant jamais fabulation, mais organisation d'une structure temporelle, invention d'un style violent, jeu de déplacements, de condensations, de fixations, comme si l'écriture doubrovskienne recréait le travail de l'analysant et de l'analyste dans une inépuisable métaphore. Au-delà d'une belle réussite conjointe de l'écrivain et du critique (5), on retiendra le son nouveau qui fut celui de *Fils* et qui se module aujourd'hui dans *L'Après-Vivre* : le principe de réalité (visant les drames personnels, les conflits des couples, les tragédies collectives) et le principe du plaisir (animant le grand jeu du sexe, des mots, et de la mort) se répondent dans cette épopée du moi, qui transgresse résolument les règles du non-usage et les convenances du bien-écrire. Il semble que, dans son dernier « *roman* », Serge Doubrovsky soit allé beaucoup trop loin, au gré du public et des critiques. Mais précisément, grâce à sa procédure, il est allé beaucoup plus loin que tous ceux qui ont traité l'angoisse de l'impuissance masculine, et sans doute a-t-il déployé les mêmes pouvoirs du style qui furent ceux, jadis, de Hemingway ou de Leiris.

Aux alentours de 1975, en fait, beaucoup de textes majeurs apparaissent, qui répondaient à l'esprit de l'autofiction, sinon à sa lettre, si l'on entend par là le dispositif textuel précis conçu par Doubrovsky. Peu importe que le sous-titre « roman » ne figure pas, *si préfaces, épigraphes, dédicaces*, quatrièmes de couverture, invoquent le fictif et l'imaginaire. Il vaut mieux que prénom et patronyme figurent en toutes lettres, mais quand l'auteur se désigne par une initiale, tout en revendiquant pour le narrateur-protagoniste la liste des ouvrages « *du même auteur* », quand il explique par le menu comment il est passé du patronyme au pseudonyme, puis à une identité pseudo-fictive, on est toujours dans le nom propre d'origine, dûment encodé et décodé. Antoine Blondin, dans *Monsieur Jadis* ou *L'Ecole du soir*, joue à merveille de ces ambiguïtés (6). La première phrase indique, sous la substitution, l'identité : « *Longtemps, j'ai cru que je m'appelais Blondin. Mon nom véritable est Jadis. C'est celui que je viens de donner au brigadier...* » Une épigraphe empruntée à un sage chinois nommé Tout-Un-Chacun assure : « *Ma vie est un roman.* » Une dédicace croisée attribue à un prêtre la part de confession, à un journaliste les mensonges. Certes, Antoine Blondin, au seul mot d'autofiction, aurait cherché des secours dans le muscadet. Mais il suffit de le lire : en citant James Joyce, il invente le recours à la troisième personne pour parler de soi, en alternance avec la première, ce qui crée un vacillement de l'énoncé et de l'identité. A l'opposé de Doubrovsky, il tend à la fabulation de soi, sur le mode simulé de la fiction éthylique. « *Je* » devient ici vraiment un autre, et une expédition à Twickenham en compagnie de Roger Nimier devient une *expérience onirique*, hors de toute référence empirique. Rapprocher du hussard Blondin le grand intellectuel Roland Barthes pourra surprendre, mais les dispositifs stylistiques du premier se retrouvent dans l'autoportrait (autofictionnel) du second *Roland Barthes par Roland Barthes* (7). L'avertissement initial, « *Tout ceci doit être considéré comme dit par un personnage de roman* », se voit immédiatement contrebalancé par un album de photos de famille ou de jeunesse, aussi référentielles que possible.

L'interaction du fictif et du réel bat son plein ici. C'est ce que fait, dans un registre beaucoup plus tragique, Georges Perec, dans *W ou le souvenir d'enfance* (1975) : sont montés en alternance et distingués typographiquement les chapitres d'un récit d'enfance fragmenté et ceux d'une fiction en forme de fable : les deux lignes se rejoignent dans une sorte de vide central. Patrick Modiano, au contraire, avec son *Livret de famille* (1977), sait rendre indiscernables les souvenirs imaginaires et les références administratives. S'il dit détester l'autobiographie, il n'en écrit pas moins, sur une musique de Pierre Loti ou de Georges Simenon, un subtil quatuor d'autofictions, avec *De si braves garçons* (1982), *Remise de peine* (1988), *Fleurs de ruine* (1991). Et que dire de cette vertigineuse fabulation que constitue *Pseudo* (1976), d'Emile Ajar, dont il faudra inverser le mode de lecture, dès lors que Romain Gary, *post mortem*, s'en proclamera l'auteur ! On objectera que notre bataillon d'autofictionneurs est bien hétéroclite, et que tous les enrôlés auraient refusé le terme. Il est vrai, mais c'est bien la preuve que l'espace dit autofiction constitue, dans les années 70, le carrefour le plus fréquenté de la littérature.

Sans les innovations littéraires de Serge Doubrovsky et sans les travaux théoriques de Philippe Lejeune, nous n'aurions pas relu certaines œuvres du premier demi-siècle en y découvrant comme une préhistoire de l'autofiction, qui se trouverait être parfois son apogée. Avec sa trilogie allemande (*D'un château l'autre*, *Nord*, *Rigodon*), Céline revendique le genre du « roman », tout en s'abritant parfois derrière celui de la « chronique », et se met au centre de son récit en tant que Céline (pseudonyme littéraire invariable) ou Destouches (état civil, identité professionnelle). Henri Godard a parfaitement décrit ce double jeu de l'autobiographie et du roman ; il a désigné par le terme composé « roman-autobiographie » une pratique qui se rapproche au plus près de celle que nous évoquons (8). Il y associe *Le Miroir des limbes* d'André Malraux (cette « autobiographie » à la fois avouée et déniée), dans la mesure où elle reprend l'essentiel d'une « fiction » publiée en 1943, *Les Noyers de l'Altenburg*. André Malraux, en effet, après avoir créé un personnage de roman, le commandant Berger, prit dans le maquis le nom de guerre de Colonel Berger, de sorte qu'une fiction très fictive devint... une biographie anticipée. On a parlé ici de mythomanie plus que d'autofiction, mais Emmanuel Berl en a judicieusement précisé le sens. Malraux lui assurait faire toujours ce qu'il devait, et s'en honorait. A quoi Berl répondit : « *Ce que vous venez de me dire, c'est la définition du mythomane. La sincérité consiste à dire ce qu'on a fait, mais faire ce qu'on a dit, c'est exactement le propre du mythomane* (9). » Cette tendance à la mythomanie a pu être contrecarrée, chez un Pierre Loti, par une allégation constante de la fiction. De même l'œuvre de Genet a été récemment qualifiée, pour l'essentiel, d'autofiction. Dans le *Journal du voleur* (qui naturellement n'est pas un journal), Jean Genet, après avoir rêvé sur son nom d'enfant trouvé, se garde en effet de tout pacte autobiographique. Enfin, une variante un peu éloignée de l'autofiction a été beaucoup pratiquée dans l'entre-deux-guerres : il s'agit de livres de nouvelles, à narrateur-protagoniste unique, souvent anonyme, toujours assimilé à l'auteur par le lecteur. Colette (*La Maison de Claudine*), Drieu la Rochelle (*La Comédie de Charleroi*), Paul Morand (*Ouvert la nuit*, *Fermé la nuit*) ont su en faire un instrument d'autobiographie indirecte ou fictive. Plus tard, le dernier nommé a déclaré s'en être servi comme d'« *un journal inconscient* ».

Depuis 1980, le terme d'autofiction ne s'est vu approprié par aucun écrivain notoire, à l'exception majeure d'Alain Robbe-Grillet : il y recourt souvent dans le troisième volume de ses *Romanesques*, *Les Derniers Jours de Corinthe* (1994). On voit mal quel autre terme rendrait compte de ce tressage du fictif avec le vécu, qui parvient à dissoudre ce vécu dans l'imaginaire. Assez loin d'un prototype doubrovskien, mais dans un même grand jeu de la fiction de soi, Philippe Sollers, dans *Femmes* (1983), et surtout dans *Portrait du joueur* (1984), jongle avec ses « *identités multiples rapprochées* ». Jacques Roubaud, qui abhorre l'autobiographie et qui ignore sa sœur puînée, a pourtant procuré, avec *Le Grand Incendie de Londres* (1989), suivi de *La Boucle* (1993), la grande machine désirante du genre ; mais on ne le lui dira pas *(voir page III)*. Hervé Guibert, pour sa dernière trilogie, a eu recours au dispositif que nous avons décrit. François Nourissier, qui a écrit tout le mal qu'il pensait du terme « autofiction », se trouve en avoir donné, par mégarde, deux chefs-d'œuvre, *La Fête des pères* (1985) et *Bratislava* (1990), alors qu'il pratique généralement une scrupuleuse distinction de l'autobiographie et du roman. Les critiques les plus avertis de Claude Simon estiment que ses derniers livres évoquent une curieuse « autobiographie » dont le code ne serait pas « c'était ainsi », mais un éternel « comme si », qui nous rapprocherait bien de la nébuleuse nommée autofiction... Certes, il est temps d'endiguer son expansion, et de cesser de jouer les sergents recruteurs. Tout à fait réfractaires à cette tentation, Annie Ernaux (*voir page I*) et Charles Juliet explorent avec rigueur les voies du récit vrai. Et ce serait une grande naïveté, fût-elle lacanienne, que de croire impossible de raconter sa vie ou d'évoquer son moi autrement que sur une « *ligne de fiction* ». Il ne faut pas non plus dissimuler que ce type d'écrits autocentrés puise son énergie dans un narcissisme dévastateur, si bien protégé qu'il en vient à nier ou à oublier la simple existence d'autrui... En revanche, aucune réserve ne sera formulée pour une autofiction accidentelle, ce roman inachevé à la troisième personne, travaillé par une pulsion autobiographique sous-jacente, qu'on pourrait qualifier, en s'aidant d'une barre oblique d'alternance, de roman/autobiographie : *Le Premier Homme*, d'Albert Camus.



M. SIMON

Serge Doubrovsky.

« *Fiction, d'événements et de faits strictement réels ; si l'on veut, autofiction, d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure du langage, hors sagesse et hors syntaxe du roman, traditionnel ou nouveau. Rencontres, fils des mots, allitérations, assonances, dissonances. (...) Ou encore, autofriction, patiemment onaniste, qui espère faire maintenant partager son plaisir.* » (*Fils*, 1977).

---

(1) Voir l'article sur les *Journaux*, de Raymond Queneau, dans « Le Monde des livres » du 3 janvier.

(2) *Poétique*, automne 1996.

(3) Serge Doubrovsky, *Fils*, éd. Galilée, 1977.

(4) Littré dit « *feinte* », Céline y lit « *fictive* » ; voir l'avertissement du *Voyage au bout de la nuit*.

(5) S. Doubrovsky, J. Lecarme, P. Lejeune, dir. *Autofictions & Cie*, RIT M., 6, université Paris-X, 1993.

(6) Antoine Blondin, *op. cit.*, Ed. de la Table ronde, coll. « Folio », 1970.

(7) R. Barthes, *op. cit.*, Seuil, coll. « Ecrivains de toujours », 1975, p. 2.

(8) Henri Godard, *Poétique de Céline*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 1985.

(9) Emmanuel Berl, *Interrogatoire*, par Patrick Modiano, Gallimard, 1976, p. 123.



Le roman du cameraman

L'autofiction est-elle aussi un genre cinématographique ? De Louis Lumière à Jean-Luc Godard, travelling sur quelques cas d'espèce

La scène se passe à la Cinémathèque, lors de l'inauguration de la rétrospective Lumière en 1966. Il s'agit de célébrer le moment où *« le cinéma sut deviner qu'il était maître du secret des miroirs »*. Jean-Luc Godard prend la parole : *« On sépare d'habitude Lumière de Méliès*, dit-il. *On dit : "Lumière, c'est le documentaire, et Méliès, le fantastique." Or aujourd'hui, quand nous voyons leurs films, que voyons-nous ? Nous voyons Méliès filmer le roi de Yougoslavie reçu par le président de la République, c'est-à-dire les actualités. Et nous voyons pendant ce temps Lumière filmer chez les siens une partie de belote avec le style de Bouvard et Pécuchet, c'est-à-dire la fiction. Disons avec plus de précision que ce qui intéressait Méliès, c'était l'ordinaire dans l'extraordinaire, et Lumière, l'extraordinaire dans l'ordinaire. Louis Lumière, via les impressionnistes, était donc bien le descendant de Flaubert, et aussi de Stendhal, dont il promena le miroir le long des chemins. »* Louis Lumière, que l'on définit comme le pionnier de l'image prise sur le vif, était donc un peintre. Cet homme, *« le premier cinéaste »*, célèbre pour avoir fixé sur pellicule l'arrivée d'un train en gare de La Ciotat, filma sa famille, son frère Auguste, ses neveu et nièce ; et ces scènes de la vie quotidienne nommées *Repas de bébé*, *Partie de tric-trac* ou *Ronde enfantine* étaient en réalité des sketches théâtralement mis en scène. Lumière inventa en quelque sorte une forme de *« fictionnalisation de l'expérience vécue »* par l'image.

L'autofiction, ce genre littéraire à la fois fictif et autobiographique, peut-elle être aussi un genre cinématographique ? Si le cinéma (un art qui, de naissance, n'a jamais été « bon chic bon genre ») est pour un créateur un moyen de projeter des fantasmagories sur son réel propre, existe-t-il des films dans lesquels l'auteur prend le risque de s'engager en son nom, de livrer ouvertement sa personne dans une fiction qui, d'évidence, est une forme de strip-tease ? Dans le domaine du septième art, ils existent bel et bien ceux qui, comme l'écrit Serge Doubrovsky, ont confié le langage de leur aventure *« à l'aventure du langage »* et qui ont misé sur ce défi d'*« autofriction, patiemment onaniste, qui espère faire maintenant partager son plaisir »*.

Marguerite Duras, par exemple, pour qui écrire ou filmer était une urgence pathétique pour faire exister un « moi » physique qui avait été brisé, anéanti, pour ressusciter une vie *« qui n'existe pas »*, n'aura cessé de se donner à voir pour éviter de se détruire, disait-elle. Ses films sont visités par une *« glorieuse gourmandise narcissique »* (1) et, si elle s'est inventé des patronymes qui disent une *« musica »* (Duras, et puis Lola Valérie Stein, Anne-Marie Stretter, Aurélia Steiner, Vera Baxter), c'est parce que son nom propre, Donnadieu, elle l'avait en horreur. Comme Lol V. Stein, elle avait décidé que *« son vrai nom, c'est elle qui se le donne »*. Entre le négatif d'une vie et le positif d'une poétique, Duras brouilla les cartes jusqu'à déclarer que sa vie était *« un film doublé, mal monté, mal interprété, mal ajusté, une erreur en somme. Un polar sans tueries, sans flics ni victimes, sans sujet, de rien »* (2).

Le caractère autobiographique des films d'un Jean Eustache, en perpétuelle recherche du temps perdu, ne fait aucun doute. Ce suicidaire hanté par le jeu dialectique du vrai et du faux et la recréation de ses éducations sentimentales poussa une fois très loin les limites du film-confession. *Numéro zéro*, rebaptisé *Odette Robert*, est une conversation entre lui et sa grand-mère, l'évocation d'une vie qui brasse six générations, un autoportrait par personne interposée réalisé sans *« aucune intention. J'étais simplement rongé par un mal »*. Même obsession de la traque réaliste d'une cicatrice intérieure chez Maurice Pialat, qui, pour une scène coupée de *La Gueule ouverte*, filma son caveau de famille et fit ouvrir le cercueil de sa mère. Cet extrémisme qui confronte l'artiste à une morale de l'autocensure nous rappelle que l'enjeu, au cinéma, est de montrer des corps, et que la décision de montrer son nombril peut aller jusqu'à la violation d'une pudeur élémentaire. Rien d'indécent chez Buster Keaton, Charlie Chaplin, Orson Welles, Sacha Guitry, Jean Renoir, Jacques Tati, Jerry Lewis ou François Truffaut : le corps du cinéaste est brandi là comme une signature (3). Dans cette tradition, Woody Allen et Nanni Moretti sont sans doute allés un peu plus loin que leurs illustres précurseurs dans l'utilisation filmée du récit à la première personne. Un exercice dans lequel Philippe Garrel est passé maître. Non content de perpétuer la très longue tradition des cinéastes qui filment interminablement la femme qu'ils aiment et qu'ils désirent, Garrel raconte sa vie avec une sincérité et une authenticité rares, oscillant entre le reportage et le tableau minimaliste. Voir *Les Baisers de secours*, histoire d'un cinéaste qui prépare un film dans lequel il racontera sa propre histoire d'amour, les acteurs étant, outre lui-même, sa femme et son fils. L'art de Garrel est, comme le dirait Michel Leiris, *« ni journal intime ni œuvre en forme, ni récit autobiographique ni œuvre d'imagination, ni prose ni poésie, mais tout cela à la fois »*, un *« perpétuel* work in progress *»*.

Luc Moullet, par contre, a osé faire violence à son propre corps (qui n'est pas celui d'un Apollon) dans *Anatomie d'un rapport*, film dans lequel il joue nu pour raconter les difficultés de sa vie sexuelle. Dans *Je, tu, il, elle*, Chantal Akerman se filme nue, elle aussi, faisant l'amour à une autre femme. La crudité de sa confession, l'arrogance muette de sa nudité stupéfient, invitent à baisser les yeux. Pour nous parler du mal à vivre, pour exorciser ses tourments intimes, Christine Pascal avait signé un film effronté, insolent, provocateur, *Félicité*, dans lequel elle retraçait son enfance écorchée, son anorexie, ses détresses égocentriques, imaginant même son autopsie.

Si, comme le dit malicieusement Jacques Lecarme, l'autofiction peut être considérée par les sceptiques comme un synonyme de littérature, ne peut-on suggérer que le même néologisme est également synonyme de cinéma ? Et que le plus bel exemple de cinéaste de l'autofiction est Jean-Luc Godard, cet écrivain complexé. Pour Godard, le problème aura toujours été d'oser. Oser *« cinématiser »* la peinture, la musique, la virginité, la conception, l'âme, le mystère des origines. Oser tout dire de l'enfance de l'art, du masculin, du féminin, et de lui-même. Le fameux tabou du rapport personnel à l'argent, thème que Paul Auster est l'un des seuls écrivains à aborder de front *(voir page IV)*, Godard n'a pas hésité à l'affronter dans *Tout va bien*, où il filmait en générique les chèques faits à Yves Montand et à Jane Fonda. Depuis *Soigne ta droite*, où il se montre en quinquagénaire rayonnant, avec un petit chapeau et une démarche digne des somnambules du burlesque, jusqu'à *JLG/JLG*, cet *« autoportrait de décembre »* d'un homme qui veut devenir universel, *« un homme, rien qu'un homme, et qui n'en vaut aucun mais qu'aucuns ne valent »*, Godard, tout en citant tant d'écrivains, de philosophes, signe son « roman » – des récits qui respectent la règle du « je ».

J.-L. D.

(1) Claude Roy.

(2) *La Vie matérielle.*

(3) On consultera à ce propos le nº 15 de la revue *Vertigo*, consacré au « Corps exposé » (Jean-Michel Place, 140 F).

« Je » de fiction

Marie Darrieussecq

L'autofiction n'est-elle qu'un « plan-marketing » pour vendre de l'autobiographie sous couvert de roman, ou a-t-elle une fonction unique, et novatrice, dans le champ littéraire ? Ces vingt dernières années, Yves Navarre, Serge Doubrovsky, Hervé Guibert, pour ne citer qu'eux, ont publié des livres sous-titrés « roman », mais dont tout semble indiquer qu'ils racontent leur vie : conformément au « pacte autobiographique » théorisé par Philippe Lejeune, le nom du narrateur à la première personne est celui de l'écrivain en couverture, et le mode, en général, celui de l'aveu.

On est donc tenté de penser que l'autofiction n'est qu'un néologisme pour en finir avec le vieux topos de la sincérité impossible, et désigner ce qui existe depuis qu'un jour quelqu'un s'est essayé à raconter sa vie – inévitablement, la romancer. On a d'ailleurs fini par admettre, pour faire un sort à la mauvaise conscience rousseauiste et libérer l'autobiographie du tribunal de la confession, que le roman est plus « vrai » que les Mémoires. On le déplore (Gide) ou on en jouit (Sollers), mais c'est comme ça : c'est un autre topos.

Donc, l'autofiction : une étiquette neuve sur un produit ancien ? Mais, notons bien : « autofiction », et pas *« autobiofiction »*. Autofiction, comme une petite machine, comme si, à un bout de la centrifugeuse, on faisait entrer des mots, qu'on émulsifiait avec « je », et que, à l'autre bout, « automatiquement », il sortait de la fiction – pas forcément informée par la vie. Seuls les détracteurs de l'autofiction – ceux qui disent qu'elle n'est qu'une stratégie de marketing comme les yaourts allégés – la comparent, et la réduisent, à l'autobiographie : à défaut d'être sainement « bio », elle ne serait qu'une sorte de « roman light » pour faire passer en fraude de la vraie vie. L'autobiographie est certes revenue à la mode, mais il reste malséant, vieille « honnêteté » française, d'étaler son moi. Pour mieux la vendre, il suffirait donc de la déguiser en roman, par le moyen le plus radical et le plus « malhonnête » : *tout simplement inscrire « roman »* en couverture.

Il y a bien là une sorte de fraude ; mais, réellement, subversive. Pourquoi ne pas, effectivement, prendre l'autofiction au pied de la lettre et la rapprocher, comme elle le réclame, du « roman à la première personne » plutôt que de l'autobiographie ? Rien n'interdit d'imaginer, et d'écrire, un roman à la première personne où le nom du narrateur soit le même que le nom en couverture. Rien n'interdit – quelle loi littéraire ? – de s'inventer de toutes pièces une vie en l'étayant de codes autobiographiques. C'est là que l'autofiction devient vertigineuse : l'identité, dernier rempart du réel, ultime « critère légal » du pacte autobiographique, l'identité devient fiction.

Ça peut faire peur. Le geste autobiographique se retourne comme un gant, l'imagination s'approprie la sincérité, la centrifugeuse fonctionne à l'envers. Plus aucune frontière. Dante, déjà, s'envoyait au Paradis – son nom est dans la bouche de Béatrice, au chant XXX. Philip Roth en personne est agent du Mossad dans *Opération Shylock*. Dans un autre *Paradis*, *« M. Guibert Hervé, né le 14/12/55 »*, raconte sa vie convalescente – l'autofiction prend là des accents tragiques, fiction élégiaque d'une vie qui n'aura pas lieu, collusion « posthume » de l'imaginaire et du biographique.

L'autofiction, en minant le pacte autobiographique, n'empêche qu'une chose, mais fondamentale, comparer le vrai et le faux, critère nauséabond en littérature, et entrave « lagardémichardienne » à la lecture. Insolemment libre, formellement illégale, elle déroute le vraisemblable et réaffirme ce scandale : la réalité dépasse toujours la fiction. C'est là un des maîtres mots, paradoxal, de la littérature ; l'autofiction le renouvelle radicalement.

Alors toutes les vies s'autorisent. Il y a trente ans, l'auteur est mort. Aujourd'hui, il se permet de ressusciter, tel quel et vrai de vrai, mais « sous la forme qu'il veut ».

Trait pour trait

Francis Marmande

L'ASCENSION DU HAUT-MAL
de David B.
Ed. L'Association (100, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris)
51 p., 79 F.

L'Ascension du Haut-Mal est une bande dessinée signée David B. C'est l'histoire de deux frères et d'une sœur (qui préface l'ouvrage) : l'histoire de l'auteur, dessinateur, personnage, abrité sous pseudonyme, dont le nom figure dans une vignette. On y voit, reproduit, un de ses cahiers. Ailleurs, les frères jouent à Jeanne d'Arc avec la petite sœur (les parents arrivent juste à temps). On est près d'Orléans. Ni pose ni ironie. On va à l'essentiel. C'est de l'histoire (imaginaire) de France. Sous le titre et la (belle) couverture, on entend les harmoniques : la censure du mal, l'ascension due au mal, un titre de Leiris (son recueil poétique, *Haut-Mal*), etc. On est – à quelques coups de canif près dans le pacte – aux marches de l'autobiographie, de l'autofiction, en plein dedans, en marge. Le dessin, dans sa sèche violence, complique et déboussole le genre. Une petite bizarrerie orthographique met sur la piste (p. 33) : *« Il est l'aîné, je lui fait confiance. Il écrit et je dessine des massacres. »* Inutile de se replier sur la « faute », je est un autre.

On imagine la douleur des proches. Toute entreprise du genre, si elle n'est un passe-temps, se ronge les sangs de la douleur de soi. C'est flagrant comme une voix qui s'interpose (celle de Marguerite Duras dans ses derniers films, une image (Guibert) ou une vie d'artiste. En ce sens, dans l'acte musical de Michel Portal (Mozart, le bandonéon, le jazz), il y a autobiographie.

Dans *L'Ascension du Haut-Mal*, un type se fait narrateur. Il écrit. Il dessine. Ce qu'il écrit est écrit à la main. Les blancs et les noirs sont très violents. Il n'est pas impossible que certains blancs soient déposés sur le fond noir. Ces choses ont leur justice. Le premier tome – il y en aura trois – étale l'histoire personnelle des deux frères. L'un est dessinateur (c'est, comment dire cela ? « le nôtre »), l'autre est épileptique, très malade, dans un sale état – voir la première page, qui sert de séquence prégénérique. Le dessinateur raconte sans bruit, sans fard, sans solution, l'histoire de l'épileptique. Les vignettes sont régulières et effrayantes. Les pages, très composées.

On a droit aux parents, aux grands-parents, aux docteurs et aux guerres. Ainsi raconté, on manque l'effet. Ce qui a travaillé le dessinateur, ce sont les guerres. C'est une bande très dessinée. Il y a deux bandes. Les frères font partie de la bande du haut, ils se battent contre l'autre. On entre dans la saleté ordinaire des gosses. Pas la moindre image inventée. C'est ça qui met à l'envers. Si chacun avait le talent de David B. pour raconter une histoire sans histoire, l'histoire d'une famille plutôt sympathique, avec pas mal de pesanteurs, mais on n'en sait rien, des voisins, des maladies et beaucoup de guerres (14-18, 39-45, l'Algérie vécue comme un conte bizarre dans la cervelle d'un môme qui aurait sept ans en mai 68) ; si chacun avait ce trait, ce coup de main, ce détachement, on n'en serait pas là. On n'en serait pas là, mais on serait mal.

On serait mal d'atteindre ce point de lucidité et de souffrance où se jouxtent les gens, ce point qui explique sans comprendre une famille, un groupe, un imaginaire, une société. On apprend, dans *L'Ascension*, ce que le roman ne touche que rarement. Même posture, même distance, l'auteur se croise davantage. C'est le dessin. L'autobiographie en dessin, c'est traverser l'autre. Sa plaie. On ne peut rien demander à un livre, sinon d'apprendre. Le plaisir ? Il est celui d'apprendre. On aimerait mieux jouir ? Bien sûr, mais quel autre moyen que d'apprendre ?

science-fiction

par Jacques Baudou

Mars libérée

MARS LA BLEUE
(Blue Mars)
de Kim Stanley Robinson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Dominique Haas,
Presses de la Cité, 760 p., 130 F.

Après *Mars la rouge*, qui racontait l'arrivée d'une première expédition terrienne sur Mars constituée de ceux que l'on a appelés ensuite les *« cent premiers »*, et les débuts de la terraformation de la planète, après *Mars la verte*, qui traitait de la révolte de Mars contre son encombrante et assez rapace voisine, la Terre, ainsi que de la rivalité entre factions martiennes, voici le troisième tome de la trilogie martienne de Kim Stanley Robinson, *Mars la bleue*, qui commence au moment où les révolutionnaires de la planète rouge viennent à bout des troupes d'occupation terriennes et qui, dans sa toute première partie, non sans un certain souffle poétique, narre la façon dont la première Constitution de la Mars libre est mise en place et votée. Cette promulgation est d'ailleurs le seul événement de quelque importance relaté dans ce roman monumental : c'est évidemment peu au regard de l'exploration et de la transformation de la planète, ou de la lutte contre l'hégémonie terrienne, qui constituaient l'armature des deux tomes précédents !

Avec *Mars la bleue*, Kim Stanley Robinson a délaissé l'épopée collective au profit d'une chronique fragmentée qui entremêle les destins de quelques personnages, amenés d'ailleurs parfois à quitter Mars pour des destinations plus exotiques, Uranus ou Mercure par exemple. Ces personnages appartiennent à plusieurs générations de Martiens, mais l'auteur s'intéresse surtout à quelques-uns des cent premiers survivants, pour leur faire effectuer un retour nostalgique sur leur planète natale, pour les confronter au vieillissement et à la mort, pour rapprocher enfin deux êtres trop longtemps antagonistes.

Et s'il continue à tracer, en arrière-fond, l'histoire politique de Mars et de ses relations plus ou moins houleuses avec une Terre surpeuplée, il prend surtout le moindre prétexte pour se lancer, par personnages interposés, dans des excursions pittoresques à la surface de la planète rouge aux basques des farouches, sur ses canaux ou sur ses océans, et même dans ses airs. Et c'est dans ces moments d'exploration erratique qu'il se montre le plus convaincant, le plus inspiré.

Fresque unanimiste et proliférante (peut-être même un peu trop), *Mars la bleue* conclue la trilogie avec une sorte d'énergie vibrionnante.

● **LA MACHINE A DIFFÉRENCES**, de William Gibson et Bruce Sterling

Leaders de ce mouvement « cyberpunk » qui a brièvement agité, au bon sens du terme, la science-fiction américaine, William Gibson et Bruce Sterling participent, avec ce curieux roman, d'un courant très insolite auquel contribuent de temps à autre des auteurs aussi singuliers que Tim Powers ou James Blaylock. Illustrent ce courant des œuvres de science-fiction contemporaine qui ont la particularité de se dérouler paradoxalement en plein XIXe siècle, avec une indéniable prédilection pour le Londres victorien... *La Machine à différences* est tout d'abord une uchronie : Gibson et Sterling y imaginent une société transformée par l'invention précoce d'ordinateurs mus par la vapeur et décrivent un Londres en proie à une véritable révolution technologique et à son corollaire, la pollution ; un Londres où les scientifiques et les industriels ont pris le pouvoir, tandis que Karl Marx a fondé la Commune de Manhattan dans une Amérique du Nord profondément divisée...

C'est aussi un roman d'aventures où se croisent, dans un ballet assez extravagant et une avalanche de péripéties, des agents secrets de Sa Majesté, des membres de sociétés secrètes (les fils de Vaucanson), des trublions anarchistes, des paléontologues amateurs d'hétaïres, des saboteurs patentés, des politiciens véreux ou manipulateurs. Les auteurs ont choisi de n'être pas très explicites. Le découpage du roman en cinq « itérations » qui lui donnent la forme d'un récit mosaïque, les ellipses de la narration, une cauda constituée d'un collage de textes très dissemblables ; tout cela compose une fiction assez énigmatique qui fait penser par instants à *Un nommé Jeudi*, de Chesterton, et qui ne dévoile ses secrets qu'à la condition d'une lecture très attentive... (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Bernard Sigaud. Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 440 p., 149 F.)

● **CONTES DE LA FÉE VERTE**, de Poppy Z Brite

Auteur d'un sulfureux roman d'horreur, *Ames perdues*, qui alliait un érotisme volontiers dérangeant à un sens aigu de la décadence et de la marginalité, Poppy Z Brite nous donne aujourd'hui un recueil de nouvelles qui s'inscrit tout à fait dans son prolongement et témoigne de la cohérence de son univers littéraire. Dans la plupart de ces contes terrifiants, elle met en scène des personnages jeunes, souvent musiciens, en quête de sensations rares et d'émotions fortes qui vont jusqu'au bout de leurs dérives cauchemardesques. Elle a une façon bien à elle d'aborder les thèmes du vampire (*Sa bouche aura le goût de la fée verte*), du zombie (*Calcutta, seigneur des nerfs*), du porte-guigne (*Musique en option pour voix et piano*) ou du fantôme (*La Sixième Sentinelle*). Et une écriture d'un terrible pouvoir d'évocation. Dans sa préface, Dan Simmons raconte combien il a été envoûté par la lecture à haute voix d'un texte de Poppy Z Brite : *« C'était une histoire qui parlait de sexe et de décomposition, des extrêmes ténébreux de l'amour. »* Extrêmes ténébreux : la formule est juste, heureuse. (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Daniel Brèque. Denoël, coll. « Présence », 254 p., 129 F.)

● **OZONE**, nº 4

Avec ce quatrième numéro, *Ozone* change de statut : elle passe du fanzine éclectique conçu dans l'enthousiasme et la passion à un stade bien proche de celui de la revue professionnelle, aussi bien dans sa présentation que dans son contenu, sans rien perdre de sa fraîcheur, sans se laisser enfermer dans une approche sectaire des genres qu'elle entend célébrer (science-fiction, fantastique). A son sommaire : des entretiens avec Bernard Werber, l'auteur du cycle des *Fourmis*, avec Jacques Goimard et Patrice Duvic, directeurs de collection chez Pocket, des critiques détaillées d'ouvrages choisis avec discernement, un article sur des auteurs anglo-saxons non traduits en France, un essai remarquable et très documenté d'Henri Loevenbruck sur Stephen King, une nouvelle de l'écrivain canadien Jean-Louis Trudel (Nébula, 656, rue Michel-de-Bourges, 75020 Paris).

Les Cahiers pour la littérature populaire viennent de publier dans leur nº 16 un copieux dossier sur Albert Bonneau qui écrivit quelques romans de S-F. (CELP, 107, chemin des Eaux, quartier Tortel, 83500 La Seyne-sur-Mer, 80 F.)

Hiéroglyphes idéogrammes et alphabets

HISTOIRE DE L''ÉCRITURE
de Louis-Jean Calvet.
Plon, 296 p., 148 F.

Professeur de socio-linguistique, l'auteur donne sous forme condensée à la fois un aperçu historique et un tableau très complet des divers systèmes d'écriture des origines à nos jours. Si l'on crédite les Sumériens de cette invention capitale – à juste titre puisqu'ils sont antérieurs à tout autre système connu –, en réalité, l'écriture apparut dans divers foyers indépendants les uns des autres, en Egypte, en Chine, en Amérique latine. Seule l'Afrique resta à l'écart de toute création d'écriture, en dehors de quelques tentatives récentes (manenka, wolof). D'abord fondées sur un système d'idéogrammes ensuite utilisés aussi pour leur valeur syllabique, les premières écritures n'évoluent pas nécessairement vers l'alphabet, comme le prouvent le chinois et ses épigones (japonais, coréen). Mais les écritures alphabétiques dominent aujourd'hui en nombre, qu'elles dérivent de la filière grecque, indienne ou arabe. De très nombreux tableaux illustrent la diversité des écritures, mortes ou vivantes, aident à établir des filiations ou à apprécier leur qualité graphique (géorgien, écritures indiennes, par exemple).

Les chiffres ne sont pas oubliés, pour lesquels existent une variété presque aussi grande puisque les chiffres dits arabes ne sont pas utilisés universellement, et pas même par les Arabes eux-mêmes. Enfin, l'auteur donne une idée des difficultés du déchiffrement des écritures inconnues avec l'exemple des hiéroglyphes égyptiens et du grec en linéaire B. Au total, une somme claire, très complète malgré son petit format, et toujours agréable à lire et à consulter.

Maurice Sartre

La peinture du bouffon

Les historiens Svetlana Alpers et Carlo Ginzburg analysent deux tableaux, de Rubens et de Fouquet, et s'interrogent sur les raisons qui ont poussé les deux peintres à s'éloigner des genres nobles

LA CRÉATION DE RUBENS
(The Making of Rubens)
de Svetlana Alpers.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-François Sené,
Gallimard, « Nrf essais »,
192 p., 195 F.

JEAN FOUQUET, RITRATTO DEL BUFFONE GONELLA
de Carlo Ginzburg.
Franco Cosimo Panini ed.,
59 p.

Les deux petits livres publiés récemment par Carlo Ginzburg et Svetlana Alpers – le premier dans la forme d'un bref essai (1), le second comme un ensemble de trois conférences étroitement liées l'une à l'autre – ont pour point commun d'analyser un tableau particulier. Carlo Ginzburg a choisi le portrait du bouffon Gonella, exposé au Kunsthistorisches Museum de Vienne et maintenant attribué avec sûreté à Jean Fouquet. Svetlana Alpers, elle, s'est attachée à une œuvre plus fameuse, *La Kermesse*, de Rubens, aujourd'hui au Louvre. Dans les deux cas, le choix n'a rien d'arbitraire. L'étude de Svetlana Alpers s'inscrit dans le droit fil de ses grands travaux sur la peinture hollandaise et flamande, de *L'Art de dépeindre* à *L'Atelier de Rembrandt* (2). Pour Carlo Ginzburg, le lien avec des travaux antérieurs est assuré par Piero della Francesca, qui a peut-être rencontré Fouquet à Florence au début de la décennie 1440 et dont le développement artistique doit beaucoup, tout comme celui du peintre français, à l'œuvre de Barthélemy d'Eyck (3).

Un autre trait partagé par ces deux livres, étincelants d'érudition et d'invention, est l'attention portée à des tableaux dont le sujet est bas et commun : le portrait, non d'un prince, mais d'un bouffon, la représentation, non des fastes monarchiques, mais d'une réjouissance paysanne rude et vulgaire. Dans les deux cas, l'enquête vise à comprendre les raisons qui ont conduit le peintre, Fouquet, puis, deux siècles plus tard, Rubens, à faire élection de semblables thèmes, fort éloignés des genres nobles. En analysant *La Kermesse*, Svetlana Alpers fait surgir un Rubens inattendu. Le tableau s'accorde mal, en effet, avec l'image classique de l'artiste entrepreneur, du peintre de cour au style international, auteur de grandes œuvres politiques et publiques. Pour elle, la signification profonde de la toile est moins dans la scène représentée – une fête de l'abondance et de la bombance plaidant pour le retour de la prospérité en Flandre – que dans l'acte même de la représentation, ce qu'elle appelle la *« performance »*, qui est le geste esthétique lui-même. Ce tableau, dans lequel *« un peintre de langue italienne ou latine s'efforce de parler flamand »*, exprime le fort attachement de Rubens à la réalité locale, un attachement que n'ont pas effacé les itinérances de l'homme de cour et du diplomate. Mais il dit plus. Rapproché des œuvres nombreuses, plus nombreuses en tout cas que chez aucun de ses contemporains, où Rubens a peint le Silène, figure bachique, androgyne, située *« entre ou en dehors des sexes »* et inspirée dans son ivresse et sa soumission, *La Kermesse* donne à voir, en acte, l'ambiguë puissance de l'artiste s'abandonnant à la liberté créatrice.

Chez Fouquet, le choix de Gonella, bouffon du marquis d'Este, souverain de Ferrare, ridiculement mort d'effroi lors d'une exécution simulée ordonnée par son maître, a un tout autre sens, donné par le message évangélique. Pour Carlo Ginzburg, le tableau est construit à partir d'*« une double allusion iconographique »* qui commande la disposition même du portrait : d'une part, l'image de Jésus moqué et bafoué comme le fut le bouffon ; d'autre part, l'*Imago Pietatis* qui représente le Christ comme l'homme des douleurs. De là, sa conclusion : *« Dans le portrait de Gonella, l'iconographie religieuse fonctionne comme une "formule de pathos" (Pathosformel) – pour utiliser le terme introduit par Aby Warburg au commencement de ce siècle afin de décrire la résurgence des motifs classiques chez les artistes florentins du Quattrocento. »*

La référence désigne justement le projet intellectuel qui habite ces deux ouvrages. Il est explicite chez Carlo Ginzburg et vise à réconcilier Longhi et Warburg, c'est-à-dire le savoir des connaisseurs, maîtres des *« indices »* qui permettent les attributions correctes, et une histoire de l'art inscrite dans une large perspective, à la fois sociale, culturelle et anthropologique. L'analyse de Svetlana Alpers peut être tenue comme une brillante illustration d'un tel programme. L'examen minutieux du tableau n'y est pas séparé de l'analyse des circonstances qui ont conduit à son exécution. Mais, dans le même temps, jamais les significations investies dans le geste pictural, par l'artiste ou le spectateur, ne sont tenues pour réductibles aux conditions qui ont rendu celui-ci possible ou aux contraintes qui l'ont gouverné.

C'est pourquoi, dans le dernier chapitre de son livre, Svetlana Alpers reconstruit la manière dont Rubens a été *« vu »* aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, situé à l'un des pôles de l'opposition qui va durablement structurer le discours critique et la pratique picturale. En contrastant la couleur et le dessin, le plaisir de l'œil et l'éducation de l'esprit, l'artifice et la raison, Roger de Piles met en place une *« formule d'ethos »* (pour parodier Warburg) qui ne va pas sans paradoxe puisque, comme le rappelle Svetlana Alpers, elle *« invente »* un Rubens et un Poussin assez différents de ce qu'ils furent. Poussin, *« homme relativement peu cultivé »* devient le *« modèle de l'artiste érudit et public »*, alors que Rubens, érudit féru de littérature antique et auteur de grands tableaux d'histoire, est désormais considéré comme le maître de la séduction picturale. Le regard des connaisseurs (et celui des peintres, comme le prouvent les interprétations de Rubens par Watteau) ne rend certes pas justice à l'œuvre du grand peintre de cour. Mais, finalement, n'est-il pas fidèle aux aspirations du Silène, farouchement libre et créateur dans sa dépendance acceptée ?

Svetlana Alpers.
Née le 10 février 1936, Svetlana Alpers, d'origine néerlandaise, enseigne à l'université de Berkeley (Californie). Elle a publié *L'Art de dépeindre. La peinture hollandaise au XVI[e]* (1983, trad. 1990), *L'Atelier de Rembrandt. La liberté, la peinture et l'argent* (1988, trad. 1991) et, en collaboration avec Michael Baxandall, *Tiepolo et l'intelligence picturale* (1996). Ces traductions sont publiées chez Gallimard.

Roger Chartier

(1) *Le livre de Carlo Ginzburg, publié* dans une élégante collection dont tous les titres sont consacrés à une œuvre singulière, est une version italienne augmentée et corrigée d'un article paru en français dans le numéro 111 de la *Revue de l'art*, 1996, pp. 25-39.
(2) Tous deux chez Gallimard, respectivement 1990 et 1991.
(3) Carlo Ginzburg, *Indagini su Piero. Il Battesimo, Il ciclo di Arezzo, la Flagellazione di Urbino* (Einaudi, 1981).

Un héros à la mesure de l'homme

HECTOR
de Jacqueline de Romilly.
Ed. Fallois, 288 p., 125 F.

Naguère Jacqueline de Romilly nous a livré sa vision d'Alcibiade. Aujourd'hui l'helléniste précise la leçon : *« Notre époque, je crois, se reconnaît dans Alcibiade ; mais c'est d'Hector qu'elle a besoin. »*

Le fils de Priam est paradoxalement le héros de *L'Iliade*. Son face-à-face avec Achille est le vrai ressort de la tragique confrontation entre Achéens et Troyens ; sa mort inéluctable et le sort de sa dépouille sont le terme de l'épopée. Plus proche par ses erreurs et ses imprudences, le héros nous est d'autant plus cher qu'il est, seul, un humain authentique : son double Enée comme son meurtrier sont fils de déesses. Il incarne le respect des codes – piété filiale et civique, dignité du guerrier, courtoisie avant l'heure – et fonde le prototype du héros périciéen. Le père inquiet qui sourit au jeune Scamandrios (que Troie reconnaissante a renommé Astyanax, *« prince de la cité »*) doit sa stature tragique à sa double dimension : faible humain et champion de la liberté de la patrie – pour lui, il n'est *« qu'un bon présage, c'est de défendre son pays »*.

Préférant l'effet de certitude tragique au pathétique de la surprise, Homère annonce très tôt l'issue fatale. Mais qu'importe la destruction si l'héroïsme de l'homme seul lègue un souvenir éternel, la gloire pour prix du courage et de la vertu. Cet idéal a sans doute fait la postérité d'une littérature que Jacqueline de Romilly a toujours passionnément servie. Aux dernières lignes de ce bel essai, grave, profond et mesuré, elle le confesse avec une sobriété touchante, comme un aveu ultime, *Hector* ou la dernière pierre.

Philippe-Jean Catinchi

CALME BLOC ICI-BAS
d'Alain Badiou.
POL, 460 p., 140 F.

Heureusement, il y a toujours des résistants. Contre le mouvement accéléré de dispersion générale, contre l'émiettement, la fragmentation, la pensée-confetti, l'idée du jour promise à l'oubli dès le soir, eux font une œuvre. Malgré la fièvre de l'éphémère et l'appel constant de l'époque à de courts propos vite consommés, ils alignent des livres à bonne distance des estrades. Impossible pour eux de se résigner au prétendu morcellement insurmontable des disciplines. On a beau constater, de toutes parts, de longue date, l'éclatement des savoirs et la disparité des discours, ils n'abandonnent pas le vieux rêve, nommé philosophie, de trouver comment tout cela s'assemble. Ils cherchent encore, obstinément, dans l'extrême confusion des activités humaines, un point de vue où la totalité pourrait être approchée. On leur a dit et répété que ce projet était vain, obsolète, dépassé, impossible… rien n'y fait. On a tenté de les persuader que n'existent plus que des bribes d'idées et des effilochures de concepts. En vain. Eux s'emploient toujours à comprendre le monde comme unité, au sein même de l'infinie diversité des événements.

Quand un philosophe signe un roman savant et parodique, de quoi parle-t-il le mieux ? Des coups secrets du cœur, évidemment. Et si la pensée se jouait là aussi ?

La chronique de Roger-Pol Droit

L'amour est un événement

Alain Badiou en est un exemple fort singulier. En trente ans et une vingtaine de livres, il a véritablement édifié une philosophie – « à l'ancienne », si l'on peut dire, en dépit de la modernité de ses références. Ce sont une métaphysique, une logique, une esthétique, une morale et une politique qu'il propose. Juger de leur cohérence interne ou de leur pertinence d'ensemble exigerait un tout autre cadre que celui de la présente chronique. Il suffit de signaler le fait rare d'un auteur qui s'attaque, en ces temps d'abandon, à l'édification d'une pensée désireuse de ne négliger rien. Fait plus curieux encore – à moins que ce ne soit, en fin de compte, la même chose – Alain Badiou ne se contente pas d'écrire des livres de philosophie. Poésie, théâtre, romans figurent aussi parmi ses publications. Ecartons l'opinion faible qui suggérerait que ce sont là divertissements, jeux sporadiques, récréations entre les moments de rude rigueur théorique. Les textes littéraires sont aussi des interventions intellectuelles, évidemment.

Ainsi, dans *Calme bloc ici-bas*, volumineux roman constructeur de mondes, ce n'est pas un hasard si une jeune femme écrit un poème destiné à tout contenir, qu'elle déclame des jours entiers à la sortie des usines, et si elle décide d'y inclure en quelques strophes le marxisme. Ah bon, va-t-on dire, c'est donc une sorte de pamphlet ? Un roman à clé ? Une transposition, directe ou subtile, de l'épopée 68, de la geste des maos, du rêve de vraie révolution auquel Badiou, dans le fond, est demeuré toujours très dignement fidèle ? Oui, le livre est ainsi, mais en rester là donnerait une image inexacte. Quatre très brèves leçons sont préférables pour aborder le texte, ce calme bloc. D'abord une leçon de géographie. Le Prémontré, où se déroule l'action, est bordé, au nord, par la Tarkvénie et au sud par le pays de Mouthes. A l'est, la côte maritime s'étend du détroit de Quincieux au golfe de Quelmes. A l'ouest, les frontières séparent le Prémontré de l'Arvagne et du Palmyre.

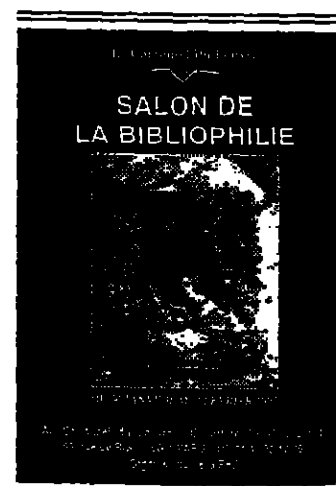
Passons à l'histoire. Ce pays exemplaire (mais exemplaire de quoi ? Attendons !) possède un passé à la fois lointain, difficile à saisir et curieusement proche, voire familier. On date les années, au Prémontré, à partir de ce qu'on appelle les Evénements, qui ont conduit à la Constitution égalitaire, puis, après les troubles et la guerre civile de la troisième année, au régime de Canival, qui reconstruisit notamment les immeubles destinés à la communication, dont les Délégués, au cours de la deuxième année, avaient décidé le pur et simple dynamitage. La leçon d'écriture est évidemment essentielle. La langue du Prémontré est singulièrement proche du français. Toutefois, trois styles différents s'y reconnaissent, qui se disputent la légitimité : « narratif simple », « imagé », « minimal ». Les chapitres juxtaposent ces trois styles, immédiatement reconnaissables à leurs phrasés distincts et imprimés de surcroît dans des typographies différentes. Tout cela produit d'étranges et parfois fort beaux effets de distance.

Bien en peine décrire histoire, vu complications et personnages, dirait-on dans le « style minimal » du Prémontré. Traits extérieurs : certains personnages fument des Fractales, d'autres boivent de l'alcool darze, dont on sait qu'il est particulièrement raide. Argument général : Ahmed Aazami, journaliste à la radio d'Audruik, personnage central, change d'identité, se perd et se retrouve. On reconnaît en lui l'imam caché de l'islam chiite duodécimain, cet être secret qui soutient le cours du monde, autour duquel tout tourne et s'articule, sans que personne sache ni qui il est ni où il se trouve. Autour de lui, une foule de figures. Certaines sont longuement retrouvées, d'épisode en péripétie : l'ouvrier maudit Simon Symoens, la terroriste Elisabeth Cathely, par exemple. D'autres silhouettes sont seulement fugitives, comme Louis Monsigny, qui fit scandale avec sa série de tableaux « tortues fébriles », devint spécialiste des batailles navales car il n'aimait pas les oiseaux de mer, ou encore Nguon Huot Suy, l'épicier pornographe qui vend des revues étiquetées selon des perversions méticuleuses et improbables.

La liste occuperait des pages et dirait peu. N'oublions pas la dernière leçon, celle de mathématiques. Trois styles, on l'a dit. Mais aussi sept chapitres, puis quarante-quatre contes et un huitième chapitre. De cette architecture on retiendra moins l'élaboration certainement savante que l'effet littéraire. Souvent, le nombre et ses contraintes cessent de peser. Survient l'éclosion imprévisible d'une image, d'un geste, de quelques phrases qui, derrière le « style imagé ou métaphorique », sont comme des pans de réalité offerte. Ainsi, quand la terroriste Elisabeth Cathely dormait au pied du lit de l'ouvrier Symoens (*« je reste par terre », disait-elle tous les soirs, et c'était une amertume et un délice »*), chaque matin *« il devait franchir son corps d'un pas émerveillé pensant qu'une jeune femme aux yeux gris et aux lourds cheveux noirs couchée sur le parquet bénit le jour qui commence »*. Ce qui surgit à tous les coins, sur fond de révolte et de répression, de clandestinité militante, de mélo politique et populaire, ce sont des rencontres imprévues, éclatantes, des bouleversements muets, des moments sans pareils, impossibles à répéter, épuisants à dire, à peine pensables. Bref, des événements.

Ce que l'écriture romanesque fait mieux saisir que toutes les proses philosophiques – celle de Platon mise à part –, peut-être est-ce finalement ceci : que l'amour est une expérience non seulement du corps et des affects, mais aussi de la pensée. Qu'il faut du temps et de l'attention, des hasards et de la bonne volonté, des mots et des complicités, des silences et des rages, de la tendresse et des détours, de la vie encore et encore, pour que l'événement d'une rencontre détaille son sens et ses effets. On perçoit par ce détour que vouloir embrasser la totalité du monde n'est peut-être pas, comme on croit, un rêve naïf et fou. Il pourrait suffire, pour y parvenir, de demeurer fidèle à un événement, une rencontre, une singularité. Unique, chacune contient un infini. Circonscrite et délimitée, elle ne cesse pourtant de se poursuivre. Isolée, elle est inépuisable.

★ A signaler également : Alain Badiou consacre à Gilles Deleuze un petit livre intitulé *Deleuze ou La Clameur de l'être*, qui constitue un remarquable exemple de lecture à l'envers, puisqu'il s'emploie notamment à voir en Deleuze un ascète et un platonicien, ce qui, malgré l'habileté déployée, ne convainc guère (Hachette, « Coup double », 190 p., 95 F). A l'occasion du premier anniversaire de la disparition du philosophe, « Les Empêcheurs de penser en rond » publie un court texte d'Eric Alliez, *Deleuze, Philosophie virtuelle* (56 p., 40 F). D'autre part, le Collège international de philosophie organise du 25 au 27 janvier un colloque sur Deleuze à l'université de Saint-Denis, Paris-VIII, avec Alain Badiou, le 26 à 9 h 30.

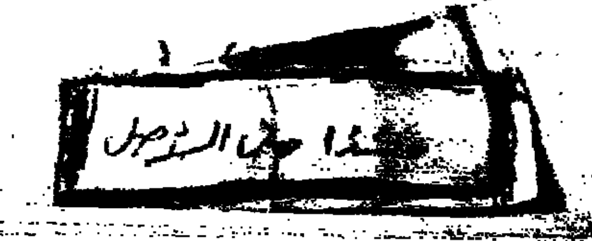


(Publicité)

N

venement





INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

La France dans le miroir soviétique

LA FRANCE SOUS INFLUENCE
Paris-Moscou : 30 ans de relations secrètes
de Thierry Wolton.
Grasset, 508 p., 142 F.

La politique extérieure française a-t-elle été inspirée, voire téléguidée, depuis Moscou pendant des décennies ? La question s'impose après la lecture du livre de Thierry Wolton (*Le Monde* du 17 janvier). Spécialiste des services de renseignement mais échaudé par les critiques qui accueillirent son précédent ouvrage, l'auteur se garde de répondre ; il concède même que les archives – notamment celles des anciens pays communistes – offrent *« une vision parfois déformée de la réalité »*. Ses recherches étayées par les dossiers du ministère soviétique des affaires étrangères (MID) n'en donnent pas moins de la France des années 40 à 60 l'image d'un pays où grouillaient les espions de tous poils, aidés par les communistes ou les compagnons de route et relayés par les *« idiots utiles »*, tous ces Occidentaux qui, pour des raisons diverses, fournissaient aux Soviétiques, consciemment ou inconsciemment, des informations précieuses.

L'hôtel particulier de la rue de Grenelle où les ambassadeurs de Moscou tenaient salon – ah, comme la bourgeoisie française les trouvait polis et galants ces bolcheviks qu'elle s'imaginait encore le couteau entre les dents ! – ne désemplissait pas d'hommes politiques, de banquiers, d'hommes d'affaires et de journalistes avides de se mettre en valeur, d'exhiber leur connaissance des dessous de la politique intérieure, de vanter leurs relations. Certains faisaient simplement leur travail ; ils venaient aux nouvelles et se contentaient d'échanger quelques opinions anodines avec les envoyés du Kremlin dont un bon tiers émargeait au KGB. Mais combien d'autres, par conviction (rarement), appât du gain (parfois), simple vanité (souvent), racontaient les petits secrets de la République en se croyant les acteurs de l'histoire !

Les Soviétiques n'avaient pas leurs pareils pour les flatter. Les archives du MID en disent long sur les confidences lâchées par Gaston Palewski, proche collaborateur du général de Gaulle, Maurice Dejean, ambassadeur de France que le KGB avait ferré lors de son séjour à Moscou, Pierre Sudreau, ministre du général, les gaullistes de gauche qui pouvaient donner libre cours à leur antiaméricanisme tout en se pâmant devant les réalisations sociales de la République des soviets, etc. Un des plus assidus fut Edgar Faure, qui, président du conseil, n'hésitait pas à se déplacer chez l'ambassadeur Vinogradov pour critiquer l'antisoviétisme de son propre ministre des affaires étrangères.

Au-delà de l'anecdote, Thierry Wolton met en lumière les tentatives de noyautage par Moscou de son « meilleur allié occidental »

Edgar Faure aimait la Russie. Dans les années 30, il y avait fait son voyage de noces ; il parlait russe et, jusqu'au début des années 80, il ne dédaigna pas de faire des affaires avec les Soviétiques. Le rapport sur un périple d'un mois à travers l'URSS en août-septembre 1956, écrit par son accompagnateur pour le comité central du PCUS, est un grand moment. Au début, Edgar Faure – et à un moindre degré sa femme, Lucie, directrice de la revue *La Nef* – étaient enthousiastes. Cependant, reconnaît le fonctionnaire du KGB, *« il y eut des maladresses et quelques bêtises »* : les interlocuteurs des deux Français tenaient des discours trop uniformément positifs ; *« Les sites visités n'ont pas toujours été bien préparés (...). Dans beaucoup de villes, surtout en Asie centrale, les toilettes étaient dans un mauvais état (...). »* Le comportement d'Edgar Faure changea à son retour à Moscou, où il put prendre connaissance de la presse française, critique à l'égard de ses déclarations trop favorables à l'URSS, lui faisant craindre pour sa carrière politique. Le bilan est cependant positif et le rapport recommande de *« continuer à travailler avec Edgar Faure et sa femme (...). Par l'intermédiaire de sa revue, nous pourrions exercer une influence sur les lecteurs dans le sens souhaité »*.

Le livre de Thierry Wolton se prête à deux lectures. La première s'arrêtera sur ce genre de récits qui vont au-delà de l'anecdote. La seconde s'intéressera à la portée politique de ces tentatives de noyautage. Thierry Wolton a eu raison de lier les citations tirées des dossiers par des explications replaçant les événements dans leur contexte. Les avances des Soviétiques envers le Parti radical au début des années 50 n'ont de sens qu'à la lumière de la discussion sur la Communauté européenne de défense. De même, le ballet des gaullistes de toutes obédiences prend toute sa valeur dans la mesure où Moscou cherche à détacher la France de l'Alliance atlantique. Il n'en serait pas moins excessif de conclure que la politique d'indépendance de la V[e] République s'explique en grande partie par les actions croisées des communistes, des agents du KGB, de leurs séides français et des *« idiots utiles »*. Thierry Wolton ne va certes pas jusque-là. Pourtant *« l'influence ne se mesure pas, elle s'insinue »*, estime-t-il, et les Soviétiques *« ont fini par considérer ce pays comme leur meilleur allié dans le camp occidental »*.

Que la *« mémoire commune de la guerre et de la Libération »*, l'antigermanisme et l'antiaméricanisme d'une partie de la classe politique française aient conduit le Kremlin à cette conclusion, c'est possible. Mais quand de Gaulle tenait – ou faisait tenir – à ses partenaires occidentaux et aux Soviétiques un double langage, ce n'était pas seulement pour tromper les premiers. Dans sa recherche parfois pathétique d'un rôle mondial pour la France, il utilisait les moyens à sa disposition. Il est probable que lui aussi croyait « manipuler » les Soviétiques en les flattant. Un fait demeure : dans les grandes crises internationales que connut l'Europe dans les années 60, la France gaulliste se montra toujours solidaire de ses alliés. De plus, les Soviétiques échouèrent à faire capoter le traité de Rome et la réconciliation franco-allemande. Même avant l'épilogue de 1989, le résultat n'a pas été à la hauteur de leurs manœuvres.

★ A propos de l'espionnage soviétique en France, voir aussi le livre de Serguei Kostine, *Bonjour, Farewell*, Robert Laffont, 335 p., 139 F (à paraître le 27 janvier).

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

L'énigme fiscale

SYSTÈMES ÉCONOMIQUES ET FINANCES PUBLIQUES
sous la direction de Richard Bonney.
Traduit de l'anglais
par Roland Marx et Nora Wang,
texte français établi par Jean-Claude Hocquet,
PUF, 685 p., 395 F.

Dans les *Six Livres de la République* (1576), Jean Bodin n'inventa pas seulement le concept de souveraineté qui fit sa célébrité. Il établit aussi pour le Trésor public *« sept fondations »* que tout fiscaliste devrait avoir en mémoire. Les recettes de l'Etat devaient d'abord, et avec le plus de sûreté, provenir du revenu du domaine, lequel était inaliénable. La conquête était un deuxième moyen d'accroître les revenus du Prince. Les dons gratuits des sujets constituaient une troisième source de revenu. Venaient ensuite les pensions versées par des alliés, le cas classique à l'époque étant le revenu tiré par la Confédération helvétique de son alliance avec la France. On parlerait aujourd'hui d'aide et de coopération. La cinquième source de revenu pour le Trésor public était un empire colonial voué au commerce, à l'instar de l'empire portugais après la découverte de la côte de l'Or puis des Indes orientales. La sixième source était constituée par les droits à l'importation et à l'exportation. Enfin, au tout dernier rang, venait la septième source de revenu : l'imposition des sujets du roi qui, d'après Bodin, *« ne devait jamais être utilisée par les souverains avant que tout le reste ait échoué et que la nécessité les contraigne à prendre soin du bien commun, en étant soudainement accablés par l'ennemi ou du fait de quelque accident inattendu »*. Mais il ajoutait que *« lorsque cesse la nécessité, ce que la nécesité exige devrait aussi cesser »* (en bon latin, cela se dit en quatre mots : *cessante causa, cessat effectus*). En même temps, pour Bodin, le droit naturel autorisait les sujets du roi à détenir des propriétés et, de la sorte, il consacrait leur droit à consentir l'impôt.

Le consentement à l'impôt, au moins sur le plan formel, c'est bien la seule chose que les Etats modernes aient retenu de la première théorie de la souveraineté. Entre-temps, l'anglais Hobbes avait soutenu que le droit de propriété suivait, et non précédait, l'installation du souverain, une fois que le Prince était en mesure d'assurer la sécurité : Richelieu affirmait qu'il fallait imposer les gens du commun car s'ils étaient trop à l'aise, *« il seroit impossible de les contenir dans les règles de leur devoir »* ; et Montesquieu assurait que plus libre était un pays au plan politique, plus élevé devait être le prélèvement de l'Etat. Le contre-exemple étant, selon lui, la Turquie des Ottomans où la modération fiscale compensait la perte de la liberté politique. Mais même pour Hobbes et Montesquieu, les niveaux actuels de prélèvements obligatoires eurent été inconcevables.

Comment est-on passé d'un impôt considéré comme un *auxilium* temporaire des ressources princières à la surfiscalisation des temps modernes ? Cette énigme, le présent ouvrage cherche à la résoudre en près de sept cents pages ! Résultats de quatre années de travail organisé sous l'égide de la Fondation européenne de la Science, avec pour programme les origines de l'Etat moderne en Europe, ce livre nous invite à un voyage studieux, parfois fastidieux, du Moyen Age à l'époque moderne, en Espagne, Grande-Bretagne, France, Autriche, Italie, mais aussi en Scandinavie et en Russie. Une douzaine d'auteurs, venus d'horizons très différents, ont participé à ce travail de bénédictin sous la direction de Richard Bonney, professeur d'histoire moderne à l'université de Leicester (Royaume-Uni).

Comme le dit très bien ce dernier dans l'introduction de l'ouvrage : *« Le maximum de ce que* [les Etats] *pouvaient faire* [en matière fiscale], *dans l'ensemble, ils le firent, et les dépenses de guerre furent la force motrice. »* Toutefois, les dépenses étant le plus souvent supérieures aux recettes, il fallait compléter les ressources fiscales par l'emprunt. Dès le XII[e] siècle, les Etats et les seigneuries ne pouvaient plus se passer des services des banquiers et des financiers pour boucler leur budget. Du coup, et dès la fin du Moyen Age, les marchands-banquiers détenaient dans l'administration financière des cités-Etats, des princes et des rois, un vaste éventail de postes clés, et avaient ainsi accès aux plus précieuses informations, particulièrement en matière de guerre et de paix. Etant ainsi initiés aux secrets d'Etat, ils pouvaient plus sûrement évaluer leurs risques. Cet accouplement (contre nature ? la question n'est pas posée) de l'Etat et de la banque pouvait aller jusqu'à l'engendrement de véritables dynasties (les Médicis). Mais après la crise financière du XVI[e] siècle, la banque internationale se serait désintégrée, prétend l'un des auteurs, l'historien suisse Martin Körner, pour se muer au XVII[e] en ensemble de systèmes au caractère national de plus en plus affirmé. Le XVIII[e] siècle vit donc naître des banques d'Etat gérant la dette publique, alors même que l'environnement économique prenait un caractère de plus en plus mondial. A la fin du XX[e] siècle, on n'était toujours pas sorti de cette contradiction. Il est dommage que les quatre-vingt-dix-sept graphiques qui *« soutiennent »* cet *opus magnum* soient si mal conçus qu'ils en sont pratiquement illisibles.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Morale publique

L'ÉTHIQUE AUX ÉNARQUES
de Jean Saint-Geours.
PUF, 240 p., 118 F.

Mémoires d'une vie et traité de morale publique, voyage à l'intérieur des institutions financières françaises et dissertation de philosophie, adresse aux jeunes énarques et réflexion métaphysique sur le métier de décideur, le dernier livre de Jean Saint-Geours est de ceux, agaçants et malcommodes, que l'on ne sait par quel bout prendre. Et que, pourtant, l'on ne lâche pas.

La personnalité de l'auteur n'y est pas pour rien. Depuis l'enthousiasme reconstructeur de l'après-guerre jusqu'aux errements inquiétants du capitalisme sauvage, de la direction de la prévision à la présidence de la Commission des opérations de Bourse en passant par la direction du Crédit lyonnais, depuis le cabinet de Pierre Mendès France en 1954 à celui de Pierre Mauroy en 1981 se trament les fils d'une de ces grandes carrières de haut fonctionnaire – insubmersibles.

Au passage, Jean Saint-Geours esquisse en peu de mots quelques silhouettes marquantes. Celle de « PMF », handicapé par *« une certaine rigidité de pensée, sclérose de sa rectitude »*. Celle d'Edgar Faure, qui *« avait la flexibilité et la volatilité d'opinions, de comportements, de fidélités qui avaient été le lot des principaux politiciens de la III[e] République, mais portées à un surprenant niveau de perfection »*. Celles de Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, *« libéraux et prudents »*, qui *« s'attachaient à atténuer le volontarisme du général »*. Celles de Michel Rocard et Jacques Delors, *« en quelque sorte bloqués par la personnalité de François Mitterrand, meilleur tacticien et personnage plus complet, plus impressionnant et, surtout, caractère plus ferme et plus constant »*.

Ou encore celle de Pierre Bérégovoy, qui déclare à l'auteur, le 17 juillet 1989, au moment de lui confier la COB, après le raid manqué contre la Société générale : *« Vous arrivez sur la queue des "affaires". Mes collaborateurs sont honnêtes, mais très imprudents. Mon directeur a voulu faire un coup financier à l'échelle internationale. L'opération m'a été imposée ; elle a été très mal montée et mal exécutée. Le "dénoyautage" de la Société générale est un échec du président de la République. Je le lui ai dit. J'écrirai toute l'histoire un jour. Bien sûr, lorsqu'il ne sera plus président... »*

Les souvenirs d'un demi-siècle de service public ne suffisent pas cependant à expliquer l'intérêt de cette *Ethique aux énarques*. Pas davantage son parcours dans quelques-unes des plus prestigieuses institutions financières, même si l'on redécouvre à l'occasion, et de façon saisissante, comment les banques « de papa » se faisaient taper sur les doigts quand elles dépassaient d'un centime les normes d'encadrement du crédit.

L'essentiel est ailleurs. Au risque de faire *« ricaner les réalistes »*, Jean Saint-Geours s'efforce de dégager les principes éthiques qui devraient, plus que jamais à ses yeux, irriguer l'action des décideurs publics, ces technocrates si souvent en butte, aujourd'hui, à des *« critiques de type populiste »*. Exigeant et *« inquiet »*, en quelque sorte, l'ancien patron de la COB s'efforce de décortiquer les règles d'*« écoute »* et de *« loyauté »*, les principes de *« contrat »* mais aussi de *« subsidiarité »*, les mélanges instables d'imagination et de rigueur, d'ambition et de responsabilité, de violence et de fraternité, qui conduisent à la décision, ou plutôt qui devraient conduire le *« publicrate »* à la bonne décision.

Cette *« cybernétique »* est d'autant plus délicate que le décideur public *« se trouve placé, par définition de fonction, au point d'articulation de l'Etat et des citoyens »*, position *« cruciale et critique »*. Car c'est la grande leçon, pour Jean Saint-Geours, des bouleversements des deux dernières décennies. Pour faire face aux *« problèmes de la complexité technique et sociétale »*, pour restaurer la confiance indispensable à l'efficacité du système économique et financier, pour combattre les *« effets dissolvants »* de l'argent sur la démocratie, il est urgent d'inventer de nouvelles formes de régulation. La *« revanche de l'éthique »* passerait donc par la multiplication d'autorités publiques indépendantes, comme, en témoignent la création ou le développement, en France, du Conseil constitutionnel, de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, du Conseil supérieur de l'audiovisuel, de la Commission des opérations de Bourse ou encore du Conseil de la concurrence.

Instances de pondération, de médiation et d'arbitrage, chargées de gérer *« la crise des rapports entre l'individu et le collectif »*, ces autorités de régulation indépendantes sont dotées du pouvoir *« insolite »* de *« garantir institutionnellement la totale indépendance du décideur public »*, *« en supprimant sa subordination à la forme politique et exécutive de l'Etat »*. A bien y réfléchir, cette perspective est redoutable. Sauf pour les énarques, qui pourront ainsi se rassurer sur la pérennité de leur pouvoir. Paradoxes de l'éthique...

SOCIETE

● *par Robert Solé*

L'odeur de la captivité

LA CHAMBRE NOIRE DE LONGWOOD
de Jean-Paul Kauffmann.
La Table ronde, 351 p., 120 F.

Du Liban, pas un mot. Nulle allusion directe aux trois années passées comme otage dans une prison du Djihad islamique. Il est clair cependant que Jean-Paul Kauffmann n'aurait pas écrit ce livre – pas de cette manière, en tout cas – s'il n'avait fait lui-même la douloureuse expérience de la captivité. *La Chambre noire de Longwood* s'inscrit dans la suite de *L'Arche des Kerguelen* (Flammarion, 1993), autre voyage au bout de l'exil.

Voici donc un récit des dernières années de Napoléon, à Sainte-Hélène, en compagnie d'un quarteron de fidèles et de quelques domestiques, sous la surveillance de geôliers anglais. Un récit ? Il faudrait dire plutôt reportage. Car, sur les faits, il n'y a pas grand-chose de nouveau à apporter : grâce aux témoins directs et aux travaux des historiens, on sait à peu près tout de la lente dérive de l'ex-empereur, depuis son arrivée sur cette île perdue de l'Atlantique, en octobre 1815, jusqu'à sa mort, en mai 1821. *« Il ne manque rien*, constate Jean-Paul Kauffmann. *Sauf peut-être une chose : l'odeur de Longwood. »*

Longwood est comme une île dans l'île. C'est ce plateau balayé par les vents, tout en haut de Sainte-Hélène, sur lequel une ancienne étable avait été aménagée pour accueillir le vaincu de Waterloo. Dans cette maison-labyrinthe, qui appartient à la France, tout a été soigneusement conservé, à commencer par l'impressionnante baignoire de cuivre où Napoléon passait des heures entières pour tuer le temps et soigner ses démangeaisons...

Il faut quinze jours de bateau pour arriver à Sainte-Hélène, située quelque part entre le Brésil et l'Angola. Jean-Paul Kauffmann a eu le malheur – et la chance – de voyager en compagnie de deux Anglaises insupportables, qu'il croisera à plusieurs reprises au cours de son séjour dans l'île et dont il exploite admirablement les propos. A celle qui le harcèle de questions, il finira par répondre : *« Sentir, humer. Absorber les bruits, les odeurs, les images. C'est le dépôt qui se forme sur le passé qui me passionne. La coloration, le vernis qui recouvrent les objets et les lieux. »*

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, Saint-Hélène ne voue pas un culte à l'homme qui l'a rendue célèbre. Dans les magasins de l'île, on ne trouve guère de bimbeloterie napoléonienne. Les six mille habitants ont d'autres sujets de conversation : leur statut de citoyens de seconde zone au Royaume-Uni, l'arrivée de la télévision et l'opportunité de créer un aéroport. Même les sept délinquants détenus, qui ont le droit de se mouvoir librement dans cette prison maritime, n'ont pas grand-chose à dire sur leur illustre devancier.

Jean-Paul Kauffmann a néanmoins rencontré sur place deux interlocuteurs de choix : le consul de France, Michel Martineau, ainsi que son père et prédécesseur, Gilbert Martineau, décédé depuis lors. Ces deux personnages hors du commun, occupant une partie de la maison de Longwood, l'ont aidé à percer les mystères du lieu. Le consul peint. Il est l'auteur de plusieurs timbres consacrés à Sainte-Hélène. Des fleurs, plutôt, et des immortelles, en particulier...

Revenons à l'odeur, puisqu'il s'agit d'abord de cela. Le prisonnier n'arrêtait pas de s'en plaindre, affirment les quatre évangélistes (Bertrand, Gourgaud, Las Cases et Montholon), à qui il dictait ses souvenirs et qui ne perdaient pas une miette des augustes propos de leur maître en vue de publications futures. Etait-ce seulement une odeur de cave, due à l'humidité effrayante qui règne huit mois par an dans cette île-forteresse ? Jean-Paul Kauffmann la décrit avec beaucoup plus de précision, pour y voir finalement *« l'odeur de l'ennui »*. La captivité, explique-t-il, est d'abord une odeur. Et, à Longwood, *« l'encens de la mélancolie, le musc des idées noires imprègnent l'intérieur de la maison »*. Lord Rosebery ne disait sans doute pas autre chose, naguère, en constatant que la moisissure sévissant en ce lieu avait contaminé les objets, les hommes, et surtout leurs propos.

Avec beaucoup de talent, Jean-Paul Kauffmann mêle ses observations sur l'île actuelle et les faits survenus il y a cent quatre-vingts ans. Le lecteur n'a pas besoin d'être un admirateur de Napoléon pour se laisser émouvoir par la dépression de l'ancien maître de l'Europe, ressassant sans fin les raisons de ses défaites militaires.

D'aucuns prétendent qu'il a été empoisonné. Au terme de son séjour à Sainte-Hélène, Jean-Paul Kauffmann n'en croit rien : *« Le captif s'est intoxiqué lui-même avec son passé. Il s'est administré, jour après jour, pendant cinq ans et demi, la ciguë du regret, essayant désespérément de retrouver la consistance des événements, l'âme des choses. »* L'ancien otage de Beyrouth est mieux placé que d'autres pour commenter *« le bourdonnement du temps, la fermentation du souvenir »*, ce venin insidieux qui parfois *« dérègle l'imagination »*. Il ne s'agit pas, on l'aura compris, d'un énième livre sur Napoléon, mais d'un superbe reportage sur le temps qui passe.

PASSAGE EN REVUE

● **Le Visage vert**

Arborant un look rétro, évocateur des publications populaires anglo-saxonnes du début du siècle, *Le Visage vert*, revue de littérature dorénavant éditée par Joëlle Losfeld, se consacre au fantastique, à la littérature mystérieuse, à l'humour fin de siècle et au conte cruel ou gothique. Le dernier numéro s'ouvre sur un dossier consacré à Edward George Bulwer-Lytton, spécialiste des récits de maison hantée et de la métaphysique rosicrucienne, dont on découvre une longue nouvelle ésotérique illustrée par des gravures d'Odilon Redon. Au menu de ce sommaire ténébreux : des divagations sur le rêve, de l'Ecossais James Hogg et de l'Irlandais Sheridan Le Fanu ; un conte frankensteinien à base de recherches sur le système nerveux et la transfusion sanguine, signé à la fin du siècle dernier par un médecin neurologue américain, Silas Weir Mitchell ; des extraits inédits de *La Machine à explorer le temps* d'H. G. Wells et un pastiche de Sherlock Holmes dû à un certain A. E. P. et édité jadis par Ellery Queen (160 p., 90 F).

e fiscale

ale publique

odeur de la captivité

Les mystères des Balkans

Citoyen du monde, François Maspero revisite les régions d'Europe rescapées du communisme. En invoquant écrivains, témoins, ombres fugitives

BALKANS-TRANSIT
de François Maspero.
Seuil, 392 p., 149 F.

Aucun voyage n'est innocent. Surtout dans les Balkans, éternel champ de bataille. Se balader dans cette région recrue de guerres, tarandée de peurs et de haines, oblige à convoquer sans cesse le passé, en des flash-back souvent sanglants, où des torrents de fuyards déferlent à la lueur des incendies. Traverser le *« réseau cancéreux »* des frontières contraint à resituer chaque lieu dans le cortège des siècles. Indispensable démarche pour tenter de comprendre et de raconter le plus compliqué des Orients, celui de notre continent.

Ce va-et-vient vigilant et lucide entre passé et présent est au cœur du voyage que l'écrivain François Maspero relate dans *Balkans-Transit* et dont *Le Monde* publia quelques extraits en feuilleton, et en avant-première, pendant l'été 1996. Un voyage qui le conduit, au printemps 1995, de l'Adriatique à la mer Noire, du port albanais de Durrës au delta roumain du Danube. Un voyage vécu en compagnie du photographe Klavdij Sluban, dont les sobres clichés scandent avec force leur double témoignage.



KLAVDIJ SLUBAN

Bulgarie, Armène, mai 1995

Une idée court au fil du livre : de Sarajevo à Tirana, de Bucarest à Skopje, ces régions rescapées du communisme appartiennent à « notre Europe », comme au temps où Dubrovnik était plus douce à vivre que Naples ; les Balkans ont destin lié avec l'Europe des Quinze, avec *« la vraie Europe »*, comme l'auteur l'appelle, un rien ironique.

Il n'y a dans ce constat aucune complaisance qui ferait fi des spécificités locales, bien réelles. Ainsi François Maspero s'irrite de voir Sarajevo promue *« capitale culturelle de l'Europe »* dans un discours qui utilise la ville mais *« l'évacue comme sujet principal »* et prive le Bosniaque *« de cette dernière dignité : être sujet de son histoire »*. Quant à prendre pour symbole de « tolérance » une ville dont le souvenir reste attaché à la première guerre mondiale, avec ses vingt millions de morts, *« c'est un peu fort de café (turc) »*.

A chaque étape, l'auteur invite les écrivains, nés ou passés ici, comme autant de garants de cette appartenance commune : lord Byron, naufragé sur les côtes albanaises et fasciné par Ali Pacha, qui sera son ami ; Panaït Istrati, meurtri du stalinisme, devenu *« l'homme qui n'adhère à rien »* ; Elias Canetti, qui entendait parler sept ou huit langues dans les quartiers de son enfance bulgare ; Ismaïl Kadaré, immortalisant dans *Chronique de la ville de pierre* les rues de Gjirokastër, sa cité natale.

Comme témoins des folies humaines, François Maspero invoque Albert Londres, observateur privilégié en 1916 de l'offensive victorieuse de l'armée française d'Orient. Il mentionne un document essentiel et oublié sur les guerres balkaniques, annonciatrices de la « grande boucherie », le rapport de la Fondation Carnegie pour la paix, qui, rédigé à la fin de 1913, jette une lumière saisissante sur les atrocités qui préfigurent la purification ethnique commise quelque quatre-vingts ans plus tard du côté de Vukovar ou de Srebrenica. Il cite des extraits du journal, jamais publié, d'Yvonne Blondel, jeune épouse française d'un haut fonctionnaire roumain, qui raconte l'arrivée de la guerre dans sa petite ville de Silistra, pendant l'été 1916.

Bien d'autres ombres traversent, fugitives, les paysages de *Balkans-Transit* : Faik Konica, intellectuel albanais, ami d'Apollinaire ; Markos Vafiadès, chef des maquisards communistes grecs, combattant jusqu'à la défaite sur les pentes du mont Grammos, chanté par Eluard ; Sacho Nikolov, violoniste génial et caustique, mort dans un goulag bulgare. Et les silhouettes de deux femmes admirables d'aujourd'hui : l'higouménitsa Serafina, toute douceur et tendresse, rencontrée au monastère macédonien des Saints-Archanges ; Armène, vieille dame bulgare, toujours belle et indomptable.

Citoyen du monde depuis l'adolescence, François Maspero est sorti de cette expérience conforté dans sa haine des nationalismes, regrettant l'échec de la vieille idée fédérale balkanique. Il a aussi fait sienne la devise de son compagnon photographe : il faut, en voyage, renoncer à éclaircir tous les mystères.

Jean-Pierre Langellier

Allégorie de l'ambiguïté mitterrandienne

LOUIS NAPOLÉON REVISITÉ
d'Alain Minc.
Gallimard, 256 p., 110 F.

Le Second Empire n'en finit plus de fasciner, mais le regard d'Alain Minc sur le prince-président est des plus singuliers. D'entrée, le bandeau annonce l'ambiguïté du projet : *« Le livre que Mitterrand avait promis d'écrire. »* Lirons-nous, écrite par un nécromant malicieux, cette analyse du coup d'Etat du 2 décembre que le futur président avait promise à Gallimard dès le désistement de Pierre Mendès France ? L'idée est plaisante, réminiscence du Pierre Ménard de Borges qui réécrit le *Quichotte* pour mieux régler son compte à un ouvrage qu'il déteste. A cela près que Mitterrand n'a, lui, jamais écrit ce pendant historique au *Coup d'Etat permanent*.

Les versions successives prêtées au leader socialiste sont autant de prétextes à une surenchère de prémonitions fortes, de préfigurations bruyantes, dont l'historien discutera la pertinence. Cependant, le travail de Minc retient l'intérêt quand il tranche sur l'historiographie traditionnelle. Refusant d'adopter la réfutation commode d'un Hugo ou d'un Marx, il évoque la seule vraie résistance au 2 décembre, celle des campagnes, qui dément la logique marxiste trop commodément admise, comme l'exceptionnelle conjonction du colbertisme et du libre-échangisme qui bouleverse la donne économique. Pourquoi faut-il que la politique étrangère occulte par goût du catastrophisme le projet – empêché – de l'alliance anglaise pour ne se souvenir que du coup de pouce involontaire donné à la naissance de l'Allemagne ? On l'aura compris : Alain Minc est avant tout un bretteur, impatient d'en découdre avec Mitterrand, Hugo, Marx et... le Napoléon III de Philippe Séguin. Un exercice déroutant, mais qui ne manque pas de panache.

Ph.-J. C.

Deux grands ambivalents

Louis Napoléon Bonaparte-Mitterrand. Deux figures, deux époques, et un jeu de correspondances auquel se livre Alain Minc

En « revisitant » Louis Napoléon, c'est évidemment d'aujourd'hui qu'Alain Minc veut parler, et, singulièrement, de la figure, ambivalente et contradictoire, de François Mitterrand :

« J'ai toujours été intrigué par le désir de Mitterrand d'écrire un *Coup d'Etat du 2 décembre*, parce que cela portait toutes les contradictions du personnage, *dit-il*. Ensuite, ce n'est pas tellement la personne de Louis Napoléon qui m'intéresse, c'est l'époque. Au fond, on n'est pas sortis du XIX[e] siècle. Idéologiquement, économiquement et stratégiquement, c'est notre époque. Le jeu des correspondances est donc très tentant. De plus, je n'aime pas Hugo. Cela m'amusait donc d'y aller voir d'un peu plus près. J'avais le souvenir, ayant lu, il y a longtemps, *Choses vues*, des ambiguïtés d'Hugo. La seule erreur de Louis Napoléon – pour reprendre une phrase que le général de Gaulle avait dite à propos de Bernanos, *« Celui-ci, je n'ai pas réussi à me l'attacher »* –, c'est d'avoir échoué avec Hugo, pourtant « attachable à bas prix ». Sa chance historique, c'est de ne pas être attaché. C'est ce qui l'a sauvé et lui a permis une rédemption. Voilà tous les ingrédients de cet amusement.

» Il y a chez Mitterrand, comme chez Louis Napoléon, un mélange de libre-échangisme et d'interventionnisme. Quand Mitterrand décide de maintenir, en 1983, la France dans le système monétaire européen ou quand il accélère la marche vers la monnaie unique, c'est exactement l'équivalent, en coup de tonnerre et par les conséquences, de ce qu'on appelle le coup d'Etat douanier de Louis Napoléon, c'est-à-dire le traité de libre-échange avec l'Angleterre. Il y a, en outre, une assonance facile et sympathique : les Grands Travaux. Ils ont pareillement voulu mettre la main dans la mécanique de l'argent-roi. En cela, ce ne sont pas de vrais libéraux. Ils acceptent la régulation libérale et, simultanément, ils pensent que l'Etat peut y être le premier des acteurs. Enfin, tous deux sont des libre-échangistes colbertistes, dont la vision sociale est un vague socialisme humaniste. A tout prendre, je trouve que Louis Napoléon est plus socialiste que Mitterrand.

» Quand il écrit comme socialiste, il y croit. Il n'endosse pas, il a des réflexes. Il y a du Proudhon chez Louis Napoléon. Chez Mitterrand, il y a eu une couche – qui s'est vite écaillée – de Marx. Je pense que Mitterrand était très tenté de jouer du parallèle politique. C'était une manière de dire des choses intelligentes sur le gaullisme. Un moyen aussi de se mettre dans une posture manichéenne : c'est un bon vernis. Pour quelqu'un qui vient d'adhérer à la gauche, il n'est pas absurde de jouer l'héritier d'Hugo. Je fais cette hypothèse esthétique, mais elle n'est pas complètement fausse. Mais sans doute Mitterrand ne pouvait-il pas écrire ce livre, il était trop proche de Louis Napoléon.

» Il n'y a que la gauche française qui soit romantique, elle a encore un vocabulaire romantique. Au fond, Hugo-Proudhon, c'était Mitterrand-Rocard. Il n'y a pas de Marx là-dedans, ni chez l'un ni chez l'autre. Il est extraordinaire de voir que cette gauche, hormis les communistes, ne fait que tourner autour de celui qui est le père de tous les autres socialismes, social-démocratie allemande incluse.

» Mitterrand tient bien plus de Talleyrand, de Morny ou de Louis Napoléon que des personnages mythologiques de la « gauche ». Ce livre est une allégorie de l'ambiguïté mitterrandienne. On dit plus facilement les choses par des allégories. La trace de Mitterrand, ce sera probablement d'être, plus encore que Talleyrand, la figure emblématique de l'ambiguïté. D'ailleurs, dans l'espèce d'excitation actuelle autour de lui, on ne parle que de cet aspect des choses, ce qui est très impressionnant. Alors qu'on pourrait reconnaître deux mérites à Mitterrand : il a accoutumé l'alternance dans un pays qui n'en avait pas l'habitude et il a fait accepter à un pays qui avait des difficultés avec elle l'économie de marché. Il nous a banalisés, d'une certaine façon. C'est un achèvement, de ce point de vue. Le mitterrandisme s'inscrira dans l'Histoire comme un système totalement abouti de préservation et de gestion du pouvoir, non à travers des structures ou des forces sociales, mais à travers des réseaux.

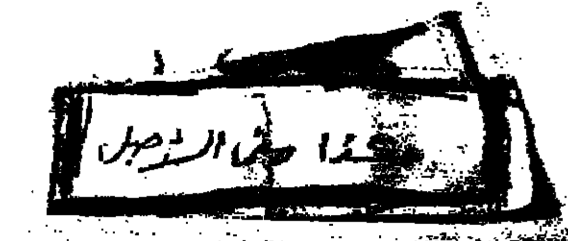
» Rien de commun avec de Gaulle. Le gaullisme, c'est la version démocratique du bonapartisme. Comme homme, Mitterrand est bien plus proche de Louis Napoléon ; par son action et par cette sorte de conception étonnante de l'économie et du social. Politiquement, c'est un homme de la III[e] République. Il ne s'inscrit donc pas dans le lignage bonapartiste.

» Revisiter Louis Napoléon, ce n'est pas le réhabiliter, comme a pu le faire Philippe Séguin, mais c'est une occasion d'en finir avec des images convenues. On a eu très longtemps une vision caricaturale de Louis Napoléon : sa vraie malchance aura été de voir son histoire écrite à la fois par Hugo et Marx... Toute l'historiographie ultérieure est évidemment marquée, sur le plan des libertés, par Hugo (*Napoléon le petit*), sur le plan économique et social, par le texte de Marx, *Le Coup d'Etat du 18 brumaire*. On ne se remet pas facilement de la fronde de telles autorités.

– *François Mitterrand ne serait-il pas victime, lui aussi, d'une malchance historique ?*

– François Mitterrand, lui, participe avant tout du romanesque. On en revient à mon propos, l'allégorie de l'ambiguïté. Mitterrand demeurera comme une figure de roman. »

Propos recueillis par Josyane Savigneau



L'EDITION FRANÇAISE

● **De l'édition debout.** Avec le soutien de l'éditeur suisse Michel Slatkine, Bernard Wallet vient de fonder les *éditions Verticales*, qui doivent leur nom à l'état d'esprit des textes qui les constitueront : une littérature exprimant, par les moyens les plus divers, une forme de pessimisme combatif, une résistance humaine à la fois fragile et « debout » comme une statue de Giacometti. Bernard Wallet a déjà autour de lui un réseau d'auteurs, grâce à son parcours éclectique dans l'édition (journaliste à *La Montagne*, libraire à Clermont-Ferrand, représentant export chez Gallimard, directeur commercial et littéraire chez Denoël, directeur du développement avec Christian Bourgois aux Presses de la Cité, de nouveau à l'export chez Interforum). Le 28 mars paraîtront les premiers titres d'un catalogue privilégiant d'abord la fiction française (mais aussi de la littérature étrangère, des documents ou des albums du type de ceux d'Art Spiegelman), à raison de 12 à 15 titres par an. Au programme : un roman d'Yves Pagès, les *Carnets de la guerre d'Espagne* de Mary Low et Juan Bréa (1937) préfacés par George Orwell, un livre hybride de Christophe Claro et une nouvelle version de *La Déclaration*, premier roman de Lydie Salvayre.

● **Gilles Deleuze à la BNF.** Les enregistrements des cours du philosophe Gilles Deleuze, disparu en novembre 1995, seront mis à la disposition du public au printemps grâce à un don de Fanny Deleuze et de ses enfants au département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France. Ces enregistrements, effectués à l'université de Vincennes dès 1975 puis à celle de Saint-Denis de 1980 à 1987, portent notamment sur la peinture, le cinéma, Michel Foucault et Leibnitz.

● **Manuels théoriques chez Payot.** Parallèlement à la « Petite bibliothèque Rivages », où elle publie des textes classiques de moralistes, Lidia Breda lance chez Payot une collection destinée à accueillir des ouvrages d'essayistes ou d'écrivains contemporains, sur le même principe des manuels théoriques dont le modèle serait le *Manuel* d'Epictète. Répondant à la question « comment », les Manuels Payot réconcilient théorie et pratique en posant comme champ de réflexion le rapport de l'homme avec son action et se veulent un renouvellement de *« l'usage des manuels comme genre littéraire »*, au rythme d'une demi-douzaine de titres par an vendus moins de 100 francs. Gabriel Matzneff inaugurera la collection le 7 février (*De la rupture*). Il sera suivi par Raoul Ruiz (*Comment faire un film*), puis par Paul Virilio, Chantal Thomas, Marc Augé et Roland Castro.

● **Prix littéraires.** Le prix Tristan Tzara a été décerné à Agnès Jarfas pour sa traduction du hongrois du *Parapluie de Saint-Pierre*, de Kalman Mikszath (Viviane Hamy) ; le prix Aéroclub de France à Daniele Del Giudice pour *Quand l'ombre se détache du sol* (Seuil, « Histoire du XXe siècle) ; le prix des Deux Magots à Eve de Castro pour *Nous serons comme des dieux* (Albin Michel).

Pierre Bourdieu et le journalisme : exercice de défiance

Rassemblant dans un recueil articles et interventions télévisées le sociologue se livre à une critique en règle des médias et de la télévision

Un petit livre reprenant le texte de deux émissions réalisées en mars 1996 (1), plus un article déjà publié dans la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, et un retentissement déjà considérable : avec *Sur la télévision*, Pierre Bourdieu aura incontestablement su faire vibrer la fibre autocritique d'un milieu journalistique dont le sociologue dénonce en 95 pages l'assujetissement à l'Audimat et ses effets pervers sur la vie scientifique. Cette brochure de 30 francs, qui inaugure une collection, « Raison d'agir », a en tout cas déjà obtenu un franc succès auprès des critiques. Bien sûr, on est d'abord tenté de voir dans l'écho rencontré un nouvel exemple de « dénonciation légitimante » : la charge contre les médias, et contre le média-roi qu'est la télévision, servant aux uns et aux autres de prétexte supplémentaire à mise en scène, sous couvert de flagellation. On aurait tort cependant de négliger les observations, souvent bien vues, du sociologue sur ce qu'il y a de « pourri » au royaume de l'image et de l'écrit.

On peut ainsi déplorer avec Pierre Bourdieu le caractère circulaire d'une information qui, selon lui, s'alimenterait moins aux sources qu'à un effet de milieu et à des discussions entre journalistes. Il est sans doute vrai, et décevant à la fois, de constater que la concurrence et le passage sous les fourches Caudines du « marché », succédant à la pesante tutelle de l'Etat sur la télévision, sont loin d'avoir permis la diversification de l'offre et ont, au contraire, homogénéisé un discours médiatique, trop lisse à force de consensus. Soucieux d'audience, les médias relèguent de plus en plus les sujets d'information les plus problématiques au profit de rubriques censées faire moins de vagues : le sport, les faits divers, le temps qu'il fait...

CONFORMISME RENFORCÉ

Pierre Bourdieu a en outre raison de rappeler que la précarité de l'emploi dans les métiers de la presse risque d'avoir pour effet le renforcement du conformisme et la marginalisation des voix dissonantes. De ce point de vue, pour ceux qui aspirent à pénétrer dans cet univers – les étudiants notamment –, ces quelques pages de sociologie critique serviront, à n'en pas douter, de premier éveil à la conscience politique.

Cela dit, reprocher aux journaux ainsi qu'aux journalistes leur jobardise, leur incompétence, leurs simplifications abusives, leurs évaluations indues, leurs couronnements illégitimes et leurs manipulations n'est pas un exercice très nouveau, même s'il a ses lettres de noblesse. De Marcel Schwob à Karl Kraus, en passant par Elias Canetti – pour qui le goût pour les exécutions publiques était l'une des origines possibles de la presse –, écrivains, essayistes et, aujourd'hui, « intellectuels experts » en sciences sociales en ont fait un thème abondamment exploité.

Ce qui est plus inédit, c'est le passage de la télévision au centre de ce que Pierre Bourdieu appelle, en son langage, le « champ journalistique ». Comme tel, ce phénomène, vieux d'une vingtaine d'années à peine, laisse loin derrière lui les analyses appropriées aux dérives de la presse du XIXe et du début du XXe siècle. La redistribution des cartes, conséquence de ce bouleversement, s'exerce, à en croire l'auteur de *La Misère du monde*, sur des domaines qu'on aurait pu penser préservés de l'influence des médias : la justice, mais ausi les sciences, fussent-elles aussi « dures » que les mathématiques et la physique.

Pierre Bourdieu s'inquiète ainsi de la désorganisation provoquée dans les savoirs par ce qu'il appelle l'*« emprise du journalisme »* – un journalisme soumis lui-même à la tyrannie de l'audience. Il fustige ceux qui, assimilant l'Audimat au consensus populaire, et donc à un processus de démocratisation de l'outil télévisuel, font bon marché de la distinction entre sondages et suffrage universel. Il attaque, jusqu'à l'invective, les intellectuels complaisants ou suradaptés à la télévision qui utilisent l'audience pour court-circuiter les réseaux traditionnels de consécration dans la recherche et l'Université, en leur infligeant les qualificatifs de *« collaborateurs »* ou de *« ratés »*. A cause d'eux, estime Pierre Bourdieu, l'autonomie de la science par rapport aux impératifs du « marché », indispensable à la recherche, serait entamée, et la reconnaissance par les pairs remplacée par l'onction médiatique. Si tel est le cas, la situation est grave. Mais faut-il déjà mettre sur le même plan diffusion et légitimité ? Faut-il vraiment croire qu'un propos lâché dans une émission ou dans le cadre d'un journal télévisé a, à long terme, le même poids en matière d'éducation ou de formation qu'une conférence au Collège de France ?

FAIBLESSES

La critique de Pierre Bourdieu recevrait en outre un surcroît de force si elle apparaissait ici moins certaine de la supériorité des évaluations internes au monde universitaire et des vertus de la cooptation (naguère étudiées par lui sous l'angle de la fameuse « reproduction » des élites). Quant à la dénonciation, elle serait plus convaincante si elle enregistrait aussi les progrès effectifs dans la pratique même du journalisme en matière de retenue (par exemple, la quasi-disparition de la presse pamphlétaire des années 30, celle qui pouvait acculer un Roger Salengro au suicide). Certains progrès techniques annoncent peut-être – pourquoi ne pas l'envisager ? – la fin de l'ère de la passivité, symbolisée par la figure de la « patate couchée » devant l'écran des caricaturistes (la multiplication des chaînes, la popularisation de la vidéo et du magnétoscope, etc.). Enfin plus récemment, dans l'affaire de la profanation de Carpentras, pour avoir vu la vérité plus vite que certains intellectuels criant à la manipulation médiatique – et loin, il est vrai de Pierre Bourdieu – les médias n'en ont-il pas vu plus juste, dès le début ?

Regrettons que, dans ce recueil, Pierre Bourdieu ne se soit pas plus penché sur les causes qui ont fait de la télévision le *« formidable instrument de maintien de l'ordre symbolique »* qu'il décrit. Marcel Gauchet dans *La Révolution des pouvoirs* (2) avait suggéré que le succès actuel de cette technique, mise au point dès les années 30, était le signe éclatant du désengagement du citoyen de la vie publique, de la fin de l'ère du militantisme et du volontarisme politique. Reste à savoir si le passage de la figure du citoyen engagé à celle du citoyen spectateur est un gain en matière de démocratie. Tel paraît être l'enjeu du débat en cours sur la télévision. La critique des demi-habiles ne suffit pas.

Nicolas Weill

(1) *Sur la télévision*, de Pierre Bourdieu, « Raisons d'agir », Liber éd., 95 p., 30 F. Le texte est la transcription revue et corrigée de deux émissions réalisées le 18 mars 1996 dans le cadre d'une série de cours du Collège de France et diffusées sur « Paris Première » en mai 1996.

(2) *La Révolution des pouvoirs*, NRF-Gallimard. Voir « Le Monde des livres » du 15 septembre 1995.

Dictionnaires : quelques révisions

Quelles que soient la notoriété et la qualité des dictionnaires, le passage des ans compromet les plus solides références. Mais le coût d'une nouvelle édition condamne bien souvent à renoncer aux nécessaires mises à jour. Cet hiver, pourtant, trois grands ouvrages font peau neuve avec une rigueur tout à fait exemplaire. Près de vingt ans après la disparition de Michel Mourre (1928-1977), le dictionnaire encyclopédique qui porte son nom reparaît chez Bordas. L'édition souple, qui regroupe en coffret cinq volumes – soit un total de 6 000 pages – paraît au prix de 950 F, après un prix de lancement de 790 F. Le rendez-vous est d'autant plus important que la somme que réalisa cet autodidacte scrupuleux était la première du genre depuis celles de Bouillet (1842) et de Dezobry et Bachelet (1857). Si on a pu gloser sur le poids de l'événementiel, le « Mourre » rendit, dès sa sortie, de précieux services. Aujourd'hui, plus de la moitié des 19 200 articles sont nouveaux : création, actualisation, corrections tiennent compte des lacunes et des bouleversements les plus contemporains. Comme de la nécessité de synthèse sur les fruits de l'histoire des mentalités ou les enjeux civiques. C'est l'oeuvre d'une quarantaine de rédacteurs dirigés par Philippe Lemarchand, maître de conférences à l'IEP de Paris, qui a su préserver l'esprit d'origine en adaptant l'outil aux besoins nouveaux. L'ampleur de la tâche rend indulgent devant les inévitables scories.

Chez Larousse, le *Dictionnaire de la musique*, dirigé par Marc Vignal, est à peine plus jeune (1982) et moins copieux (5 000 articles pour 2 024 pages en deux volumes sous coffret, 240 F). Si la nouvelle édition reprend la première mouture, elle en exclut les oeuvres pour accueillir près de 700 nouvelles entrées qui font la part belle au monde contemporain (interprètes, compositeurs ou institutions) et au renouveau des musiques anciennes et baroques. La centaine de rédacteurs réunis par Vignal n'a pas pour autant négligé les termes techniques jusque-là oubliés : clausule et diastole n'auront plus de secret pour les curieux, comblés par la brièveté des notices qui déjoue la tentation de l'encyclopédisme sans frustrer le lecteur sur les sujets les plus neufs. Un très bel instrument.

La nouvelle parution du *Dictionnaire historique de la langue française* (Robert, deux volumes sous coffret, 2 400 p., 942 F) fait figure de divine surprise. Le net succès de la première édition (1992), la volonté de corriger des erreurs comme de rendre compte de l'intelligent et volumineux courrier reçu par Alain Rey ne sauraient suffire à expliquer une nouvelle édition si rapide. L'auteur reconnaît que la fécondité des études sur l'histoire du vocabulaire justifiait de reprendre au plus tôt ce formidable travail. Aussi peut-on désormais se pencher sur l'*opus* musical, le fax, déjà classique, aux côtés de néologismes avalisés par l'usage (fatwa, beur). Les plus exigeants se réjouiront de la distinction perceptible désormais entre l'apparition d'un mot au hasard d'une traduction latine, *« mot virtuel sans circulation sociale »* et son attestation dans l'usage commun, parfois à plusieurs siècles de distance. Sans doute aurait-on dû patienter une dizaine d'années encore avant de lire ces précieuses innovations sans le succès public de l'édition première. De quoi laisser espérer, malgré un marché morose, d'autres audaces comparables. En attendant leur version électronique.

Ph.-J. C.

A L'ETRANGER

Tolkien et Roald Dahl, auteurs favoris des Britanniques

Les lecteurs britanniques ont un goût éclectique. Ils ont été 25 000 à répondre à l'enquête de la chaîne de télévision Channel Four et des librairies Waterstone sur les cent meilleurs livres du siècle. J. R. R. Tolkien, avec *Le Seigneur des anneaux*, arrive en tête – et se retrouve également en dix-neuvième place avec *Le Hobbit* – devant deux ouvrages de George Orwell, *1984* et *Les Animaux de la ferme*, *Ulysse* de James Joyce et le best-seller de Joseph Heller, *Catch-22*. Aucun poète n'a trouvé gré à leurs yeux – T. S. Eliot a été classé cent unième – ni Hemingway, Beckett, ni même Doris Lessing, Norman Mailer, Martin Amis ou Julian Barnes. L'Irlandais Roddy Doyle est cité deux fois, l'auteur de livres de cuisine à succès Delia Smith une fois. Victorieux aux points, Roald Dahl, qui a fait le plaisir des jeunes lecteurs comme des moins jeunes, avec quatre nominations. Plus que tous les représentants de la littérature française : Camus est le premier d'entre eux, à la dix-neuvième place pour *L'Etranger*, suivi d'*A la recherche du temps perdu* de Marcel Proust à la trente-troisième place. Jean-Paul Sartre, lui, est pour l'heure aux oubliettes.

● **SALADE ANGLAISE**
Polémique entre Salman Rushdie et son ex-femme, l'écrivain Marianne Wiggins, qu'il avait épousée en 1988 – la fatwa qui a frappé l'écrivain britannique date de février 1989 et ils se sont séparés en 1990. Marianne Wiggins, qui a été déclarée en faillite pour une dette de TVA, avait fait quelques déclarations assez désobligeantes dans le quotidien *The Guardian* sur l'auteur des *Versets sataniques*, l'accusant notamment de ne pas soutenir d'autres écrivains en danger. Il a répondu deux jours plus tard dans le même journal en expliquant qu'elle avait été très agacée parce que la sentence de mort encourue par son mari allait l'empêcher d'effectuer la tournée de promotion prévue pour un de ses propres livres et qu'elle l'avait quitté quatre mois plus tard ne pouvant plus supporter leur isolement forcé, tout cela ne faisant donc pas d'elle un expert en héroïsme. Il a rappelé par la même occasion qu'il a présidé, pendant plusieurs années, le Parlement des écrivains, pour aider les écrivains en difficulté.

● **ARGENTINE : BONNES LECTURES**
Les Argentins sont peut-être les seuls à ne plus se précipiter sur les livres consacrés à Eva Peron. C'est *El General, el Pintor y la Dama* (prix Planeta 1996) de María Esther de Miguel qui est en tête des ventes depuis deux mois. Ce roman historique, qui relate la rencontre du général et président argentin Justo José de Urquiza au milieu du XIXe siècle avec le peintre uruguayen Juan Manuel Blanes, a supplanté *Noticia de un secuestro* de l'écrivain colombien Gabriel García Marquez.

● **MADRID : LES CENT ANS DE LA BD.**
La Bibliothèque nationale de Madrid a commémoré hier avec un certain retard les cent ans de la bande dessinée (la publication par le *New York Journal* en 1896, de *The Yellow Kid*) en inaugurant une exposition qui retrace l'évolution du genre grâce à quelque deux cents documents espagnols originaux : les revues, livres et albums exposés proviennent du fonds de la Bibliothèque nationale mais aussi des bibliothèques municipales de Madrid et de Barcelone.

● **PRIX FIXES** C'est le prix Nobel de littérature 1995, Seamus Heaney qui a obtenu le Whitbread du livre de l'année pour son recueil de poésie *The Spirit Level*. Le prix Molson a été décerné par le Conseil des arts canadien à la romancière Mavis Gallant. Il lui sera remis à l'ambassade du Canada à Paris, puisqu'elle vit en France.

AGENDA



● **DU 23 JANVIER AU 2 MARS. DESCARTES.** A Paris, exposition sur le thème « Les Néerlandais et Descartes », organisée par l'Institut néerlandais (121, rue de Lille, 75007 Paris ; tél : 01-53-59-12-40).

● **LE 25 JANVIER. IRRÉVERSIBILITÉ.** A Gennevilliers, le Théâtre de Gennevilliers et le Collège de philosophie organisent, à 16 heures au théâtre, une rencontre-débat autour de l'idée d'acte irréversible, avec comme point de départ une réplique de *Peer Gynt*, d'Ibsen, en présence notamment des metteurs en scène Stéphane Braunschweig et Marc François (41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers, rens. : 01-41-32-26-26).

● **LE 31 JANVIER. FOUCAULT.** A Paris, la Maison des écrivains, dans le cadre des causeries du Centre Michel-Foucault, présente le livre collectif *Aux risques de Foucault* (éd. de Beaubourg), à 19 heures, avec la participation des auteurs (Hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil 75007, rens. : 01-49-54-68-80).

● **LE 26 JANVIER. POÉSIE.** A Paris, l'Institut d'études hébraïques propose, de 14 h 30 à 17 heures, au Centre Edmond-Fleg, une rencontre sur le thème « La poésie juive et israélienne », en présence de poètes, du professeur Michel Elial et de la comédienne Eve Griliquez (Centre universitaire Edmond-Fleg, 8 *bis*, rue de l'Eperon, 75006, tél. : 01-46-33-43-31).

● **LE 29 JANVIER. ST AUBYN.** A Paris, le British Council présente, à 18 h 30, le livre de Edward St Aubyn *Some hope* (traduit chez Balland sous le titre *Après tout*), avec la participation de l'auteur et de Charles Penwarden (11, rue de Constantine, rens. : 01-49-55-73-00).

● **LE 29 JANVIER. GRASS.** A Paris, la maison Heinrich Heine et le Goethe Institut organise, à 20 heures, un débat autour du livre *Un écrivain à abattre, l'Allemagne contre Günter Grass*, d'Olivier Mannoni (Ramsay), avec la participation de l'auteur, de Joseph Hanimann et de Jean-François Tournadre (Fondation de l'Allemagne, Cité internationale universitaire de Paris, 27 C, bd Jourdan, 75014, tél : 01-44-16-13-00).

MONDIALISATION Les investissements à l'étranger deviennent le vecteur privilégié de développement des firmes et de l'internationalisation des économies. En 1995, ceux-ci ont représenté 315 milliards de dollars (1 575 milliards de francs), selon un rapport sur « L'investissement international en 2001 ». Le mouvement devrait s'accélérer dans les prochaines années. ● L'AMÉRIQUE DU NORD ET L'EUROPE étaient jusqu'alors les principaux acteurs et bénéficiaires de cette internationalisation en contrôlant plus de 78 % du stock mondial des investissements, estimé à 2 600 milliards de dollars. ● LES PAYS D'ASIE DU SUD-EST deviennent la « *destination privilégiée* » des investisseurs. ● LES FIRMES ont renoncé à la création exclusive de sites nouveaux et aux accords de licence. Elles se tournent vers des acquisitions et des alliances.

L'Asie devient la destination favorite des multinationales

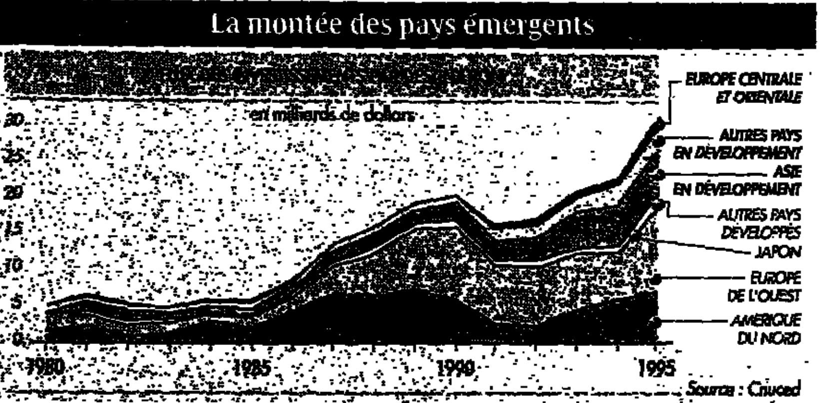
En 2001, la majorité des grands groupes souhaitent réaliser plus de 60 % de leur chiffre d'affaires hors de leur terre d'origine, selon une enquête réalisée par le ministère de l'économie, le cabinet Arthur Andersen et la Cnuced

LES GRANDES ENTREPRISES se mondialisent à vitesse accélérée et les économies occidentales de même. En 1995, 40 000 firmes « multinationales » qui produisent, au travers leurs filiales à l'étranger, 8 % du produit national brut mondial ont été recensées. Elles emploient plus de 30 millions de salariés hors de leur pays d'origine et participent aux deux tiers des flux de commerce international. Leurs flux d'investissements directs ont atteint 315 milliards de dollars.

Tout laisse prévoir que ces flux vont encore croître dans les prochaines années, selon un rapport sur « *l'investissement international à l'horizon 2001* » réalisé par le ministère de l'économie, en collaboration avec le cabinet Arthur Andersen, la Cnuced et la Datar, publié jeudi 23 janvier. D'après cette enquête, effectuée auprès de 320 dirigeants des plus grandes multinationales de tous pays, 57 % d'entre eux prévoient une augmentation supérieure à 20 % du montant de leurs investissements à l'étranger. Alors qu'ils ne sont que 28 % à réaliser plus de 60 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger aujourd'hui, 53 % comptent atteindre cet objectif au cours des cinq prochaines années.

L'ouverture progressive des frontières, le fort mouvement mondial de privatisation et l'adoption de politiques bienveillantes à l'égard des investisseurs étrangers facilitent ce mouvement d'intégration international. Les croissances fortes des pays dits « émergents » y contribuent aussi en attirant les entreprises occidentales.

Dans le même temps, les bouleversements technologiques et industriels dans de nombreux secteurs poussent les groupes à grossir dans leur activité, afin d'amortir les coûts et d'atteindre des économies d'échelle significatives. « *Cet objectif ne peut être atteint, dans la plupart des cas, qu'à travers une internationalisation, voire une mondialisation, du chiffre d'affaires* », note l'étude.



Les investissements internationaux basculent vers les pays émergents. L'Asie devrait en recueillir une part essentielle au cours des cinq prochaines années.

Les premiers bénéficiaires en Europe

moyenne 1994-95, en pourcentage

ROYAUME-UNI 21 % — FRANCE 20 % — BENELUX 17 % — SUÈDE 11 % — ESPAGNE 10 % — AUTRES 21 %

Source : Cnuced

Le Royaume-Uni et la France ont été les pays le plus choisis par les investisseurs internationaux en 1995.

Placées au premier rang de ces changements, les firmes occidentales ont été les premières à rechercher cet effet de taille international. Dès les années 60, les groupes américains sont partis à la conquête du monde. Ils ont été suivis par tous les autres, puis rattrapés.

Aujourd'hui, les multinationales d'origine américaine ne contrôlent que 25,3 % du stock mondial d'investissements, estimé à plus 2 600 milliards de dollars, derrière les Européens, qui en possèdent plus de 50 %. Même si une forte partie de ces investissements – 40 % environ – ont été réalisés en Europe même, afin de répondre à la création du marché unique, ce résultat témoigne de l'effort d'internationalisation des groupes européens. Le Japon, en revanche, après une forte période d'expansion à l'étranger au cours des années 80, a vu sa part diminuer pour ne représenter qu'à peine 10 % du stock mondial.

Au cours des cinq prochaines années, la prédominance des investissements européens et américains devrait se perpétuer. Mais de nouveaux arrivants sont aussi en train de se manifester : les pays industrialisés d'Asie. La montée des coûts salariaux des « tigres » asiatiques, comme on l'observe en Corée du Sud, tout comme l'apparition de groupes puissants dotés de fortes technologies devraient se traduire par une montée rapide des investissements en provenance d'Asie. Selon le rapport, « *69 % des firmes originaires de ces pays déclarent vouloir augmenter fortement leurs investissements à l'étranger au cours des cinq prochaines années, contre 57 % pour les firmes européennes, 54 % pour les groupes américains et 48 % pour les japonais* ».

La destination des investissements est, elle aussi, en train de se modifier. Jusqu'alors, la forte croissance des investissements internationaux a surtout profité aux pays développés : à elle seule, l'Europe de l'Ouest détient 41,5 % du stock total des investissements, l'Amérique du Nord 26 % et l'Asie du sud-Est seulement 12,7 %. Depuis quelques années, un changement est à l'œuvre. En 1993-1994, les pays émergents, et en particulier l'Asie, ont capté 40 % des flux mondiaux d'investissement.

Attirées par des croissances rapides, un retour élevé des profits et les faibles coûts de main-d'œuvre, les entreprises ont l'intention de poursuivre leur déploiement dans la région asiatique. « *L'Asie en développement devrait être la destination privilégiée des investisseurs internationaux au cours des cinq prochaines années* », observe l'étude.

L'Amérique latine et l'Europe centrale pourraient aussi connaître une forte montée des investissements internationaux dans les prochaines années, l'assainissement de leur situation économique et financière comme la multiplication des unions douanières (Mercosur, accord de Visegrad) renforçant leur pouvoir d'attraction.

TRANSFERTS DE PRODUCTION

L'Amérique du Nord et l'Europe devraient rester des zones attractives pour les groupes. Mais leurs investissements risquent de s'y focaliser surtout sur l'achat d'anciens concurrents afin d'acquérir la taille et l'efficacité souhaitées. En revanche, le Japon, jugé trop fermé, ainsi que l'Afrique et les pays du Moyen-Orient, exclus de la croissance mondiale, attirent toujours aussi peu les investisseurs.

Ce basculement des flux d'investissement vers les pays émergents risque de relancer les inquiétudes sur les transferts de productions vers les pays à bas coûts salariaux. Si la volonté de bénéficier de prix peu élevés de main-d'œuvre est un ressort puissant pour investir à l'étranger, notamment pour les sociétés japonaises ou allemandes, cette motivation n'est « *que relativement secondaire* », selon l'étude. Interrogés sur leurs critères d'investissement à l'étranger, les dirigeants soulignent en effet qu'ils privilégient la croissance du marché et les perspectives de profit plutôt que le coût du travail.

Souhaitant s'implanter rapidement sur un marché, les groupes veulent aussi être économes dans leurs dépenses. Alors que, dans les années 60, leur développement international passait en majorité par la création d'usines, construites de toutes pièces, cette forme, jugée coûteuse, est délaissée. Les accords de licences, qui permettaient d'entrer sur les marchés fermés, sont eux aussi en train de tomber en désuétude.

A l'inverse, les fusions-acquisitions dans les pays développés, les créations de sociétés conjointes (*joint-ventures*) et les alliances entre groupes deviennent les méthodes les plus répandues d'internationalisation. Permettant des évolutions plus rapides des périmètres d'activité, elles apportent cette « *flexibilité stratégique* » tant recherchée par les groupes.

L'internationalisation des entreprises ne se traduit pas, toutefois, par un transfert de leurs fonctions essentielles. Si les firmes acceptent volontiers d'implanter à l'étranger la production, la distribution et les services après-vente, la recherche, en revanche, la conception, le développement des nouveaux produits et la stratégie financière restent soigneusement dans leur pays d'origine. Quoi qu'ils en disent, les groupes choisissent encore des schémas simples, leur permettant d'intégrer les sites internationaux sans bousculer leurs racines nationales. Le modèle de la firme « globale » est encore à inventer.

Martine Orange

Les services ont suivi l'industrie

Par nature, les groupes pétroliers et miniers ont été les premiers à s'internationaliser, imités, dans les années 60, par les industries manufacturières. Ce sont ces dernières qui réalisent la part la plus élevée (50 %) de leur chiffre d'affaires à l'étranger. Mais les sociétés de services pourraient bientôt les rattraper. Entre 1985 et 1995, le secteur tertiaire, poussé en particulier par les services financiers, a représenté 57 % des investissements internationaux.

La déréglementation dans les télécommunications et les médias devrait y provoquer une intensification des investissements internationaux. Dans le secteur électrique, d'ici à l'an 2000, les privatisations pourraient représenter un flux annuel de 20 milliards de dollars. Les firmes de la distribution et de l'hôtellerie, constatant une saturation de leur marché domestique, devraient, elles aussi, multiplier les implantations à l'étranger. L'immobilier et les services aux particuliers risquent, en revanche, de rester encore très nationaux.

La Cades est désignée « émetteur de l'année 1996 »

A CAISSE d'amortissement de ...ette sociale (Cades), qui a lan... mercredi 22 janvier un em... nt obligataire de dix milliards ...rancs, d'une durée de trois ans ...emi, sous la direction de la So... é générale et de la banque Pa... s, a été désignée par la revue ...cière britannique spécialisée ...week « *nouvel émetteur le plus ...rquable de l'année 1996* » sur ...arché international des capi... . Elle devance la Russie, qui ...lancé au mois de novembre ...son premier emprunt inter...nal, en dollars, depuis la ré...ion de 1917. Pour établir son ...ement, l'hebdomadaire a in...gé les opérateurs des princi... banques de marchés dans le ...le.

...te distinction constitue une ...cration pour l'établissement ...c créé au mois d'avril 1996 ...'apurer les déficits passés de ...urité sociale et qui a obtenu ...e triple A – la meilleure pos... – de la part des agences d'in...tions financières chargées ...surer la solvabilité des em...eurs. La Cades a *procédé, ...e dernière*, à plusieurs opé...s de grande envergure qui ...utes reçu un accueil très fa...e auprès des investisseurs ...sionnels.

...ades avait émis, au mois de ...96, un emprunt d'un mon...ecord de 25 milliards de ... Elle avait aussi sollicité le ...é des devises étrangères ...1 emprunt de trois milliards ...ns (9 milliards de francs) et ...ération de deux milliards ...ars (11 milliards de francs).

La Cades a également obtenu la première place du classement des « *émetteurs les plus impressionnants* », qu'ils soient anciens ou nouveaux, à égalité avec le Royaume-Uni.

MERRILL LYNCH SE DISTINGUE

Du côté des établissements chargés de concevoir et de diriger le placement des emprunts obligataires, la banque américaine Merrill Lynch a été désignée « *meilleur chef de file des émissions internationales* » (toutes devises confondues) par la revue *Euroweek*.

Avec un montant de 51,8 milliards de dollars d'emprunts, Merrill Lynch devance Morgan Stanley et SBC Warburg. Dans ce classement, le premier établissement français n'arrive qu'en quatorzième position. Il s'agit de la banque Paribas, suivie, à la seizième place, par la Société générale qui, d'une année sur l'autre, a réalisé une belle progression (de plus dix places).

La Société générale a, par ailleurs, remporté le premier prix des chefs de file pour les émissions en francs, devant Paribas, la BNP et la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Seule fausse note pour l'établissement présidé par Marc Viénot : il a été désigné par les lecteurs d'*Euroweek* comme ayant dirigé « *la plus mauvaise opération de l'année 1996* ». Il s'agissait d'une émission de six milliards d'eurofrancs pour le compte du Royaume d'Espagne.

Pierre-Antoine Delhommais

PepsiCo devrait abandonner ses poulets, ses pizzas et ses tacos

L'ENTREPRISE américaine PepsiCo devrait se séparer de ses chaînes de restauration rapide Pizza Hut, Kentucky Fried Chicken (KFC) et Taco Bell. Selon le *Wall Street Journal*, qui a révélé l'information, le patron de PepsiCo Roger Enrico, devait en faire l'annonce jeudi 23 janvier. PepsiCo se refusait mercredi soir à tout commentaire.

Connu en Europe pour être l'éternel numéro deux des colas derrière Coca Cola, PepsiCo est une entreprise agroalimentaire diversifiée. Sur 30,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1995 (environ 170 milliards de francs), Pepsi n'en réalise que 10,5 dans les boissons. Le solde se répartit entre les restaurants (11,3 milliards) et les apéritifs salés, avec la marque Frito Lay (8,6). Si l'opération est confirmée, Pepsi rejoindra les entreprises chimiques en Europe, le conglomérat de Lord Hanson ou les groupes américains ITT et AT&T, qui se sont coupés en entreprises monoactivité, pour satisfaire leurs actionnaires.

Le groupe s'était concentré sur des niches en forte croissance

A l'origine, Pepsi, inventé dès 1898 par un pharmacien de Caroline du Nord, a marché dans les traces de son rival Coca Cola, vendant fort cher à des embouteilleurs le sirop concentré servant à fabriquer son breuvage. Puis, PepsiCo s'est diversifiée dans les apéritifs avec l'achat de Frito Lay en 1965, aujourd'hui numéro un mondial. Le groupe est ensuite devenu un acteur majeur de la restauration rapide, avec l'acquisition de Pizza Hut en 1977, Taco Bell en 1978 et Kentucky Fried Chicken en 1986.

Le groupe possède, directement ou en franchise, 28 000 restaurants dans le monde. Tandis que Mac Donald's et Burger King se spécialisaient sur le hamburger de base, PepsiCo s'est concentré sur des niches en forte croissance comme les pizzas, le poulet ou les tacos. Ce marché est aujourd'hui à maturité. Les ventes des chaînes de restaurant stagnent, tout comme leurs profits (420 millions de dollars dans les restaurants en 1995, alors que les boissons ont rapporté 1,3 milliard et les apéritifs 1,4 milliard), au grand dam des investisseurs de Wall Street. L'action Pepsi n'a pas progressé en un an, tandis que celle de Coca a progressé de près de 50 %.

Plus fondamentalement, Pepsi a du mal à vendre ses boissons dans d'autres chaînes que les siennes. Selon le *Wall Street Journal*, les forces de vente de Coca ne se privent pas pour dire aux restaurateurs qu'acheter du Pepsi, c'est donner de l'argent à leurs concurrents Pizza Hut ou Taco Bell. Or, le groupe doit absolument se ressaisir dans les boissons, notamment à l'international, où il n'occcupe que 15 % du marché. Pepsi s'est fait doubler par Coca Cola dans son ancienne chasse gardée des pays de l'Est et au cours de l'été 1996, son embouteilleur au Venezuela a rejoint Coca Cola. Le groupe a choisi de se différencier en abandonnant définitivement la couleur rouge à Coca-Cola pour choisir le bleu : couleur de la fraîcheur, mais aussi du froid. Seuls les apéritifs, très rentables, dont Pepsi est le leader mondial incontesté, ne causent pour l'instant pas de soucis.

Arnaud Leparmentier

Allianz règle son différend avec Paribas sur la Compagnie de navigation mixte

C'EST UN IMBROGLIO juridique complexe que viennent de dénouer Paribas et l'assureur allemand Allianz, en annonçant jeudi 23 janvier le rachat par Allianz de la participation de 34 % que détenait la Compagnie de navigation mixte dans Allianz Via Holding France, leur filiale commune.

En 1989, alors que Paribas se préparait à lancer une OPA sur la Compagnie de navigation mixte, le président de cette dernière, Marc Fournier, décidait de céder une partie de son pôle assurances, Via Assurance, au groupe Allianz. Soutenant son nouveau partenaire dans la bataille boursière, Allianz prenait 8,5 % du capital de la Mixte. L'assureur allemand apportait ensuite ces filiales françaises au nouvel ensemble, donnant naissance à Allianz Via Holding France (AVHF) dont la Mixte détenait 34 %.

Deux ans plus tard, en 1992, les relations entre les deux groupes se sont dégradées. Plaidant un changement d'équilibre financier qu'il aurait ignoré, lié à des contrats de réassurance, Marc Fournier a alors cherché sans relâche à faire reprendre par Allianz sa participation au prix fort. Depuis, les deux groupes étaient lancés dans une bataille juridique.

Leurs rapports ont toutefois changé après le départ de Marc Fournier en juin 1995, et surtout après le rachat par Paribas de la participation d'Allianz dans le capital de la Mixte. Juste après cette opération, Paribas lançait, en mars 1996, et réussissait, une OPA sur la Mixte, à l'issue de laquelle les deux groupes ont entamé des négociations.

Le montant de la cession s'élève à 2,2 milliards de francs et parallèlement Paribas, via la Compagnie de navigation mixte, reprendra les petites participations industrielles que Marc Fournier avait cédées à AVHF. En contrôlant 100 % de sa holding en France, Allianz va pouvoir renforcer son efficacité sur le marché français. Pour Paribas, cette nouvelle cession devrait lui permettre de dégager une plus-value de l'ordre de 700 millions de francs.

Sophie Fay



Ron Sommer, président du directoire de Deutsche Telekom

« Notre partenariat avec France Télécom est le centre de notre stratégie de globalisation »

Deux mois après l'entrée en Bourse de Deutsche Telekom, le président de son directoire, Ron Sommer, quarante-sept ans, explique au *Monde* les résultats d'une opération sans précédent dans les annales de l'économie allemande, qui aboutira, après l'an 2000, à la privatisation du premier opérateur européen de télécommunications. A l'étranger, les projets d'investissements font tous l'objet d'une consultation étroite avec le partenaire français.

« Vous avez promis de faire de Deutsche Telekom "l'entreprise du monde la plus proche du client". Cette formule ne paraît pas encore correspondre à la réalité.

– Le client qui commandait une ligne chez nous en 1993 n'avait que 38 % de chances d'être livré dans les dix jours. Aujourd'hui, nous atteignons un coefficient de 91 % en dix jours. Quand la numérisation de tout le réseau sera terminée, fin 1997, nous aurons un résultat de 91 % de lignes installées en vingt-quatre heures. Nos collaborateurs sont très mobilisés par ce défi. Ils sont d'ailleurs 156 000 à être devenus actionnaires.

– Après 1998 et la libéralisation complète des marchés du téléphone en Europe, l'arrivée de nouveaux concurrents réduira-t-elle vos marges ?

– Les prix connaîtront certainement une évolution à la baisse, mais nous n'allons pas chaque année les réduire de 9 milliards de marks [environ 30 milliards de francs] comme en 1996. Cette démarche nous a permis de nous mettre au niveau des prix mondiaux.

Ce mariage, c'est comme un bon bordeaux : il se bonifie en vieillissant

» Plus personne ne peut nous reprocher le prix élevé des communications en Allemagne. En ce qui concerne les coûts, nous allons poursuivre notre plan de restructuration. Début 1995, nous avions 230 000 collaborateurs. Nous aurons réduit ce chiffre à 170 000 en l'an 2000. Nous respectons le calendrier. A la fin de l'année dernière, nous employions 201 000 personnes. Nous avons provisionné les sommes nécessaires dès le premier semestre de 1996, si bien que nous avons mis la maison en ordre avant d'inviter les actionnaires.

– Cette réduction des effectifs semble plus facile à réaliser en Allemagne qu'en France.

– Même si Deutsche Telekom et France Télécom ont beaucoup de choses à échanger, on ne devrait pas, sur ce plan-là, comparer la France et l'Allemagne.

– Que vous apporte votre coopération avec France Télécom. Quelles sont les prochaines priorités et envisagez-vous un échange de participations ?

– Notre partenariat avec France Télécom est le centre de notre stratégie de globalisation. Ce mariage,



RON SOMMER

c'est comme un bon bordeaux : il se bonifie en vieillissant. Nous nous consultons déjà sur tout et discutons de tout, par exemple dans le domaine de la recherche et du développement. A l'étranger, grâce à notre filiale commune Global One, il n'y a pas un seul projet qui ne fasse pas l'objet d'une consultation étroite. Ensemble, nous sommes intéressés à la privatisation de Retevision en Espagne. Quoi qu'il en soit, nous n'investirons pas à l'étranger si cela met en danger le désendettement de l'entreprise. Quant à l'échange de participations, pour l'instant notre priorité est de renforcer notre capital propre, ce qui n'est pas l'objet d'un échange d'actions.

– Après la fusion entre BT et MCI, France Télécom et Deutsche Telekom augmenteront-ils leur participation dans l'américain Sprint pour être plus présent sur les marchés mondiaux ?

– Nous détenons chacun 10 % dans Sprint. Augmenter notre part n'aurait un sens que dans l'hypothèse où le partenariat fonctionnerait mal. Dès lors que cela va bien, comme c'est le cas avec Sprint, il vaut mieux placer son argent ailleurs.

– L'entrée en Bourse, première étape de la privatisation de Deutsche Telekom, a eu lieu le 18 novembre. Le prix de l'action n'était-il pas trop élevé ?

– Certainement pas. En fixant le prix à 28,50 marks, nous avons fait le bon choix. Ce prix doit être analysé en fonction de l'équilibre entre investisseurs allemands et étrangers, entre petits porteurs et institutionnels. Je me sens parfaitement à l'aise quand je pense aux promesses faites à nos 2 millions d'actionnaires.

» En ce qui concerne la situation de l'entreprise en 1996, les chiffres définitifs seront publiés en mai. Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons dire que le résultat opérationnel sera supérieur de 50 % au moins à celui de 1995 en données corrigées des effets de la TVA, introduite en 1996. Le chiffre d'affaires excédera 63 milliards de marks (+ 6 %) en dépit de la baisse des prix. Nous offrirons à nos actionnaires un dividende de 60 pfennigs pour 1996 et de 1,20 mark pour 1997. Ma confiance dans l'avenir vient du fait que Deutsche Telekom est entièrement orientée vers la compétitivité, le groupe s'y voue corps et âme.

– Combien vous a rapporté la première tranche et combien rapportera la deuxième ?

– Nous avons vendu 690 millions d'actions lors de la première tranche, ce qui nous a rapporté environ 20 milliards de marks. Cela a amélioré notre capital propre et réduit notre endettement. Nous pouvons encore vendre 310 millions d'actions d'ici à l'an 2000. Nous le ferons si cela correspond à l'intérêt des actionnaires. Cela passera, comme pour la première tranche, par une augmentation de capital car ce n'est qu'à partir de l'an 2 000 que l'Etat fédéral aura le droit de vendre ses 2 milliards d'actions.

– La privatisation sera-t-elle poursuivie comme prévu ?

– Naturellement, ne serait-ce que parce que l'Etat fédéral devra vendre ses actions à partir de l'an 2000 pour pouvoir financer les retraites des fonctionnaires de Deutsche Telekom, comme il s'y est engagé. Nous avons aujourd'hui environ 100 000 employés sous statut de fonctionnaire, dont la retraite est financée par une caisse qui appartient à l'Etat. Nous versons à cette caisse 2,9 milliards de marks chaque année, mais seulement jusqu'en 1999. Après cette date, nous ne paierons plus que 33 % des traitements des fonctionnaires encore actifs au sein de l'entreprise, et la somme baissera par la suite au fur et à mesure de la réduction du nombre de fonctionnaires. L'Etat fédéral ne s'est pas fixé de limite et pourra ramener sa part de capital jusqu'à zéro.

– Votre endettement élevé reste votre principal handicap. Où en êtes-vous de sa diminution ?

– Les engagements pris sont à considérer comme des engagements minimaux. Nous avons promis que nous ramènerions nos dettes de 125 milliards de marks, chiffre du 1er janvier 1995, à 65 milliards en l'an 2000. L'endettement net atteignait 82 milliards fin 1996. Une partie de la réduction a été obtenue grâce à la mise en Bourse, le reste ne nous empêche pas de dormir. Un coup d'œil sur le cash flow de l'entreprise est utile : il était de 24 milliards de marks en 1995 et a atteint près de 12,5 milliards au premier semestre 1996. C'est une évolution positive. Alors je ne comprends pas pourquoi on parle toujours des dettes.

– Vos actionnaires sont surtout des petits porteurs.

– C'est exact. Les deux tiers de nos actions sont placées en Allemagne, avec 2 millions de petits porteurs, dont la plupart ne sont pas animés par des intentions spéculatives. Pour renforcer le dialogue avec eux nous avons mis en place un forum, « T-Aktie », où 450 000 personnes se sont déjà inscrites.

– Quels sont les secteurs d'activité où résident vos plus grandes capacités de développement ?

– Le téléphone mobile et le multimédia. Mais nous ne ferons jamais l'erreur de dire que la téléphonie classique est un métier d'hier. Le réseau terrestre reste notre principal champ d'activités.

– Quelle est votre stratégie en matière de télévision payante ? Où en sont vos négociations avec le groupe Kirch ?

– La question qui se pose en Allemagne est la suivante : réussirons-nous à mettre en place un seul standard pour le décodeur de manière que le client accepte de rentrer sur ce marché ? Si nous n'y parvenons pas, le marché n'existera pas. Comme nous sommes les plus neutres dans cette affaire, nous sommes peut-être les mieux placés pour trouver une solution. Nous ne bénéficions pas d'un monopole, mais nous sommes le premier parmi 6 000 opérateurs de réseaux câblés en Allemagne. Leo Kirch aussi joue un grand rôle, car il est sans doute aujourd'hui le plus important sur le plan du contenu. Nous partageons une grande responsabilité. »

Propos recueillis par Lucas Delattre et Philippe Ricard

France Télécom en Côte-d'Ivoire

Le président ivoirien Henry Konan Bédié a signé, mercredi 22 janvier, un décret autorisant la cession de 51 % des parts détenues par l'Etat dans la compagnie ivoirienne de télécommunications CI-Telcom à France Câble et Radio, filiale de France Télécom, pour *1,05 milliard de francs français payables au comptant* à la signature de la convention de cession. Il est également prévu une augmentation du capital social de la CI-Telcom de 1,1 milliard de francs, dont 49 % seront assurés par l'Etat.

France Télécom s'est engagé à créer 10 000 emplois, à mener une *« politique de formation rigoureuse »* du personnel et à ouvrir son capital à des partenaires ivoiriens, dont le groupe Sifcom, représentant d'Alcatel et déjà associé à France Télécom pour son réseau de téléphonie cellulaire à Abidjan.

Le groupe Eurocopter européanise son organisation

AVANT la fin du premier semestre 1997, Eurocopter va donner l'exemple en se réorganisant pour devenir, selon son PDG Jean-François Bigay, « *le premier groupe aéronautique intégré* » en Europe. Les sociétés de droit français (Eurocopter SA, Eurocopter France, Eurocopter international et Eurocopter participations) vont être fusionnées dans un nouvel ensemble, dénommé Eurocopter et basé à Marignane (Bouches-du-Rhône), qui détiendra 100 % du capital d'Eurocopter Deutschland. Ce groupe, qui produit notamment les hélicoptères Tigre et NH-90, a dégagé un chiffre d'affaires de 9,3 milliards de francs en 1996 (*Le Monde* du 23 janvier) et perdu 300 millions de francs. L'industriel prévoit de revenir à l'équilibre en 1997.

La structure Eurocopter SA sera étendue à l'ensemble du nouveau groupe, avec un conseil de surveillance de seize membres et un directoire de trois membres. Pour la première fois en Europe, cinq salariés français de l'entreprise et un représentant des salariés allemands siégeront au conseil de surveillance, aux côtés de dix représentants de l'actionnariat (six pour Aerospatiale et quatre pour Daimler-Benz Aerospace). Au niveau du directoire devrait figurer, outre MM. Bigay (France) et Siegried Sobotta (Allemagne), le directeur du personnel en Allemagne. Une structure de management unique sera mise en place. De façon à avoir une intégration complète des décisions, tous les directeurs d'Eurocopter exerceront leurs fonctions de façon transversale dans les deux unités.

M. Bigay a regretté que l'Etat français ait accumulé, fin 1996, un retard de paiement « *considérable* » – qu'il a évalué à 700 millions de francs – pour financer sa quote-part dans le développement du NH-90. « *Eurocopter supporte ces retards de paiement*, a-t-il ajouté, *sans recevoir les intérêts moratoires* » qui se justifieraient selon les règles en France mais qui n'avaient pas été prévus dans la mesure où il s'agit d'un contrat exécuté selon les normes en vigueur à l'OTAN. La France n'espère pas déployer ses cent soixante NH-90 avant 2011.

Jacques Isnard

L'offre publique de vente semble s'imposer pour la privatisation de Thomson-CSF

LA PRIVATISATION de Thomson-CSF au moyen d'une offre publique de vente (OPV), c'est-à-dire par la mise en Bourse de tout ou partie des actions possédées par l'Etat (58 % du capital au total), paraît de plus en plus vraisemblable. En indiquant au quotidien *Les Echos* du 23 janvier qu'il écartait l'idée d'une reprise du premier groupe européen d'électronique militaire par le futur pôle aéronautique Aerospatiale-Dassault, le ministre de la défense, Charles Millon, s'est implicitement rangé aux côtés de partisans de l'OPV, qui compte déjà dans ses rangs son homologue de l'industrie, Frank Borotra, et les principaux dirigeants du groupe.

Après l'échec de la première tentative de privatisation, la question se pose de savoir si Thomson-CSF doit être privatisé selon la procédure dite « de gré à gré », qui permet à l'Etat de choisir directement le repreneur, ou par une OPV. Menée de gré à gré entre l'Etat et les deux candidats, le groupe Lagardère et Alcatel Alsthom, la première procédure portait sur l'ensemble du groupe Thomson (filiales CSF et Multimédia).

Le choix final du gouvernement en faveur du groupe Lagardère n'ayant pas été validé par la commission de privatisation, ce sont deux privatisations séparées qui sont maintenant prévues, à commencer par celle de Thomson-CSF. Alcatel Alsthom, perdant du premier tour, fait savoir qu'il ne serait sans doute pas candidat si la cession devait à nouveau se faire de gré à gré. Si tel est bien le cas, le groupe Lagardère serait candidat unique.

Une offre Aerospatiale-Dassault aurait permis de l'éviter. Charles Millon écarte cette possibilité en soulignant qu'on ne privatise pas un groupe public en le confiant... à un autre groupe public, ce que sera le futur pôle aéronautique avant d'être à son tour privatisé. L'hypothèse d'une OPV, peut-être avec un groupe d'actionnaires stables, s'en trouve renforcée.

Anne-Marie Rocco

JVC veut fermer en douceur son usine en Lorraine

L'ADMINISTRATEUR et directeur général de JVC-France, Jean Bessis, a annoncé mercredi 22 janvier aux 243 salariés de l'usine de Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle) le report au 31 juillet de l'arrêt d'activité, prévu fin janvier. La direction garantira la rémunération des salariés jusqu'à la fin de l'année. « *Tokyo a accepté de mettre 25 millions de francs pour financer ce plan* », a déclaré M. Bessis. Un cabinet de consultants, DML, a été chargé de chercher un repreneur.

Créée en 1988, l'usine de Villers-la-Montagne produit des chaînes hifi et des lecteurs laser. Elle a cumulé 30 millions de francs de pertes. Cet automne, JVC a décidé de transférer cette production en Chine (et non pas en Ecosse, comme la rumeur en avait couru). Pour son installation, JVC avait reçu 23 millions de francs de prime publique et investi 80 millions. Un plan de départs volontaires, doté d'une prime de 50 000 francs par personne, est ouvert jusqu'au 10 avril aux salariés.

Sega et Bandai fusionnent pour former un géant du jouet

LES GROUPES japonais Sega et Bandai ont annoncé jeudi 23 janvier leur fusion, qui donnera naissance à l'un des leaders mondiaux du jouet et du jeu vidéo, avec des ventes supérieures à 600 milliards de yens (27,9 milliards de francs). La fusion interviendra au 1er octobre. Elle se fera par échange de titres à raison de 0,76 action Sega pour une action Bandai. Le futur groupe sera présidé par l'actuel président de Bandai, Makoto Hamashina.

Ce rapprochement intervient alors que les deux groupes ne sont pas au mieux de leur forme. Bandai prévoit une perte nette cette année et Sega a abaissé ses prévisions de bénéfice en raison de l'accumulation de consoles de jeux obsolètes et difficilement vendables chez sa filiale américaine.

DÉPÊCHES

■ **NUCLEAIRE : le futur réacteur nucléaire (European Pressurized Reactor, EPR), *que développent Framatome et Siemens*,** *intéresse* les compagnies d'électricité allemandes, a déclaré le président du groupe VIAG, Jochen Holzer, mardi à Bonn. La filiale de ce groupe, Bayernwerk, va constituer un « *consortium de tous les exploitants nucléaires allemands importants* » en vue d'obtenir les autorisations nécessaires. « *Toute la branche est d'accord sur ce point* », a affirmé M. Holzer, pour qui l'Allemagne ne peut pas renoncer au nucléaire pour s'alimenter en électricité.

■ **BIC : le fabricant de stylos-bille va racheter la société Tipp-Ex,** numéro un européen des produits correcteurs pour l'écriture (180 millions de francs de chiffre d'affaires). Bic a conclu un accord avec la fondation allemande Carls-Stiftung qui contrôle Tipp-Ex, selon un communiqué publié le 23 janvier. Déjà présent dans ce secteur avec sa marque américaine Wite-Out, Bic entend poursuivre sa stratégie de renforcement sur ses métiers de base (stylos, rasoirs).

■ **LYONNAISE DES EAUX : le groupe français s'est vu attribuer** le 23 janvier, en association avec la compagnie américaine Bechtel Overseas, le contrat de traitement des eaux de Manille (Philippines), estimé à 7 milliards de dollars (38,5 milliards de francs). Les ventes annuelles d'eau dans la capitale philippine, qui compte 11 millions d'habitants, sont évaluées à 2,3 milliards de dollars.

■ **AIRBUS : la compagnie aérienne Cathay Pacific Airways, basée à** *Hong Kong, a annoncé, jeudi 23 janvier, qu'elle avait commandé trois* avions à Airbus Industrie. Deux A340-300 et un A330-300 seraient livrés au dernier trimestre 1998 alors que sera ouvert le second aéroport de Hong Kong à Chek Lap Kok.

■ **EDF-GDF : l'appel à la grève lancé par la CGT** contre le projet d'accord sur l'emploi et le temps de travail (*Le Monde* du 21 janvier)a été relativement peu suivi mercredi 22 janvier. Selon la direction, le taux de grévistes s'est élevé à 14 %. Les incidences sur la production ont été limitées et sans conséquence pour la clientèle.

■ **TELECOMMUNICATIONS : NTT, l'opérateur téléphonique japonais,** a démenti être sur le point de prendre, pour 2,75 milliards de francs, 10 % de Cegetel, le pôle télécommunications de la Générale des eaux, comme l'annonce le *Financial Times* du 23 janvier. Un responsable de NTT a indiqué que la société « *examinera la possibilité* » de pénétrer sur les marchés étrangers « *lorsque cela sera nécessaire, mais qu'à ce point elle n'étudiait pas de projets aussi spécifiques* ».

■ **FRANCE TELECOM : l'exploitant téléphonique** a annoncé mercredi 22 janvier que Wanadoo, son service d'accès à Internet, affiche 21 000 abonnés après neuf mois de fonctionnement et vise les 100 000 fin 1997. Un accès illimité à Internet pour 145 francs par mois va être proposé.

■ **STET : le gouvernement italien** a adopté mercredi 22 janvier un nouveau projet de loi sur le transfert du holding public IRI vers le Trésor des actions de la STET, holding public des télécommunications italiennes. Ce texte devra être approuvé par le Parlement, qui a repoussé une première version le 15 janvier, suite à l'abstention des élus de Refondation Communiste, membres de la coalition gouvernementale.

■ **AT&T : le groupe américain de télécommunications** a annoncé mercredi 22 janvier avoir dégagé en 1996 un bénéfice net de 5,9 milliards de dollars (32,4 milliards de francs). Hors plus-values de cessions – le groupe s'est séparé de son activité équipements Lucent Technologies et de son informatique NCR – le bénéfice atteint 5,6 milliards de dollars, en hausse de 7 % par rapport à 1995. Le chiffre d'affaires est de 52,18 **milliards de dollars, contre 50,6 milliards en 1995.**

■ **COMPAQ : le numéro un des ordinateurs personnels** a annoncé mercredi 22 janvier un bénéfice net de 1,31 milliard de dollars (7,2 milliards de francs) et un chiffre d'affaires de 18,1 milliards de dollars pour l'année 1996, en hausse de respectivement 66 % et 23 %.

■ **RIVAUD : le conglomérat contrôle 90 % du capital des Mines Kali Ste Thérèse** et 80 % des actions de Caoutchoucs de Padang, suite à l'offre publique d'achat qu'il avait lancé sur ces deux sociétés, annonce un communiqué, jeudi 23 janvier.

George Simpson redécoupe GEC en cinq divisions

GEORGE SIMPSON, le nouveau président du groupe britannique General Electric Company (GEC), qui a succédé à Lord Weinstock en septembre 1996, a présenté mercredi 22 janvier son plan de réorganisation du groupe diversifié dans l'électronique, la défense, l'industrie et l'énergie. Selon le *Financial Times*, M. Simpson a décidé de redécouper GEC en cinq grandes divisions autonomes, à partir du 1er avril : les trois premières coifferont les deux filiales ayant pour partenaires des groupes français, GEC Marconi (défense, espace avec Matra) et GEC-Alsthom (ferroviaire, construction navale, énergie), ainsi que celle de télécommunications GPT ; deux autres divisions regrouperont les activités de moindre importance (pompes à essence, imprimantes, pesage).

Deux anciens ministres du commerce et de l'industrie, Sir Geoffrey Pattie et Richard Needham, déjà dans le groupe, sont nommés l'un responsable du marketing au siège, l'autre président de GPT. M. Simpson fait aussi venir auprès de lui deux collaborateurs des groupes où il était en poste précédemment, British Aerospace et Lucas-Varity : Rob Meaking (DRH) et Jack Fryer (plan et stratégie).

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse jeudi, les investisseurs institutionnels étant restés sur la réserve. L'indice Nikkei a perdu 104,42 points (0,58 %), à 17 909,46 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, jeudi 23 janvier, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 350,40-350,70 dollars contre 351,50-351,80 la veille en clôture.

■ LE DOLLAR a atteint jeudi à Tokyo son plus haut niveau contre le yen depuis quatre ans. Il s'échangeait à 119,22 yens, contre 118,95 yens à New York mercredi soir.

■ LA BOURSE DE PARIS a établi mercredi un nouveau record en clôture sous l'impulsion du dollar et des propos d'Alan Greenspan. Le CAC 40 a gagné 1,35 %, à 2 442,46 points.

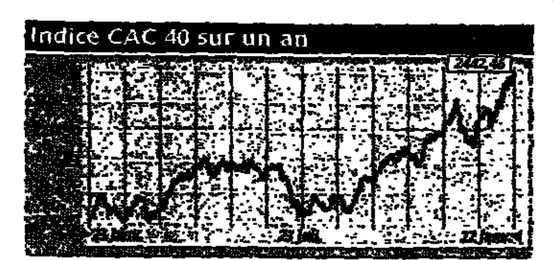
■ LE CONSEIL DE L'EUROPE a lancé mercredi un emprunt euro-obligataire de 1,3 milliard de francs sur dix ans, d'un taux fixe de 4,6 % pendant quatre ans et variable par la suite.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveaux records à Paris



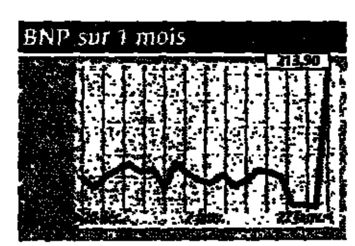
PARVENUE, comme plusieurs places européennes, à de nouveaux sommets mercredi, la Bourse de Paris a subi des prises de bénéfice jeudi matin, dans un marché actif avant de repartir à la hausse. En repli de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure plus tard, une perte de 0,45 %, mais aux alentours de 12 h 15 l'indice CAC 40 battait un nouveau record en s'appréciant de 0,26 %, à 2 448,79 points. La veille, l'indice de référence de la place avait fini la séance à 2 442,46 points, soit une hausse de 1,35 %.

Aux Etats-Unis, le Livre beige de la Réserve fédérale a confirmé les propos tenus la veille par Alan Greenspan : la croissance américaine est soutenue sans dérapage inflationniste, sauf dans l'énergie. Ces constatations encouragent l'achat de titres américains et, par là, entraînent le dollar dans un mouvement ascensionnel qui a permis au billet vert de progresser de 10 % en quelques semaines.

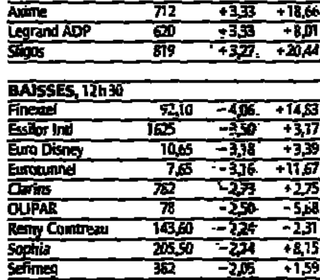
La fermeté du dollar favorise les entreprises européennes, la concurrence américaine étant moins forte. Par ailleurs, elle favorise les exportations. Les milieux financiers estiment donc que la reprise américaine, qui fait merveille à Wall Street depuis bientôt sept ans, devrait enfin se propager en Europe, où la croissance enregistre des soubresauts.

BNP, valeur du jour

L'ACTION BNP a gagné 9,2 % mercredi 22 janvier, terminant la séance à 213,90 francs. Une progression qui repose sur plusieurs facteurs. Outre une recommandation d'achat de l'influente société de Bourse Cheuvreux de Virieu, la presse a indiqué que Michel Pébereau, le président de la BNP, avait assuré au président du Crédit national-BFCE qu'il ne préparait pas d'OPA sur ce groupe, bientôt renommé Natexis, démentant les rumeurs. Et Claude Bébéar, président d'Axa-UAP, a affirmé devant ses actionnaires réunis en assemblée générale qu'il ne céderait pas ses titres BNP et Paribas sans accord avec leur management.

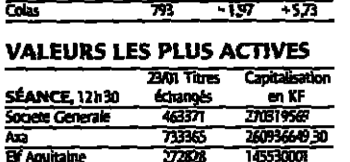


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



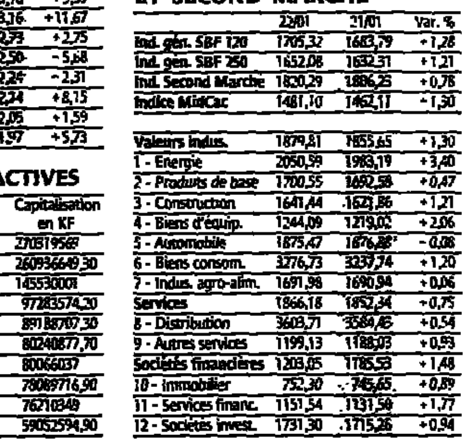
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/01	Var. % 22/01	Var. % 31/12
De Dietrich	241	–6,68	+23,27
C.C.F.	250,50	+5,78	+4,37
Selectibanque	78	+4,15	+6,84
Essilor Intl ADP	1495	+3,89	+15
Nord-Est	142	+3,87	+9,99
Societe Generale	588	+3,70	+4,91
Casino Guich.ADP	195,50	+3,43	+2,89
Axime	712	+3,33	+18,66
Legrand ADP	620	+3,33	+8,01
Sligos	819	+3,27	+20,44
BAISSES, 12 h 30			
Finextel	92,10	–4,06	+14,83
Essilor Intl	1625	–3,50	+3,17
Euro Disney	10,65	–3,18	+3,39
Eurotunnel	7,65	–3,16	+11,67
Clarins	762	–2,73	+2,75
OLIPAR	78	–2,50	–5,68
Remy Cointreau	143,60	–2,24	–2,31
Sophia	205,50	–2,24	+8,15
Sefimeg	362	–2,05	+1,59
Colas	793	–1,97	+5,73

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12 h 30	23/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Generale	463371	270319569
Axa	733365	260936649,30
Elf Aquitaine	272828	145530001
B.N.P.	449722	97283574,20
Lafarge	269505	89188707,30
Alcatel Alsthom	170729	80240877,70
Carrefour	24328	80066037
C.C.F.	318533	78089716,90
Eaux (Gle des)	109486	76210349
Total	127406	59052594,90

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

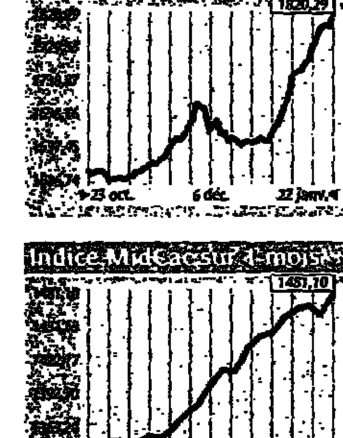


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/01	Var. % 22/01	Var. % 31/12
Deveaux(Ly)#	831	+5,18	+15,41
Inter Parfums nom	78,75	+5	+5
Meub.Tracore (Ns)	2,10	+5	+125,80
Bque Vernes	157,40	+4,93	+12,42
M6-Metropole TV	492	+4,23	+13,88
BAISSES, 12 h 30			
Tonna Electro.(Ny)	93,10	–5	–10,90
S.E.A.E.	33,80	–4,78	+5,62
GEA #	300	–4,73	+16,77
SERF	115	–4,16	–4,95
Chaine et Trame #	140	–4,10	–0,07

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	22/01	21/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1705,32	1683,79	+1,28
Ind. gén. SBF 250	1652,08	1632,31	+1,21
Ind. Second Marche	1820,29	1806,25	+0,78
Indice MidCac	1481,10	1462,11	+1,30
Valeurs indus.	1879,81	1855,65	+1,30
1 - Energie	2050,59	1983,19	+3,40
2 - Produits de base	1700,55	1692,58	+0,47
3 - Construction	1641,44	1621,86	+1,21
4 - Biens d'équip.	1244,09	1219,02	+2,06
5 - Automobile	1875,47	1876,88	–0,08
6 - Biens consom.	3276,73	3237,74	+1,20
7 - Indus. agro-alim.	1691,98	1690,94	+0,06
Services	1866,18	1852,34	+0,75
8 - Distribution	3603,71	3584,46	+0,54
9 - Autres services	1199,13	1188,03	+0,93
Sociétés financières	1203,05	1185,53	+1,48
10 - Immobilier	752,30	745,65	+0,89
11 - Services financ.	1151,54	1131,50	+1,77
12 - Sociétés invest.	1731,30	1715,26	+0,94





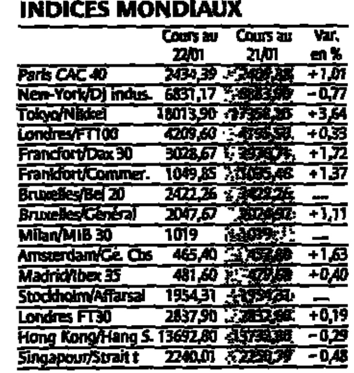
Rechute à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé sur une note fragile faute d'éléments nouveaux pour soutenir les cours après leur envolée de plus de 3,5 % la veille. L'indice Nikkei a perdu 104,42 points, soit 0,58 %, à 17 909,46 points.

La veille, Wall Street a été entraînée à la baisse par le titre IBM, qui a fait l'objet de liquidations massives après l'annonce d'un bénéfice meilleur que prévu mais d'une hausse jugée décevante de son chiffre d'affaires au quatrième trimestre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement perdu 33,87 points (- 0,49 %) à 6 850,03 points. « *Le marché va dans toutes les directions, et ça commence à être un peu inquiétant* », a remarqué Mace Blicksilver, analyste au Crédit lyonnais Securities.

En Europe, la Bourse de Londres a battu de nouveaux records, l'indice Footsie terminant en hausse de 23,6 points, soit 0,56 %, à 4 219,1 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort est repassée au-dessus des 3 000 points à la clôture de la séance officielle. L'indice affichait 3 028,67 points, soit une hausse de 1,75 % sur la séance de la veille, qui avait été dominée par les prises de bénéfice.

INDICES MONDIAUX



	Cours au 22/01	Cours au 21/01	Var. en %
Paris CAC 40	2434,39	[illegible]	+1,01
New-York/DJ indus.	6831,17	[illegible]	–0,77
Tokyo/Nikkei	18013,90	[illegible]	+3,64
Londres/FT100	4209,60	[illegible]	+0,33
Francfort/Dax 30	3028,67	[illegible]	+1,72
Frankfort/Commer.	1049,85	[illegible]	+1,37
Bruxelles/Bel 20	2422,26	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2047,67	[illegible]	+1,11
Milan/MIB 30	1019	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	465,40	[illegible]	+1,63
Madrid/Ibex 35	481,60	[illegible]	+0,40
Stockholm/Affarsal	1954,31	[illegible]	—
Londres FT30	2837,90	[illegible]	+0,19
Hong Kong/Hang S.	13692,80	[illegible]	–0,29
Singapour/Strait t	2240,01	[illegible]	–0,48

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

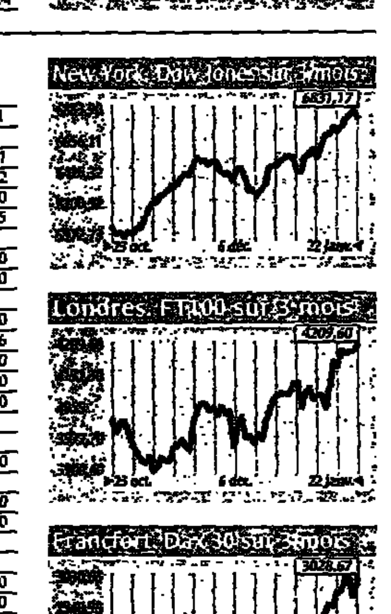
	22/01	21/01
Alcoa	69,12	70,62
Allied Signal	71,50	71,87
American Express	61,50	59,75
AT & T	38,87	39,37
Bethlehem	8,62	8,87
Boeing Co	112,12	114,12
Caterpillar Inc.	75,87	76,37
Chevron Corp.	67,12	67,62
Coca-Cola Co	59,25	59,62
Disney Corp.	70,75	69,75
Du Pont Nemours&Co	109	111,25
Eastman Kodak Co	87,75	87,25
Exxon Corp.	106,25	103,62
Gen. Motors Corp.H	62	62
Gen. Electric Co	107,37	105,50
Goodyear T & Rubbe	54,75	55,37
IBM	157,37	169,37
Intl Paper	42,62	42,75
J.P. Morgan Co	103,75	101,62
Mc Donalds Corp.	45,25	46,25
Merck & Co.Inc.	88,37	86,50
Minnesota Mng.&Mfg	84	85
Philip Moris	119,87	119,75
Procter & Gamble C	112	112
Sears Roebuck & Co	51,25	49,87
Texaco	107,25	107,75
Union Carb.	43,87	43,75
Utd Technol	66,75	67,62
Westingh. Electric	19,87	19,50
Woolworth	20,87	21,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

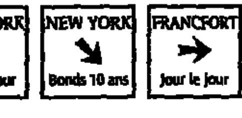
	22/01	21/01
Allied Lyons	4,13	4,16
Barclays Bank	11,25	11,09
B.A.T. industries	4,97	4,89
British Aerospace	12,84	12,91
British Airways	5,89	5,88
British Gas	2,27	2,27
British Petroleum	7,23	7,24
British Telecom	4,20	4,22
B.T.R.	2,59	2,56
Cadbury Schweppes	4,96	4,88
Eurotunnel	0,86	0,85
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	9,21	9,24
Granada Group Plc	8,47	8,48
Grand Metropolitan	4,48	4,40
Guinness	4,39	4,39
Hanson Plc	0,93	0,91
Great Ic	6,23	6,18
H.S.B.C.	14,04	14,04
Imperial Chemical	7,30	7,39
Legal & Gen. Grp	3,79	3,87
Marks and Spencer	4,85	4,92
National Westminst	7,77	7,87
Peninsular Orienta	6,21	6,18
Reuters	6,83	6,76
Saatchi and Saatch	1,04	1,02
Shell Transport	10,42	10,36
Tate and Lyle	4,52	4,67
Univeler Ltd	13,58	13,67
Zeneca	16,71	16,35

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	22/01	21/01
Allianz Holding N	2883	2807
Basf AG	59,88	58,11
Bayer AG	62,44	60,52
Bay hyp&Wechselbk	51,55	52,10
Bayer Vereinsbank	63,55	63,25
BMW	1077	1075
Commerzbank	43,95	44,10
Daimler-Benz AG	114,95	112,60
Degussa	742	730
Deutsche Bank AG	83,02	80,50
Deutsche Telekom	31,11	31,06
Dresdner BK AG FR	54,68	53,20
Henkel VZ	85,70	84,70
Hoechst AG	70,28	68,20
Karstadt AG	479	492
Linde AG	1055	1050
DT. Lufthansa AG	23,40	22,80
Man AG	410	402
Mannesmann AG	643	638,50
Metro	126	122,20
Muench Rue N	3725	3690
Preussag AG	379,50	380
Rwe	67,40	66,70
Sap VZ	239,20	231,60
Schering AG	137,40	136,30
Siemens AG	78,92	77,80
Thyssen	298	290
Veba AG	91,55	91,50
Viag	647	647,50
Volkswagen VZ	586	567,50



LES TAUX



Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, jeudi 23 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 10 centièmes, à 130,70 points.

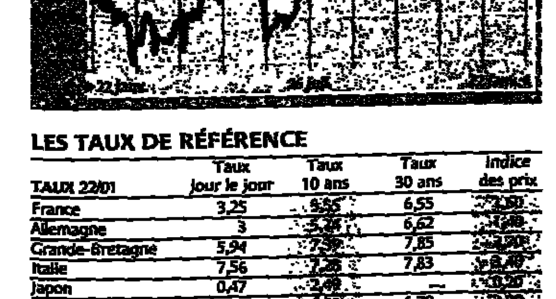
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,55 %, soit 0,18 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur un repli, affecté par les résultats décevants de l'adjudication de bons du Trésor à 2 ans. Le taux de l'emprunt à 30 ans était remonté de 6,78 % à 6,83 %.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs ne prévoyaient pas de geste de la Bundesbank à l'issue de son conseil, réuni dans la matinée.

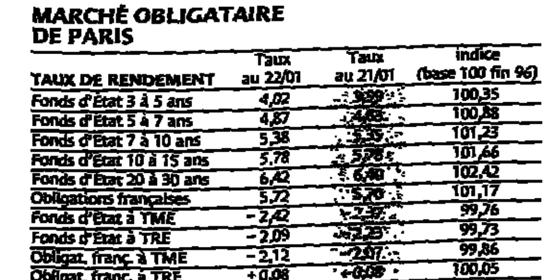
Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE



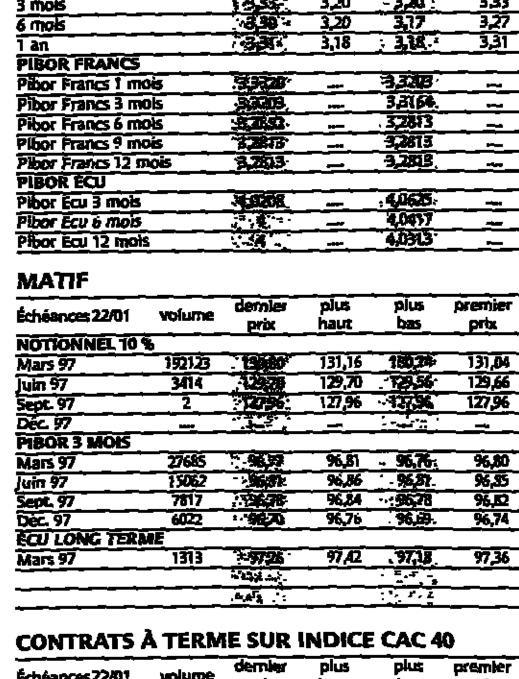
TAUX 22/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,55	6,55	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,62	[illegible]
Grande-Bretagne	5,94	[illegible]	7,85	[illegible]
Italie	7,56	[illegible]	7,83	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	6,79	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS



TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/01	Taux au 21/01	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,02	[illegible]	100,35
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,87	[illegible]	100,88
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,38	[illegible]	101,23
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,78	[illegible]	101,66
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,42	6,40	102,42
Obligations françaises	5,72	5,70	101,17
Fonds d'Etat à TME	–2,42	[illegible]	99,76
Fonds d'Etat à TRE	–2,09	[illegible]	99,73
Obligat. franç. à TME	–2,12	–2,07	99,86
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,08	100,05

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 22/01	Vente 22/01	Achat 21/01	Vente 21/01
Jour le jour	3,2500	—	3,3125	—
1 mois	[illegible]	3,36	[illegible]	3,33
3 mois	[illegible]	3,20	[illegible]	3,33
6 mois	[illegible]	3,20	3,17	3,27
1 an	[illegible]	3,18	3,18	3,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,3203	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,2164	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,2813	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	3,2813	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	3,2813	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,0625	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	4,0417	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	4,0313	—

MATIF

Echéances 22/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	192123	[illegible]	131,16	[illegible]	131,04
Juin 97	3414	[illegible]	129,70	129,56	129,66
Sept. 97	2	[illegible]	127,96	127,96	127,96
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	27685	[illegible]	96,81	96,76	96,80
Juin 97	15062	[illegible]	96,86	96,81	96,85
Sept. 97	7817	[illegible]	96,84	96,78	96,82
Déc. 97	6022	[illegible]	96,76	96,69	96,74
ECU LONG TERME					
Mars 97	1313	[illegible]	97,42	97,18	97,36

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 22/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	23072	2445	2456	2434	2440
Février 97	1192	2438,50	2460,50	2438,50	2443
Mars 97	1071	2436,50	2460	2433,50	2449
Juin 97	551	2412	2419,50	2412	2416

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,5365 | US/DM ↗ 1,6407 | US/Y ↗ 118,9700 | DM/F ↘ 3,3729 | £/F ↗ 9,1740

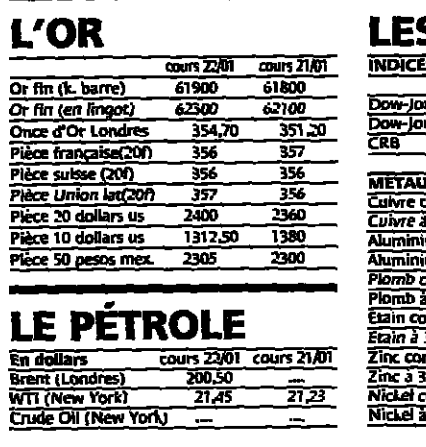
Légère baisse du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en légère baisse, jeudi matin 23 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6380 mark, 5,5282 francs et 119 yens.

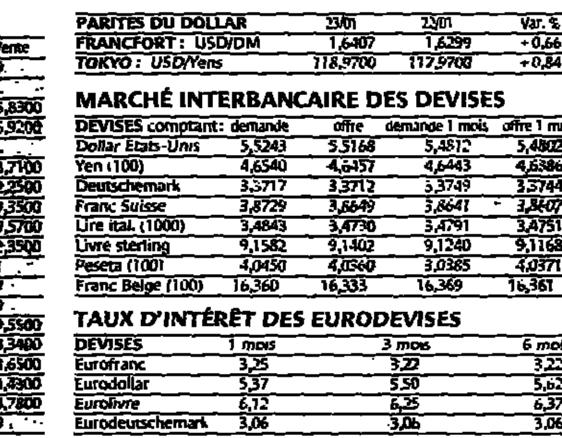
La veille, le billet vert était monté jusqu'à 1,6450 mark et 5,5450 francs, ses cours les plus élevés depuis le mois de mai 1994 face à ces deux devises. La hausse du dollar, notamment par rapport au deutschemark, est bonne pour l'économie allemande et n'importe pas actuellement d'inflation en Allemagne, a déclaré mercredi un membre du directoire de la Bundesbank, Ernst Welteke. « *C'est le seul rayon de soleil dans notre économie à l'heure actuelle* », a affirmé M. Welteke.

Le franc cédait un peu de terrain, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3750 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 22/01	% 21/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2900	–0,81	325	349
Ecu	6,5670		—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,5365	+1,12	5,2300	5,8300
Belgique (100 F)	16,3610	–0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,3000	+0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4725	+0,08	3,2100	3,7100
Danemark (100 krd)	88,5000	+0,07	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9435	+0,65	8,5100	9,3500
Gde-Bretagne (1 L)	9,1740	+0,71	8,7200	9,5700
Grèce (100 drach.)	2,1585	–0,37	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	77,4200	+0,04	71	81
Suisse (100 F)	386,5500	–0,12	373	397
Norvège (100 k)	84,7500	+0,15	80	89
Autriche (100 sch)	47,9430	–0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0305	–0,05	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3850	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1395	+1,28	3,8300	4,4300
Japon (100 yens)	4,6565	+0,32	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	114,8800	+0,18	108	119



PARITES DU DOLLAR	23/01	22/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6407	1,6299	+0,66
TOKYO : USD/Yens	118,9700	117,9700	+0,84

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,5243	5,5168	5,4812	5,4802
Yen (100)	4,6540	4,6457	4,6443	4,6386
Deutschemark	3,3717	3,3712	3,3749	3,3744
Franc Suisse	3,8729	3,8649	3,8641	3,8607
Lire ital. (1000)	3,4843	3,4730	3,4791	3,4751
Livre sterling	9,1582	9,1402	9,1240	9,1168
Peseta (100)	4,0450	4,0360	3,0385	4,0371
Franc Belge (100)	16,360	16,333	16,369	16,361

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,22	3,22
Eurodollar	5,37	5,50	5,62
Eurolivre	6,12	6,25	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

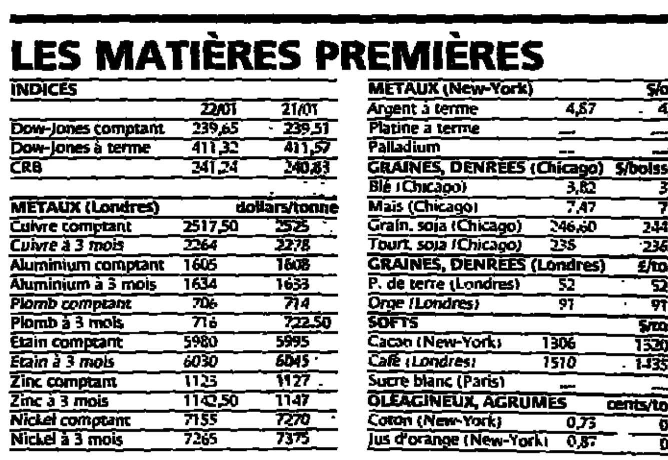
L'OR

	cours 22/01	cours 21/01
Or fin (k. barre)	61900	61800
Or fin (en lingot)	62500	62100
Once d'Or Londres	354,70	351,20
Pièce française(20f)	356	357
Pièce suisse (20f)	356	356
Pièce Union lat(20f)	357	356
Pièce 20 dollars us	2400	2360
Pièce 10 dollars us	1312,50	1380
Pièce 50 pesos mex.	2305	2300

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/01	cours 21/01
Brent (Londres)	200,50	—
WTI (New York)	21,45	21,23
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	22/01	21/01
Dow-Jones comptant	239,65	239,51
Dow-Jones à terme	411,32	411,57
CRB	241,24	240,83

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2517,50	2525
Cuivre à 3 mois	2264	2278
Aluminium comptant	1605	1608
Aluminium à 3 mois	1634	1633
Plomb comptant	706	714
Plomb à 3 mois	716	722,50
Etain comptant	5980	5995
Etain à 3 mois	6030	6045
Zinc comptant	1125	1127
Zinc à 3 mois	1142,50	1147
Nickel comptant	7155	7270
Nickel à 3 mois	7265	7375

METAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	4,87	4,71
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	3,82	3,77
Maïs (Chicago)	7,47	7,44
Grain. soja (Chicago)	246,60	244
Tourt. soja (Chicago)	235	236,10
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	52	52
Orge (Londres)	91	91
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1306	1320
Café (Londres)	1510	1435
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,73	0,73
Jus d'orange (New-York)	0,87	0,87

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 23 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+0,14 %
CAC 40 : 2445,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	959	956	- 0,31	945
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	840	—	815
Renault (T.P.)	1621	1625	+ 0,24	1597
Rhone Poulenc(T.P)	1915	1901	- 0,73	1840
Saint Gobain(T.P.)	1270	1250	- 1,57	1220
Thomson S.A (T.P)	1000	1010	+ 1	1010
Accor	655	658	+ 0,45	620
AGF-Ass.Gen.France	166	165,20	- 0,48	165
Air Liquide	868	863	- 0,57	795
Alcatel Alsthom	472,60	470,90	- 0,35	415
Axa	352,60	358,10	+ 1,55	330
Axime	689	712	+ 3,33	605
Bail Investis.	740	745	+ 0,67	735
Bancaire (Cie)	643	658	+ 2,33	600
Bazar Hot. Ville	468	470	+ 0,42	455
Bertrand Faure	230	227,70	- 1	200
BIC	850	877	+ 3,17	775
BIS	484,30	483	- 0,26	510
B.N.P.	213,90	217,10	+ 1,49	198
Bollore Techno.	620	623	+ 0,48	560
Bongrain	2060	2060	—	2010
Bouygues	511	511	—	540
Bouygues Offs.	150	150	—	125
Canal +	1221	1227	+ 0,49	1120
Cap Gemini	272,50	269,20	- 1,21	245
Carbone Lorraine	1090	1090	—	920
Carrefour	3270	3306	+ 1,10	3300
Casino Guichard	240	238,80	- 0,50	248
Casino Guich.ADP	189	195,50	+ 3,43	191
Castorama Dl (Li)	973	967	- 0,61	905
C.C.F.	236,80	250,50	+ 5,78	235
CCMX(ex.CCMC) Ly	54	53,40	- 1,11	42
Cegid (Ly)	670	665	- 0,74	575
CEP Communication	400	—	—	355
Cerus Europ.Reun	135,30	134,80	- 0,36	131
Cetelem	668	672	+ 0,59	615
CGIP	1499	1495	- 0,26	1400
Chargeurs Intl	325	333	+ 2,46	265
Christian Dior	923	927	+ 0,43	826
Ciments Fr.Priv.B	163,80	164,50	+ 0,42	165
Cipe France Ly #	690	686	- 0,57	609
Clarins	804	782	- 2,73	745
CLF-Dexia France	502	499,90	- 0,41	435
Club Mediterranee	351	352	+ 0,28	330
Coflexip	319	317,50	- 0,47	265
Colas	809	793	- 1,97	700
Comptoir Entrep.	9,90	10,05	+ 1,51	9,50
Comptoir Moder.	2860	2830	- 1,04	2900
CPR	451,20	457,10	+ 1,30	415
Cred.Fon.France	63,90	65,90	+ 3,12	65
Credit Lyonnais CI	149	152,50	+ 2,34	121
Credit National	349	349,50	+ 0,14	300
CS Signaux(CSEE)	269	267	- 0,74	238
Damart	4310	4375	+ 1,50	4060
Danone	790	792	+ 0,25	728
Dassault-Aviation	1320	1319	- 0,07	1150
Dassault Electro	520	519	- 0,19	458
Dassault Systemes	295	296,60	+ 0,54	230
De Dietrich	225,90	241	+ 6,68	188
Degremont	406	407	+ 0,24	405
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,60	42,50	- 0,23	37
DMC (Dollfus Mi)	136,50	137,50	+ 0,73	125
Dynaction	120,90	121,50	+ 0,49	119
Eaux (Gle des)	702	696	- 0,85	625
Eiffage	228	232,50	+ 1,97	210
Elf Aquitaine	535	533	- 0,37	470
Eramet	304,50	310,30	+ 1,90	268
Eridania Beghin	836	840	+ 0,47	800
Essilor Intl	1684	1625	- 3,50	1590
Essilor Intl ADP	1439	1495	+ 3,89	1220
Esso	638	640	+ 0,31	510
Eurafrance	2335	2326	- 0,38	2250
Euro Disney	11	10,65	- 3,18	9,50
Europe 1	1325	1306	- 1,43	1100
Eurotunnel	7,90	7,65	- 3,16	7
Filipacchi Medias	1300	1300	—	1010
Fimalac SA	452	457	+ 1,10	460
Finextel	96	92,10	- 4,06	82
Fives-Lille	497	493	- 0,80	460
Fromageries Bel	4196	4200	+ 0,09	4200
Galeries Lafayette	2040	2005	- 1,71	1840
GAN	102,60	102,30	- 0,29	106
Gascogne (B)	452	458	+ 1,32	485
Gaumont #	429,80	422	- 1,81	425
Gaz et Eaux	2220	2225	+ 0,22	2100
Geophysique	365,60	369	+ 0,92	360
G.F.C.	484	484	—	480
Groupe Andre S.A.	458	460	+ 0,43	400
Gr.Zannier (Ly) #	120	120	—	114
GTM-Entrepose	281	277	- 1,42	235
Guilbert	1033	1015	- 1,74	985
Guyenne Gascogne	2063	2070	+ 0,33	1990
Havas	394,60	391,50	- 0,78	355
Havas Advertising	592	585	- 1,18	565
Imetal	796	808	+ 1,50	780
Immeubl.France	355	352	- 0,84	330
Infogrames Enter.#	730	730	—	[illegible]
Ingenico	118	116	- 1,69	89
Interbail	230	233	+ 1,30	215
Intertechnique	990	985	- 0,50	820
Jean Lefebvre	280,30	285	+ 1,67	270
Klepierre	745	736	- 1,20	665
Labinal	1259	1247	- 0,95	975
Lafarge	326,50	334,10	+ 2,32	340
Lagardere	154	153,30	- 0,45	142
Lapeyre	332	329	- 0,90	295
Lebon	182	180,20	- 0,98	160
Legrand	897	905	+ 0,89	899
Legrand ADP	600	620	+ 3,33	560
Legris indust.	244,80	243,10	- 0,69	205
Locindus	805	802	- 0,37	750
L'Oreal	1981	1945	- 1,81	1980
LVMH Moet Vuitton	1493	1490	- 0,20	1390
Lyonnaise Eaux	515	514	- 0,19	465
Marine Wendel	524	532	+ 1,52	475
Metaleurop	56	57,30	+ 2,32	49
Metrologie Inter.	16,95	16,90	- 0,29	15
Michelin	291	292,30	+ 0,44	220
Moulinex	139	136,50	- 1,79	118
Nord-Est	136,70	142	+ 3,87	137
Nordon (Ny)	365	366	+ 0,27	355
NRJ #	721	720	- 0,13	645
OLIPAR	80	78	- 2,50	75
Paribas	372	374	+ 0,53	340
Pathe	1380	1391	+ 0,79	1250
Pechiney	221	222	+ 0,45	200
Pernod-Ricard	307,10	305	- 0,68	270
Peugeot	553	550	- 0,54	565
Pinault-Prin.Red.	2372	2391	+ 0,80	2030
Plastic-Omn.(Ly)	447,40	450	+ 0,58	420
Primagaz	610	605	- 0,81	580
Promodes	1496	1475	- 1,40	1430
Publicis	540	535	- 0,92	460
Remy Cointreau	146,90	143,60	- 2,24	149
Renault	113,30	115,70	+ 2,11	108
Rexel	1700	1700	—	1550
Rhone Poulenc A	177,40	177,60	+ 0,11	176
Rochette (La)	25,80	25,65	- 0,58	24
Roussel Uclaf	1527	1527	—	1500
Rue Imperiale(Ly)	5150	5210	+ 1,16	4910
Sade (Ny)	187	186,90	- 0,05	189
Sagem SA	3180	3175	- 0,15	3050
Saint-Gobain	796	797	+ 0,12	725
Saint-Louis	1415	1440	+ 1,76	1300
Salomon (Ly)	439	439	—	435
Salvepar (Ny)	415	410	- 1,20	385
Sanofi	537	535	- 0,37	525
Sat	1590	1575	- 0,94	1570
Saupiquet (Ns)	717	715	- 0,27	710
Schneider SA	258,90	260	+ 0,42	255
SCOR	200,70	205	+ 2,14	183
S.E.B.	1117	1109	- 0,71	1010
Sefimeg	390	382	- 2,05	380
SEITA	213,30	210,10	- 1,50	220
Selectibanque	74,90	78	+ 4,13	68
SFIM	1100	1110	+ 0,90	1000
SGE	111,10	113	+ 1,71	100
Sidel	388	385	- 0,77	360
Simco	497	504	+ 1,40	460
S.I.T.A	1120	1119	- 0,08	1000
Skis Rossignol	143,80	143,20	- 0,41	149
Sligos	793	819	+ 3,27	690
Societe Generale	567	588	+ 3,70	540
Sodexho	2659	2678	+ 0,71	2000
Sommer-Allibert	167,90	166,10	- 1,07	149
Sophia	210	205,50	- 2,14	190
Spir Communication	551	552	+ 0,18	490
Strafor Facom	392,10	395	+ 0,73	365
Suez	228,20	225,10	- 1,35	205
Synthelabo	539	540	+ 0,18	550
Technip	529	526	- 0,56	490
Thomson-CSF	171,50	169,50	- 1,16	168
Total	465	464,20	- 0,17	420
U.A.P.(COMPAGNIE)	138,40	141,10	+ 1,95	[illegible]
UFB Locabail	533	526	- 1,31	480
UIC	19,90	20,10	+ 1	20
UIF	448	[illegible]	+ 0,89	420
UIS	175	[illegible]	—	164
Unibail	500	[illegible]	—	490
Union Assur.Fdal	601	[illegible]	- 0,99	625
Usinor Sacilor	73,50	[illegible]	- 0,27	73
Valeo	360	[illegible]	- 0,50	330
Vallourec	295	[illegible]	- 1,35	285
Via Banque	192,50	[illegible]	- 0,36	198
Worms & Cie	356,60	[illegible]	+ 1,26	315
Zodiac ex.dt divid	1562	[illegible]	- 0,12	1500
Elf Gabon	1400	[illegible]	+ 1,28	1280

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	360,30	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Adecco S.A.	1445	[illegible]	+ 3,04	1280
Adidas AG #	506	[illegible]	+ 0,19	445
American Express	326,70	[illegible]	+ 3,76	285
Anglo American #	306	[illegible]	- 0,16	270
Amgold #	390	[illegible]	- 0,76	395
Arjo Wiggins App.	16,45	[illegible]	- 0,91	15
A.T.T. #	215,70	[illegible]	- 0,64	205
Banco Santander #	343,70	[illegible]	- 0,49	300
Barrick Gold #	146,70	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
B.A.S.F. #	201	[illegible]	- 0,09	200
Bayer #	208,60	[illegible]	- 0,19	205
Cordiant PLC	9,25	[illegible]	- 1,62	8,50
Crown Cork ord.#	322	[illegible]	- 3,41	270
Crown Cork PF CV#	299	[illegible]	- 3,64	280
Daimler Benz #	388,50	[illegible]	- 0,38	340
De Beers #	160,10	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Deutsche Bank #	283,40	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Dresdner Bank #	182,30	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Driefontein #	50,90	[illegible]	—	[illegible]
Du Pont Nemours #	614	[illegible]	- 1,46	500
Eastman Kodak #	485	[illegible]	- 0,35	[illegible]
East Rand #	1,84	[illegible]	- 4,34	[illegible]
Echo Bay Mines #	34,45	[illegible]	—	35
Electrolux #	330	[illegible]	+ 1,84	300
Ericsson #	189,60	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Ford Motor #	187,50	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Freegold #	39	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Gencor Limited #	22,85	[illegible]	- 3,71	[illegible]
General Elect. #	588	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
General Motors #	342	[illegible]	—	285
Gle Belgique #	415,90	[illegible]	+ 0,14	385
Grd Metropolitan	41	[illegible]	- 0,60	39
Guinness Plc #	39,85	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Hanson Plc	8,50	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Harmony Gold #	44,90	[illegible]	—	[illegible]
Hitachi #	48	[illegible]	- 0,93	48
Hoechst #	235	[illegible]	—	240
I.B.M #	838	[illegible]	- 1,80	805
I.C.I #	65,90	[illegible]	+ 0,68	66
Ito Yokado #	262,50	[illegible]	- 4,60	230
Matsushita #	78,95	[illegible]	+ 0,94	86
Mc Donald's #	251,10	[illegible]	+ 0,15	240
Merck and Co #	479	[illegible]	+ 1,79	435
Mitsubishi Corp.#	49,20	[illegible]	—	56
Mobil Corporat.#	723	[illegible]	- 0,69	650
Morgan J.P. #	559	[illegible]	+ 2,14	520
Nestle SA Nom. #	5740	[illegible]	—	5360
Nipp. MeatPacker #	62,50	[illegible]	- 2,40	67
Nokia A	365	[illegible]	+ 0,02	290
Norsk Hydro #	307	[illegible]	+ 0,48	265
Petrofina #	1829	[illegible]	+ 0,92	1670
Philip Morris #	661	[illegible]	- 0,15	580
Philips N.V #	226	[illegible]	- 1,76	210
Placer Dome Inc #	115	[illegible]	- 0,78	118
Procter Gamble #	615	[illegible]	+ 0,65	565
Quilmes	307	[illegible]	+ 2,28	285
Randfontein #	25,85	[illegible]	- 0,19	28
Rhone Poul.Rorer #	427	[illegible]	- 1,63	405
Royal Dutch #	964	[illegible]	+ 0,31	885
R T Z #	83,15	[illegible]	+ 0,66	81
Sega Enterprises	171	[illegible]	+ 2,33	192
Saint-Helena #	31	[illegible]	- 2,90	31
Schlumberger #	615	[illegible]	- 0,97	550
SGS Thomson Micro.	379,40	[illegible]	+ 6,45	365
Shell Transport #	94,90	[illegible]	- 0,73	86
Siemens #	266	[illegible]	+ 0,37	240
Sony Corp. #	358,50	[illegible]	- 0,13	340
Sumitomo Bank #	66,80	[illegible]	- 3,96	79
T.D.K #	346,10	[illegible]	- 1,04	330
Telefonica #	136,50	[illegible]	+ 0,36	121
Toshiba #	32,50	[illegible]	- 0,15	32
Unilever #	921	[illegible]	- 0,65	900
United Technol. #	371	[illegible]	- 0,72	355
Vaal Reefs #	354,10	[illegible]	- 1,15	340
Volkswagen A.G #	2550	[illegible]	+ 1,13	2130
Volvo (act.B) #	140	[illegible]	—	109
Western Deep #	155,30	[illegible]	+ 0,45	159
Yamanouchi #	102	[illegible]	+ 0,19	108
Zambia Copper	6,45	[illegible]	- 0,77	6

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 23 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	2,096 †
CEPME 8,5% 88-97CA	102,01	4,914
CEPME 9% 89-99 CA#	112,53	3,995 ‡
CEPME 9% 92-06 TSR	122,75	5,400
CFD 9,7% 90-03 CB	124,11	9,488
CFD 8,6% 92-05 CB	—	8,295 ‡
CFF 10% 88-98 CA#	110,25	2,685 ‡
CFF 9% 88-97 CA#	103,54	2,885 ‡
CFF 10,25%90-01CB#	120,80	8,958
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,57	5,974
CLF 9%88-93/98 CA#	105,50	8,902 d
CNA 9% 4/92-07	124,15	6,638 o
CRH 8,6% 92/94-03	118,43	5,019
CRH 8,5% 10/87-88#	109,61	7,662 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	113	8,127
EDF 8,6% 92-04 #	119,52	6,927
Emp.Etat 6%93-97 #	101,26	3,222 d
Finansder 9%91-06#	123,71	1,553 o
Finansd.8,6%92-02#	117,46	0,094
Floral9,75% 90-99#	—	5,022 d
OAT 8,5% 87-97CA#	102,02	5,053 d
OAT 88-98 TME CA#	101,68	0,042 d
OAT 9/85-98 TRA	101,80	1,854
OAT 9,50%88-98 CA#	108,32	5,648
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	0,027
OAT 8,125% 89-99 #	110,04	5,521
OAT 8,50%90/00 CA#	113,61	7,126 †
OAT 85/00 TRA CA#	107,75	2,055 ‡
OAT 10%5/85-00 CA#	118,41	6,740
OAT 89-01 TME CA#	105,69	0,042 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,81	1,490
OAT 8,50% 89-19 #	125,63	2,212 d
OAT 8,50%92-23 CA#	126,15	6,474
SNCF 8,8% 87-94CA	109,40	8,680
Lyon.Eaux 6,5%90CV	938	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	80,40	80,80
Baccarat (Ny)	◆	490	490
Bains C.Monaco		487	500
Bque Transatland	◆	138,40	138,40
B.N.P.Intercont.		507	520
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		380	376
Champex (Ny)	◆	26,85	26,85
CIC Un.Euro.CIP		333	328,10
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2121	2121
Concorde-Ass Risq		985	988
Continental Ass.Ly		390,10	390,10
Darblay	◆	415	415
Didot Bottin		795	797
Eaux Bassin Vichy	◆	3890	3890
Ecia		835	827
Ent.Mag. Paris		1505	1507
Fichet Bauche	◆	75,50	75,50
Fidei		33,10	33,10
Finalens		365	360
F.I.P.P.		408	400
Fonciere (Cie)		523	523
Fonciere Euris		244	249
Fonc. Lyonnaise #		648	646
Foncina #	●	475	485
Francarep		249	249,10
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1300	1300
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		985	984
G.T.I (Transport)		201	200
Immobail		102,10	[illegible]
Immobanque		629	618
Locamion (Ly)	◆	500	500
Lucia	◆	55	55
Monoprix		220	[illegible]
Metal Deploye		400	400
Mors #		8,30	[illegible]
Navigation (Nle)		93	[illegible]
Optorg	◆	284	284
Paluel-Marmont		226,10	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		1100	[illegible]
Parfinance		223	[illegible]
Paris Orleans		260	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1720	[illegible]
Promodes (CI)		1010	[illegible]
PSB Industries Ly		350	[illegible]
Rhin Moselle(Ny)		1700	[illegible]
Rougier #		290,10	[illegible]
Saga		142	[illegible]
Salins du Midi		607	[illegible]
Silic		830	[illegible]
S.I.P.H.	◆	182,10	[illegible]
Sofal	◆	37	[illegible]
Sofragi	◆	4388	[illegible]
Taittinger		1820	[illegible]
Tour Eiffel		241	[illegible]
Vicat		420	[illegible]
Finaxa		302,50	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1608	[illegible]
Givaudan-Lavirotte	◆	1025	1025
Grd Bazar Lyon(Ly)		188	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	1800	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#		465	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	◆	320	[illegible]
Lloyd Continental	◆	7000	[illegible]
Lordex (Ny)	◆	18	[illegible]
Mag.Lyon Gerl.(Ly)	◆	160	160
Matussière Forest		70	[illegible]
Moncey Financière		2820	[illegible]
M.R.M. (Ly)		170	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	110,10	[illegible]
Poliet		479	[illegible]
Sabeton (Ly)		760	[illegible]
Samse (Ly)		828	[illegible]
Sechilienne (Ly)	◆	1010	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	◆	289,80	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	◆	192,50	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES		Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank		200	[illegible]
Commerzbank AG		149	[illegible]
Fiat Ord		18,70	[illegible]
Gevaert		369	[illegible]
Gold Fields South		133	[illegible]
Kubota Corp.		24,15	[illegible]
Montedison act.ep.		10,05	10,05
Olympus Optical		45	[illegible]
Robeco		457,60	[illegible]
Rodamco N.V.		164	[illegible]
Rolinco		479,20	[illegible]
Sema Group Plc		108,10	[illegible]
Solvay SA	■	3574	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 23 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	41	41
AFE #		448	448
Aigle #		169	166,10
Albert S.A (Ns)	◆	139	139
Altran Techno. #		1949	1902
Montaignes P.Gest.	◆	2255	2255
Assystem #		445	447
Bque Picardie (Li)	◆	605	605
Bque Tarneaud(B)#		253	254
Bque Vernes		150	157,40
Beneteau #		644	645
B I M P		63,50	63,50
Boiron (Ly) #		693	694
Boisset (Ly)#		293	287
But S.A.		355	353
Cardif SA		850	855
C.E.E #		175,50	175,50
Cermex (Ly)		375	370,90
CFPI #		330	329
Change Bourse (M)		272	268,10
Christ.Dalloz #		2230	2300
CNIM CA#		207,80	209,50
Codetour		309	309
Comp.Euro.Tele-CET		480	468
Conflandey S.A.		256	255
C.A.Haute Normand		323	321,30
C.A. Paris IDF		764	760
C.A.Ille & Vilaine		344	343,90
C.A.Morbihan (Ns)		323,60	323,80
C.A.du Nord (Li)		530	531
C.A. Oise CCI		280	280
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		465	468
Devernois (Ly)		525	524
Ducros Serv.Rapide	◆	61,50	61,50
Adecco Trav.Tem.Ly		430	425
Europ.Extinc.(Ly)#		399	400
Expand s.a		390	395
Factorem	◆	685	685
Faiveley #		310,10	313
Finacor		79	80
Fininfo		565	568
Fructivie		603	610
Gautier France #		246	254
Gel 2000		70,70	69
GFI Industries #		870	880
Girodet (Ly) #		26,20	26,20
GLM S.A.		285	284,50
Grandoptic.Photo #		850	840
Gpe Guillin # Ly		179,90	179,80
Kindy #		145	144,50
Guerbet		300	289
Hermes internat.1#		1604	1584
Hurel Dubois		600	600
ICBT Groupe #		196	192
I.C.C.		117	115
ICOM Informatique		290	288
Idianova	◆	69	69
Int. Computer #		105,10	105
IPBM		66	66
M6-Metropole TV		472	492
Manitou #		672	675
Manutan		505	510
Marie Brizard #		1040	1047
Maxi-Livres/Profr.		166	166
Mecelec (Ly)		69,90	69,80
MGI Coutier		230	230
Monneret Jouet Ly#		83,40	85,50
Naf-Naf #		60,80	60,10
NSC Schlum. Ny		649	649
Onet #		975	989
Paul Predault #		197	196,90
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #	◆	79,25	79,25
Phyto-Lierac		371	[illegible]
Pochet	◆	957	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	214	214
Radiall #		535	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		230	[illegible]
Robertet #		1090	[illegible]
Rouleau-Guichard		360	[illegible]
Securidev #		85	[illegible]
Smoby (Ly)#		557	[illegible]
Sofco (Ly)		50	[illegible]
Sofibus	◆	366	366
Sogepag #		156	[illegible]
Sogeparc (Fin)		877	877
Sopra		451,30	[illegible]
Steph.Kelian #		92	[illegible]
Sylea		600	[illegible]
Teisseire-France		167,90	167,90
TF1-1		515	514
Thermador Hold(Ly)		280	[illegible]
Trouvay Cauvin #		128	127
Unilog		553	551
Union Fin.France		621	[illegible]
Viel et Cie #		136	136
Vilmorin et Cie #		457	[illegible]
Virbac		601	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 23 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		70	[illegible]
Coil		162	[illegible]
Electronique D2		580	[illegible]
FDM Pharma n.		200	[illegible]
Genset		253	[illegible]
High Co.		180	[illegible]
Infonie		129,50	[illegible]
Joliez-Regol		88	[illegible]
Mille Amis		117,90	[illegible]
Picogiga		234,90	[illegible]
Proxidis		25	[illegible]
Stelax	◆	4	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 23 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	703	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale	◆	85,50	[illegible]
Mumm	◆	1450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	165,10	[illegible]

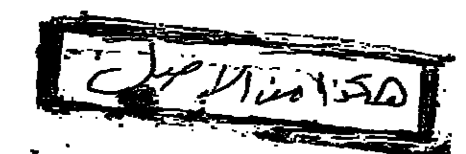
ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	129,50	123,33
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2392,76	2357,40
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9624,97	9624,97
Arbitr. Première		9740,42	9643,98
Arbitr. Sécurité		17665,39	17577,50
BNP			
Antigone Tresorerie		872802	872802
Natio Court Terme		14021	14021
Natio Court Terme2		380683	380683
Natio Epargne		2275,18	2252,65
Natio Ep. Capital C/D		16782,18	16616,02
Natio Ep. Croissance		2639,23	2587,48
Natio Ep. Obligations		231,71	227,17
Natio Epargne Retraite		152,04	149,06
Natio Epargne Trésor		11138,52	11116,29
Natio Epargne Valeur		625,48	613,22
Natio France Index		1303,91	1278,34
Natio Immobilier		1336,85	1310,64
Natio Inter		2029,10	1988,91
Natio Monétaire C/D		5421,70	5421,70
Natio Opportunités		177,65	174,17
Natio Patrimoine		1581,49	1550,48
Natio Perspectives		1390,16	1362,90
Natio Placements C/D		77824,59	77824,59
Natio Revenus		1133,74	1122,51
Natio Sécurité		11323,59	11323,59
Natio Valeurs		1211,05	1187,38
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91148,82	91148,82
Oblig. ttes caté.		256,82	253,02
CDC GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)			
Livret Bourse Inv. D		733,29	711,59
Le Livret Portefeuille D		980,58	952,02
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Develop. C/D	◆	2378,23	2373,48
Patrimoine Retraite C		308,42	302,37
Sicav Associations C		2399,21	2399,21
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19389,57	19389,57
Mutual. dépôts Sicav C		19100,81	19081,79
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		244,99	240,19
Ecur. Capicourt C		231,61	231,61
Ecur. Capitalisation C		244,74	244,74
Ecur. Distrimonetaire D.		10456,27	10456,27
Ecur. Expansion C		81525,40	81525,40
Ecur. Geovaleurs C		3175,58	3113,31
Ecur. Investis. D		199,40	195,49
Ecur. Monépremière		11180,74	11180,74
Ecur. Monétaire C		12902,24	12902,24
Ecur. Monétaire D		12287,74	12287,74
Ecur. Trésorerie C/D		317,12	317,12
Ecur. Trimestriel D		2034,33	2034,33
Eparcourt-Sicav D		199,85	199,85
Géoptim C		12500,19	12375,46
Géoptim D		12165,14	11985,36
Horizon C		1944,47	1906,34
Prévoyance Ecur. D		105,93	105,93
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11868,17	11868,17
Ecur. Sécuripremière C		11805,24	11793,45
Ecur. Sensipremière C		12851,16	12851,16
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	○	118187,16	118187,16
Atout Amérique		163,89	159,89
Atout Asie		100,19	97,75
Atout Futur C		702,15	685,02
Atout Futur D		660,97	644,85
Coexis		1938,25	1902,11
Dieze		2019,12	1981,07
Elicash	○	937478,74	937478,74
Epargne-Unie		191,14	186,48
Eurodyn		2211,89	2157,94
Indicia	◆	1491,93	1455,27
Moné.JC	○	11821,60	11821,60
Moné.JD	○	11445,79	11445,79
Oblifutur		537,79	537,76
Oraction		1843,07	1798,32
Revenu-Vert		1225,33	1202,48
Sévéa	◆	113,26	110,50
Synthésis		17625,26	17279,67
Uni Foncier		1349,35	1316,44
Uni France		767,26	748,55
Uni Garantie C		1859,09	1824,63
Uni Garantie D		1421,91	1395,80
Uni-Régions		1676,54	1635,65
Univar C	○	306,20	306,20
Univar D	○	300,38	300,38
Univers Actions		210,06	204,94
Univers-Obligations		237,75	233,32
CIC BANQUES			
Francic		650,48	631,53
Francic Pierre		126,08	122,41
Francic Régions		1824,17	1771,04
CIC PARIS			
Cicamonde		1460,43	1417,89
Converticic		378,48	372,89
Ecocic		1599,96	1553,36
Oblicic Mondial		3682,04	3627,63
Oblicic Régions		1206,17	1188,34
Rentacic		170,46	167,94
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1364,93	1351,42
Lion 20000 C		16989,99	16989,99
Lion 20000 D		16297,95	16297,95
Lion Association		10948,90	10948,90
Lion Plus		1529,31	1499,32
Lion Trésor		2516,38	2491,47
Obli'lion		2025,26	2005,21
Sicav 5000		663,89	650,87
Slivafrance		1112,73	1090,91
Slivam		535,20	524,71
Slivarente		246,03	241,21
Slivinter		669,59	656,46
Trilion		5315,47	5262,26
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2267,55	2223,09
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		149,57	145,57
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		907,08	907,08
Créd.Mut.Ep.Ind.C		122,31	119,04
Créd.Mut.Ep.J		22696,78	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		256,39	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1435,81	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1845,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1123,06	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	827,90	[illegible]
Saint-Honoré Capital	◆	19407,01	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	◆	749,72	[illegible]
St-Honoré Pacifique	◆	677,53	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1815,49	[illegible]
Stratégie Actions		1008,52	[illegible]
Stratégie Rendement		1921,98	[illegible]
LA POSTE			
Amplitude Monde C		898,47	[illegible]
Amplitude Monde D		875,27	[illegible]
Amplitude Europe C/D		134,41	[illegible]
Elanciel D		155,37	[illegible]
Emergence Poste D		126,81	[illegible]
Géobilys C		651,49	[illegible]
Géobilys D		621,80	[illegible]
Intensys C		116,75	[illegible]
Intensys D		111,80	[illegible]
Latitude C		146,91	[illegible]
Latitude D		138,22	[illegible]
Oblitys D		620,65	[illegible]
Plénitude D		182,19	[illegible]
Poste Gestion C		44017,27	44017,27
Revenus Trimestr. D		5354,58	[illegible]
Solstice D		2368,21	[illegible]
Théora C		967,63	[illegible]
Théora D		880,77	[illegible]
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37582,62	[illegible]
Actimonétaire D		30602,59	[illegible]
Cadence 1 D		1081,33	[illegible]
Cadence 2 D		1084,84	[illegible]
Cadence 3 D		1072,04	[illegible]
Capimonétaire C		406,33	[illegible]
Capimonétaire D		377,53	[illegible]
Sogeoblig C		9086,13	[illegible]
Interoblig C		7099,95	[illegible]
Intersélection France D		656,01	[illegible]
S.G. France opport. C		1869,70	[illegible]
S.G. France opport. D		1803,02	[illegible]
Sogenfrance C		1622,76	[illegible]
Sogenfrance D		1497,63	[illegible]
Sogépargne D		309,01	[illegible]
Soginter C		2061,56	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1383,54	[illegible]
Sogeliance D		1717,72	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		164,08	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



SCIENCES Des pierres taillées, vieilles de 2,5 et 2,3 millions d'années, ont été découvertes par deux équipes américaines dans le nord de l'Ethiopie. Ces outils figurent parmi les plus anciens jamais mis au jour. ● DANS UN ARTICLE publié par la revue *Nature* du 23 janvier, l'anthropologue Bernard Wood, de l'université de Liverpool, suggère que l'inventeur de ces outils aurait pu être un australopithèque, « Paranthropus æthiopicus », et non pas un représentant du genre « Homo », dont nous sommes les descendants directs. ● CETTE HYPOTHÈSE, qui dépouille l'homme de son brevet de « premier technicien », rejoint certaines observations de paléontologues français, qui ont trouvé des outils lithiques dans cette région d'Afrique. ● PROCHE COUSIN de l'homme, le chimpanzé utilise lui aussi des outils de pierre, mais n'a jamais entrepris de les tailler pour en affiner l'usage.

La pierre taillée n'a peut-être pas été inventée par l'homme

Des outils lithiques découverts récemment en Ethiopie pourraient être l'œuvre d'australopithèques et non des « Homo habilis », premier chaînon de la lignée humaine. L'hypothèse séduit de plus en plus les paléontologues

« L'OUTIL, C'EST L'HOMME ». Longtemps, pour les préhistoriens, cette définition a eu valeur de dogme. Seul *Homo*, le plus évolué des hominidés, aurait eu les capacités intellectuelles et manuelles d'inventer la taille de la pierre, qui allait lui conférer un avantage décisif dans la conquête de la planète. Ses prédécesseurs et cousins, trop malhabiles et dotés d'un cerveau mal dégrossi, auraient été dépourvus de ces dons Pourtant, depuis les années 60, les fouilles révélaient une ancienneté croissante dans ce qu'il est convenu d'appeler l'industrie lithique.

Deux publications récentes viennent confirmer encore cette tendance au « vieillissement » des premiers outils. En décembre, le *Journal of Human Evolution* publiait une étude dans laquelle l'Américain William Kimbel et son équipe annonçaient avoir trouvé à Hadar, en Ethiopie, un « gisement » d'une trentaine d'outils de pierre, vieux de 2,3 millions d'années. Ces cailloux, grossièrement taillés, étaient associés à une mandibule prudemment attribuée au genre *Homo*, mais sans en préciser l'espèce.

Cette semaine, la revue *Nature* remonte encore plus loin dans le temps, avec un article de l'anthropologue Semaw. Toujours en Ethiopie, près de la rivière Gona, il a retrouvé, avec ses collègues de l'université Rutgers (New Jersey), plusieurs milliers de pierres taillées, dont le tranchant est resté intact depuis 2,5 millions d'années. Il s'agit d'outils oldowayens – du nom de la gorge d'Olduvai, en Tanzanie, où les premiers exemplaires de ce type furent découverts –, qui furent fabriqués pendant un million d'années. La taille de pierre dite acheuléenne, qui nécessite une plus grande adresse et se traduit notamment par l'introduction de bifaces, de hachereaux, n'apparaît, pour sa part, qu'aux alentours de 1,6 million d'années.

« BELLES MÂCHOIRES »

Aucun squelette n'a été mis au jour par Sileshi Semaw, qui se garde donc bien de désigner le fabricant des outils qu'il a découverts. Mais, dans un article de commentaire, le paléontologue Bernard Wood, de l'université de Liverpool, se montre plus audacieux. Il suggère que l'inventeur de l'industrie oldowayenne aurait pu être non pas un représentant du genre *Homo* mais un australopithèque « robuste », *Paranthropus æthiopicus*, qui fut le contemporain des *Homo* dans cette région pendant la période oldowayenne. Autrement dit, les premiers outils n'auraient pas été fabriqués par l'homme, mais par un de ses cousins d'un branche vouée à l'extinction.

A l'appui de son hypothèse, il souligne que la morphologie de la mâchoire de son candidat est restée remarquablement stable, et il relie son mode d'alimentation inchangé à la faible évolution de la technologie oldowayenne. Il disqualifie le plus ancien *Homo*, le *rudolfensis*, doté lui aussi de belles mâchoires, mais qui aurait disparu avant la fin de la période oldowayenne.

Pascal Picq, paléoanthropologue au Collège de France, apprécie l'hypothèse de Wood, même s'il signale que le Britannique simplifie le tableau de famille des hominidés pour les besoins de sa démonstration. Celle-ci permet cependant de relativiser *« l'aspect linéaire de l'évolution des cultures »*, censée aller de pair avec l'évolution biologique. Il est vrai qu'on a eu tendance à ne prêter qu'aux riches : dans les années 60, les Leakey avaient déjà découvert des outils proches de fossiles de *Paranthropus* en Afrique de l'est. *« Mais lorsque, à la même époque, on a trouvé le premier* Homo habilis, *on lui a aussitôt attribué les outils. »* Depuis lors, la culture oldowayenne est considérée comme l'apanage de ce dernier.

Plusieurs indices, indique Brigitte Senut, du Muséum national d'histoire naturelle, laissent penser que d'autres hominidés ont pu entretenir des activités manufacturières encore plus anciennes. En 1976, la Française Hélène Roche avait, elle aussi, mis au jour quatre éclats et onze galets taillés, vieux de 2,6 millions d'années, dans la zone de... Gona, que les anthropologues américains ont réinvestie après la guerre en Erythrée.

Dès le début des années 60, dans la basse vallée de l'Omo, des artefacts de quartz, de 1 à 6 centimètres de long, avaient été découverts dans des couches vieilles de deux à trois millions d'années par Jean Chavaillon et Yves Coppens, professeur au Collège de France. Ces *« vrais outils lithiques* (...) *me font penser, depuis des années, que* Australopithecus *était le premier fabricant d'outils »*, estime ce dernier. Pour lui, *« il serait suspect de voir l'homme et l'outil apparaître ensemble »*.

Du point de vue anatomique, rien ne s'oppose à ce qu'un australopithèque manipule finement des objets. Randy Susman, de l'université Stony Brook à New York, a montré, il y a presque dix ans, que la main des *robustus* d'Afrique du Sud *« n'était pas incompatible avec la taille d'outils de pierre »*. Les mouvements fins qu'exigent une telle pratique étaient parfaitement à sa portée.

Hervé Morin

Plusieurs candidats contemporains

H. SAPIENS

H. ERECTUS

H. HABILIS

Hadar

Gona

Addis-Abeba

SOMALIE

ÉTHIOPIE

Omo

Lac Turkana

Lac Victoria

KENYA

Des outils et des bêtes

Pour se convaincre que la créativité est assez partagée dans le règne animal, il suffit d'évoquer les performances des chimpanzés de la forêt de Tai (Côte- d'Ivoire), qui utilisent une sorte d'enclume de pierre pour casser des noix de cola. Cette pratique, étudiée par les primatologues suisses Christopher et Edwige Boesch, peut subir des variantes d'une population à une autre, mais fait en tout cas l'objet d'un apprentissage attentif. Le chimpanzé utilise aussi des bâtons pour déterrer des tubercules, tout comme auraient pu le faire les paranthropes d'Afrique du Sud il y a 2,5 millions d'années. D'autres singes – les cebus (ou sapajous) d'Amérique du Sud – coincent des noix dans des branches d'arbres fourchues et les frappent avec des pierres.

On peut aussi citer certains vautours, qui brisent avec de gros cailloux les œufs dont ils se délectent. La loutre fait de même pour les petits coquillages, qu'elle fracture sur une enclume de pierre déposée sur son ventre. Mais ces outils restent « primaires » : ils ne sont pas expressément taillés pour l'usage que les bêtes en font.

Russes et Américains rassemblent dans un atlas numérique leurs données secrètes sur l'Arctique

LA GUERRE FROIDE est bien finie ! Russes et Américains n'ont – presque – plus de secrets les uns pour les autres. Une commission scientifique bilatérale, créée par le vice-président américain, Al Gore, et par le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, vient de réaliser le premier d'une série d'atlas numériques de l'océan glacial Arctique, à partir d'un grand nombre de données collectées par les deux nations durant la période 1948-1993 et demeurées jusqu'alors confidentielles.

L'Arctique, terre d'aventure pour les conquérants du pôle Nord, fut aussi une zone stratégique placée sous haute surveillance par les deux superpuissances. Par sous-marins et radars interposés, l'Est et l'Ouest s'y épiaient mutuellement, amassant par la même occasion d'innombrables informations scientifiques. Celles-ci devaient servir, dans l'un et l'autre camp, à d'éventuelles opérations militaires ainsi qu'au développement d'activités économiques. L'amélioration des relations entre les deux pays a permis de réunir toutes ces données, qui émanent notamment de l'Institut de recherche arctique et antarctique de Saint-Pétersbourg et de l'US Navy. L'ouvrage comprend, par exemple, près d'un million et demi de mesures de température et de salinité – paramètres déterminants pour l'étude des déplacements des masses d'eau – effectuées, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, par les stations dérivantes, les brise-glace et les expéditions aériennes soviétiques.

« MACHINERIE » THERMIQUE

Une véritable manne pour la communauté scientifique. *« Nous savions, par exemple, que beaucoup d'études avaient été menées sur l'épaisseur de la banquise. Mais, jusqu'à présent, nous n'y avions pas accès »*, rappelle Michel Fily, du laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de Grenoble (CNRS-université Joseph-Fourier). Désormais publics, les documents seront particulièrement précieux pour les climatologues et pour les spécialistes de l'environnement.

Les océans jouent un rôle fondamental dans la régulation du climat, par le brassage et la circulation des courants chauds et froids, ainsi que par les échanges de chaleur avec l'atmosphère. Or, souligne Michel Fily, l'Arctique constitue une pièce maîtresse de cette formidable « machinerie » thermique. C'est là, plus précisément dans les mers du Labrador et du Groenland, que se forment les eaux froides qui vont tapisser les fonds marins. Gagnant l'Atlantique, elles rejoignent ensuite le grand courant circumpolaire antarctique, d'où elles remontent alors vers l'océan Indien et vers le Pacifique.

Le système océanique contrôle aussi des cycles chimiques essentiels, comme celui du carbone, grâce aux échanges de gaz carbonique qui s'opèrent entre l'atmosphère et la surface de l'océan, dans les zones de hautes latitudes. Les océans constituent un immense puits d'évacuation pour ce gaz à effet de serre, absorbant d'autant plus de CO_2 que le mélange est important entre les eaux de surface, plus chaudes ou moins salées – donc plus légères – et les couches profondes, plus froides ou plus salées – donc plus lourdes.

CARTES DES FONDS OCÉANIQUES

Les atlas climatologiques de l'Arctique devraient ainsi contribuer à une meilleure compréhension de ces phénomènes complexes, déterminants pour les équilibres de notre planète mais encore mal connus. Ils pourraient également aider à assurer une surveillance et une gestion des pollutions du milieu océanique. On pense que l'ex-URSS a stocké, dans les ports et les eaux des mers bordières de l'océan Arctique, des conteneurs de déchets radioactifs risquant d'être entraînés par les courants. Le premier atlas, disponible en CD-ROM et partiellement consultable sur Internet, regroupe un ensemble de relevés de température et de salinité en différents points de l'Arctique, ainsi que des cartes des fonds océaniques, pour la saison hivernale (de mars à mai). Les prochains « volumes » devraient rassembler des mesures effectuées en été, des données concernant la banquise et des informations météorologiques.

Nul doute, toutefois, que, malgré le « réchauffement » de leurs relations, les Américains comme les Russes ont conservé d'un demi-siècle d'exploration glaciaire quelques secrets d'Etat jalousement gardés.

Pierre Le Hir

★ L'atlas de l'océan Arctique est consultable sur le site Internet http : //ns. noaa. gov/atlas.

L'Afrique occidentale humide souffre depuis vingt ans d'un important déficit en pluies

LA SÉCHERESSE endémique, qui sévit depuis trente ans dans le Sahel, aux confins du Sahara, est tristement célèbre. Par comparaison, l'Afrique occidentale humide, qui s'étire juste en-dessous, du 14e parallèle au golfe de Guinée, apparaît comme le royaume des pluies. Pourtant, elle n'est pas épargnée, puisqu'elle subit, elle aussi, depuis vingt ans une baisse importante de la pluviosité. Durant les années 70 et 80, les précipitations y ont diminué globalement de 20 % en moyenne interannuelle, avec des pointes de 25 % en certains endroits.

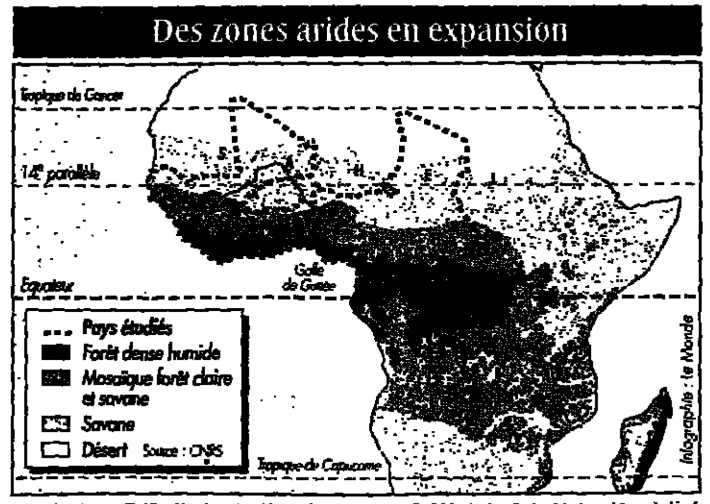
C'est ce qu'ont découvert les chercheurs du service d'hydrologie de l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) de Montpellier (Hérault), en analysant avec leurs collègues ivoiriens d'Abidjan les données pluviométriques recueillies entre 1950 et 1989 dans les 193 stations implantées en Afrique de l'Ouest sous-sahélienne. L'étude, qui concerne seize pays (Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia, Mali, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, Tchad et République centrafricaine), a été réalisée dans le cadre du programme Iccare (Indentification et conséquences d'une variabilité du climat en Afrique de l'Ouest non sahélienne), l'une des composantes du Programme hydrologique international (PHI) de l'Unesco.

Cette étude montre que *« la baisse des précipitations s'est amorcée dès la fin des années 60, en phase avec ce qui a été observé au Sahel, et s'est intensifiée au cours des années 80 »*. Cette diminution des pluies *« n'a pas touché l'ensemble des pays étudiés d'une manière uniforme »*, explique Hélène Niel-Lubes, chercheur à l'Orstom. Le déficit pluviométrique s'est manifesté très tôt en Guinée, au Liberia, en Sierra Leone, au Mali et au Burkina Faso. Il s'est ensuite généralisé aux autres pays de la région au cours des année 80, *« en prenant des amplitudes variables »*.

Le déficit est plus important à l'Ouest (zones côtières de Côte-d'Ivoire, du Liberia et de la Guinée) et dans les régions proches du Sahel. Il est moins marqué à l'est du golfe de Guinée, où le Togo, le Bénin, le Nigeria et la République centrafricaine sont moins touchés. On note aussi des particularismes dus au relief montagneux. C'est ainsi que les précipitations restent importantes sur le massif de l'Atakora (qui s'étend du sud du Ghana et du Togo jusqu'au nord-ouest du Bénin) ou sur le plateau central du Nigeria.

Les scientifiques de l'Orstom ne savent pas encore expliquer les causes de cette diminution globale des précipitations, même s'ils constatent que la baisse des pluies dans le sud de la Côte-d'Ivoire *« coïncide avec la déforestation et la mise en culture de cette région »*. On ne redoute évidemment pas de pénurie totale d'eau dans cette partie de l'Afrique, *« où les précipitations demeurent abondantes en valeur absolue »*, souligne Hélène Niel-Lubes. Mais *« l'agriculture, l'alimentation en eau potable ou encore la production hydroélectrique pourraient en souffrir à l'avenir »*.

Des zones arides en expansion



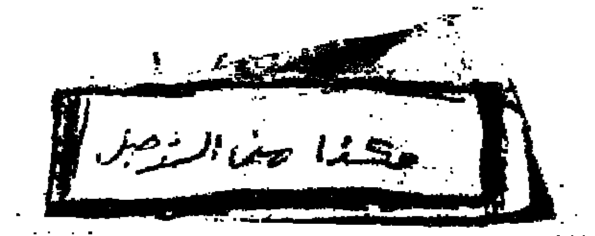
L'Afrique sous-saharienne a connu pendant les années 70 et 80 une baisse des pluies d'environ 20 %, avec des pointes de 25 % sur la côte atlantique et près du Sahel.

PÉNURIE DE MIL AU NIGER

En effet, *« même en zone humide, la baisse des précipitations a des retentissements sur les rendements agricoles, puisque les cultures, comme le coton par exemple, sont conçues pour ce type de climat. Une telle situation se traduit aussi par de gros problèmes de remplissage des réservoirs d'eau »*, explique Thierry Lebel, du laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement (LTHE), unité mixte CNRS/Orstom/Institut national polytechnique, à Grenoble. Pour Thierry Lebel, il est clair que *« le régime général des pluies est très largement déficitaire depuis 1968 sur toute l'Afrique de l'Ouest subsaharienne, et ceci sans accalmie. C'est certainement la sécheresse la plus longue et la plus sévère qu'a connue cette partie de l'Afrique depuis le début du siècle, en dehors d'une autre, assez forte elle aussi, vers les années 20 »*. Ainsi, de mémoire d'homme, on a rarement vu le fleuve Niger asséché à Niamey, comme cela s'est produit en 1985. Résultat : le Niger, qui était un pays exportateur de mil, a connu plusieurs années de pénurie relatives à cette céréale.

Jointe à une déforestation des forêts tropicales, cette baisse de la pluviosité joue certainement un rôle dans l'évolution des différentes zones climatiques en Afrique. Une note de synthèse de Météo-France sur *« la désertification et les changements climatiques dans le monde »* indique ainsi qu'entre les années 1951-1960 et 1961-1990 les zones arides et hyper-arides en Afrique ont globalement progressé de 54 millions d'hectares, aux dépens des zones semi-arides, subhumides sèches et humides. Les zones arides représentaient à la fin des années 90 près de 40 % du territoire africain.

Christiane Galus



La finale dames des Internationaux d'Australie oppose Martina Hingis à Mary Pierce

L'UNE est attendue depuis le début de la quinzaine, l'autre est l'invitée surprise de la finale dames des Internationaux d'Australie qui aura lieu samedi 25 janvier à Melbourne. La première est Martina Hingis. Vainqueur, jeudi 23 de l'Américaine Mary Joe Fernandez (6-1, 6-3), la Suissesse continue à taquiner les records : championne à douze ans, elle est, à seize ans et presque quatre mois la plus jeune finaliste de l'histoire de l'épreuve. Déjà quatrième joueuse mondiale, elle devient ainsi la dauphine de Steffi Graf à laquelle elle est appelée à succéder.

La deuxième est Mary Pierce. Vainqueur d'Amanda Coetzer en demi-finale, la Française retrouve un tennis et des souvenirs. Elle avait gagné les Internationaux d'Australie en 1995, elle se cherchait depuis de nouveaux exploits, elle n'avait trouvé que des déconvenues. Eliminée au deuxième tour à Melbourne, en 1996, elle avait été lâchée par Nick Bollettieri son entraîneur. Elle avait été troisième joueuse mondiale, elle est devenue vingt-deuxième. En 1997, elle s'était lancée dans l'épreuve australienne avec la modestie obligée d'une presque anonyme puisqu'elle n'était pas tête de série.

Loin du fracas, à mesure que les favorites sont tombées, Mary Pierce s'est construit un moral au fil des tours, révélant sa force d'âme. Elle vient d'avoir vingt-deux ans, elle dit simplement : *« J'ai grandi »*. Aux antipodes, comme en 1995, Mary Pierce s'est façonné un tennis plus varié, plus intelligent et surtout plus volontaire. Vendredi, dans un match puissant contre l'opiniâtre Amanda Coetzer, elle a encore révélé des trésors inédits de patience et de ténacité. Nullement gênée par les balles hautes d'une adversaire très empruntée, elle s'est lancée vers le filet, a pilonné les bords du court de sa fameuse accélération de coup droit et frappé un revers presque majestueux. Mieux, Mary Pierce a commis sa première faute directe à la douzième minute du match : *« Aujourd'hui, j'ai fait ce que je voulais »*.

Les Australiens retrouvent Mary Pierce, ils adorent Martina Hingis. Les journaux ont raconté la vie de cette gosse douée, que sa mère a prénomée Martina en hommage à Navratilova. Elle a été promise au tennis dès l'âge de trois ans et engagée dans son premier tournoi à cinq ans. On l'a vue juchée sur ses rollers, filant des courts comme ont décampe de l'école après les cours. Evidemment, elle a impressionné par ses dispositions à jouer au tennis comme dans un rêve. A seize ans, Martina Hingis qui pousse encore et prend du muscle, sait lire les trajectoires pour mieux les écrire d'une raquette leste. Elle connaît la géométrie du court pour mieux poser les balles dans ses coins improbables. Elle en sait la géographie, adepte du lob et de l'amorti, du passing-shot insolent.

Ainsi, Mary Joe Fernandez, vingt-cinq ans et douze ans de circuit, a été piégée, jeudi, prise à contre-pied et noircissant son jeu si pur de fautes. Comme Mary Pierce, Martina Hingis a profité d'un tableau éclairci. Elle a eu le cran de supporter l'attente du public avec insouciance. Elle est devenue l'héroïne d'un tournoi marqué par la disparition de Steffi Graf. A Melbourne, le hasard se fait troublant.

Bénédicte Mathieu

Carlos Moya, finaliste inédit

Au premier tour des Internationaux d'Australie, l'Espagnol Carlos Moya avait éliminé le tenant du titre, l'Allemand Boris Becker ; en demi-finale, jeudi 23 janvier, l'Espagnol s'est offert Michael Chang, deuxième joueur mondial et finaliste 1996. Cheveux longs et yeux de braise, Carlos Moya, vingt ans, droitier, alterne puissant jeu de fond de court et présence au filet. Son revers est l'un des plus beaux du circuit. Vingt-cinquième joueur mondial, il est la révélation de ce début de saison.

Paris refuse de renégocier la concession du Stade de France

La Commission européenne a envoyé, mercredi 22 janvier, une mise en demeure au gouvernement français afin qu'il modifie, d'ici deux mois, le contrat de construction et d'exploitation de l'infrastructure

Guy Drut a affirmé, mercredi 22 janvier, à la tribune de l'Assemblée nationale, que l'« avis motivé » envoyé par Bruxelles n'est *« pas de nature à remettre en cause le déroulement de la Coupe du monde de football 1998 à la date prévue »*. La Commission européenne énonce un certain nombre d'infractions à la réglementation sur les marchés intérieurs dans le contrat de concession du futur Stade de France, signé en avril 1995. Paris affirme vouloir passer outre et devrait donc être traduit devant la Cour de justice européenne. S'il perd devant les juges, il pourrait être amené à renégocier les conditions du contrat signé avec le consortium Stade de France. Les concessionnaires affirment que les travaux vont cependant se poursuivre normalement. Leur achèvement est prévu en novembre. Par ailleurs, il a été décidé que les stewards du Stade de France seront nommés « stadiers ».

LE GOUVERNEMENT français est prêt à croiser le fer avec la Commission européenne à propos du Stade de France. Bruxelles lui a adressé, mercredi 22 janvier, un « avis motivé » – en fait une mise en demeure –, contestant le contrat de concession signé le 29 avril 1995 par Edouard Balladur, alors premier ministre (*Le Monde* du 22 janvier). Elle donne aux autorités nationales deux mois pour modifier le contenu d'un accord qui n'aurait pas répondu à toutes les règles de la libre concurrence.

Si loin du début du chantier, si près de la Coupe du monde 1998, le ministère de la jeunesse et des sports se voit mal remettre en cause ce projet fondamental. *« On ne peut pas céder*, y répond-on. *On va argumenter. »* Au terme de son ultimatum, la Commission européenne menace de porter l'affaire à Luxembourg, devant la Cour européenne de justice, juridiction suprême de l'Union. *« Il va y avoir un beau procès. »* réplique-t-on au ministère, rue Olivier-de-Serres.

L'avis motivé n'est *« pas de nature à remettre en cause le déroulement de la Coupe du monde de football 1998 à la date prévue »*, a insisté Guy Drut, le ministre, à la tribune de l'Assemblée nationale, mercredi. A entendre ce discours rassurant, les spectateurs peuvent donc continuer à acheter leur billet et les ouvriers à s'affairer sur le chantier, qui doit être achevé à la fin de l'année.

La Commission européenne fait trois reproches essentiels au contrat de concession signé avec le consortium Stade de France (qui regroupe Bouygues, Dumez et SGE). L'Etat aurait d'abord offert trop de garanties aux concessionnaires, jusqu'à *« faire disparaître le risque d'exploitation »*. Les commissaires n'apprécient guère, entre autres griefs, le chapitre qui contraindrait l'Etat à verser 50 millions de francs par an aux concessionnaires si aucun club résident n'est trouvé. Une hypothèse d'autant plus probable que le Paris-Saint-Germain ne semble pas prêt à quitter le Parc des Princes.

Autre anomalie constatée, les conditions de la concession auraient été *« modifiées substantiellement »* entre le dépôt des offres et la signature. En termes sportifs, la règle du jeu aurait changé en cours de partie. Enfin, la commission constate que *« le contrat final prévoit l'octroi de marchés de travaux complémentaires importants au soumissionnaire dont l'offre a finalement été retenue, sans aucune mise en concurrence. »* Le chantier du stade, d'un montant de 2,6 milliards de francs, s'insère en effet dans un ensemble d'infrastructures dont le montant total avoisine 4,5 milliards de francs.

Dans le même ordre d'idées, Bruxelles n'apprécie guère les quotas de travaux et de services octroyés à des entreprises locales, les considérant contraires à la libre prestation des services. Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis et député (PC) de Seine-Saint-Denis, avait fait de ce point une des principales conditions à l'accueil du Grand Stade. Il s'était battu pour que, dans le traité de concession, un quart des travaux soient dévolus à l'économie locale. La commission ne veut pas de ces passe-droits. Voilà qui ne va pas réconcilier le communiste refondateur avec Maastricht...

PÉRIPÉTIES

Plus généralement, les commissaires n'ont pas goûté dans la concession le mélange des genres entre maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire construction, et exploitation du stade. Ils se montrent également réticents sur un financement partagé entre subventions publiques et investissements privés. *« Il est vrai que nous sommes dans une structure juridique compliquée*, admet-on à Paris. *Avec un tel contrat, nous étions à la limite de la crédibilité d'une concession Mais nous allégeons ainsi d'un milliard et demi la facture du contribuable. »*

Même s'il considère les rodomontades de Bruxelles comme une *« péripétie »*, Paris est manifestement embarrassé. Il est plausible que la France perde devant les juges de Luxembourg. Le gouvernement serait alors contraint de revoir ce contrat auquel il s'accroche. Etant donné la lenteur des procédures, les juges, sauf référé, pourraient cependant être amenés à se prononcer après la Coupe du monde.

Le différend pourrait néanmoins avoir de fâcheuses conséquences pour le Consortium. Ce dernier négocie actuellement un indispensable prêt de 800 millions de francs auprès de banques suisses et américaines afin de boucler le plan de financement. *« Le Parlement a validé le contrat de concession. Nous nous en tenons à l'engagement de l'Etat français*, expliquent prudemment les concessionnaires. *Le contrat avait été négocié dans l'intérêt bien compris des deux parties, et personne n'a intérêt à le rediscuter. »* Les bailleurs de fonds pourraient cependant s'émouvoir de ce raffut politico-juridique. Il va falloir des trésors de patience et de diplomatie pour expliquer aux financiers de Wall Street et de Zurich les méandres des mœurs françaises et de la réglementation européenne.

Christophe de Chenay et Benoît Hopquin

« Stadiers » plutôt que « stewards »

Avant même d'avoir été officiellement installée par le premier ministre, la Commission générale de terminologie et de néologie, présidée par Gabriel de Broglie, vient de répondre à une question posée par Noël de Saint-Pulgent, délégué interministériel à la Coupe du monde de football. Il avait demandé à Anne Magnant, délégué général à la langue française, de lui indiquer un terme pour désigner les agents, chargés de la sécurité et de l'accueil, qui œuvreront en 1998 au Stade de France. Les Anglo-Saxons utilisent pour cette fonction le vocable *stewards*, leur action étant le *stewarding*. La Commission, mercredi 22 janvier, a forgé le mot *stadier* (au féminin *stadière* ; adjectif : *stadiaire*) que M. de Saint-Pulgent utilisera dans ses avis de recrutement. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui participe aux travaux de la Commission, a donné l'onction du Quai Conti à cette innovation... stadiaire.

Ibrahim Ba donne de l'allant à l'équipe de France de football

BRAGA
de notre envoyé spécial

C'était une expérience. Pour effacer les dernières prestations ennuyeuses de l'équipe de France de football, Aimé Jacquet, le sélectionneur national, espérait un *« déclic »*, une *« étincelle dans le secteur offensif »*. Le phénomène attendu s'est produit, mercredi 22 janvier, à Braga, dans le nord du Portugal, où la sélection nationale retrouvait pour un match amical les Portugais d'Artur Jorge. Par deux fois, une par mi-temps, l'étincelle espérée a jailli de l'attaque française ; en deux occasions, le déclic est venu d'un jeune « blondinet » à la peau brune, le Bordelais Ibrahim Ba.


FOOTBALL

D'une accélération à droite et d'une percée sur le flanc gauche, le nouvel international s'est retrouvé à l'origine des deux buts de cette rencontre emportée avec une certaine aisance par la France (2-0). Un pour Didier Deschamps, facile, seul devant le but, et un autre pour Ibrahim Ba lui-même, somptueux, après un crochet effectué dans l'élan aux dépens du robuste défenseur central du FC Barcelone, Fernando Couto. C'était sa première sélection en équipe de France ; alors Ibrahim Ba, vingt-quatre ans, a trouvé les mots d'usage. Il a dit qu'il avait eu *« de la chance »* et qu'il lui faudrait *« continuer de travailler »*. Mais il n'a échappé à personne que le jeune impétrant, teint en blond pour rendre hommage au basketteur de Chicago Dennis Rodman, ancien mauvais garçon lui aussi, avait plutôt fait preuve d'un mélange de culot et de talent, d'une fraîcheur et d'un enthousiasme rarement vus en équipe de France depuis les débuts de Dominique Rocheteau il y a une vingtaine d'années.

PIERRE DE TOUCHE

Mercredi 22 janvier, le Bordelais, citoyen de Barbès-Rochechouart né au Sénégal, a fait mieux qu'une entrée fracassante dans le cercle des footballeurs français susceptibles de porter le maillot tricolore pendant le Mondial 1998 : il a redonné du punch à une équipe qui avait achevé son parcours en championnat d'Europe sur une note décevante, avant de sombrer dans le doute et la morosité après sa triste prestation contre le Danemark, en novembre dernier. Par ses deux coups d'éclat, par son match dynamique tout en percussions, Ibrahim Ba a peut-être même fourni à l'architecte Aimé Jacquet la pierre angulaire qu'il cherchait depuis trois ans. En plaçant Ibrahim en faux ailier droit, le sélectionneur français a, semble-t-il, trouvé le chaînon manquant entre son système défensif tout à fait rodé et ses stratégies d'attaque, souvent incertaines jusqu'à ce match contre le Portugal.

L'équipe de France qui est entrée sur la pelouse du Stade du 1er-Mai à Braga ressemblait pourtant à s'y méprendre à celle qui avait échoué en Angleterre, avec ses systèmes de jeu efficaces mais peu enthousiasmants basés autour de deux objectifs maîtres : récupération et circulation du ballon. Des fondamentaux que les Bleus maîtrisent presque à la perfection, mais qui, hélas !, ont souvent produit un jeu dépourvu de toute créativité, sauf aux yeux d'Aimé Jacquet, qui ne cesse de louer ce *« collectif impitoyable »*.

Cette équipe était également marquée par la présence massive du collège des Français de l'étranger. Huit des onze joueurs alignés en début de match ne n'exercent plus dans les clubs nationaux. Auxerre, le champion de France en titre, ne comptait pas un seul représentant au Portugal, Monaco, le leader actuel de la première division, n'avait qu'un titulaire et un remplaçant, et son second, Paris-Saint-Germain, n'avait que deux remplaçants à Braga. Mais c'est tout de même un jeune joueur des Girondins de Bordeaux, formé au Paris FC puis au Havre, qui a su redonner une cohésion et une dynamique à l'ensemble.

Eric Collier

■ **AVENTURE : Laurence de la Ferrière a atteint le pôle sud,** dimanche 19 janvier, ont annoncé, mardi, les organisateurs de cette expédition. L'alpiniste française est la première femme à tenter la traversée de l'Antarctique en solitaire. Partie le 26 novembre, elle a parcouru 1 300 kilomètres à pied dans des conditions météorologiques extrêmement difficiles.

■ **AUTOMOBILISME : L'Italien Piero Liatti** a remporté, mercredi 22 janvier, à Monaco le 65e rallye automobile de Monte Carlo et s'est octroyé avec sa copilote Fabrizia Pons un premier succès dans une épreuve de Championnat du monde. Le pilote de la Subaru devance l'Espagnol Carlos Sainz (Ford Escort) et le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi).

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne a été battu à Séville (91-68),** mercredi 22 janvier, lors de la troisième journée aller du deuxième tour de l'Euroligue. L'ASVEL rétrograde à la deuxième place de son groupe.

RÉSULTATS
TENNIS

Internationaux d'Australie
Demi-finales
● Simple messieurs
C. Moya (Esp.) b. M. Chang (EU, n° 2), 7-5, 6-2, 6-4.
● Simple dames
M. Pierce (Fra.) b. A. Coetzer (RSA, n° 12), 7-5, 6-1 ; M. Hingis (Su., n° 4) b. M.J. Fernandez (EU, n° 14), 6-1, 6-3.

Les histoires d'amour du patinage européen en couple

IL DEVAIT être question d'amour, mercredi 22 janvier, pour l'attribution au Palais omnisports de Paris-Bercy du titre de champions d'Europe de patinage artistique en couple. Une histoire d'amour impossible entre les Russes Marina Eltsova et Andreï Bouchkov (1ers), une qui s'est mal terminée entre les Allemands Mandy Wötzel et Ingo Steuer (2es) et une, enfin, qui s'épanouit de jour en jour entre Anton Sikharulidze et Elena Bereznaïa, les Russes qui ont soufflé la troisième place aux Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis.

Le succès de la paire Eltsova-Bouchkov suggère qu'il est préférable de distinguer vie privée de patinage public. Dès leur première année de compétition en 1993, ils avaient conquis le titre européen et ont toujours figuré, depuis, parmi les six meilleurs mondiaux. Champions du monde en titre, ils sont aussi devenus champions nationaux en décembre 1995. Mais le cœur a ses raisons, et cette réussite n'empêche pas Marina de se mourir d'amour pour Andreï. En silence et sur une musique de programme libre de Raul de Blassio intitulée *Le Jour où tu m'aimeras*. Une bataille à moitié perdue puisque Andreï, qui a épousé la psychologue responsable des patineurs russes, continue de la traiter en équipière.

Le duo allemand Wötzel-Steuer s'est également réfugié dans le professionnalisme pour éteindre les braises d'une passion dévastatrice. Réunis il y a quatre ans, les deux militaires de Chemnitz (ex-RDA) sponsorisés par Karcher montaient sur tous les podiums. En 1995, ils étaient devenus les troisièmes en trente ans à priver les Russes de l'or européen. Ils s'aimaient. Puis Ingo, ténébreux trentenaire au troublant regard vert, en a préféré une autre. Mandy, tonique bout de femme blond platine de vingt-trois ans, a vu rouge. La relation s'est envenimée au point que Monika Scheibe, indéracinable entraîneur ex-est-allemande, était sur le point de jeter l'éponge la saison dernière. Ses élèves en étaient venus aux mains lors d'une séance d'entraînement.

« EN MÉMOIRE DE... »

Les dommages irrémédiables qui menaçaient leur carrière ont poussé Mandy et Ingo à la réconciliation. Mais, au fond, rien n'est oublié, comme en témoigne le thème au piano choisi pour leur programme libre : *En mémoire de...* A chercher l'apaisement, ils ont aussi perdu de cette audace qui faisait leur originalité pour se réfugier dans un classicisme à faire pâlir les Russes. Mercredi soir, lorsque les notes cristallines ont cessé de s'égrener, Ingo a asséné à Mandy une bourrade de camarade de régiment pour la féliciter. Clairement, ils ne se fréquentent plus que pour affaires. Ils se font d'ailleurs désormais appeler « Entreprise Wötzel-Steuer » et renoncent à se voir pendant quelque temps au moindre incident.

Ne pas se voir : voilà qui semblerait inhumain à Elena Bereznaïa et Anton Sikharoulidze, dix-neuf et vingt ans. De l'anneau glacial à la salle de conférence de presse, il lui a entouré les épaules d'un bras protecteur. Comme pour qu'il ne lui arrive plus jamais rien. L'an passé, Oleg Chliakov, le partenaire précédent d'Elena, lui a accidentellement planté une lame de patin dans le crâne en effectuant une pirouette. Pendant les championnats d'Europe à Sofia (Bulgarie) en janvier 1995, elle gisait dans un terrifiant coma. Elle a retrouvé la vue et l'usage de la parole pour l'amour d'Anton. Il ne voulait plus patiner qu'avec la femme qu'il aime. Il a quitté son ancienne partenaire. En huit mois, ils ont conquis le titre de vice-champions de Russie : un véritable exploit. De son accident, elle dit avoir tout oublié, lui aussi.

Patricia Jolly

Le mouvement sportif a créé 3 000 emplois en 1996

GUY DRUT, ministre délégué de la jeunesse et des sports devait présenter, jeudi 23 janvier, les résultats du Plan sport emploi. Soixante-dix-sept millions de francs d'aides réunies par le ministère de la jeunesse et des sports en 1996 ont permis de créer plus de 3 000 nouveaux emplois salariés. Parmi ceux-ci, 2 600 seraient directement le fruit de conventions signées dans chaque département avec les associations sportives. Ces embauches sont en effet liées aux aides spécifiques qu'ont pu recevoir des petites structures pour faire appel à des professionnels.

Chacun de ses nouveaux emplois bénéficie d'un abaissement des charges salariales de 50 000 francs la première année, de 35 000 francs la deuxième et de 15 000 francs la troisième. Il s'agit pour moins d'un tiers de crédits gérés directement par le ministère. L'essentiel provient de l'application aux associations sportives des mesures en faveur de l'emploi.

Guy Drut se félicite d'autant plus de ce bilan que les emplois créés devraient permettre de renforcer les structures des associations, avec le recrutement d'une ampleur inattendue de gestionnaires et d'animateurs. A travers les « conventions d'objectifs-emplois-fédération » ce sont également 495 cadres techniques qui sont venus renforcer les principales disciplines sportives.

Le ministère et le Comité national olympique et sportif (CNOSF) s'apprêtent à réinjecter 53 millions de francs, prélevés sur le Fonds national pour le développement du sport, pour pérenniser ces emplois et pour obtenir le même effet d'entraînement en 1997. Avec un nombre de salariés estimé globalement à 200 000 personnes, l'ensemble des activités liées à la pratique du sport montrent ainsi leur bonne santé et leur poids dans la vie économique.

Il manquait cependant aux associations sportives une véritable convention collective pour garantir de bonnes relations entre les responsables des associations et leurs salariés. Après des années d'atermoiement dues au poids du bénévolat, le mouvement sportif est actuellement en train de travailler, sous l'égide du CNOSF, à l'élaboration d'un véritable statut pour ses employés.

L'équipement informatique des Français reste insuffisant

SEULEMENT 15,1 % des foyers français étaient équipés en micro-ordinateurs fin 1996. Ce résultat, publié par l'Institut d'études européen GFK, confirme le retard de la France. En effet, le taux d'équipement atteint 39 % aux Etats-Unis, 25 % en Allemagne et 20 % en Angleterre.

GFK, qui analyse chaque année les ventes de matériel informatique, estime que la France pourrait atteindre les 33 % en l'an 2000 et 40 % en 2005. Ces prévisions sont établies par rapport à une limite fixée à 44 %, 56 % des foyers ayant déclaré, lors d'une enquête réalisée en décembre 1996, *« ne jamais vouloir s'équiper en micro-informatique »*. Mais Francis Daries, directeur de clientèle chez GFK, estime que *« cette asymptote devrait se déplacer vers le haut et modifier les prévisions »*.

« DEUX SEUILS PSYCHOLOGIQUES »

En 1996, les familles ont acheté environ 30 % des 2,35 millions de micro-ordinateurs vendus en France. Par rapport à 1995, GFK note une progression de 17 % en nombre d'unités et de 13 % en valeur des ventes d'ordinateurs. Ces chiffres affichent un recul par rapport à 1995 (+ 21 % en volume, + 19 % en valeur). Selon GFK, les ventes de micro-ordinateurs familiaux ont souffert en 1996 d'une pression commerciale importante en faveur des automobiles (prime Juppé) et des téléphones portables. Le prix moyen de vente des ordinateurs reste également un frein.

D'après les sondages de GFK, les Français sont prêts à investir, en moyenne, 8 955 francs dans l'acquisition d'un micro-ordinateur *« de marque et dernier cri »*. Or le prix moyen des ordinateurs n'est pas descendu en dessous de 10 000 francs en 1996. Cette somme intègre à la fois les modèles des grands constructeurs et ceux qui proviennent de distributeurs moins prestigieux. Et elle correspond à un mois de salaire net moyen à la fin 1996, selon l'Insee. *« Deux seuils psychologiques sont à franchir : la barre des 9 000 francs pour un ordinateur de marque et celle des 5 000 francs ensuite, pour dépasser les 30 % de taux d'équipement dans les foyers »*, estime-t-on chez GFK. Enfin Internet reste encore largement inutilisé par le grand public en France : 3 % seulement des familles françaises disposant d'un micro-ordinateur sont connectées à Internet.

Michel Alberganti

Des cyclistes réclament l'assouplissement des règles de la circulation

Sensible aux doléances des adeptes du vélo en ville, un groupe d'experts, formé à la demande du gouvernement, propose de réaménager le code de la route. Ces recommandations devraient être soumises au Parlement l'an prochain

De plus en plus nombreux à circuler en ville – espace où la voirie privilégie les automobilistes –, les cyclistes demandent que les pouvoirs publics prennent plus en compte la spécificité de leur moyen de locomotion. *« Le code de la route a été conçu pour les automobiles, pas pour les vélos, qui se trouvent en situation d'infériorité »*, remarquent des représentants d'associations. Ils suggèrent qu'on autorise les vélos à « griller » les feux en l'absence de piétons sur les passages, et que l'on prévoie d'ouvrir des couloirs à contresens dans les rues à sens unique. Ces mesures, étudiées par la Sécurité routière, doivent permettre aux cyclistes de circuler plus facilement et de ne plus être sanctionnés. A Paris, deux cent quinze utilisateurs de vélos ont été verbalisés pour avoir franchi un feu rouge entre septembre et novembre 1996.

QUEL CYCLISTE urbain n'a jamais rêvé d'être enfin autorisé à tourner à droite au feu, même si celui-ci est au rouge, de pouvoir remonter les rues en sens interdit ou éviter la piste cyclable sans risquer d'être inquiété ? Si l'on peut tolérer quelques écarts, le respect des règles de circulation doit, en principe, demeurer la norme. La charte du vélo adoptée par le Conseil de Paris *(lire ci-contre)* ne précise-t-elle pas que *« le respect du code de la route est une obligation qui incombe aux cyclistes comme à tout usager de la voie publique »* ?

Dans la pratique, les choses sont fort différentes. Toujours plus nombreux – et capables de constituer un efficace groupe de pression –, les cyclistes prennent quelques libertés avec le code de la route. Cette situation de fait, préjudiciable à la sécurité, est aussi une source d'incompréhension entre le citoyen et les élus locaux mais aussi entre le cycliste et les représentants de la police.

Les cyclistes n'échappent pas à la vigilance de la maréchaussée. Dans les agglomérations, il n'est pas rare qu'ils soient verbalisés pour avoir « brûlé » un feu, circulé sur le trottoir ou ignoré une piste cyclable *(lire ci-dessous)*. D'où le sentiment, répandu parmi les cyclistes, que les mesures d'encouragement à la pratique du vélo se heurtent à la répression.

Pourtant, les esprits semblent évoluer. La réflexion ne se pose plus exclusivement en termes de respect de la réglementation. Aujourd'hui, adapter certaines dispositions du code de la route pour prendre en considération les besoins des cyclistes n'est plus un sujet tabou.

Le 5 janvier, le Mouvement de défense de la bicyclette (MDB) a revendiqué la possibilité de tourner à droite, même lorsqu'un feu est au rouge, de « griller » un feu en l'absence de piétons (un signal clignotant, réservé aux vélos, pourrait ouvrir cette possibilité) et la création de couloirs pour vélos dans les rues à sens unique, comme à Strasbourg ou à Grenoble.

« Les sens uniques imposent aux cyclistes de longs détours alors que la synchronisation des feux rouges ne correspond pas à la vitesse des vélos. Or le redémarrage entraîne un important effort physique », souligne Camille Lalande, secrétaire générale du MDB. *« La seule condition est le respect des piétons mais*, admet-elle, *il est quelquefois difficile de convaincre les cyclistes. »*

Ces revendications volontairement provocatrices n'ont pas déchaîné de polémique. Au contraire, elles semblent avoir contribué à lancer le débat.

COULOIRS À CONTRESENS

Tout en soulignant que le fait d'introduire des règles différentes pour certaines catégories *« rendrait les conditions de circulation plus complexes et, donc, potentiellement plus dangereuses »*, la direction de la sécurité routière, placée sous la tutelle du ministère des transports, refuse d'*« exclure* a priori *que des modifications puissent intervenir »*. Selon elle, *« la panoplie des aménagements possibles est extrêmement large »*. Le code de la route a déjà connu des modifications à l'initiative des collectivités locales. Strasbourg et Grenoble ont autorisé la circulation à contresens pour les vélos sur des voies à sens unique. Cette possibilité est signalée aux deux entrées de la rue. Des villes, dont Paris, ont aménagé des « sas », des espaces laissés libres entre le feu rouge et la première rangée de voitures placée quelques mètres en arrière. Les vélos peuvent ainsi se regrouper et profiter de leur avance pour préparer un éventuel changement de direction.

Du point de vue juridique, ces aménagements ne sont pas parfaitement reconnus. Les « sas » n'ont pas de véritable valeur réglementaire : en principe, les vélos ne sont pas autorisés à occuper frontalement l'ensemble de la chaussée. De même, rien n'indique clairement dans quelles conditions un cycliste peut quitter une piste cyclable pour tourner à gauche.

« La réglementation est beaucoup moins claire qu'il y paraît », estime Gérard Wolf, chercheur au Certu (Centre d'étude pour les réseaux, les transports et l'urbanisme) de Lyon, qui dépend du ministère de l'équipement.

« Le code de la route a été conçu pour les automobiles, pas pour les vélos, qui se trouvent en situation d'infériorité, insiste-t-il. *Il faut réajuster des dispositions qui figurent soit dans le code, soit dans les instructions interministérielles qui définissent les règles d'application. »* Constitué début 1996, à la demande du ministère de l'environnement et du ministère de l'équipement, un groupe de travail consacré aux conditions de circulation des vélos vient de remettre sa copie.

Son rapport préconise de réaménager les règles de trafic imposées aux cyclistes. Le groupe de travail, qui suggère d'autoriser explicitement l'organisation de « sas » devant les feux rouges, propose que les cyclistes ne soient plus tenus d'emprunter obligatoirement les voies cyclables dont le revêtement est parfois mal entretenu et qui peuvent être encombrées par des véhicules.

Le groupe suggère aussi que l'on autorise les vélos à doubler les véhicules par la droite (ce qui, en principe, est aujourd'hui interdit), une disposition qui modifierait les règles de responsabilité appliquées par les assurances. Les auteurs de ces propositions entendent introduire une distinction claire entre cyclistes et cyclomoteurs et voient dans la refonte du code de la route un moyen de faire avancer la réflexion sur la possibilité, pour les cyclistes, d'emprunter à contresens des sens uniques et d'autoriser les cyclistes à emprunter – sauf disposition contraire – les couloirs de bus.

TOURNER À DROITE AU FEU ROUGE

Rien ne permet de connaître l'accueil que recevront ces propositions, qui ont été transmises à la commission chargée de mener à bien la « recodification », c'est-à-dire le toilettage et l'actualisation du code de la route. Ces mesures devraient aboutir au plus tôt en 1998 et être soumises au Parlement.

Certains redoutent que ces suggestions ne soient ignorées et souhaitent accélérer le mouvement. *« Des mesures, telles que la possibilité de tourner à droite au feu rouge – qui existe déjà en Allemagne –, la reconnaissance des « sas », la création de contresens réservés aux cyclistes, sont des décisions faciles à prendre ; elles pourraient intervenir sans attendre la refonte du code de la route »*, affirme Roland Ries, vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg, chargé de la mobilité urbaine. A cette liste, l'élu strasbourgeois ajoute une autre proposition : uniformiser la signalétique des bandes cyclables, qui, selon les villes, apparaissent en vert, en rouge ou en bleu.

Françoise Chirot et Jean-Michel Normand

Une charte des droits et des devoirs

La charte du vélo, élaborée par la commission extramunicipale qui regroupe les associations de cyclistes et adoptée le 25 novembre 1996 par le Conseil de Paris, prévoit que *« des campagnes d'information et de communication seront menées en faveur d'un changement de comportement. Elles s'adresseront aussi bien aux cyclistes qu'aux autres utilisateurs de l'espace public »*.

Ce texte souligne que *« le respect du code de la route est une obligation qui incombe aux cyclistes comme à tout usager de la voie publique »* et que, *« avec le club des villes cyclables, la municipalité s'associera activement, par des propositions concrètes, à l'adaptation du code de la route aux spécificités des déplacements en vélo »*. *« Il est souhaitable,* affirme la charte, *que le code de la route prenne en compte le fait que les cyclistes ne sont pas des conducteurs de véhicules motorisés. »*

Les mésaventures des usagers parisiens

À PARIS et, à un degré moindre, dans d'autres agglomérations, le procès-verbal n'est plus réservé aux véhicules motorisés. Pour un feu rouge négligé ou une piste cyclable boycottée, les policiers n'hésitent pas à sanctionner les usagers de deux-roues. Entre septembre et novembre 1996, indique la préfecture de police de Paris, 215 cyclistes ont été verbalisés pour avoir franchi un feu rouge.

Dominique, un cadre parisien, se souvient avec amertume de ce jour où, à 7 heures du matin, trois policiers ont surgi de leur voiture pour lui mettre sans ménagement la main au collet. *« Je m'étais arrêté au feu rouge. Ne voyant personne arriver à droite – il s'agissait d'un sens interdit –, j'ai redémarré*, raconte-t-il. *Les policiers ont reconnu que je m'étais arrêté une première fois, mais ils m'ont tout de même infligé une amende qu'ils ont évaluée à 1 500 francs. »*

En attendant d'être convoqué au tribunal, Dominique a écrit au préfet de police pour solliciter sa clémence. En mai 1996, Anne a vécu une mésaventure similaire sur le boulevard Saint-Germain. *« Pour aller garer mon vélo, j'ai traversé le feu qui était au rouge en même temps que les piétons, en roulant au pas. Arrivée sur le trottoir, j'ai posé pied à terre et c'est alors qu'un policier m'a interpellé pour m'infliger une amende. Quelques minutes plus tard, je l'ai aperçu en train d'intercepter un autre vélo. Visiblement, il faisait la chasse aux cyclistes. »*

« ÊTRE TRAITÉS COMME DES PIÉTONS »

Au tribunal de police, Anne a dû acquitter une amende de 300 francs après plaidoirie de son avocat (une amende de 600 francs avait été requise). Frédéric, qui juge que *« l'attitude de la police à l'égard des cyclistes est très variable »*, avoue *« griller assez régulièrement les feux, mais à la condition qu'ils soient parfaitement dégagés »*. *« Un jour, j'ai été intercepté par un motard de la police après avoir démarré avant le feu vert pour prendre un peu d'avance. Il s'apprêtait à verbaliser, mais m'a laissé repartir lorsqu'il s'est rendu compte que j'étais fonctionnaire... »*

« Face à la répression pénale, les cyclistes doivent être traités comme des piétons, et non comme des automobilistes ou des conducteurs de poids lourds », proteste Michel Noë, président de Paris à vélo, qui admet la nécessité de *« responsabiliser les cyclistes, par exemple, par une obligation d'immatriculation et d'assurance, et peut-être même une école du vélo »*.

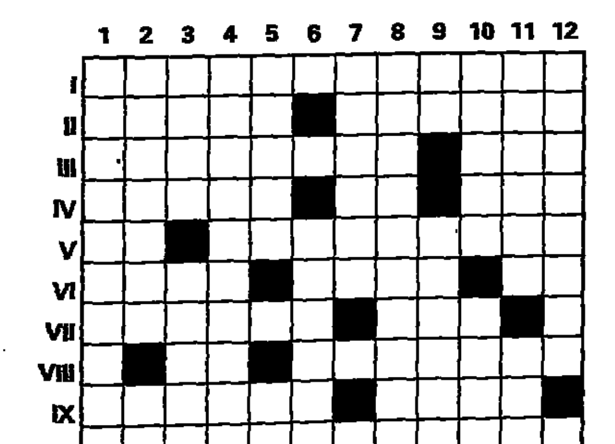
François Tempe, conseiller juridique du MDB, plaide, de son côté, en faveur *« du principe de la proportionnalité des délits et des peines »*, car, affirme-t-il, *« il est moins dangereux de griller un feu à 10 à l'heure en vélo qu'à 60 avec une voiture »*. *« A Paris*, estime un expert de la circulation cycliste, *la politique de la municipalité à l'égard des cyclistes a beaucoup évolué, mais pas l'attitude de la police. »*

Pour sa part, la préfecture de police de Paris souligne que des mesures d'envergure sont mises en œuvre pour faire respecter les pistes cyclables. Entre le printemps et le 30 novembre 1996, 1 630 voitures ou deux-roues à moteur ont été verbalisés pour avoir emprunté ces couloirs réservés ou y a stationné, alors que 37 cyclistes ont été sanctionnés pour ne pas les avoir empruntés.

J.-M. N.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97004



HORIZONTALEMENT

I. Elles devront attendre 1998, sauf nécessité pour le président. – II. Toujours réduit à la misère. Ses dunes deviennent un jeu de pistes pour les motards du Dakar. – III. Bénédictin père de la diplomatique. Refus catégorique. – IV. La bonne vieille méthode avant la pilule. Possessif. Poisson rouge d'eau douce. – V. Manifestation enfantine. Commandent ou recommandent selon le bâtiment. – VI. Aller de l'avant. L'Europe n'était pas capitale pour cette capitale européenne. Petit patron. – VII. Expression du mépris. Déchiffrée. – VIII. En éveil. Travaillée par un orfèvre. – IX. Sans bavure ni aspérité. Bien attrapées. – X. Lèvent le pied ou appuient sur la pédale.

VERTICALEMENT

1. Est pris par la boisson et son débit. – 2. Apporte la lumière en taillant à coups de serpe. Devoir quotidien du scout. – 3. Le grand désert chinois. Difficile d'atteindre le sien. – 4. Bis quand il faut dégager. – 5. Introduit une certitude. Va déménager pour s'installer chez François Mitterrand. – 6. Deux quatrains et deux tercets. – 7. Le contact est positif et le courant passe s'ils sont crochus. – 8. Tourmentées par la faim. – 9. Branché. Plus goinfres que gourmets. – 10. Produit pour la défense. Patrie de Zénon. – 11. Frottés et usés. Trois points sur quatre. – 12. Toujours en opposition avec la droite.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97003

HORIZONTALEMENT

I. Wagon-citerne. – II. Aratoire. Nés. – III. Levantins. Oc. – IV. Lors. Ratas. – V. Slo. Tonale. – VI. Tech. Alep. – VII. Honneur. Me. – VIII. Eden. In. Ilot. – IX. Ee. Due. Ravit. – X. Tiroir-caisse.

VERTICALEMENT

1. Wall Street. – 2. Aréole. Dei. – 3. Gavroche. – 4. Otas. Hondo. – 5. Non. Ui. – 6. Citronnier. – 7. Irian. En. – 8. Tenta. Râ. – 9. Salariai. – 10. RN. Sel. Lvs. – 11. Néo. Emois. – 12. Escampette.

L'ART EN QUESTIONS N° 1



Louis-Welden Hawkins (1849-1910) « Séverine » (1895), Paris, Musée d'Orsay.

« Notre-Dame de la larme à l'œil »

CAROLINE RÉMY (1855-1929), journaliste connue sous le pseudonyme de « Séverine », a collaboré, entre autres, au *Cri du peuple*, au *Gil Blas* et à *La Fronde*, journal entièrement rédigé par des femmes. Engagée aux côtés des défavorisés, elle n'hésite pas à se faire embaucher comme ouvrière pour les besoins d'une enquête sur une grève dans une usine, car, explique-t-elle, *« décrire la vie ouvrière ne suffit pas, il faut la vivre pour bien en apprécier toute l'injustice et l'horreur »*.

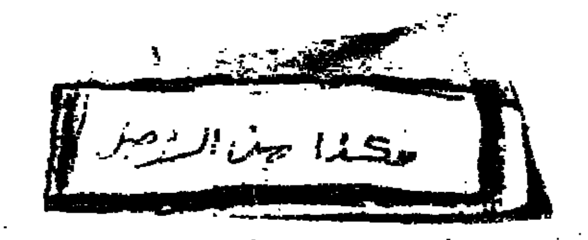
Celle qu'on a surnommée « Notre-Dame de la larme à l'œil » a prononcé, en 1917, l'éloge funèbre de :

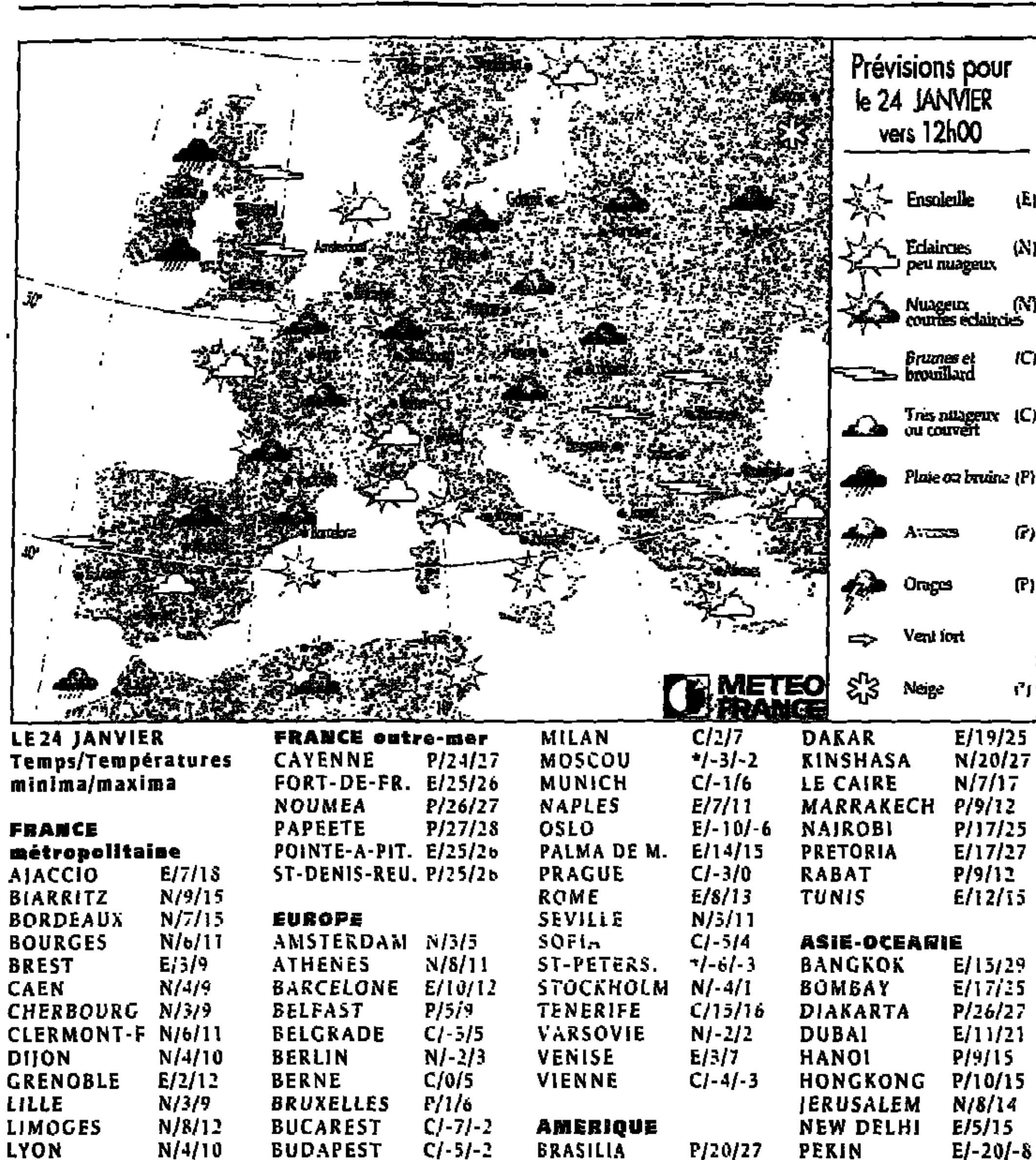
- Jean Jaurès ?
- Auguste Rodin ?
- Jules Vallès ?

Réponse dans *Le Monde* du 31 janvier



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE





LE 24 JANVIER
Temps/Températures minima/maxima

FRANCE métropolitaine		**FRANCE outre-mer**		MILAN	C/2/7	DAKAR	E/19/25
AJACCIO	E/7/18	CAYENNE	P/24/27	MOSCOU	*/-3/-2	KINSHASA	N/20/27
BIARRITZ	N/9/15	FORT-DE-FR.	E/25/26	MUNICH	C/-1/6	LE CAIRE	N/7/17
BORDEAUX	N/7/15	NOUMEA	P/26/27	NAPLES	E/7/11	MARRAKECH	P/9/12
BOURGES	N/6/11	PAPEETE	P/27/28	OSLO	E/-10/-6	NAIROBI	P/17/25
BREST	E/3/9	POINTE-A-PIT.	E/25/26	PALMA DE M.	E/14/15	PRETORIA	E/17/27
CAEN	N/4/9	ST-DENIS-REU.	P/25/26	PRAGUE	C/-3/0	RABAT	P/9/12
CHERBOURG	N/3/9			ROME	E/8/13	TUNIS	E/12/15
CLERMONT-F	N/6/11	**EUROPE**		SEVILLE	N/3/11		
DIJON	N/4/10	AMSTERDAM	N/3/5	SOFIA	C/-5/4	**ASIE-OCEANIE**	
GRENOBLE	E/2/12	ATHENES	N/8/11	ST-PETERS.	*/-6/-3	BANGKOK	E/15/29
LILLE	N/3/9	BARCELONE	E/10/12	STOCKHOLM	N/-4/1	BOMBAY	E/17/25
LIMOGES	N/8/12	BELFAST	P/5/9	TENERIFE	C/15/16	DJAKARTA	P/26/27
LYON	N/4/10	BELGRADE	C/-3/5	VARSOVIE	N/-2/2	DUBAI	E/11/21
MARSEILLE	E/10/16	BERLIN	N/-2/3	VENISE	E/3/7	HANOI	P/9/15
NANCY	N/2/10	BERNE	C/0/5	VIENNE	C/-4/-3	HONGKONG	P/10/15
NANTES	N/5/12	BRUXELLES	P/1/6			JERUSALEM	N/8/14
NICE	E/8/16	BUCAREST	C/-7/-2	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/5/15
PARIS	N/4/11	BUDAPEST	C/-5/-2	BRASILIA	P/20/27	PEKIN	E/-20/-8
PAU	N/4/13	COPENHAGUE	N/1/3	BUENOS AIRES	E/20/28	SEOUL	E/-12/-6
PERPIGNAN	N/10/15	DUBLIN	P/5/9	CARACAS	E/21/26	SINGAPOUR	N/25/28
RENNES	E/5/9	FRANCFORT	C/-1/4	CHICAGO	*/-2/2	SYDNEY	P/19/21
ST-ETIENNE	N/7/10	GENEVE	C/1/5	LIMA	C/14/20	TOKYO	N/3/8
STRASBOURG	N/2/10	HELSINKI	N/-6/-2	LOS ANGELES	E/10/12		
TOULOUSE	N/9/13	ISTANBUL	N/3/7	MEXICO	E/5/19		
TOURS	N/5/11	KIEV	C/-4/2	MONTREAL	C/-14/-5		
		LISBONNE	C/6/12	SAN FRANC.	N/8/12		
		LIVERPOOL	C/1/7	SANTIAGO	E/9/25		
		LONDRES	C/1/5				
		LUXEMBOURG	C/0/6	**AFRIQUE**			
		MADRID	N/4/9	ALGER	N/8/12		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Nuageux et doux

DES REMONTÉES d'air doux et humide, issues de Méditerranée et transportées par un flux de sud, continueront à apporter beaucoup de nuages, mais de très rares précipitations. La douceur des températures sera générale.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages domineront, avec le matin quelques gouttes sur les pays de Loire et la Basse-Normandie, et des bancs de brouillard ou nuages bas en Bretagne. Un léger mieux se manifestera l'après-midi. Les températures seront douces : de 2 à 6 degrés le matin, et de 9 à 12 degrés l'après-midi.

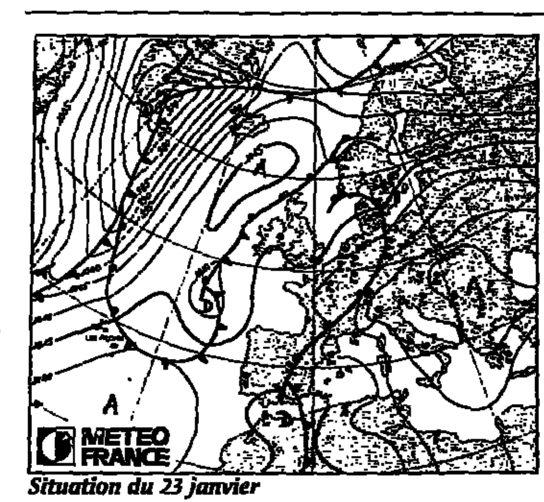
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera gris et brumeux jusqu'en début d'après-midi, avec par endroits un peu de pluie ou de bruine possible ; ensuite, la couche de nuages se trouera partiellement. Les températures seront douces pour un mois de janvier, avec déjà entre 3 et 7 degrés au lever du jour, puis de 9 à 13 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera gris jusqu'en début d'après-midi ; ensuite, on peu espérer des éclaircies. Les températures se maintiendront nettement au-dessus des normales, avec des minimales comprises entre 2 et 5 degrés et des maximales entre 7 et 10 degrés.

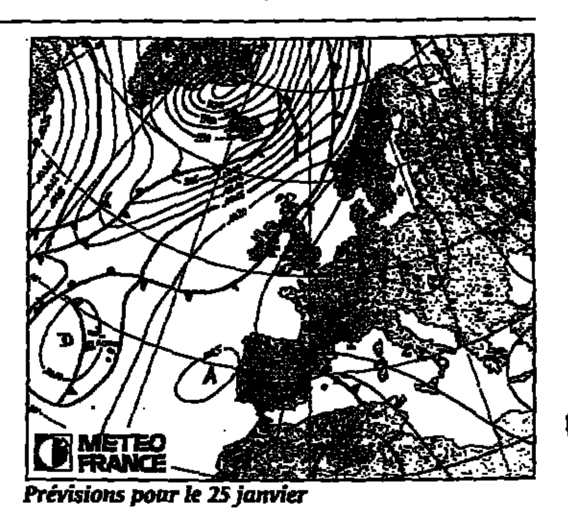
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages domineront durant les premières heures de la journée, puis céderont un peu de terrain aux éclaircies. Les Pyrénées garderont en revanche un ciel bouché, avec des petites chutes de neige au-dessus de 1900 mètres. Les températures seront très douces, avec déjà de 5 à 12 degrés au petit matin, puis de 12 à 16 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera généralement bien nuageux, avec toutefois des éclaircies l'après-midi. Les Alpes bénéficeront de plus d'éclaircies. Les températures seront là aussi douces pour la saison, avec de 3 à 7 degrés le matin, puis de 9 à 13 degrés en journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – A l'ouest du Rhône, les nuages rendront le ciel gris, avec quelques gouttes le matin. A l'est, le soleil brillera à travers un ciel voilé. Les températures seront très agréables, avec déjà de 8 à 12 degrés au petit matin, et de 13 à 16 degrés l'après-midi.



Situation du 23 janvier



Prévisions pour le 25 janvier

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRÈCE.** Les ports grecs, où des centaines de camions étaient bloqués depuis onze jours par la grève des marins, devaient être à nouveau dégagés le jeudi 23 janvier, tandis qu'une journée de grève générale contre la rigueur et les réformes fiscales était annoncée pour le même jour. – *(AFP.)*

■ **GIBRALTAR.** Les autorités espagnoles ont assuré au gouvernement britannique que les passeports délivrés à Gibraltar continueraient d'être reconnus et que les 30 000 ressortissants de la colonie britannique située au sud de l'Espagne bénéficieraient de la libre circulation en Europe. – *(AFP.)*

■ **ANNUAIRE AÉRIEN.** Tous les vols, codes et numéros de téléphone de toutes les compagnies en guide de poche remis à jour tous les mois. Quatre zones : Europe-Afrique-Proche-Orient, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie. Deux versions : support papier (650 F/an/zone) et disquette ou CD Rom, plus exhaustifs (3 250 F). Egalement, disquette des hôtels avec plans de villes et d'aéroports (1 300 F). Renseignements : OAG France, tél. : 01-47-90-39-00.

VENTES

Les archives de Raymond Loewy

A Angoulême, près de deux cents dessins du maître du design industriel seront dispersés

PIONNIER du design, Raymond Loewy (1893-1986) est l'un des rares Français à avoir mené l'essentiel de sa carrière aux Etats-Unis, où il travailla même pour la NASA. Cent quatre-vingts dessins, gouaches et documents provenant de sa succession seront dispersés samedi 25 janvier à Angoulême.

Emigré aux Etats-Unis après la Première Guerre mondiale, Raymond Loewy a l'idée d'améliorer l'aspect esthétique des objets industriels. En 1929, Gestetner, une firme anglaise désireuse de s'implanter outre-Atlantique, commande à Loewy le design de ses machines à dupliquer. Habillant les parties disgracieuses et stylisant certains détails, Loewy fait augmenter les ventes de 25 %, marquant le début d'une carrière incroyable. Plus de cinquante ans après leur création, ses sigles et ses dessins font encore partie de notre univers familier : le paquet de cigarettes Lucky Strike, les logos Shell, BP, Lu, TWA, Newman, US Air Mail, etc.

« CONSULTANT D'HABITABILITÉ »

Ami du président Kennedy, c'est sur sa recommandation qu'il entre en contact avec la NASA, où il devient « consultant d'habitabilité » en 1969. Conseillée pour l'aménagement intérieur, sa participation se révèle de première importance, contribuant à créer le premier habitat en milieu hostile. Dans la vente, de nombreuses illustrations témoignent de cette recherche qui, tenant compte de l'apesanteur, du manque de place et de multiples contraintes techniques, s'ingénie à offrir aux astronautes un certain confort, grâce à un mobilier et à des équipements adaptés.

Une douche en état d'apesanteur, dessin à l'encre rehaussé de gouache et de crayons de couleur, est estimée 2 000 à 2 500 francs, une couchette réversible contenant la combinaison spatiale, impression soulignée de crayon de couleur, 2 000 francs, une cabine individuelle comprenant couchette, douche, et un bureau, impression datée 1969, 2 000 francs. Les jeux et exercices physiques ne sont pas oubliés : on attend 1 500 francs d'un tremplin annulaire gonflable, dessin à l'encre rehaussé de couleurs. Les gouaches reproduisant les fusées ont aussi leur public : détail de la fusée Apollo en orbite (2 000 francs), étude d'un satellite entre la Terre et la Lune (2 500 francs).

Dans une tout autre gamme, on doit aussi à Loewy de nombreux modèles de carrosseries automobiles. Une MXRL (prototype automobile) peinte à la gouache sur fond noir est annoncée 4 000 à 5 000 francs, la célèbre Studebaker de 1963, 2 500 à 3 000 francs pour la berline quatre portes (impression rehaussée de couleurs), même prix pour le coupé deux places *(idem)*. Il faut compter 1 500 francs pour l'US Coast Guard, collage sur papier représentant deux marins dans une vedette, 8 000 à 10 000 francs pour les taxis électriques à New York.

En souvenir des liens amicaux qu'il entretenait avec John Kennedy, son épouse lui commanda le timbre commémoratif édité en 1964. Plusieurs enveloppes premier jour portant ce timbre ont été envoyées à Raymond Loewy par la famille Kennedy, et l'une d'entre elles, marquée du cachet et de la signature de Jacqueline Kennedy, est estimée 1 500 à 2 000 francs.

Catherine Bedel

★ **Angoulême, samedi 25 janvier, exposition la veille de 10 à 19 heures, le jour de la vente de 10 à 18 heures. Centre national de la bande dessinée et de l'image, salle Le Carré, 121, rue de Bordeaux, Angoulême. Etude Gérard-Tasset-Juge, 14, rempart de l'Ouest, 16 000 Angoulême, tél. : 05-45-92-14-63.**

Calendrier

● **Antiquités**

Paris, quai Branly, du samedi 25 janvier au lundi 3 février, de 11 à 20 heures, 100 exposants, entrée 45 F.

Grenoble (Isère), Alpexpo, jusqu'au lundi 27 janvier, de 10 à 20 heures, nocturne le vendredi 24, jusqu'à 22 h 30, 90 exposants, 35 F.

Nantes (Loire-Atlantique), parc des expos la Beaujoire, du vendredi 24 au dimanche 26 janvier, vendredi de 14 à 19 heures, samedi de 10 à 20 heures, dimanche de 10 à 19 heures, 160 exposants, 15 F.

Reims (Marne), Cellier des champagnes Jacquart, du vendredi 24 au dimanche 26 janvier, vendredi de 14 à 20 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 60 exposants, 30 F.

Saint-Maur (Val-de-Marne), Hall des terrasses, du vendredi 24 au dimanche 26 janvier, de 10 à 19 heures, 80 exposants, 30 F.

Enghein-les-Bains (Val-d'Oise), salle des Fêtes, du samedi 25 au lundi 27 janvier, de 10 à 19 heures, 25 exposants, 20 F.

● ***Brocante***

Rennes (Ille-et-Vilaine), salle omnisports, du vendredi 24 au dimanche 26 janvier, 80 exposants.

Castres (Tarn), parc des expos, du vendredi 24 au lundi 27 janvier.

Menton (Alpes-Maritimes), Palais de l'Europe, samedi 25 et dimanche 26 janvier, 150 exposants.

Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), salle Conserverie, samedi 25 et dimanche 26 janvier, 50 exposants.

● ***Collections***

Orléans (Loiret), parc des expos, salon des minéraux et des fossiles, samedi 25 et dimanche 26 janvier, 100 exposants.

Strasbourg (Bas-Rhin), Festival du disque, parc des expos Wacken, samedi 25 et dimanche 26 janvier, 150 exposants.

Argenteuil (Val-d'Oise), autour du cinéma et de la photographie, salle Jean Vilard, samedi 25 et dimanche 26 janvier, 200 exposants.

HAUTE COUTURE ÉTÉ 97

Mugler et Saint Laurent, le geste et l'image

LA FINALE de la présentation à Paris des collections de haute couture pour l'été 1997 a confronté Thierry Mugler et Yves Saint Laurent. Le premier fabrique un corps, le second lui rend son mouvement. L'un part d'une forme, l'autre des femmes. Leur deux mariées ont beau être vertes, mante religieuse pour l'un, Pompadour au manteau damassé d'or pour l'autre, elles expriment, au-delà de la mode, une vision du monde, un sens de la beauté.

Deux publics, deux styles, deux univers. Ici, parmi la foule en noir, une femme aux cheveux rouges venue applaudir le Sacher Masoch de la coupe. Sur fond de bande-son maison (« *Mugler Mugler...* »), les effets laser découpent les femmes comme des ombres chinoises. Là, sous les lustres de l'Hôtel Intercontinental, le cortège des fidèles, Catherine Deneuve, Betty Catroux, sitting rouge et or du maestro qui lance sa première silhouette, tailleur pantalon de grain de poudre pétale de rose, et blouse de crêpe cyclamen.

LA PEUR EST LÀ

Au palais de Chaillot, Thierry Mugler fait surgir ses démones caparaçonnées de néoprène. Un *Microcosmos* de la mode, où évoluent en liberté surveillée cauchemars d'enfant et rêves de perfection, veuvettes de *La Famille Addams*, avec basques-soucoupe et jupes à ailerons de vinyle. Taille de guêpe, les spectres de la nuit semblent jeter des sorts de leurs ongles griffus pailletés de rouge sang. La peur est là qui s'accroche au ventre, quand passent les limaces de latex, les insectes de cuir velu, les plumes de paon jetées dans un filet à provisions. Evita Peron en enfer se pavane sur *l'Air du bourdon*. Sur un corps préformé, baleiné, picoté, tout est tendu, de la manche-gant à l'escarpin pointu, à la mesure d'un incroyable exercice de style : béguin scarabée, maillot de marabout vert luciole et noir, fourreau cagoule en résille araignée brodée rosée du matin, révèlent l'ordinaire d'un monde fantastique, cette « *vie qui grouille dans la blessure* », dont parle Kafka dans *La Métamorphose*.

C'est à un autre univers que convie Yves Saint Laurent, affranchi de lui-même, de cette violence des couleurs et des sentiments qui est la marque même de son œuvre, et dont il se détache, pour revenir au plus intime des spectacles : le corps qu'il habille dans une nouvelle révérence bleu marine à Mademoiselle Chanel, parements immaculés, blouses d'Albène ivoire, robes de crêpe de soie, pour celles qui l'embrassent en lui chuchotant : « *Merci de nous garder.* »

Pater familias de la couture, de ses ateliers, il aimante les clientes des tailleurs de Givenchy. Et cette veste de shantung naturel s'impose comme le plus discret des hommages au tailleur bar de Christian Dior, son maître. La nuit tombe dans le calme des longs soirs de mousselines enroulés d'un souffle, faits pour chanter *Just me just you*. Etoles de pétales, robe de cristal, tout bouge, tout respire, au cœur d'un silence en forme d'ultime provocation.

Les modèles passent, lignes, ondulations, promesses intactes, dans l'onctuosité des drapés coups de crayon au dos souplement fendu. Ce sont des vapeurs de robes, mousselines imprimées de roses roses, aigue marine, ou alexandrite, ce sont des saris caressés jusqu'au milieu de la nuit par des mains amoureuses. Comme l'explique Madame Georgette, première d'atelier flou chez Yves Saint Laurent : « *Un mouvement, il faut le caler, le laisser s'ouvrir, sinon il se casse. Une robe doit tenir sans avoir l'air cousue...* »

Laurence Benaïm

■ **LOTO : résultats des tirages n° 7 du mercredi 22 janvier.** Premier tirage : 8-14-26-29-37-45, numéro complémentaire : 39. Rapports : 6 bons numéros : 2 190 675 F ; 5 bons numéros, plus le complémentaire : 163 875 F ; 5 bons numéros : 4 835 F ; 4 bons numéros : 139 F ; 3 bons numéros : 16 F. Second tirage : 4-24-32-40-43-47, numéro complémentaire : 46. Rapports : 5 bons numéros plus le complémentaire : 163 875 F ; 5 bons numéros : 7 585 F ; 4 bons numéros : 170 F ; 3 bons numéros : 18 F.

LE CARNET DU VOYAGEUR

BANDE DESSINÉE La 24e édition du Festival international de la bande dessinée, manifestation phare du neuvième art en France, devait ouvrir ses portes ce jeudi 23 janvier à Angoulême (Charente).
● L'ANNÉE 1996 a été marquée par un renouveau du marché de l'édition grâce au succès de nombreux titres, parmi lesquels les dernières


D. R.

aventures d'Obélix et celles de Blake et Mortimer, *L'Affaire Francis Blake*.
● PHÉNOMÈNE de société au Japon, les mangas ont fait depuis quelques années une percée importante en France. Plusieurs éditeurs se consacrent à ces bandes dessinées, qui touchent un public jeune et qui valent souvent mieux que leur réputation de violence stéréotypée.

Le « phénomène manga » fait rêver les éditeurs français

Plusieurs maisons d'édition se consacrent à la publication de ces bandes dessinées venues du Japon. Elles ne méritent pas toujours leur mauvaise réputation. Elles seront présentes au 24e Festival d'Angoulême

IL Y A les « otaku », les passionnés, parmi lesquels figurent les « gaga balliens », qui ne s'intéressent qu'à la série *Dragon Ball*, les « boulimiques », friands de tout ce qui touche à la planète manga, cassettes-vidéo, magazines, autocollants, affiches, figurines, etc. Sans oublier les « pointus », à l'affût de toutes les nouveautés, et les « puristes », qui dédaignent tout ce qui ne vient pas de l'empire du Soleil-Levant, et notamment les séries coréennes ou hongkongaises, qu'ils jugent trop hybrides.

Le manga (BD japonaise) attire en France plus que des fans : de vrais aficionados. Ces jeunes lecteurs – masculins à 75 % et âgé de huit à vingt-cinq ans – ont fait de la France l'un des pays les plus ouverts à ce type de bandes dessinées. Les mangas ont débarqué dans l'Hexagone en 1989, quand les éditions Glénat ont contribué à les populariser.

Forgé au XIXe siècle par l'artiste Katsuhika Hokusaï, le terme « manga » peut se traduire par « image dérisoire » ou « image irresponsable ». Il désigne à la fois la BD, le dessin d'animation ou de presse. Au Japon, ils constituent un vrai mass-média. Plus de trois mille titres sont vendus en piles dans les réseaux de presse et de librairie. Ils tirent au total à 7 millions d'exemplaires par semaine et s'adressent à toutes les catégories de population – salariés, femmes aux foyers, jeunes, etc. – en leur proposant des thèmes très divers sur la nature, la cuisine, le sport, l'aventure, la science-fiction, la technologie ou l'amour plus ou moins pimenté d'érotisme.

Même les problèmes salariaux, sociaux ou ménagers peuvent faire l'objet de ces BD : le manga *Estimez le coût de votre constrution* ou la série *Les Cols blancs* (destinée à un public de cadres) ont remporté un gros succès dans l'île. Le journal économique *Nihon Keizai Shimbun* a vendu à 2 millions d'exemplaires son *Introduction à l'économie japonaise*. Publiés en format livre de poche, et imprimés sur papier journal en noir et blanc, ils représentent 40 % des ventes de magazines et de livres et participent pour 27 % au chiffre d'affaires global de l'édition niponne. Trois maisons détiennent les deux-tiers du marché : Shueisah, Shogakukan et Kodansha, une centaine d'autres se partagent le reste. Chaque mois paraissent envrion quatre cents nouveautés qui ont été prépubliées dans des hebdomadaires. Enfin, le dessinateur-vedette Osamu Tezuka a vendu plus de 250 millions d'exemplaires de ses œuvres, au Japon seulement...


D. R.

On comprend que ces chiffres fassent rêver les éditeurs européens, particulièrement les français. D'autant que le jeune public s'est déjà frotté à l'univers et au graphisme des mangas, *via* les dessins animés diffusés à la télévision, et notamment à TF 1 dans le Club Dorothée. Ces derniers, par leur contenu violent, sont en partie responsables de l'opprobre qui frappe les mangas et d'une « *image piteuse* » mais qui tend à s'effacer. Car les raisons de l'intérêt des éditeurs français ne sont pas seulement commerciales, et devraient faire réfléchir les contempteurs du genre. La plupart, précurseurs en tête (Tonkam et Glénat), se fondent sur de vrais arguments éditoriaux. Ils souhaitent que leur travail aboutisse à une nouvelle approche du phénomène et à un plus grand respect de ses qualités, scénaristiques ou graphiques.

D. R.

En haut de la page, « Armagedon », de Hyun Se Lee (éd. Kana). A gauche, « Elie », du Français Crespin (éd. Casterman). Ci-dessus, Amer béton, de Tekkonkinkurito (éd. Tonkam). Ci-dessous, « Dragon Ball », d'Akira Toriyama (éd. Glénat).

« *Les intellectuels qui rejettent en vrac les mangas sont en train de rater un wagon. La littérature et le cinéma japonais sont plus que respectés. Pourquoi leurs dessins animés et leurs bandes dessinées seraient-ils tous crétins ?* », questionne Dominique Verret, responsable des éditions Tonkam créées en 1994, et dont l'un des auteurs, Taiyo Matsumoto, sera présent au Festival d'Angoulême. Les mangas se situent dans le droit-fil de l'engouement du jeune public pour les arts martiaux, et son intérêt grandissant pour les cultures d'ailleurs.

« *On critique toujours les mangas pour leur fort contenu de sexe et de violence*, poursuit Dominique Verret. *ce n'est pas toujours le cas, et en outre la représentation du sexe en Asie n'est pas du tout la même qu'ici* ». Les quarante volumes de Tonkam traitent autant du malaise des banlieues nipponnes (*Amer Béton*) que de la découverte de l'amour par des adolescents (*Vidéo Girl*, dont la quinzaine de titres atteint 22 000 exemplaires en moyenne).

La nature, la cuisine, l'aventure, la technologie, l'érotisme, et même les problèmes sociaux

Les éditions Jacques Glénat sont présentes dans le secteur depuis 1989 et font figure de pionniers depuis *Akira*, grand récit de science-fiction à teneur apocalyptique dû à Katsuhiro Otomo. Les motifs sont clairs : « *la France est un pays de bande dessinée adulte de qualité. Mais les jeunes désertent les librairies*, dit Dominique Burdot, responsable des achats de droits chez Glénat. *Les mangas fournissent l'occasion d'attirer à nouveau les jeunes en librairie, et lors d'une deuxième étape, de les inciter à lire autre chose* ».

Aujourd'hui, les mangas représentent une vingtaine de séries et 35 % du chiffre d'affaires de la maison d'édition grenobloise. Soutenue par son passage à la télévision, la série *Dragon Ball* – deux versions vendues en kiosque, une en librairie –, est vendue à 140 000 exemplaires le volume ; la série *Gunm* bénéficie aussi d'un double circuit kiosque-librairie tandis que le bimensuel *Kameha* – manga, cinéma et dessin animé – est tiré à 50 000 exemplaires. Glénat s'est aussi lancé dans la publication de « mangas européens », passerelles entre la BD franco-belge classique et le manga (*Nomad* et *HK*).

Les autres grands éditeurs – Dargaud avec sa collection « Kana », et Casterman avec « Manga-Casterman » – lui ont emboîté le pas en 1996. Casterman coédite ses mangas avec la maison d'édition japonaise Kodansha et a déjà publié dix-neuf récits de qualité signés par des grands noms de la BD française ou japonaise (Baru, Crespin, Beb Deum, Samura, Fukuyama, Tanaka, etc.). Dargaud, en plus de mangas nippons, publie de la BD coréenne et chinoise (*Nambul*, *Angel Dick*), mais aussi de Hongkong ou de Taïpeh. Dargaud édite aussi le manga tiré du film *Ghost in the shell*, qui sera présenté à Angoulême.

Mais tout n'est pas rose dans le monde des mangas. Après la surproduction des années 1995-1996, certains éditeurs ont décidé de lever le pied. Ainsi les éditions Guy Delcourt, qui ont publié trois séries dont *Mother Sarah*, veulent considérer les mangas « *comme un champ d'expérimentation* ». Les éditions Albin Michel-L'Echo des savanes, qui ont choisi le genre « *sexy et parfois hyperviolent* » comme *Ogenki Clinic* de Hakuka Inui, vont se concentrer sur cette série dont chaque volume se vend en moyenne à 8 000 exemplaires, au détriment des autres.

Yves-Marie Labé

Les expositions du Festival d'Angoulême

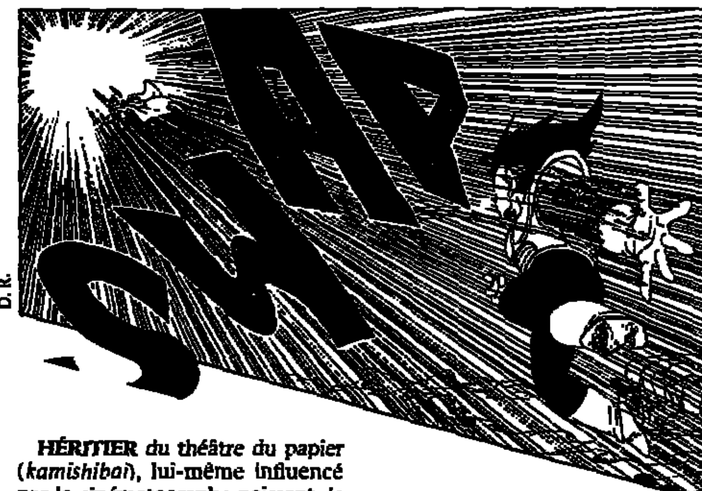
● **Sous le signe de Franquin.** Le festival sera placé sous le signe de l'émotion et du souvenir, après la mort d'André Franquin, « père » de Gaston Lagaffe et du Marsupilami (*Le Monde* du 7 janvier). André Franquin fut le premier auteur de bande dessinée à recevoir, pour l'ensemble de son œuvre, le Grand Prix de la Ville d'Angoulême, lors de la création du Festival, en 1974. Cette année, les Alph'arts seront décernés à Angoulême, vendredi 24 janvier, mais le Grand Prix sera remis au cours du Salon du livre de Paris, en mars.

● **Invités d'honneur.** L'Américain Will Eisner, seul non-francophone avec l'Italien Hugo Pratt à avoir eu les honneurs du Grand Prix, est l'invité d'honneur d'Angoulême 1997. Lauréat 1996, et à ce titre président du jury d'Angoulême cette année, André Juillard se voit consacré une exposition baptisée « Sur les traces d'André Juillard ». Dédiée à ce maître de la BD historique (*Arno*, *Les Sept Vies de l'épervier*, *Plume au vent*, etc.), dont une monographie de l'œuvre vient de paraître (*Juillard, une monographie*, de Michel Jans, Jean-François et Nadine Douvry, Pierre-Yves Lador et Gilles Ratier, éd. Mosquito, 144 p., 99 F.), l'exposition durera jusqu'à l'été.

● **Tour du monde.** Une quinzaine d'autres rendez-vous devraient rythmer ce vingt-quatrième festival, dont l'« expo-happening » venue du Festival de Blois, qui retrace les aventures en faux-semblants de Blake et Mortimer, les agents secrets de Sa Majesté imaginés par Edgar P. Jacobs. La BD scandinave ainsi que l'univers de l'Espagnol Miguelanxo Prado font aussi l'objet d'expositions, mais le festival s'intéressera aussi aux dessinateurs algériens Gyps et Elho, exilés à Paris, ainsi qu'à une exposition de dessins en soutien aux zapatistes... La Belgique, berceau de la BD franco-belge, ne sera pas oubliée, avec l'exposition célébrant les cinquante ans des éditions du Lombard et du journal *Tintin*. Elle comprend notamment le studio reconstitué de Peyo, créateur des Schtroumpfs. Enfin, outre celui dû à Will Eisner, un hommage sera rendu à l'Américain George Herriman et à son Krazy Kat, créé en 1913.

● **Pratique.** Festival international de la BD d'Angoulême, du 23 au 26 janvier, de 10 heures à 19 heures, nocturne jusqu'à 21 heures le samedi, entrée 40 francs, place de l'Hôtel-de-Ville. Tél : 05-45-95-04-92.

Le cinéma aussi...


D. R.

HÉRITIER du théâtre du papier (*kamishibai*), lui-même influencé par le cinématographe naissant, le manga a calqué certains de ses procédés sur un style cinématographique. C'est l'illustration du mouvement qu'il faut sans doute chercher derrière cette manière de fragmenter les corps, de découper l'espace et de transformer les cadres. Les deux arts ont aussi en commun la manière de mener une narration construite sur l'accélération et l'attente, la pause et la confusion, sur une forme particulière de respiration.

Les meilleures adaptations cinématographiques de mangas ont, par un juste retour des choses, retiré de la bande dessinée des exemples particuliers de distanciation. Si le dessin recherche l'illusion du mouvement, il peut arriver au film d'interrompre celui-ci pour atteindre une certaine fixité, une suspension de quelques secondes qui immobilise, en pleine chorégraphie, des figurines de papier.

Les adaptations du *Loup et l'Enfant*, de Kazuo Kouke, par le cinéaste Kenji Mishumi, dans la série des « Baby Cart », ou la tentative réussie du Français Christophe Ganz, qui s'est attaqué au *Krying Freeman* du même Kazuo Kouke, doivent justement leur réussite à une volonté délibérée de stylisation et non à la recherche fallacieuse d'un réalisme cinématographique.

Si les films d'animation tirés de mangas sont pléthoriques et d'une qualité très inégale, les meilleurs ont su, en dépit d'un graphisme souvent uniformisé, inventer une authentique mise en scène en fonctionnant sur une dialectique subtile entre le cadre et le cache, le visible et le caché. La sortie en salles du remarquable *Ghost in the Shell*, de Memoru Oshii, qui aborde le thème de l'innervation du monde par les réseaux de l'information et la disparition de l'humain, permettra bientôt de le vérifier.

Jean-François Rauger

La belle santé de l'école franco-belge de la « ligne claire »

LA BANDE DESSINÉE a retrouvé la santé. Après une période de baisse des ventes, le redressement amorcé en 1994 s'est confirmé en 1996. Pour la première fois depuis l'âge d'or des années 1975-1985, le marché semble relancé. Les succès de *La Galère d'Obélix*, d'Uderzo, et de *L'Affaire Francis Blake*, l'album des nouvelles aventures de Blake et Mortimer réalisé par Ted Benoît et Jean Van Hamme en hommage à Edgar P. Jacobs, ont dépassé toutes les prévisions et ont sauvé la rentrée de septembre des libraires. Le premier s'est vendu à 2 950 000 exemplaires, le second à 670 000 exemplaires.

S'ils consacrent deux admirables opérations de marketing à partir de filons mythologiques, et si par ailleurs on constate une progression confirmée des mangas, les deux vainqueurs de ce palmarès prouvent que le public continue à faire fête aux compilations des titres de fond et à ce que le dessinateur hollandais Joos Swarte avait appelé en 1977 « *la ligne claire* ». Selon le magazine *Livres Hebdo*, on trouve en effet en troisième position le volume 15 de *Gaston Lagaffe* (650 000 exemplaires vendus avant la mort de Franquin), puis le volume 70 de *Lucky Luke*, le volume 24 de *Boule et Bill*, tandis que suivent *Petit Spirou*, *Docteur Schtroumpf* (le dessinateur Peyo a les honneurs d'une exposition à Angoulême), le volume 20 d'*Alix*, le volume 10 de *Marsupilami*...

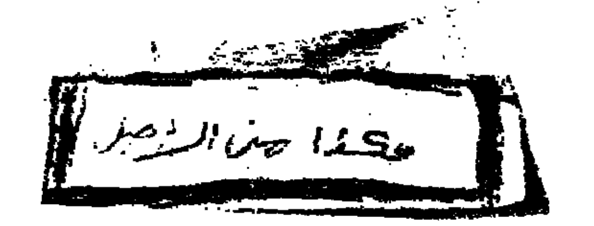
Un triomphe pour la bande franco-belge d'Hergé, le graphisme épuré avec couleurs en à-plat, l'intrigue simple, le roman dessiné. Enchantés par les rééditions de *Gédéon* (Hoëbeke), de *Zig et Puce* (Glénat), et de *La bête est morte* de Calvo (Gallimard), les amateurs de classiques rétro auront le plaisir de voir réapparaître cette année l'intégrale des *Pieds nickelés*, une série de *Bicot*, de *Charlie Brown*, un album de *Prince Vaillant*, et pourront compléter leur collection de *Ric Hochet*, *Tif et Tondu*, *Oumpah-Pah*, *Sylvain et Sylvette*, *Achille Talon*, *Tanguy et Laverdure*, *Buck Danny*, *Bob et Bobette*.

SPLENDIDE REVUE

En 1996, une splendide revue annuelle est née, baptisée *Neuvième Art, les cahiers du Musée de la bande dessinée*, dont le premier numéro (doté d'un remarquable dossier sur l'autobiographie en bande dessinée) rendait hommage au créateur de *Zig et Puce*, Alain Saint-Ogan, à Gotlib et à son Gai-Luron. Le numéro deux, qui paraît en janvier, outre un entretien avec André Juillard, président du jury du 24e Festival, évoque la série *Calvin et Hobbes* de Bill Waterson ainsi que la « BD muette », et George Herriman (*Krazy Cat*).

Claude Moliterni, cofondateur du Festival d'Angoulême, vient de signer avec Philippe Mellot un guide intitulé *Chronologie de la bande dessinée*, originale histoire du 9e art de 1897 à 1995, illustrée en couleurs, dans laquelle chaque BD est affiliée à une année et reliée aux événements historico-politiques (Flammarion, 256 p., 148 F). Enfin, les éditions Milan (Toulouse) ont publié *La Bande dessinée*, un panorama éclectique et complet décrit par Thierry Groesteen, actuel directeur du Musée de la bande dessinée d'Angoulême et directeur de la revue *Neuvième Art* dans leur collection de poche « Les Essentiels » (Milan, 62 p., 15 F.)

Jean-Luc Douin



Niels Robitzky, dit Storm, roi du break et du head spin, s'échauffe pour Lyon

Le danseur allemand est l'invité des Rencontres européennes des danses urbaines

Niels Robiztky, dit Storm, est un champion de break. C'est un penseur du mouvement hip hop, et des danses qui ont en sont issues. Danses de la rue, dites danses urbaines, qui s'acharnent à n'imiter personne. A Lyon, lors des Rencontres européennes des danses urbaines, Storm sera programmé avec ArtMouvin'in Sailence, Traction Avant, MBDT, Melting Pot, Montalvo/Hervieu, (France) Out of Kontrol (Suède), Hush, Hush, Hush (Belgique).

BERLIN
de notre envoyé spécial

Niels Robitzky, dit Storm, vit à Berlin. C'est un rappeur qui pense. Et qui ose le montrer. Ses pairs le tiennent pour une tête. Peut-être parce qu'il *passe sa vie à l'envers à tourner sur son crâne*. Trente, quarante, cinquante tours, on ne les compte plus, qu'il arrête d'un coup net avec son bras. Résultat : il y a deux ans, il s'est brisé une vertèbre. Storm ne pouvait plus bouger son bras gauche. Un vrai handicap quand on est le champion d'une figure qui consiste à tourner sur une seule main, et à tenir la posture quand l'élan s'arrête. *« J'étais fou. Quatorze ans de travail et d'entraînement pour rien ! »*

PORTRAIT
Il vit à Berlin.
La planète
est devenue
son appartement

Tout est rentré dans l'ordre. Qu'il soit, à Osaka, à Djarkata, à Paris, à New York : Storm fait toujours la différence. La planète est devenue son appartement. Il vient du Schelswig-Holstein. *« Dès que j'ai pu, j'en suis parti. Je suis allé à New York. »* Du côté de son père, on est prussien. Du côté de sa mère, huguenots de France et tsiganes. Le grand-père maternel est mort gazé dans un camp. Le père est policier. *« Ma famille n'a jamais eu un penny à miser sur moi. Autrement, je serais peut-être un joueur de golf ou de tennis. Toutes ces danses viennent des Etats-Unis, d'Afrique aussi, mais, au-delà, elles sont les danses des ghettos. Ou plutôt de la pauvreté. Et la pauvreté n'a pas de frontières. »*

Petit, un oeil vert, qui peut se durcir à la seconde, pantalon kaki et casquette marron accrochée sur le côté, Storm conduit une Suzuki. On roule vers l'appartement qu'il loue dans la partie de l'ex-Berlin-Est. On traverse Kreuzberg, le quartier turc : *« Hier encore, les autonomes en cagoules se battaient contre la police. Ils tiennent le quartier. Avec les gangs. »* Notamment le 36 Boys. 36 est le code postal de Kreuzberg. Un morceau du mur de Berlin est encore debout, couvert de fresques étonnantes : *« On l'appelle l'East Side Gallery,* explique Niels Robitzky, qui connait bien les graffeurs. Mode 2 est un de ses amis. Il nous montre un mur qu'il a peint sous un pont : toute la vie de Kreuzberg y défile. *« Un de mes potes s'est fait poignarder ici. Un coup de couteau dans l'épaule. »*

Linbach Strasse. Dans le deux pièces, plutôt vaste, une seule pièce est chauffée. Nathalie Van Bossé, dite Jazzy, est absente. Elle a épousé Storm à l'été 1996. Originaire du Surinam, née à Amsterdam, hyper-féminine, elle a formé avec son mari le Storm et Jazzy Project. Elle chorégraphie les défilés de vêtements pour la mode de rue. Le téléphone portable de Storm n'arrête pas de sonner. Au bout du fil, c'est Paris. C'est Istanbul. C'est Amsterdam. *« Berlin-Est n'est pas cher. Je n'y passe pas plus de deux mois par an. Le quartier, ici, est plutôt tenu par les hooligans et les skins. Je connais quelques noms qui servent de sésame. »*

Il y a cinq ans, à New York, les Rock Steady Crew de Spanish Harlem, mené par Wiggles, tenaient le haut du pavé. Storm était avec eux. C'est là qu'il a reçu son surnom : *« Dans un club, un habitué a voulu un défi avec moi. Je l'ai littéralement « burnt out ». Ce soir-là, Wiggles m'a surnommé Firestorm. Storm est resté. J'ai quitté les Rock Steady Crew car nos idées divergeaient concernant le développement de notre danse. Wiggles élève aujourd'hui cinq enfants avec Soraya, une fille qui rappait avec nous. »* On part pour Wedding. On longe le « Tacheles », un lieu dévasté, taggé à mort, ferment, selon Storm, des futurs talents de l'art contemporain. Le club de jeunes qui, cet après-midi, devait accueillir les répétitions, est fermé. Niels Robitzky laisse des messages à ses danseurs, à Kadir, dit Amigo, d'origine turque, et à Koï, dit Break Papa. Varta, le Libanais, surnommé ainsi pour son côté pile électrique, n'est pas disponible.

RESPECT

Bülent, un jeune Turc du quartier Wedding, contacté dans un autre club, prend les choses en main. En quelques minutes, on l'a rejoint. Niels Robitzky est un garçon qu'on respecte. Des jeunes entre dix et quinze ans s'entraînent comme des fous : *« C'est la nouvelle génération »*, dit Storm. Foxy hurle dans la stéréo. Amigo fait une sorte d'asana dans les airs, avant de nouer ses jambes dans tous les sens. *« Amigo a une imagination magnifique »*, dit Storm. *Si les breakers arrivent dans les théâtres, il va avoir sa place. Il invente tout le temps de nouveaux mouvements, de nouvelles histoires.* » Aller dans les théâtres ou pas est la seule vraie question. *« En France, la danse est subventionnée. Aller dans les théâtres, eux-mêmes subventionnés, est le seul moyen pour se faire reconnaître. Gabin Nussier d'Aktuel Force, qui est mon ami, en est persuadé. Moi, je pense que le break et toutes les danses du mouvement hip hop sont avant tout des danses d'environnement. Elles doivent entretenir un rapport très libre avec l'espace, le public. Là doit se situer notre exigeance. »*

Comment Storm gagne-t-il son argent ? *« A Berlin, une maison de production, Agency, regroupement de joueurs de Frisbee, organise des événements. Je participe souvent à la conception. Parfois je réalise la chorégraphie. Parfois je danse. Je gagne ainsi de l'argent à plusieurs niveaux. »* Le 9 mars, Storm sera sur la scène du Caméleon, un théâtre de variétés à Berlin. Il a arrêté Free Style, son émission sur Viva, et prépare la rédaction d'un livre sur le break en Allemagne. Pour Lyon, Storm, faute de temps, a prévu une sorte de « best of », qui comprend son célèbre numéro de strip-tease effectué alors qu'il tourne sur la tête. Tant de désespoir et de rage de gagner sont contenus dans cette volonté d'inverser la posture naturelle de l'homme.

Avec Amigo à ses côtés, on sent Storm, aujourd'hui âgé de vingt-sept ans, désormais avide de donner sa mesure : *« Donnez-moi, les Anglais Sadie et Anthony, Damon de Stockholm, Float de New York, Evil de Manchester, Wiggles et Jazzy, et on fait un désastre ! »*

Dominique Frétard

★ Rencontres européennes de danses urbaines. Maison de la danse de Lyon et Transbordeur. De 40 F à 80 F. Tél. : 04-72-78-18-18.

Merci au « Trempar Ticket »

En Allemagne, le mouvement hip hop a commencé, en 1982-1983, grâce au « Trempar Ticket », qui permettait de se déplacer en train dans tout le pays pour seulement quelques deutschemarks. Et surtout d'aller à Cologne, centre de la scène musicale. Cora, la rappeuse, est l'égérie de cette époque. Elle est toujours une figure marquante de cet *underground*. *« Le « trempar » est une opération qui a coûté cher aux chemins de fer, car on bombait tous les trains. Mais comment nous attraper, on bougeait tout le temps ! »*, dit Storm. C'est ainsi que le danseur-chorégraphe à formé son incroyable réseau. La force de Storm ? Etre absolument curieux de tout. Etre aussi très organisé. Le téléphone portable n'est pas là pour frimer. C'est l'instrument parfait des nomades. Il sait aussi sans hésitation qui est en face de lui. Il est capable d'expliquer l'énorme chantier de la Potsdamer Platz, financé par les multinationales, mais aussi de vous signaler un lieu où furent fusillés des homosexuels, travestis de cabaret. Berlin est sa ville. *« J'ai la vie la plus belle que je pouvais souhaiter. Et j'ai la meilleure femme du monde. »*

Jacques Lassalle met en scène une pièce oubliée de Luigi Pirandello

« Tout comme il faut » est joué à Hébertot

TOUT COMME IL FAUT, de Luigi Pirandello. Mise en scène : Jacques Lassalle. Avec Olivier Perrier, Océane Mozas, Michel Peyrelon, Dominique Labourier, Dominique Blanchar... THÉÂTRE HÉBERTOT, 78 bis, bd des Batignolles, 75017, Paris. Mº Villiers ou Rome. Tél. : 01-43-87-23-23. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; dimanche, à 15 heures. De 100 F à 250 F.

Un salon entièrement noir. Près d'une porte, des gerbes de fleurs. C'est le jour du mariage de Palma Lori, jeune fille de la grande bourgeoisie romaine des années 20. Orpheline de mère, elle a grandi entre son père, le conseiller d'Etat Martino Lori, voué d'une manière morbide au culte du souvenir de son épouse, et le sénateur Salvo Manfroni, qui s'est occupé d'elle, l'a gâtée et richement dotée pour son mariage avec le marquis Flavio Gualdi. Entre Martino Lori et Salvo Manfroni plane l'ombre de la mère de Palma, fille d'un physicien célèbre dont Manfroni fut l'élève. Cette relation ambiguë signe la première zone d'ombre de *Tout comme il faut*, pièce pirandellissime, où toute vérité en cache une autre.

Quand le rideau se lève, les mariés sont à l'église. La demoiselle de compagnie de Palma accueille une dame imposante flanquée de son fils : la grand-mère maternelle de la mariée. Elle s'est invitée au mariage de sa petite-fille, qu'elle n'avait jamais vue – pour d'obscures raisons familiales. Martino Lori devient blème quand il découvre son ex-belle-mère dans le salon de sa maison. Palma prend le parti de rire de l'intrusion de cette femme envahissante. Le jeune marié regarde la scène de haut. A l'évidence, il méprise son beau-père. Par ailleurs, il est moins attentif à son épouse qu'à son ami Venerio Bongiani, aux manières de chacal décadent.

La nuit du fascisme naissant plane sur *Tout comme il faut*. Le jeune marquis et son ami prônent la venue d'un *« ordre nouveau »*. Le sénateur Manfroni les soutient tout en pensant que cet *« ordre nouveau n'empêchera pas la poussière de revenir »*. Le cynisme de Luigi Pirandello atteint un sommet dans ce passage de la pièce. La sombre pesanteur de ses origines siciliennes, la ruine familiale, la folie de sa femme, jointes à une tendance à *« oublier de vivre »*, ont fait de Luigi Pirandello un homme mortellement blessé et un dramaturge satanique. Rien, pour lui, n'est de nature à sauver les hommes. Seules les apparences masquent les échecs, à la manière des « loups » vénitiens cachant les larmes.

SAUVER LES APPARENCES

Tout comme il faut est une illustration sans faille de cet état d'esprit. La riche société romaine de la pièce vit sur un secret – celui de la naissance de Palma. La jeune mariée n'est pas la fille de Martino Lori, mais de Salvo Manfroni. Le drame ne vient pas du fait que tout le monde le sache, sauf Martino Lori. Il repose sur un malentendu autrement plus pesant : chacun pense que Martino Lori a toujours su qu'il n'était pas le père de Palma, mais qu'il a passé sa vie à jouer le jeu, pour que tout soit *« tout comme il faut »*.

Quand l'intéressé apprend la vérité, il dévient littéralement fou de douleur, au point de frôler le meurtre. Mais, finalement, il décidera de continuer à faire comme si, pour sauver les apparences – seule vérité plausible dans un monde où il n'y en a pas de tangible.

Cette pièce, fort peu souvent jouée, fait froid dans le dos. Jacques Lassalle a eu raison de la remettre en selle. A une réserve près : elle colle (presque) trop au pessimisme dont témoigne le travail de l'ancien administrateur de la Comédie-Française. Fallait-il ce décor noir de bout en bout ? Fallait-il accuser les ambiguïtés des relations entre les personnages ? Tout captivé qu'il soit par la pièce, le spectateur en vient par moment à étouffer sous la charge. Mais il reste de bout en bout rivé au jeu des comédiens – Michel Peyrelon (Manfroni), Dominique Labourier (la demoiselle de compagnie), Océane Mozas (Palma) et, surtout,Olivier Perrier, qui donne au personnage de Martino Lori ce qui manque à la mise en scène de Jacques Lassalle : une humanité bouleversante.

Brigitte Salino

Art Zoyd invente un monde musical pour le film muet « Hâxan »

En création française à Sons d'hiver, le spectacle ouvre Jazz à Maubeuge

FESTIVAL SONS D'HIVER. Art Zoyd « Hâxan ». Théâtre Paul-Eluard, Choisy-le-Roi, le 19 janvier.
Prochains concerts : Di Donato/Charles et « Grover Mill » de Daniel Koskowitz à Orly, le 25 ; Italian Instabile Orchestra et La Marmite infernale au Kremlin-Bicêtre, le 28. Programme complet au 01-46-87-31-31. Jusqu'au 4 février.
JAZZ MANÈGE À MAUBEUGE. Art Zoyd « Hâxan », les 23 et 24 ; Wissels/Links (à Feignies), le 25 ; Portal/Galliano (à Aulnoye-Aumeyries), le 28 ; Bobby Rangell, le 30 ; D. D. Jackson Trio (première en France), le 31 ; David Murray Big Band, le 1er février. Programme complet au 03-27-65-65-40.

Dans la pénombre quatre musiciens se tiennent aux deux bords de l'écran de cinéma sur lequel sont projetés les images d'*Hâxan*, film muet du Danois Benjamin Christensen (1921). On y voit, venus du Moyen Age, de vieilles édentées ricanantes, des vierges séduites par un diable salace, un moine lubrique envoûté par sa servante, des inquisiteurs schizophréniques, des bonnes sœurs que la réclusion dans un couvent a rendues folles, puis au XXe siècle des hystériques dans un asile. Pour Christensen, les sorcières d'hier sont les malades d'aujourd'hui, victimes plus que coupables. Comment accompagner les interrogations et les terreurs autant que la beauté formelle de ce film par la musique, c'est ce qu'Art Zoyd a voulu résoudre à la suite d'une commande de la ville de Copenhague en 1996.

Le quartette installé à Maubeuge a déjà créé des musiques pour le *Nosferatu* et le *Faust*, de F. W. Murnau. La Fondation Murnau les a d'ailleurs retenues pour de nouvelles éditions des films. Art Zoyd compose pour la danse (*Le Mariage du ciel et de l'enfer*, pour Roland Petit), le théâtre et la scène, notamment avec Serge Noyelle (*Marathonerre, Macbeth*)... ils se sont éloignés de l'ordre traditionnel du concert.

Fondée dans les années 70, la formation s'est stabilisée avec le noyau des compositeurs Gérard Hourbette et Thierry Zaboïtzeff rejoints par Patricia Dallio et Daniel Denis. Tous jouent des claviers et utilisent l'électronique qu'ils mêlent à des sons de cordes (violon et violoncelle) et à des percussions. Insituable dans les genres leur musique, polyrythmique et polyharmonique, emprunte à la chanson rock ses mélodies claires, trouve dans la musique répétitive une part de ses sources, puise dans le grand réservoir musical des quatre coins de la terre et dans les codes de la musique classique.

Le plus délicat face à la puissance expressive du cinéma muet est d'éviter les redondances, les citations les plus faciles et les plus évidentes, être fidèle à la dramaturgie et au rythme du film, souligner plus qu'ajouter. Art Zoyd combine ces contradictions. La musique ne donne pas dans la grandiloquence lorsque apparaît un démon, pas de sautillements folkloriques lors d'une scène de sabbat, pas d'envolées tire-larmes lorsque une innocente est condamnée au bûcher. La musique de Art Zoyd s'est située hors du temps et hors des références, elle a privilégié des moments mélodiques qui accompagnent les personnages de ce film sans héros, situé à la lisière du documentaire. La sorcière, le prêtre, le démon ont ainsi leurs caractéristiques musicales.

Demandé par la plupart des grandes scènes mondiales, Art Zoyd n'avait pas joué en région parisienne depuis longtemps. La salle du Théâtre Paul-Eluard à Choisy-le-Roi était donc, un dimanche après-midi, remplie par ces spectateurs curieux et attentifs à la création qui constitue le public de Sons d'hiver, où le spectacle bénéficiait de sa première française. A Maubeuge, autre festival situé dans le champ de la création, Art Zoyd inaugurera le festival Jazz manège par le même *Hâxan*, spectacle complet donc, avec un travail très sobre sur les lumières blanches qui vient faire sortir du néant les quatre musiciens que l'on finirait presque par aller confondre avec ceux de cet écran fantastique.

Sylvain Siclier



cques Lassalle met
ène une pièce oubliée
le Luigi Pirandello

A Toulouse, la danse innove

Avec Félix Ruckert, on paie pour voir

IMAGINEZ la situation : en choisissant une image parmi plusieurs exposées dans une antichambre, vous avez désigné, sans le savoir, le solo et le danseur qui va l'interpréter. Vous allez ensuite discuter avec lui du prix de votre billet. Il va danser pour vous seul. Face à face. Le spectacle s'appelle *Hautnah* (la peau proche). Il est de Félix Ruckert, un ancien de chez Pina Bausch. Son rapport au spectateur n'est qu'une extension de l'acte créateur. Chacun s'expose, prend son risque. C'est une très belle idée. C'est comme au poker : on paie pour voir. Le chorégraphe s'est entouré de dix danseurs. C'est le Centre de développement chorégraphique de Toulouse qui tente l'expérience, fidèle en cela à sa mission de trouver d'autres modes d'existence à la danse, d'autres voies à la création. De la sortir du sempiternel rapport scène/salle. Pas facile. C'est le pari d'Annie Bozzini, directrice du lieu.

★ Studio du Centre chorégraphique, 5, avenue Etienne-Billières, 31 Toulouse. 19 h 30. Jusqu'au 1er février. Tél. : 05-61-59-98-78.

UNE SOIRÉE À PARIS

Deutsche Kammerphilharmonie Bremen
Les festivités Schubert organisées par le Châtelet ne sont pas ordinaires. Plutôt que donner les œuvres les plus connues du compositeur, on y joue quelques raretés associées à une création de l'excellent compositeur russe Gubaïdulina. Schubert : *Ouverture dans le style italien, Polonaise D 580, Rondo pour violon et orchestre à cordes, Danses allemandes, Konzertstücke D 345.* Gubaïdulina : *Création française.* Wustin : *Fantaisie pour violon et orchestre de chambre.* Irena Grafenauer (flûte), Gidon Kremer (violon).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 24. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

« L'Homosexuel »
Il règne, dans *L'Homosexuel*, de Copi, une vertigineuse confusion quant à la différence des sexes et au désir. On rit, et en même temps, on descend au tréfonds de la tragédie. *Mise en scène par* Philippe Adrien, cette pièce a été créée en 1973 au Théâtre de la Cité universitaire par Jorge Lavelli.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, navette Cartoucherie ou bus 112. 20 heures, du mardi au samedi ; 16 h 30, dimanche. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 1 h 15. Jusqu'au 23 février. De 50 F à 110 F.

Bruxelles en scène
A Châtillon, la première édition d'un festival international et pluridisciplinaire dont le choix s'est porté sur la production artistique de la ville de Bruxelles. Dix jours non-stop de théâtre, danse, cinéma, cabaret, arts plastiques et rencontres sont programmés dans divers lieux.
Festival Bruxelles en scène, à Châtillon (92). Du 23 janvier au 1er février. Tél. : 01-46-57-22-11. De 30 F à 100 F.

Cora Vaucaire
Elle était l'une des chanteuses préférées de Léo Ferré, qu'elle interprète avec une sensibilité rayonnante, tout comme Gainsbourg, Apollinaire, Prévert, à qui elle consacra en 1996 un CD (Disques Canetti), ou bien Kosma, dont elle fut la première à faire connaître *Les Feuilles mortes.*
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 23, 24 et 25. Tél. : 01-53-23-99-19. De 80 F à 150 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Fischer, Farassat, de Barry, Mory, Kudo, Penhoat, Werp
Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris 4e. Mº Pont-Marie. Tél. : 01-42-78-71-72. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 23 janvier au 1er février. Entrée libre.

Les Néerlandais et Descartes
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 23 janvier au 2 mars. 20 F.

Paris sous verre, la ville et ses reflets
Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Mº Sully-Morland. Tél. : 01-42-76-33-97. De 10 h 30 à 18 h 30; dimanche de 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 28 janvier au 30 avril. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

L'Amérique de la Dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. 25 F.

Arman et l'art africain
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 février. 36 F, dimanche 26 F.

Cecil Beaton
Mission du patrimoine photographique - hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mº Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 25 F.

BP : anonymes
Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er mars.

Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er mars.

En filigrane, un regard sur l'estampe contemporaine
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er mars. Entrée libre.

Face à l'histoire (1933-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Günther Förg
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février.

Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 janvier.

Jacques Germain
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 février. Entrée libre.

R.-E. Gillet
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-78-11. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Thomas Hirschhorn
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.

Ils sont fous d'Astérix
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mº Sablons, bus 73. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 45 à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. 23 F.

Instants donnés
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

Morris Louis, 1912-1962
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny - Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février. 40 F.

La Photographie contemporaine en France, dix ans d'acquisitions
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, premier sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 27 F.

Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars.

Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.

Willy Ronis : 70 ans de déclics
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 30 F.

Peter Schmersal
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars.

Soto
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mars.

Jean Tinguely
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. Entrée libre.

Tous les savoirs du monde
Bibliothèque nationale, petites et grandes galeries de Tolbiac, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures; dimanche de 12 heures à 18 heures. Réservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.

Felice Varini
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Mº Sully-Morland. Tél. : 01-42-72-46-72. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février.

Vermeer : l'Astronome et le Géographe réunis
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 17 h 45; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 16 mars. 45 F.

Jean-Luc Vilmouth
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février.

Peter Weiss et Paris
Goethe-Institut, centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 01-44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi, dimanche. Jusqu'au 14 mars. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Ame cachée, âme dévoilée : Bouveret, Piensa, Reinoso, Scemla, Webster
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 30 F.

Per Barclay, Cyril Olanier : eaux
Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour, 95 Saint-Ouen-l'Aumône. Tél. : 01-34-64-36-10. Mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures; dimanche de 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 19 février. 10 F.

Christian Bouillé
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 01-30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Stéphane Calais, Bernard Tran, Jean-Luc Verna
Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91 Brétigny-sur-Orge. Tél. : 01-60-85-20-85. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures; samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février. Entrée libre.

Sylvain Delange, Jean-Claude Loubières
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.

Daniel Dezeuze
Maison populaire, espace Mira Phalaina, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 01-42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 heures; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 mars. Entrée libre.

William Wegman
Théâtre de l'Agora, scène nationale, place de l'Agora, 91 Evry. Tél. : 01-60-91-65-79. De 11 à 18 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ADIOS !
Film français de Nicolas Joffrin, avec Pascal Demolon, Frédéric Pellegeay, Pierre-Olivier Krepper, Sandrine Caron, Xavier Morineau, Caroline Baehr (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
Film franco-géorgien-italien-suisse d'Otar Iosseliani, avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli (2 h 09).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES COULEURS DU DIABLE
Film français d'Alain Jessua, avec Ruggero Raimondi, Wadeck Stanczak, Isabelle Pasco, Bettina Giovannini, Philippe Dajoux, José Quaglio (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

EAU DOUCE
Film français de Marie Vermillard, avec Nathalie Richard, Antoine Chappey, Elie Tazartes, Alexis Batoussov, Raymond Martin (52).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

EN ROUTE VERS MANHATTAN
Film américain de Greg Mottola, avec Hope Davis, Stanley Tucci, Parker Posey, Liev Schreiber, Anne Meara, Pat McNamara (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LAYLA MA RAISON
Film tunisien de Taïeb Louhichi, avec Tarik Akan, Safy Boutella, Anca Nicola, Fatma ben Saidane, Mouna Noureddine, A. al-Rachi (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

QUAND LE SOLEIL DEVINT FROID
Film d'Yim Ho, avec Siquin Gowa, Tuo Zhong Hua, Ma Jing Wu, Wai Zhi, Shu Zhong, Li Hu. (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LA RANÇON (*)
Film américain de Ron Howard, avec Mel Gibson, Rene Russo, Gary Sinise, Brawley Nolte, Delroy Lindo, Lili Taylor (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SARAKA BO
Film français de Denis Amar, avec Richard Bohringer, Yvan Attal, Anne Roussel, Thierry Ancisse, Aïssa Maïga, Alex Descas (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TIRÉ A PART
Film français de Bernard Rapp, avec Terence Stamp, Daniel Mesguich, Maria de Médeiros, Jean-Claude Dreyfus (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

TOUT DOIT DISPARAÎTRE
Film français de Philippe Muyl, avec Elie Semoun, Yolande Moreau, Didier Bourdon, Ophélie Winter, José Garcia.
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LOST HIGHWAY (*)
de David Lynch,
avec Bill Pullman, Patricia Arquette, Balthazar Getty, Robert Blake, Robert Loggia, Gary Busey.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LOVE SERENADE
de Shirley Barrett,
avec Miranda Otto, Rebecca Frith, George Shevtsov, John Alansu, Jessica Napier.
Australien (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

POUR RIRE !
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
de Raymond Rajaonarivelo,
avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy.
Franco-malgache (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

ROMAINE
d'Agnès Obadia,
avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Côte, Gérald Laroche, Jean-Luc Gaget.
Français (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SEPTIÈME DEMEURE
de Marta Metzaros,
avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo.
Franco-italo-hongro-polonais (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

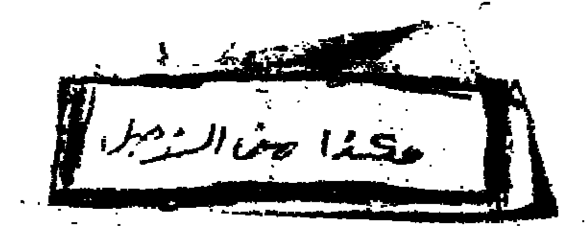
THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TROP TARD
de Lucian Pintilie,
avec Razvan Vasilescu, Cécilia Barbora, Victor Rebengiuc, Dorel Visan, Ion Fiscuteanu, Florin Calinescu.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
de Edgardo Cozarinsky,
avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.



FRANCE TELEVISION Le président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, a décidé de se séparer de l'un de ses deux directeurs généraux, Michel Blanc, nommé à la tête de France 3 il y a six mois. La décision devait être entérinée, jeudi 23 janvier, au cours d'un conseil d'administration de la chaîne. ● LE MOTIF invoqué par la direction de France Télévision tiendrait à *« un désaccord sur l'organisation de la présidence commune et de la direction générale »*. M. Blanc pourrait être remplacé par Philippe Lévrier, actuellement directeur général de Télédiffusion de France (TDF). ● LE DÉPART de Michel Blanc ne reposerait que sur des divergences professionnelles, mais certains évoquent une reprise en main de France-Télévision par son président, désireux de s'entourer de fidèles pour gérer les difficiles dossiers en cours.

Michel Blanc, directeur général de France 3, contraint de cesser ses fonctions

Officiellement en raison de divergences de vues sur le mode de gestion de l'entreprise, Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a décidé de se séparer de l'un de ses directeurs six mois seulement après sa nomination.

LE PRÉSIDENT de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, a décidé de se séparer de l'un de ses deux directeurs généraux, Michel Blanc, nommé à la tête de France 3 il y a six mois (*Le Monde* du 15 juin 1996). Cette décision devait être entérinée par le conseil d'administration de la chaîne de service public, jeudi 23 janvier.

La présidence de France Télévision a préparé à cet effet un communiqué laconique indiquant que des *« divergences de vue entre le président de France Télévision et le directeur général de France 3 sur des questions d'organisation et de fonctionnement »* avaient conduit Michel Blanc à cesser ses fonctions. Selon différentes sources, c'est le directeur général de Télédiffusion de France (TDF), Philippe Lévrier, qui devrait lui succéder à la direction de France 3.

Il reste que le départ de Michel Blanc pose plusieurs questions. Mercredi 22 janvier, à France 3, les couloirs bruissaient de la rumeur de ce départ éventuel, sans que la présidence ou l'intéressé ne la confirment ou l'infirment. Parmi la quinzaine de membres du comité de groupe réuni mercredi 22 janvier, aucun n'a pu déceler une quelconque divergence entre les deux hommes. Toutefois, le personnel de la chaîne laissait déjà percevoir sa déception et ses interrogations. La personnalité du directeur général de France 3 y est pour beaucoup.

ANCIEN MARIN

Nommé le 14 juin à la tête de la chaîne des régions, avec l'aval de Matignon, cet ancien marin de cinquante-quatre ans peut se prévaloir d'une excellente connaissance de l'audiovisuel public et notamment de la chaîne des régions. Il y a commencé sa carrière en 1982, après avoir occupé des postes de commandement dans la marine, et notamment sur la *Jeanne d'Arc*, et avoir travaillé au ministère de la Défense. Michel Blanc connaît particulièrement bien les différentes facettes de France 3, pour y avoir exercé les fonctions de conseiller du président de FR3 jusqu'en 1985, PDG de la régie publicitaire (RFP-FR3) et responsable de l'administration générale de la chaîne, jusqu'en 1987.

Cet homme de service public a ensuite rejoint le secrétariat général du gouvernement (SGG) à partir de 1991, au poste de directeur des services administratifs et financiers. Outre un carnet d'adresses politique important – notamment dans la haute fonction publique, où il bénéficie de solides amitiés –, le sens du service public dont a fait preuve Michel Blanc, dont on dit qu'il est de sensibilité RPR, lui a permis de travailler au SGG sous plusieurs premiers ministres différents : Edith Cresson, Pierre Bérégovoy et Edouard Balladur. Sa vision de l'Etat l'a fait apprécier par une large gamme de personnalités de droite ou de gauche, d'Edouard Balladur à Laurent Fabius, de François d'Aubert à Catherine Tasca.

« DISCIPLINE REPUBLICAINE »

Au sein de France 3, le personnel comme des dirigeants syndicaux appréciaient le *« sens du dialogue »* et la *« chaleur »* de leur directeur général. Contrairement à certains de ses prédécesseurs, celui-ci s'était refuser à *« faire valser »* les directeurs régionaux de France 3, en décidant seulement de trois mouvements (Bordeaux, Lyon et Limoges). Certains soulignent aussi la *« discipline républicaine »* de Michel Blanc, qui l'a amené à mettre en place un budget de restriction et à geler des projets de France 3, tout en lançant de nouvelles émissions (le « 12-13 », « La Preuve par trois », etc.)

Les motifs qui ont poussé Xavier Gouyou Beauchamps à se séparer l'un de ses principaux collaborateurs sont donc peu clairs. Selon l'entourage du président de France Télévision, cette séparation ne reposerait que sur des raisons professionnelles qui se seraient cristallisées sur des méthodes de travail différentes : le président de France Télévision réclame une certaine célérité, son directeur général préfère prendre la mesure des choses. *« Xavier Gouyou-Beauchamps aime que les choses se fassent vite »*, précise un responsable. Mais il semble surtout que ce dernier, ancien directeur général de France 3, considère cette chaîne comme son « pré carré », pour lequel il convient de nommer un fidèle entre les fidèles, en l'occurence issu de TDF dont Xavier Gouyou Beauchamps a été président de 1986 à 1992. L'amoncellement soudain de nuages – siège commun, réductions budgétaires, réorganisation – aurait conduit Xavier Gouyou Beauchamps à pousser ses feux.

Certains s'interrogent sur une éventuelle prise de contrôle accrue de France Télévision par son président. Ils observent que le départ de Michel Blanc a lieu après une rencontre entre Xavier Gouyou Beauchamps et Alain Juppé, premier ministre ; après le renouvellement du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Et avant le dépôt du projet de loi sur l'audiovisuel qui pourrait décider de porter le mandat du président des chaînes publiques à cinq ans.

Yves-Marie Labé

Le bouquet numérique du groupe Kirch interdit hors de Bavière

DFI, bouquet de chaînes numériques du groupe Kirch, n'est plus autorisé à diffuser ses programmes et à en faire la promotion au-delà des limites du land de Bavière. A la suite d'une plainte de la chaîne cryptée Premiere, un tribunal de Hambourg, a pris, mercredi 22 janvier, une ordonnance de référé pour restreindre le périmètre d'activités de DFI.

Pour sa défense, Premiere, contrôlée par Canal Plus (37,5 %), CLT-UFA (37,5 %) et Kirch (25 %), a argué de sa volonté de lancer un bouquet de programmes numérique concurrent de DFI. Il s'agit d'une nouvelle escarmouche dans le bras de fer entre la CLT-UFA et le groupe Kirch pour le contrôle de Premiere et du marché allemand de la télévision à péage.

Alain Ayache se retire de son projet de mensuel avec André Rousselet

L'ÉDITEUR Alain Ayache a annoncé, mercredi 22 janvier, son retrait du projet de création d'un mensuel de télévision qu'il devait lancer en mars en association avec André Rousselet, ancien président de Canal Plus et ancien patron du quotidien *InfoMatin*.

« Ma décision est fondée sur une différence d'appréciation concernant le management de cette nouvelle entreprise. Il s'est avéré difficile d'être deux chefs d'orchestre pour une même partition », a-t-il dit pour justifier son retrait. Cette décision ne remet pas en cause le projet, dont la rédaction en chef est confiée à Philippe Kieffer et Marie-Eve Chamard, anciens responsables de la page Médias de *Libération*.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe Les Echos arrête sa lettre confidentielle,** *La Lettre des Echos*, le 3 février. Selon le groupe, *« il n'y a plus de marchés pour les lettres généralistes. Elle avait de moins en moins de succès »*. Depuis septembre, le recrutement des abonnés avait été arrêté. *Les Echos* ont lancé, il y a un an, deux lettres spécialisées, l'une consacrée à l'automobile et l'autre à l'emballage. En août 1996, le groupe, qui appartient au Britannique Pearson, avait arrêté son magazine *Argent magazine*, lancé six mois plus tôt.

■ **TÉLÉVISION : la série américaine « Urgences » sera rediffusée** chaque samedi à 18 heures, à partir du 8 février, a annoncé France 2 mardi 21 janvier. Dès cette date, la chaîne devrait retransmettre les épisodes de la première et de la deuxième saison de la série, juste avant « Tele qua non », l'émission de Christophe Dechavanne.

■ **TÉLÉMATIQUE : Satellifax, lettre professionnelle quotidienne** consacrée à l'actualité du câble, du satellite et des médias, est désormais accessible par Minitel. Depuis le 3 janvier, 3617 code Satellifax est disponible en accès libre et sans abonnement.

■ **AUDIOVISUEL : le prix Henri-Tézenas-de-Montcel récompensant des émissions** de radio et de télévision consacrées à l'économie a été remis, mardi 21 janvier par Jacques Chirac à Jean-Yves Hollinger (RTL) pour son « journal économique », ex aequo avec Dominique Dambert et Didier Ades (France-Inter) pour « Rue des entrepreneurs » dans la catégorie radio. Pour la télévision, le lauréat est Emmanuel Chain (« Capital » sur M 6).

Le CSA est satisfait des relations entre le sport et la télévision

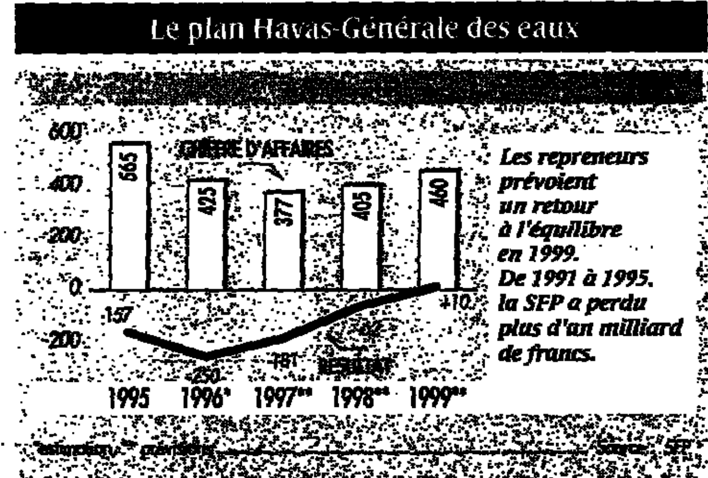
LE RAPPORT du CSA sur les relations entre le sport et la télévision, rendu public mercredi 22 janvier par Roland Faure, à la veille de son départ de l'organisme de régulation de l'audiovisuel, fait un bilan *« globalement plutôt satisfaisant »* de la période 1991-1996, qui a pourtant vu de nombreuses mutations dans l'organisation et la diffusion des compétitions sportives. Le document de la commission présidée par M. Faure fait moins de propositions que le précédent, publié en 1991, preuve, selon Hervé Bourges, président du CSA, que *« entre-temps les relations sport-télévision ont été quelque peu pacifiées »*.

L'équilibre observé dans la répartition du sport entre les chaînes publiques et privées françaises demeure toutefois fragile. Citant l'exemple récent du Tournoi des cinq nations de rugby, menacé par un accord entre la Fédération anglaise de rugby et la chaîne BSkyB de Rupert Murdoch, M. Bourges estime nécessaire de *« protéger les événements sportifs de première importance face à l'offensive des grands groupes internationaux »*.

Les salariés de la Société française de production proposent une alternative à la privatisation de l'entreprise

ET SI LA SFP n'était pas privatisée ? L'idée ne semble pas d'actualité, puisque le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a réaffirmé, le 15 janvier à l'Assemblée nationale, que la privatisation devrait avoir lieu au début du printemps. Deux projets demandent pourtant le rattachement de la société au secteur public de l'audiovisuel. L'un est présenté par le comité d'entreprise de la SFP, l'autre par Jacques Rutman, avec le soutien du Syndicat des réalisateurs et créateurs du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel (SRCTA).

Le comité d'entreprise a mis au point un *« projet alternatif à la privatisation »*, qui prévoit un renforcement des liens avec le secteur public de l'audiovisuel, *« dans l'optique d'une dynamisation de l'économie de l'audiovisuel public »*. Le CE, à majorité CGT, s'est toujours déclaré hostile à la privatisation. Il a soumis son projet, mercredi 22 janvier, aux salariés de l'entreprise, qui peuvent le modifier. Le plan prévoit la transformation de la SFP en une société en nom collectif, dont les actionnaires seraient France Télévision, La Cinquième, Arte, RFO, TV5, Canal France international. Ce schéma s'inscrit dans le cadre d'une *« réforme institutionnelle »* de l'audiovisuel, qui prévoit notamment la création d'un Observatoire de coordination financière de l'audiovisuel public, qui serait chargé de répartir la redevance et de contrôler l'exécution des budgets.



Les salariés proposent de recentrer la SFP sur le cœur de son activité : les prestations techniques audiovisuelles, qui vont des studios de tournage aux cars numériques pour assurer les retransmissions d'émissions sportives. L'activité de production serait directement prise en charge par les chaînes. Selon le CE, la SFP *« représente encore près du quart de l'industrie des prestations techniques audiovisuelles »*.

Le projet prévoit d'instaurer une *« préférence SFP de la part de l'audiovisuel public »*, qui risque de faire bondir les producteurs privés. Il préconise aussi, pour restructurer la SFP, d'utiliser le 1,2 milliard de francs que l'Etat est prêt à verser pour recapitaliser la société avant de la privatiser. Le plan social prévoit le départ de 300 salariés, mais propose l'embauche de salariés plus jeunes et moins chers.

Jacques Rutman suggère, lui, de transformer la SFP en un groupement d'intérêt économique (GIE) rassemblant toutes les entreprises de l'audiovisuel public. Il estime que *« la SFP doit être retirée du secteur concurrentiel privé afin de produire exclusivement pour le secteur public »*. *« L'affaire des animateurs-producteurs*, souligne Jacques Rutman, *a fait apparaître que leur chiffre d'affaires, entièrement financé par France 2, était à lui seul équivalent au chiffre d'affaires de la SFP en 1995. »*

« D'AUTRES SOUCIS »

Le projet du comité d'entreprise veut aussi provoquer un débat sur l'audiovisuel et le rôle de la SFP en son sein. Il suppose une volonté politique de modifier les structures du service public et l'accord des futurs actionnaires de la société, à savoir les chaînes de télévision.

Au ministère de la culture, on remarque que *« les actionnaires potentiels n'ont pas fait part de leur accord »*, tandis qu'un autre membre du ministère signale plus crûment que *« France Télévision a d'autres soucis que de se préoccuper du sort de la SFP »*. Plus globalement, un conseiller de Philippe Douste-Blazy estime que *« ce n'est pas le rôle de l'Etat de gérer des studios »*. A France Télévision, on se refuse à tout commentaire, même si un conseiller du PDG, Xavier Gouyou-Beauchamps, s'interroge : *« Avec quel argent ? »*, avant de remarquer : *« Notre devoir, c'est de faire travailler toute l'industrie, privée ou publique. »*

Le gouvernement affiche résolument son soutien au projet de reprise d'Havas et de la Générale des eaux, qui, selon Jean Arthuis, constitue *« le meilleur choix possible et le mieux-disant social »*. Par le biais de leurs filiales, ITI/Télé Images et la Générale d'images, les deux principaux acteurs de l'audiovisuel français ont fait une offre de 75 millions de francs. L'Etat doit préalablement recapitaliser l'entreprise à hauteur de 1,03 milliard de francs, auquel s'ajoutent 250 millions de francs versés par l'Etat en comptes courants ; 546 millions de francs sont destinés à reconstituer les fonds propres de l'entreprise, en apurant les pertes cumulées à fin 1996 (446 millions de francs) et en réajustant certains actifs, à hauteur de 100 millions de francs.

Le plan social – qui prévoit le départ de 400 salariés sur 1 000, sans licenciements – est évalué à 400 millions de francs. Soixante-quinze salariés doivent être reclassés dans l'audiovisuel public. Les repreneurs estiment également à 335 millions de francs la restructuration industrielle pour assurer la pérennité de la société. Enfin, parmi les conditions préalables posées par les repreneurs, est prévue la conclusion d'un protocole d'accord avec le personnel sur le niveau des effectifs, les modalités d'abrogation de la convention collective, les modes de rémunération et *« la souplesse tant dans les conditions de travail que de l'organisation »*.

Aucun de ces deux groupes cotés en Bourse ne veut prendre le risque d'un conflit social. Ils ne peuvent pas non plus s'engager sans garanties du gouvernement et des salariés, alors que certains de leurs actionnaires et les analystes financiers observent avec inquiétude ce projet de reprise. L'offre d'Havas et de la Générale des eaux est valable jusqu'au 31 mars.

Alain Salles

Un feuilleton à rebondissements

ON POURRAIT imaginer un feuilleton – produit bien sûr par la SFP –, avec coups de théâtre, manifestations, trahisons, délations, lettres anonymes. Cela s'appellerait *« la privatisation de la SFP »*. Et cela s'inscrirait quelque part entre la série sur les tentatives avortées de vente au privé de Thomson ou du CIC et la saga sur les ratés de l'audiovisuel public. Il y aurait un défaut : l'absence de vedettes. Pas d'animateurs-producteurs, de PDG-vedettes, mais une entreprise au sigle connu, qui apparaît dans des génériques ou sur des cars qu'on voit passer lors du Tour de France.

La privatisation de la SFP est discrètement annoncée par un décret paru au *Journal officiel* du 19 juillet 1996. Vieille histoire, prévue depuis plusieurs années, mais cette fois la privatisation se fera d'un seul bloc, alors que le précédent PDG, Michel Bassi, avait envisagé une privatisation par appartement, en séparant les trois métiers de la SFP : la vidéo, la production et les studios. *Exit* Michel Bassi. Jacques Bayle lui succède en mars 1996 pour permettre l'opération de privatisation en bloc.

Un candidat apparaît, officieux d'abord, officiel ensuite, Walter Butler, président du conseil de surveillance de l'agence de publicité BDDP, ancien membre du cabinet de François Léotard au ministère de la communication en 1986. Pendant deux mois, Walter Butler est le seul candidat ; pendant deux mois, les syndicats tirent à boulets rouges sur son projet. Son plan prévoit 600 suppressions de postes et un recours de plus de 1 milliard de francs à l'Etat.

En septembre, deux nouveaux candidats apparaissent : un ancien directeur commercial de la SFP, Jean Cressant, associé à des animateurs-producteurs, et la société belge LBO, qui fait vite figure de favori quand elle s'associe à une filiale d'Havas, Télé-Images. En octobre, LBO est donné gagnant, jusqu'à ce que des informations apparaissent, faisant état du flou sur la situation juridique et financière de la société. Havas retire son soutien au projet. Survient alors un candidat de poids, puisqu'il s'agit de l'association de deux des principaux acteurs de la communication : Havas et la Générale des Eaux, qui était déjà dans l'ombre du dossier Butler.

Pour ajouter du piment, une lettre d'information – anonyme, – *Média flash infos*, est régulièrement envoyée aux rédactions, pour fournir des renseignements sur les aléas du plan Butler, les paradis fiscaux de LBO, les relations du PDG de la SFP avec le Front national, etc. Dans un rapport parlementaire sur la SFP, le sénateur Alain Lambert fustigeait en 1995 les *« incohérences de l'Etat, mais aussi des sociétés publiques »*, depuis l'éclatement de l'ORTF, estimant que *« la seule planche de salut paraît être la privatisation »*. Une planche qui s'est jusque-là révélée très glissante.

A. S.

de cesser ses fonctions

La drogue en face

par Alain Rollat

D'ACCORD, la réalité est toujours plus vraie que la fiction, surtout quand elle la dépasse. Un bon documentaire vaut donc toujours mieux qu'un bon téléfilm quand il s'agit d'informer sans tricher. Mais au diable les controverses si l'on atteint l'objectif qu'on se fixe en servant la vérité ! Dans la prévention de la toxicomanie, par exemple, tous les moyens sont bons pourvu qu'ils soient sans concession. Le téléfilm diffusé mercredi soir par France 2 l'était. Cet « En danger de vie » ne mentait pas. Il se proposait de raconter, sans fard, ce qui se passe dans une famille lorsqu'un adolescent s'anéantit sous l'empire de la drogue malgré tout ce que tente sa mère pour l'en sortir. Il y est parvenu sans que le recours à l'intrigue nécessité par la loi du genre ait altéré la réalité.

On aurait peut-être pu en douter si France 2, renouant pour un soir avec le culte des anciens « Dossiers de l'écran », n'avait eu la présence d'esprit de prolonger ce téléfilm par l'organisation d'un débat sur le plateau de « Ça se discute », le magazine de Jean-Luc Delarue. Les témoignages qui s'y sont exprimés ont validé sans aucune restriction la démarche choisie par le réalisateur Bruno Gantillon et les comédiens réunis autour de Fanny Contençon.

Oui, quand son fils se drogue, une mère a tendance à fermer les yeux parce qu'elle ne comprend pas ; son impuissance la culpabilise ; elle ne consulte personne parce qu'elle a honte. Oui, quand son fils « en manque » hurle de douleur, une mère à bout de forces peut se faire elle-même pourvoyeuse d'héroïne. Oui, au bout du désespoir, une mère peut croire que son fils sera à l'abri en prison. Il arrive même que l'idée de tuer son enfant lui taraude le cœur en même temps que le désir de son propre suicide.

Mais quelle leçon de vie quotidienne en tirer ? Quelle recommandation ? Que dire d'utile sans retomber dans les poncifs, les bons sentiments, l'angélisme illusoire ou le risque, toujours présent, de provoquer un effet inverse à celui recherché ? Comment aider ces mères et ces adolescents qui se consument en silence, parfois sur notre propre palier ? Comment empêcher que ces vies ne se laissent aspirer par la spirale infernale ?

Il n'y a pas d'arme mineure dans le combat contre la drogue. Il ne faut pas sourire de ce médecin pragmatique qui tenait à souligner qu'« *il existe des familles qui pensent qu'à tout tracas de la vie correspond une réponse médicamenteuse* ». Ce praticien n'avait pas tort d'approcher ces choses dramatiques par ce petit bout de la lorgnette. La boîte à pharmacie n'est trop souvent que le commencement de la fuite aboutissant à la seringue. Mais s'il ne fallait retenir qu'une seule chose de cette longue soirée éducative, ce serait ce cri lancé par cet autre témoin, à l'adresse des pères, ces absents, ces « *trop pris par le boulot* », ces éternels démissionnaires : « *Si vous aimez votre enfant, surtout, n'attendez pas qu'il soit trop tard pour le lui dire !* » Je t'aime !

La BBC décrypte la fin de la guerre en Bosnie

Canal Plus diffuse l'ultime épisode de la série documentaire britannique « Yougoslavie, suicide d'une nation européenne ». Nouvel exemple de dissection d'un processus de décision

LES ARMES se sont tues dans les Balkans. Il y a un an, les protagonistes du conflit, qui fit plusieurs centaines de milliers de morts au cœur de l'Europe et jeta des millions de personnes sur les routes de l'exil, signaient finalement un traité de paix. *Yougoslavie, suicide d'une nation européenne*, la remarquable série documentaire de la BBC qui avait permis de lever le voile sur les ressorts complexes de cet épisode sanglant de notre histoire récente, trouvait dans cet évènement un épilogue naturel.

Un sixième et ultime volet, « Pax americana », essentiellement consacré aux coulisses des négociations de Dayton, vient donc mettre un point final à la longue investigation de l'équipe de Brian Lapping, le producteur de cette série en cinq épisodes dont la diffusion, le 30 octobre 1995 sur Canal Plus, avait fait date.



Les négociations sur la base aérienne de Dayton, en Ohio, ont duré vingt et un jours. Vingt et un jours de tractations difficiles entre les différents protagonistes, contraints au huis clos et soumis aux pressions des diplomates américains. « Pax americana », réalisé par Paul Mitchell et supervisé par Norma Percy, dissèque le processus de décision avec la méthode déjà employée dans les cinq premiers épisodes : reconstitution minutieuse – avec les vrais protagonistes – des moments décisifs de la négociation, films directs ou montages d'images prises sur le vif, témoignages des acteurs impliqués au plus haut niveau, confrontation permanente des points de vue. Le résultat est une fois de plus spectaculaire : le documentaire restitue l'évènement comme s'il avait été filmé à chaud mais avec, en plus, le recul nécessaire pour en extraire la substance significative et rendre intelligible l'évènement.

Le film suit les discussions, les doutes, la stratégie des diplomates, tout en restituant parfaitement l'ambiance. Le cliquetis des verres de whisky, les moments de tension, le suspense d'une tractation qui semblait jusqu'au dernier moment condamnée à l'échec. Ce travail de reconstitution et un montage particulièrement efficace font parfaitement ressortir le cynisme de ce marchandage qui, à grand renfort d'alcool, débouche finalement sur une signature.

LA QUESTION DE SREBRENICA

Pour ce sixième volet, l'équipe de Brian Lapping a bénéficié du soutien du gouvernement américain, qui, après avoir visionné les cinq premiers épisodes, a accepté d'ouvrir les portes de la base aérienne de Dayton et permis de longs entretiens avec les diplomates. Surtout, l'équipe a pu avoir accès aux cartes vidéo animées simulant le territoire bosniaque, ces cartes que les signataires avaient utilisées pour finir de dépecer la Bosnie-Herzégovine.

On regrettera que les évènements qui ont précédé la fin de la guerre n'aient pas été traités avec la même rigueur. « Pax americana » s'ouvre sur la chute, en juillet 1995, de l'enclave musulmane de Srebrenica et le massacre d'une grande partie de sa population sans apporter de nouveaux éléments sur ce drame. Certes, un assistant du président Clinton (Alexander Vershbow) confie avoir envisagé, dès le mois de juin 1995, l'abandon des trois enclaves musulmanes de Bosnie orientale aux Serbes en échange d'autres territoires, mais Brian Lapping et ses journalistes ne cherchent pas à savoir s'il y a un lien de cause à effet.

Aussi la question pourtant centrale – Srebrenica et ses habitants ont-ils oui ou non été sacrifiés par les grandes puissances sur l'autel de la paix ? – reste-t-elle sans réponse. En réduisant la tragédie de Srebrenica à un simple prélude à la paix – « *la chute de Srebrenica force les Américains à imposer la paix en Bosnie* », dit le commentaire –, « Pax americana » renonce à la méthode qui avait fait de *Yougoslavie, suicide d'une nation européenne* une série hors du commun.

Florence Hartmann

★ ***Yougoslavie, suicide d'une nation européenne*: « Pax americana », Canal Plus, vendredi 24 janvier à 22 h 10.**

JEUDI 23 JANVIER

TF 1

20.45

HUITIÈME DISTRICT
Père et fils.
Téléfilm de Klaus Biedermann, avec Jean-François Stévenin (90 min). 937830
Trois officiers de police enquêtent sur un meurtre commis dans un hôpital...

22.15

PATINAGE ARTISTIQUE
Championnat d'Europe au Palais omnisports de Bercy. Programme Libre Messieurs (85 min). 738385
23.40 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Pourquoi les voitures françaises sont-elles si chères ?
0.00 Les Aventures du bien.
0.05 et 0.45, 1.25, 2.05, 3.05, 4.50 TF 1 nuit.
0.20 Cas de divorce. Série.
0.55 et 1.35, 2.15, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.15 Raid contre la Mafia. Série. [4/6] (rediff.). 5.00 Musique. (10 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Serial violeurs ; *Casino* : les entrailles ; Musique sur ordonnance ; Post-scriptum : Les enfants de Rio (125 min). 4041526
23.00 Expression directe. Magazine. U.D.F.

23.05

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Spécial rap.
Invités : Doc Gynéco, Mellowman, Réciprok, Mad in Paris, Barry White, China Black, Les Rita Mitsouko, Khaled, Isaac Hayes (105 min). 1447149
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Les intellectuels. Invités : V. Stevanovic, E. Saïd, A. Finkielkraut, J. Julliard (70 min). 3985960
2.50 Fleuves d'Afrique. Documentaire. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Les Z'amours (rediff.). 4.25 Urti. Documentaire. 4.45 La Compète. 5.10 Chip et Charly. (25 min).

France 3

20.50

LA ZIZANIE ■
Film de Claude Zidi, avec Louis de Funès (1978, 100 min). 985101
Une bonne idée de scénario qui tourne un peu court. Mise en scène soignée, dans le comique. Numéros d'acteurs.
22.30 Journal, Météo.

23.05

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine. Les mots pour le cuire : Bibliothèque privée : visite de la bibliothèque du comédien Michel Galabru ; Polac plus : Entretien avec l'écrivain Francisco Coloane ; Sépia : images d'archives. (50 min). 6487897
23.55 Saga-Cités (rediff.).
0.25 Espace francophone. Ya Ding : les portes de l'écriture.
0.55 *Capitaine Furillo*. Série.
1.40 Musique graffiti. Magazine. Orchestre philharmonique de radio-France. *Siegfried Idyll*, de Wagner (25 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : FOLLEMENT HUMAIN ?
Aspects de la psychiatrie aujourd'hui proposée par Eike Besuden.
20.45 "Je ne rêve pas de liberté" La psychiatrie en Russie : une tradition totalitaire. Documentaire (30 min). 675588
Une ancienne prison de Saint-Pétersbourg transformée en hôpital psychiatrique à l'époque de Staline.
21.15 "Ils sont tous fous ici" Exemples de psychiatrie ouverte en Europe. Documentaire d'Eike Besuden (70 min). 6125507
22.25 Follement humain. Où en sont les réformes de la psychiatrie ? Documentaire (30 min). 928217
22.55 Promesse non tenue. Documentaire (70 min). 8854304
0.05 Quand le diable entre dans l'église... "Presque Faust", une folle expérience. Documentaire (50 min). 9592328
0.55 La Reine Margot ■ Film de Jean Dréville, avec Jeanne Moreau (1954, rediff., 105 min). 84298732

M 6

20.45

L'AMOUR DÉCHIRÉ
Téléfilm de Tom McLaughlin, avec Valérie Bertinelli. [1/2 et 2/2] (170 min). 11111304
Une infirmière découvre au fil des jours que son mari, séduisant dentiste, est en fait un homme violent, manipulateur et névrosé. Quelques mois après avoir donné naissance à un garçon, elle est battue à mort par son époux, pris d'un accès de violence. Après s'être débarrassé du corps, il annonce à sa belle-famille que leur fille est partie faire une cure de désintoxication.
23.35 Le Triangle des Bermudes. Téléfilm de William A. Graham, avec Fred McMurray (75 min). 3822588
0.55 Best of trash.
2.30 E = M 6 (rediff.). 2.55 Jazz 6 (rediff.). *3.55 Hot forme (rediff.)*. 4.15 Prenez-les vivants. Documentaire. *4.40 Coulisses*. Magazine. L'affaire Louis Trio. 5.05 Culture pub (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

QUE LA CHASSE COMMENCE ■
Film d'Ernest Dickerson, avec Ice T, Rutger Hauer (1994, 95 min). 142304
Un SDF de Seattle est engagé comme guide pour une partie de chasse. En fait, il a été choisi comme gibier humain.
22.10 Flash d'information.

22.15

FRENCH KISS
Film de Lawrence Kasdan, avec Meg Ryan, Kevin Kline (1994, v.o., 107 min). 930781
Une jeune femme, quittée par son fiancé, vient à Paris pour le reprendre et rencontre un Français un peu escroc.
0.05 L'Irrésistible North Film de Rob Reiner (1995, v.o., 85 min). 5091095
1.30 C'est jamais loin Film d'Alain Centonze (1995, 85 min). 5544434
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Philippe Hersant. Œuvres de Bartok, Hersant [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. La recherche du temps perdu.
21.32 La Tour du vent. De Chantal Dumas.
22.40 Nuits magnétiques. Le parfum de ma mère.
0.05 Du jour au lendemain. Vera Linartova (Mes oubliettes). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall journée du mardi 10 avril 1945, avec *Pierre Dudan*. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. En direct du théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. *Œuvres de Beethoven* : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, Cho-Liang Lin (violon) ; Rimski-Korsakov : Shéhérazade, suite symphonique op. 35.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Chostakovitch, *Berg, Ravel, Mozart, Bach.*
0.00 Tapage nocturne. Synthèse sonore, instantané d'une société. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Récital : Arturo Benedetti Michelangeli. Enregistré au Royal Festival Hall, le 4 mars 1957. Œuvres de Schumann, *Debussy, Chopin, Mompou.*
22.30 Les Soirées... (Suite). Dohnanyi et l'Orchestre de Cleveland. *Œuvres de Brahms, Mahler, Schubert.* 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Benvenuta ■ *Film d'André Delvaux* (1983, 100 min). 74647168
21.40 Je t'aime *comme un fou.* Court métrage.
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre *(France 2 du 20/01/97).*

Planète

20.35 L'Opéra-Bastille *en question.*
21.10 Journée d'Amérique.
21.55 Portraits d'Alain Cavalier. [3/24] La trempeuse.
22.10 Cambodge, *la mort à chaque pas.*
23.00 La Vie secrète des machines. [4/18] Le réfrigérateur.
23.25 Missions aériennes au Vietnam. [3/6].

Odyssée

20.45 La Conquête de l'espace. [2/2] Objectif Mars.
21.35 Les Grandes Parades du IIIe Reich.
22.25 Histoires naturelles. [2/40] Bulgarie.
23.20 L'Equilibre de la nature. [2/4] Le loup.

Paris Première

21.00 La Splendeur des Amberson (The Magnificent Ambersons) ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1942, N., v.o., 90 min). 6753651
22.30 et 1.55 Paris modes.
23.00 Mahler : Symphonie nº 2 Résurrection. Concert. Par l'orchestre *Concertgebouw d'Amsterdam*, dir. Bernard Haitink. (90 min). 7938269

France Supervision

20.30 Un chien dans un jeu de quilles ■ Film de Bernard Guillou (1982, 90 min). 36155410
22.00 Prénom Carmen ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1983, 85 min). 58346743

Ciné Cinéfil

20.30 ▶ Le Mariage de minuit (Piccolo Mondo Antico) ■ ■ Film de Mario Soldati (1941, N., v.o., *105 min*). 1340588
22.15 Le Caporal épinglé ■ ■ Film de Jean Renoir (1962, N., *105 min*). 4633897

Ciné Cinémas

20.30 Les Neiges du Kilimandjaro ■ ■ Film de Henry King (1953, *110 min*). 5926897
22.20 La Femme publique ■ ■ *Film d'Andrzej Zulawski* (1984, 110 min). 71623217
0.10 Les Secrets *professionnels* du docteur Apfelglück Film d'Hervé Palud, Alessandro Capone, Mathias Ledoux, Stéphane Clavier, *Thierry Lhermitte* (1990, 90 min). 2914960

Série Club

20.50 Ellery Queen. Les aventures du chien chinois.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Zéro un Londres. Le mensonge.
23.00 Flash. Le spectre.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. La poussière qui tue.

Canal Jimmy

20.35 A tout casser ■ Film de John Berry (1967, 85 min). 23584439
22.00 Menace II Society ■ Film d'Allen et Albert Hughes (1993, v.o., 95 min). 78282255
23.35 Souvenir. Top à Robert Charlebois du 3 novembre 1973.

Festival

20.30 Les Bijoutiers du clair de lune *Film de Roger Vadim,* avec Brigitte Bardot (1958, *95 min*). 84098149
22.05 La Peau du chat. Téléfilm de Jacques Otmezguine, avec Pierre Arditi (90 min). 52811897
23.35 Du silence *plein la tête.* Court métrage de Patty Villiers, avec Patrick Chesnais (1994) (20 min).

Téva

20.45 Mannequin sous haute protection. *Téléfilm de Neal Israel,* avec Julia Duffy (90 min). *500212033*
22.15 Murphy Brown. Avec tambours *mais sans trompettes.*
22.45 XY Elles. Invitée : Chyslaine Arabian.
23.45 Système Téva. Psy : la jalousie dans les *fratries (55 min).*

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec Macha Béranger. Les dés du luxe.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Super Cities. Budapest.
22.30 L'Heure de partir *(55 min).*

Eurosport

18.30 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe à Paris : programme libre messieurs (210 min). 71768878
22.00 Tennis. Open d'Australie (Les temps forts).
23.00 *Basket-Ball.* Eurolique. 2e tour préliminaire : CSP Limoges- Cibona Zagreb.
0.30 *Snowboard.* Championnats du monde FIS. Slalom dames *et messieurs à San Candido* (Italie).
1.30 Tennis. *En direct.* Open d'Australie (12e jour) (420 min). *83883083*

Muzzik

20.00 Dietrich Fischer-Dieskau chante Schubert.
21.00 Violettes impériales Film de Richard Pottier, avec *Luis Mariano* (1952, 110 min). 9109762
22.50 Martial Solal.
23.55 Les Chemins de la musique. Glenn Gould : partita nº 6 de Bach.
0.25 La Bayadère. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev (135 min). 2341637
2.40 Musiques émotions (200 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. *21.00 Larry King Live.* 22.30 Insight. 23.30 World Sport.

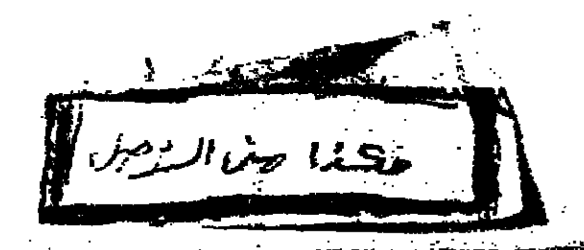
Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : *19.15 et 22.15, 0.15* Economia. 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 19.30 et 20.30, 22.50 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 23.12, 1.12 Bourse. *20.13 et 20.45 Le 18-21.* 21.10 et 22.32 Le Journal du monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.41 et 23.40 Sports.

Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Les deux visages de Benyamin Nétanyahou

Les éditorialistes de la presse israélienne considèrent que le premier ministre « a pris la mesure des limites du pouvoir »

MAIS QUI EST DONC cet homme ? Sept mois après son élection à la tête de l'exécutif ou sept jours après qu'il eut accepté en ronchonnant d'ordonner aux soldats de Tsahal l'évacuation des quatre cinquièmes d'Hébron, la question reste la même. Qui est Benyamin Nétanyahou et quel est son moteur ? L'idéologie, l'ambition, une savante mixture des deux agrémentée d'un doigt de pragmatisme ? En Israël, il y a presque autant d'avis qu'il existe de journaux ou de commentateurs.

Pour le plus célèbre d'entre tous, Nahoum Barnéa, éditorialiste au *Yediot Aharonot*, le premier quotidien populaire du pays, dont la ligne politique est précisément de ne pas en avoir, *« Benyamin Nétanyahou a hérité du processus de paix d'Oslo, dont il ne veut pas »*. Le premier ministre l'a d'ailleurs répété en présentant le compromis sur Hébron à la Knesset : *« Oslo n'est pas un bon accord, mais nous devons faire avec. »* M. Nétanyahou n'a pas mentionné l'énorme pression internationale dont il a été l'objet pour l'obliger à *« faire avec »*... Mais tous les médias du pays, pour s'en féliciter ou le déplorer, le font pour lui depuis des mois.

Ainsi prit fin la semaine dernière, avec le compromis d'Erez, ce qu'Alouf Ben, l'un des commentateurs vedettes du *Haaretz*, le plus prestigieux, le plus à gauche et le moins vendu des quotidiens nationaux, appelle *« la période d'apprentissage »* du premier ministre. S'il faut l'en croire, c'est terminé : la presse israélienne ne traitera plus jamais M. Nétanyahou d'amateur. L'épithète était à la mode dans toutes les



colonnes depuis sept mois. *« Sous la pression du consensus international aussi bien que national*, remarque Alouf Ben, soulignant que les deux tiers des Israéliens demeurent, selon les sondages, attachés à la poursuite du processus de paix israélo-palestinien, *Nétanyahou a pris la mesure des limites du pouvoir. »*

Mais mis à part l'extrême droite et quelques vieux grincheux comme l'ancien premier ministre Itzhak Shamir, qui l'accusent d'avoir *« trahi l'idéal du Grand Israël »* en se retirant de 80 % d'Hébron, personne n'imagine ici sérieusement que le processus de paix sera conduit par Benyamin Nétanyahou comme il l'était naguère par Itzhak Rabin et Shimon Pérès. Ses objectifs idéologiques et ceux de son parti, le Likoud, demeurent. Israël s'interroge. Le *Jerusalem Post*, quotidien de la droite anglophone, relève ainsi que le premier ministre, s'il *« est très clair sur ce qui n'est pas sa voie personnelle vers la paix »*, doit encore *« expliquer quelle est sa vision de la paix et comment il envisage d'y parvenir »*.

Patrice Claude

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La monnaie unique reste le principal clivage à gauche. Elle ne constitue pourtant pas une pomme de discorde irrémédiable. Bien sûr, il faut mettre de côté le cas particulier du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement : le « non » à la monnaie unique constitue à la fois son fond de commerce, son image de marque et sa principale originalité. En revanche, avec le PC, la divergence n'est pas forcément insurmontable. Robert Hue est plus subtil et plus ouvert que Georges Marchais. Il est contre l'Europe de Maastricht, pour un second référendum. Celui-ci ne dépend cependant pas de lui. Le numéro un du PC se proclame néanmoins favorable à la construction européenne et n'est pas hostile à un système monétaire européen. Il sait bien que ses militants sont europhobes (il est vrai qu'ils ont été formés à cela) mais que son électorat est beaucoup plus partagé. De surcroît, il ne fait pas de la monnaie unique un préalable dans ses négociations avec le PS.

LCI
Pierre Luc Séguillon

■ Dans l'affaire du Crédit foncier, le ministère de l'économie et des finances avait sans doute techniquement raison. Il a aujourd'hui politiquement tort ! La cause de ce décalage aura été son incapacité (...) à intégrer une dimension déterminante dans tout plan de restructuration : le dialogue social. En l'occurrence, Bercy a procédé de la façon la plus technocratique qui soit. Avec une suffisance d'un autre âge, ses fonctionnaires ont cru qu'il suffisait d'avoir raison pour être compris et suivi. Les responsabilités passées dans la situation présente de cette institution financière n'ont pas été courageusement établies. L'Etat s'est bien gardé de reconnaître les siennes propres. Voilà qui ne pouvait que susciter un sentiment d'injustice chez les salariés du Crédit foncier et les dispenser de reconnaître qu'ils avaient eux-mêmes longtemps bénéficié d'un statut grandement protégé.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ L'agriculture ultra-intensive qui a fait la fortune de la Bretagne et permis son décollage a aujourd'hui un arrière-goût d'eau saumâtre. Comme souvent, l'environnement enregistre un coût différé qu'on avait oublié de prendre en compte et qui se paye tant en qualité de vie qu'en frais supplémentaires. Qu'on mette en cause l'Etat qui a encouragé, tous gouvernements confondus, ce type d'agriculture et trop longtemps fermé les yeux sur ses dégâts indéniables, n'est pas illogique.

EN VUE

■ Au cours d'une visite éclair en Roumanie, **Gérard Depardieu** a indiqué : *« Je suis venu ici pour voir le pays, parler à certains ministres et voir ce qui peut être fait pour la culture ainsi que dans les affaires. »* En vingt-quatre heures, mercredi, l'acteur a rencontré le premier ministre roumain **Victor Ciorbea** et le président **Emil Constantinescu**. Gérard Depardieu, qui était guidé par l'ancien joueur de tennis d'origine roumaine **Ilie Nastase**, son ami, a déclaré qu'il envisageait d'investir *« dans le théâtre, les communications, l'agroalimentaire et le textile »*.

■ Deux douzaines d'officiers des forces spéciales britanniques ont été bannis des bases des SAS pour avoir violé leur promesse de ne pas publier de livres de Mémoires. Comme eux, l'ancien commandant des forces britanniques pendant la guerre du Golfe, **Sir Peter de La Billière**, soixante-deux ans, vient lui aussi d'être mis à l'index par le ministère de la défense depuis la sortie en librairie de *Storm Command*, ses souvenirs du conflit. Il n'a même plus le droit de participer aux soirées d'anciens...

■ Affaiblie par trois opérations liées à ses troubles cardiaques, **Mère Teresa**, quatre-vingt-six ans, a décidé de renoncer à son poste de supérieure des missionnaires de la Charité. La nouvelle supérieure devrait être élue, le 2 février, par un large collège de religieuses. Le quotidien britannique *The Independent* indique que le choix se fera entre **Sœur Priscilla**, qui aurait le bon profil (elle assure les relations publiques de l'ordre), et **Sœur Frédérique**, responsable des missions aux Etats-Unis.

■ Elle s'appelle **Lucero**, lui **Manuel Mijares**. Ce sont les acteurs et chanteurs les plus célèbres du Mexique : l'archevêque Norberto Rivera Carrera les a mariés, avec la bénédiction du pape, devant des milliers de fans qui les attendaient devant l'église San Ignacio de Loyola et des millions de téléspectateurs.

■ L'acteur **Kevin Costner** a offert à la province japonaise d'Ishikawa une centrifugeuse spécialement destinée à lutter contre les effets de la marée noire qui s'étend actuellement le long des côtes après le naufrage d'un vieux pétrolier russe. L'engin, qui peut nettoyer jusqu'à 750 litres d'eau par minute, provient de l'entreprise de l'acteur, la Costner Industry Nevada Corp.

■ L'actrice **Debbie Reynolds**, l'héroïne de cinquante films, dont *Chantons sous la pluie*, fait parler d'elle pour les Oscars grâce au film d'**Albert Brooks**, *Mother*, où elle joue la mère d'un écrivain divorcé qui revient vivre à la maison pour retrouver ses souvenirs d'adolescence.

■ Une centaine de journalistes ont demandé une accréditation pour assister début février, en Catalogne, à la projection d'un court-métrage inédit qui aurait pour vedette **Marilyn Monroe**, en 1946. Ce film muet de six minutes, tourné en noir et blanc, sera présenté dans le cadre de la première Foire du disque et du cinéma de collection. L'actrice, encore inconnue, s'y livre à un strip-tease puis prend diverses poses érotiques avant d'avoir des rapports sexuels avec un homme.

VENDREDI 24 JANVIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. Le Père Noël s'est échappé.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. La sœur cadette.
18.05 K 2000. Série. Souvenirs d'enfance.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal. L'image du jour.

20.45

PATINAGE ARTISTIQUE
En direct du Palais omnisports de Bercy. Présenté par Anne-Sophie de Kristoffy et Roger Zabel. Championnat d'Europe : Programme libre danse (110 min). 875453

22.35

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Les expertises génétiques (110 min). 8849328
Témoignage d'un homme, accusé de meurtre et de viol en Angleterre, qui a été innocenté grâce à une expertise génétique.

0.25 et 1.25, 3.10, 4.45 TF 1 nuit.
0.35 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire.

1.35 Permeke. Documentaire (rediff.). 3.20 Raid contre la Mafia. Série. O [5/6] (rediff.). 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Le Prince de Bel Air. Série. L'âme sœur.
17.55 Matt Houston. Série. Robot perd la tête.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invité : Alain Chabat.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

LE DOUBLE JEU DE CAMBRIDGE
Téléfilm de Noella Smith, avec Amanda Burton, John McGlynn (100 min). 2259434
Le cadavre d'un jeune homosexuel est retrouvé dans une cellule du commissariat de police de Cambridge.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Le malheur et la honte. Invités : Jacques Borel (*L'Aveu différé*) ; Annie Ernaux (*La Honte et Je ne suis pas sortie de ma nuit*) ; Dominique Fernandez (*Tribunal d'honneur*) ; Nadine Trintignant (*Ton chapeau au vestiaire*). (65 min). 3579144

23.45 Journal, Météo.
23.55 La Fièvre dans le sang ■ ■ Film d'Elia Kazan (1962, 125 min). 8580908

2.25 Envoyé spécial (rediff.). 4.30 Pyramide (rediff.). 5.00 Les Z'amours (rediff.). 5.30 Aux marches du palais. Laval. 5.40 Luire caverne.

France 3

17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Chiens de fusil*, de Lax.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Bikini : atomic park (60 min). 6418502
La triste histoire d'un petit atoll perdu du Pacifique, choisi par l'armée américaine dans les années 50 pour y expérimenter ses bombes A.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Bernard Rapp. Belgique : "6 jours" de Gand ; Allemagne : le père des cygnes ; France : le nombril du monde (60 min). 7030637

22.50 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Des clés pour bien vieillir (55 min). 8402989
0.15 Libre court. Court métrage de Carl Lionnet. (15 min). 4594187
0.30 Sidamag. (rediff.).
0.50 Capitaine Furillo. Série. La valise.

1.35 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos (extraits) (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. La compagnie des loups : le dingo. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 et 2.15 Tracks.
19.30 7 1/2. Magazine. Le cas Peter Graf.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 8366
20.30 8 1/2 journal.

20.45

CHUTE LIBRE
Téléfilm de Christian Görlitz, avec Josef Bierbichler, Florian Martens (90 min). 706366
Alors qu'il se rend chez sa maîtresse, un homme qui conduit en état d'ébriété renverse accidentellement une inconnue et prend la fuite. Quelques heures plus tard, la police l'informe que sa femme a été victime d'un chauffard...

22.15

GRAND FORMAT : REPRENDRE VIE.
Continuer à exister après Auschwitz. Documentaire de Thomas Mitscherlich (130 min). 7865076
La croisée des souvenirs d'un cameraman américain, présent lors de la libération d'Auschwitz, et les témoignages de trois rescapés : Gerhard Durlacher, Yehuda Bacon, Ruth Klüger.

0.25 Les Artistes sous le chapiteau, perplexes ■ Film d'Alexander Kluge, avec Hannelore Hoger, Alfred Edel (1968, N. et couleur, v.o., 100 min). 3802274
2.05 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Belgique : la guerre civile sans armes [2/2] (rediff., 15 min).

M 6

17.25 Hit machine. Magazine.
17.55 Bugs. Série. Panne de courant.
18.55 Code Quantum. Série. La belle et l'équipée sauvage.
19.50 et 1.00 Mode 6. Magazine. Paco Rabanne.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LE DOUBLE SECRET
Téléfilm O d'Eric Till, avec Jobeth Williams (105 min). 139163
Une infirmière est retrouvée assassinée dans le parking d'une boîte de nuit. Sa sœur mène l'enquête...

22.30

POLTERGEIST
L'esprit de Chinatown. Série O (50 min). 54960
Chinatown est en proie à un esprit venu réparer une injustice vieille d'un siècle.

23.20 Mon fils est-il un assassin ? Téléfilm Δ de Gary Davis (100 min). 3904724
1.05 Best of groove.

2.00 Jazz 6. Magazine. 2.55 Fréquenstar. Magazine. Eddy Mitchell. 3.45 Gals de Saint-Tropez. Documentaire. 4.35 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.00 Coulisses. Documentaire. Jean-Louis Aubert. 5.25 Turbo. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

15.20 Caméra insolite. Bosnia Hotel (rediff., 50 min). 8881388
16.25 L'Irrésistible North. Film de Rob Reiner (1995, 85 min). 7521279
17.50 ▶ Carland Cross.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Bernadette Lafont ; Stephan Eicher.

20.30

"SI JE T'OUBLIE, SARAJEVO..."
Téléfilm d'Arnaud Sélignac (100 min). 786540

22.10 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. Documentaire (50 min). 9147958

● Lire page 29.

23.10

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE ■ ■
Film de Neil Jordan, avec Tom Cruise, Brad Pitt (1994, 117 min). 9425057

1.10 Les Deux Orphelines ■ ■ Film de Riccardo Freda avec Valeria Ciangottini (1965, 94 min). 2484545
2.50 Passion sous surveillance ■ Film d'Angela Pope avec Julia Ormond (1994, v. o., 96 min). 33518545

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Philippe Hersant. Œuvres de Liszt, Wagner, Hersant [5/5].
20.30 Radio archives.
21.32 Black and Blue. *George Russell, ou l'art d'être soi-même.* Invité : Gilles Anquetil
22.40 Nuits magnétiques. Un prénom pour la vie.

0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du mardi 10 avril 1945, avec Pierre Dudan. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de la salle des Congrès à Sarrebrück, par l'Orchestre Symphonique de la Radio de Sarrebrück, dir. Michael Stern. Œuvres d'Ives : The Unanswered Question ; Weill : Concerto pour violon et instruments à vent op. 12, Frank-Peter Zimmermann (violon) ; Debussy : La Mer ; Ravel : Boléro.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Liebermann.
23.07 Miroir du siècle.

0.00 Jazz-club. Concert au Petit Opportun, à Paris. Avec Eric Le Lann (trompette) et Alain Jean-Marie (piano). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Alexandre Borodine.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Strauss, Mozart, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. [4/4] Le livre rouge.
21.00 Bon Week-end. *Invités : Eric Thomas, Pierre Aucaigne, Marthe Mercadier, Ludo Beriu, François Pirette, Christian Gabriel* (RTBF du 8/11/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Eros Ramazotti (France 2 du 23/01/97).
23.45 Ça cartonne.
0.30 Soir 3 (France 2).

Planète

19.45 Sauvez les koalas !
20.35 Equinox.
21.25 Paul Catrain. [2/2].
22.20 Chronique du Dragon.
23.05 Maroc, corps et âmes. [5/11] Gnaouas.
23.30 Ballet. [2/2].

Odyssée

20.40 Jump.
21.10 Notre planète Terre.
21.35 Après nous le déluge.
22.20 La Conquête de l'espace. [2/2] Objectif Mars.
23.10 Les Grandes Parades du III[e] Reich.
0.00 Histoires naturelles. [2/40] Bulgarie (55 min).

Paris Première

20.00 et 0.35 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 L'Ecole du spectacle. [1/2] (55 min). 9168540
21.55 Le J.T.S.
22.25 Fidélio. Opéra de Ludwig van Beethoven. Mise en scène de Sir Peter Hall. Chœur de Glyndebourne et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink (130 min.) 40189415

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine.
21.20 Gala des Crinières d'Or.
22.50 World Music. Papa Wemba.
23.45 Grand Large. Magazine.
0.35 Descente de skeleton.

Ciné Cinéfil

20.30 Julietta ■ Film de Marc Allégret (1953, N., 95 min). 1306144
22.05 Le Souffle sauvage ■ Film de Hugo Fregonese (1953, N., v.o., 95 min). 98293705
23.40 Train de luxe (Twentieth Century) ■ ■ Film de Howard Hawks (1934, N., v.o., 90 min). 2933095

Ciné Cinémas

21.00 L'Année de tous les dangers ■ ■ Film de Peter Weir (1982, 110 min). 16430958
22.50 Le Prix de l'exploit. Film de John Badham (1985, v.o., 110 min). 11853705
0.40 Inferno ■ Film de Dario Argento (1979, 105 min). 67885895
3.55 Séquences (30 min).

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Au-delà du voile.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Zéro un Londres. Une nièce qui rapporte.
23.00 Ellery Queen. *Les aventures du chien chinois.*
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Avec vue imprenable.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Le retour des Archons.
21.20 The New Statesman. Mémoires d'outre-tombe.
21.45 Destination séries.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Noir c'est noir.
22.50 Seinfeld. *Quand Jerry rencontre Sally.*

Festival

20.05 Le Voyageur. Roue de fortune.
20.30 Le Président et la Garde-barrière. Téléfilm de Jean-Dominique de la Rochefoucauld, avec Jean-Pierre Cassel (100 min). 94066908
22.10 Tropique du crabe. Téléfilm de Juan Bunuel, avec Jacques Penot [1] (100 min). 66163811

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Nos meilleures années. Un travail intéressant. Les difficultés.
22.15 Murphy Brown. La poule et le poussin.
22.45 XY Elles. *Invitée : Danielle Hueges.*
23.45 Système Téva. Santé : la ménopause (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec André Bercoff. Mémoire de palaces.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Monde aquatique ; Portugal ; Saint-Tropez.
22.00 Super Cities. Amsterdam.
22.30 L'Heure de partir (120 min).

Eurosport

12.30 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Descente messieurs à Kitzbühel (Autriche) (75 min). 5989453
18.30 Patinage artistique. *En direct. Championnats d'Europe à Paris* (210 min). 71728250
22.00 Tennis. Internationaux d'Australie. Les temps forts du 12[e] jour.
23.00 Snowboard.
0.00 Sports fun. Jump the bus.
1.00 Basket-ball. Slam, le magazine du basket mondial.
1.30 Tennis. Résumé. Open d'Australie : demi-finales dames.
3.30 Tennis. En direct. Open d'Australie : finale dames (300 min). 28537274

Muzzik

20.00 Segovia at Los Olivos.
21.00 Lionel Hampton in the Mood. Concert (60 min). 43540
22.00 Jeff Madgison. Concert enregistré au Tourcoing jazz festival 95.
22.50 Paris-musette.
23.45 La Vie parisienne. Opérette d'Offenbach. Mise en scène de Jérôme Savary. Orchestre Suisse romande, dir. Marc Soustrot (190 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 0.10 Analysis. 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag R.E. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30, 22.30 Le Grand Journal. 19.54 et 21.56, 23.12, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 et 22.12 Le Journal du monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.41 et 23.40 Sports.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Tous les jours dimanche. Film de Jean-Charles Tacchella (1994, 105 min), avec Thierry Lhermitte. *Comédie.*

RTL 9

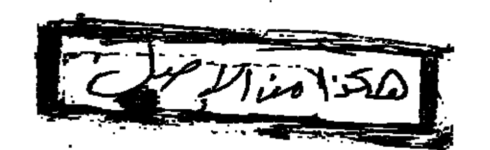
22.35 Emmanuelle 2. Film de Francis Giacobetti (1978, 85 min), avec Sylvia Kristel. *Erotique.*
0.45 Toni. Film de Jean Renoir (1935, 120 min), avec Charles Blavette. *Drame psychologique.*

TSR

22.00 New York 1997. Film de John Carpenter (1980, 100 min), avec Kurt Russell. *Fantastique.*
23.50 Jambon, Jambon. Film de Juan Jose Bigas Luna (1992, 95 min), avec Penelope Cruz. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

VENDREDI 24 JANVIER 1997

Gérard Paquet, directeur de Châteauvallon, est mis à pied pour une signature omise

M. Nespoulous, administrateur provisoire, le convoque en vue de son « éventuel licenciement »

LE DIRECTEUR du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, Gérard Paquet, qui est en conflit depuis juin 1995 avec le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier (FN), doit faire face à de nouvelles difficultés. Par une lettre du 17 janvier, Henri Nespoulous, administrateur provisoire de Châteauvallon depuis le 15 octobre 1996, convoque Gérard Paquet *« à un entretien légal qui se tiendra le mardi 28 janvier 1997 à 11 heures, en mon étude de Toulon, en vue de votre éventuel licenciement. (...) Compte tenu de la gravité des faits qui vous sont reprochés, je vous notifie, pour le temps de la procédure de licenciement envisagé, une mise à pied conservatoire que vous voudrez bien considérer comme effective dès réception »*.

Sur *« la gravité des faits »* qui lui sont reprochés par l'administrateur – qui demeure injoignable –, Gérard Paquet s'interroge : *« Je ne vois rien d'autre que la brochure de présentation du programme de la saison 1997, débutée le 10 janvier, dont j'ai omis de faire signer, en temps utile, le bon à tirer à Henri Nespoulous, l'administrateur provisoire. On vit ici sous pression. Le harcèlement, la tension conduisent à faire des erreurs »*.

Juridiquement, en effet, tout engagement de dépense, à Châteauvallon, relève désormais de l'administrateur provisoire, M. Nespoulous. La parution de ce programme, avant que le budget ne soit voté, a fait l'objet d'un vif débat lors du dernier conseil d'administration, le 10 janvier. L'éditorial signé par Gérard Paquet, ainsi que la présence de son nom en tant que directeur de Châteauvallon – alors qu'il est suspendu –, ont été considérés comme une provocation par la municipalité et par Jean-Charles Marchiani, préfet du Var. Pourtant, le programme artistique et le budget 1997 *ont été acceptés et votés*, conjointement par le ministère de la culture, la région et le département.

Mercredi 22 janvier, le ministère de la culture a indiqué, dans un communiqué, que le ministre confirmait *« son soutien à Gérard Paquet et à son équipe »*. *« La commission nationale des Centres culturels de rencontre, réunie le 21 janvier*, ajoute le ministère, *a d'ailleurs donné un avis favorable à la transformation du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon en Centre culturel de rencontre, dans les mois à venir. »*

Joint au téléphone mercredi dans la soirée, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, s'est dit étonné de cette procédure : *« Je vais moi-même demander des explications à M. Nespoulous*, nous a-t-il déclaré. *Châteauvallon est un symbole culturel, notamment dans le domaine de la danse. Mais Châteauvallon, c'est aussi un combat politique. Depuis l'élection d'un maire FN à Toulon, le centre fait l'objet d'attaques répétées. Il faut voir là la tentative de remplacer un projet culturel, ouvert, varié, fort, mis en place depuis vingt ans, par un autre projet, étroit, fermé sur lui-même. Le succès de Châteauvallon est celui de Gérard Paquet. »*

Quant au directeur de cabinet de Philippe Douste-Blazy, Stéphane Martin, qui a suivi de près ce dossier, il estime que *« décapiter Châteauvallon de sa direction artistique n'est pas un acte susceptible d'aider au redéploiement du Théâtre national de la danse et de l'image. Cela pose le problème de la survie. Qui va faire la programmation ? Cette mesure de licenciement est difficile à comprendre juste au moment où l'on apprend que Châteauvallon sera transformé en Centre culturel de rencontre. L'enquête, diligentée et par le ministère de la culture et par celui de l'intérieur est en cours d'achèvement. S'il y avait des faits graves à reprocher à Gérard Paquet, on le saurait déjà. »*

Dominique Frétard

Dix-neuf mois de conflit

● **17 juin 1995** : élection de Jean-Marie Le Chevallier (FN) à la mairie de Toulon. Dès le lendemain, Gérard Paquet, directeur-fondateur *du Théâtre de la danse et de l'image* de Châteauvallon, déclare qu'il refuse désormais toutes subventions de la ville de Toulon.

● **12 avril 1996** : la mairie réunit le comité de tutelle de Châteauvallon, qui rassemble la Ville, la région et l'Etat. A l'issue de cette réunion, Jean-Charles Marchiani, le préfet du Var, diligente une enquête pour vérifier si les fonds publics sont employés selon les missions définies par les statuts de l'association.

● **3 juin** : Jean-Charles Marchiani écrit à Jean-Jacques Bonnaud, président de l'association de Châteauvallon, afin que le groupe NTM (Nique ta mère) soit déprogrammé de la manifestation Hip Hop Connexions prévue le 26 juillet.

● **2 octobre** : le maire de Toulon introduit une procédure en référé afin que soit mis fin à la mission de Gérard Paquet.

● **15 octobre** : nomination d'un administrateur provisoire, Henri Nespoulous, pour trois mois.

● **10 janvier 1997** : réunion du conseil d'administration de Châteauvallon. Le programme et le budget sont votés. Le maire et le préfet ont voté contre.

● **17 janvier** : procédure de licenciement engagée contre Gérard Paquet par l'administrateur.

L'enquête sur l'attentat contre « Tribune juive » s'oriente vers l'extrême droite

CINQ PERSONNES, considérées comme proches des milieux d'extrême droite – notamment du Groupement union défense (GUD) – *étaient toujours en garde à vue, jeudi* 23 janvier, en fin de matinée, dans les locaux de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris (PP). Au total, douze hommes de nationalité française avaient été interpellés la veille en région parisienne dans le cadre de l'enquête sur l'envoi d'une cassette vidéo piégée au siège de l'hebdomadaire *Tribune juive*, le 3 décembre 1996 (*Le Monde* du 6 décembre). Sept d'entre eux avaient été relâchés après plusieurs heures de garde à vue.

Les policiers de la brigade criminelle et des renseignements généraux de la PP avaient lancé cette opération sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, en charge de ce dossier. La cassette reçue par Yves Derai, directeur de la publication de *Tribune juive*, était équipée d'un système d'allumage par traction dit de « pince à linge ». *Découvrant* le mécanisme d'explosion, M. Derai avait aussitôt alerté la police. L'envoi de ce colis avait été revendiqué le lendemain dans une lettre adressée au quotidien *Libération*.

Les auteurs de cette lettre affirmaient faire *« partie de la grande nation arabe comme certains font partie de la grande nation juive »*. *« Nous nous sentons solidaires du sort qui est fait à nos frères palestiniens*, écrivaient-ils. *Là-bas, les juifs se conduisent en lâches, ils tirent à balles réelles sur des femmes et des enfants qui n'ont que des pierres pour se défendre. »* Ils concluaient en ces termes : *« Tant que les juifs ne se retireront pas de Hébron et se conduiront comme des lâches en Palestine, il y aura des Arabes, en France et bientôt ailleurs, pour utiliser l'arme des lâches contre des civils juifs (...). Ceci est un début et un avertissement à la fois. »*

« LA GRANDE NATION ARABE »

L'enquête semble donc s'orienter vers les milieux d'extrême droite, en particuliers l'Union de défense des étudiants d'Assas (UDEA), la « branche » étudiante du GUD. Dans un communiqué diffusé mercredi après-midi, le ministère de l'intérieur fait expressément référence au GUD et précise qu'une *« importante documentation à connotation raciste et antisémite »* a été saisie lors des perquisitions menés aux domiciles des personnes interpellées.

Les enquêteurs ont découvert des ouvrages ayant trait à la réalisation *« d'actes de sabotage »* et à la *« confection d'engins explosifs »*. Des armes de poing, des carabines, des fusils et des armes blanches ont également été saisis. Toujours selon le communiqué du ministère de l'intérieur, *« des militants de l'extrême droite néo-nazie »* s'étaient récemment manifestés par *« une campagne intensive d'affichage anti-juive et la diffusion de tracts à caractère révisionniste et étaient susceptibles d'avoir participé à des actions violentes »*.

Le GUD, fer de lance de l'extrême droite française en milieu étudiant, est un groupuscule traditionnellement très actif au sein du centre Assas de l'université Paris-II. Par le passé, ses sympathisants ont affiché à plusieurs reprises leur soutien à la cause palestinienne (*Le Monde* du 26 juin 1996). Ils sont réputés pour leurs actions violentes contre les universités *« gauchistes »* de Tolbiac ou de Nanterre.

Philippe Broussard

Soupçonnées de sorcellerie anti-virilité, onze personnes sont lynchées au Ghana

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le Ghana n'est pas très fier. Onze morts en *moins d'une semaine*, depuis le 18 janvier, lynchés dans les rues d'Accra, la capitale de la patrie de Kofi Annan, le nouveau secrétaire général des Nations unies. Onze innocents, battus à mort, brûlés vifs pour sorcellerie, dans le pays qui vient d'organiser des élections présidentielle et législatives citées en exemple dans tout le continent.

La foule prêtait à ces « sorciers » le pouvoir de faire disparaître le pénis de leurs victimes simplement en touchant n'importe quelle partie du corps de celles-ci. Ces magiciens auraient agi ainsi afin d'extorquer une rançon contre le retour de la virilité de leurs proies. Les journaux ghanéens ont relaté que, sur certains marchés d'Accra, les hommes n'avançaient plus que la main devant l'entrejambe.

Ces mêmes journaux, pourtant propriété du gouvernement, n'ont pas hésité à annoncer, en « une » de leurs éditions du week-end dernier, que *« Satan »* s'emparait d'Accra ou que des *« hommes au pouvoirs maléfique »* parcouraient les rues de la capitale. Un observateur averti des médias ghanéens remarque que ces quotidiens, le *Daily Graphic* et le *Ghanaian Times*, sont maintenant soumis à des impératifs de rentabilité commerciale, ce qui explique des titres inimaginables il y a quelques années.

Peu à peu, la raison est revenue. Les journaux se souviennent que les pickpockets aiment à organiser ces paniques de rue, afin de distraire l'attention des passants et des forces de l'ordre. La police a mis en prison, *avant tout pour les protéger, les suspects* de sorcellerie pendant qu'un commissaire donnait une conférence de presse au cours de laquelle il affirmait avoir mesuré le sexe des prétendues victimes et n'avoir constaté aucune anomalie. Lundi, un tribunal de Takoradi, un grand port à 100 kilomètres d'Accra, condamnait à un an de travaux forcés un homme de trente-trois ans qui avait accusé à tort un ressortissant nigérian d'avoir fait disparaître son sexe.

CROYANCES VAUDOUES

Les Nigérians sont souvent les victimes de ces rumeurs qui ont surgi dans toute l'Afrique de l'Ouest, et même au-delà, puisqu'un journal tchadien en signalait l'émergence au printemps 1996. En janvier dernier, le ministère ghanéen des affaires étrangères mettait en garde ses ressortissants contre les risques de lynchage au Togo, où la population prêtait ces pouvoirs maléfiques aux compatriotes du président Rawlings.

Il semble que cette croyance trouve son origine dans une pratique magique vaudoue. Le vaudou, qui a essaimé en Haïti, à Cuba ou au Brésil, est la religion des Yorubas, une communauté vivant au Nigeria. *Dans la tradition, ce sort serait jeté par un* sorcier à la demande d'un homme qui souhaite écarter un rival en amour en le privant de sa virilité. Cette croyance, comme beaucoup d'autres, a survécu à l'urbanisation frénétique de l'Afrique. Elle s'est diffusée tout autour du golfe de Guinée, elle s'est déformée et amplifiée. Comme souvent, elle a acquis une charge marchande (la rançon exigée en échange du retour du pénis) et s'est éloignée de ses origines culturelles.

Aujourd'hui, il n'est pas besoin d'être yoruba pour être accusé de cette sorcellerie. Il suffit d'être nigérian dans les pays frontaliers de ce géant redouté ou d'être francophone dans un pays anglophone.

Thomas Sotinel

En pleine « littéracie »

par Pierre Georges

IL Y A dans la vie ceux qui lisent les notices d'emploi et les autres. Les sérieux et les fantaisistes. Les modernes et les anciens. *Les appliqués et les paresseux.* Les « à la lettre » et les « à peu près ».

Pour les premiers, tout va bien. Ils fonctionnent en société comme des horloges. Ils peuvent acheter n'importe quoi. Un magnétoscope à tableau de bord d'Airbus, un décodeur à tête chercheuse, un sous-marin de poche ou le dernier test comparatif entre les ordinateurs multifonctions pour internautes en devenir. Tout leur devient bonheur. Ils ouvrent le mode d'emploi, attachent leur ceinture, poussent une espèce de grand cri silencieux « *Roger* ! » et attaquent la check-list.

Plus c'est abscons, plus c'est beau ! Plus c'est inintelligible, plus cela doit être intelligent. Plus le maquis des consignes, précautions d'usage, possibilités, est impénétrable, plus c'est clair. Les consignes d'utilisation, rédigées le plus souvent dans un sabir étrange ou un patagon technologique, leur sont une épreuve et un jeu. Entre alpinisme intellectuel et aventure extrême ! Manœuvre numéro 1 ? *« Roger ! »* Branchement numéro 2 ? *« Roger ! »*.

Bienheureux les compliqués d'esprit ! La modernité est leur jardin des supplices. Mais le supplice est délicieux. Ils en sortent exténués et ravis, avec la réconfortante conviction qu'ils ont trouvé le Graal. Avec aussi la fierté de la notice accomplie et la mine du sachant satisfait.

Et puis il y a les autres. Beaucoup d'autres. Les simples d'esprit et de la notice. Ils achètent sans trop savoir ce qu'ils achètent. Ils lisent sans trop vouloir lire. Ils testent le mode d'emploi comme ils tâteraient, d'un doigt de pied frileux, l'eau de la piscine. Ils se lancent à regret et renoncent avec bonheur.

*Leur vie est un enfer. Ils ont de*vant la machine et sa modernité extrême, l'œil rond et capitulard de la poule devant un couteau. Ils errent, reviennent en arrière, repartent en avant, sautent les *« important* ! », les *« caution ! »* les *« avviso ! »*. Ils naviguent entre compréhension et rébus, entre désinvolture et fureur. Ils appellent les secours en mer, leurs enfants s'ils en ont, SOS dépannage s'il veut bien y consentir.

Ils vivent leur modernité dans l'humble et définitive posture du renoncement. Ils condamnent leurs outils perfectionnés au sous-emploi. Leur univers est peuplé de magnétoscope à petite tête, de télécommande à usage primaire, d'ordinateur à possibilité bridée et de fours multifonction à faire chauffer, et encore !, la pizza. Ils haïssent leur répondeur pour tant de possibilités inaccessibles. Ils tiennent leur micro-onde pour une machine infernale dans son jeu de combinaisons.

Bienheureux les simples d'esprit ! Ils finissent par en arriver à la conviction que leur capitulation devant la tyrannie technologique est le signe manifeste d'un parfait équilibre mental et d'une intelligence aiguë. Ils prouvent, et se prouvent, quotidiennement qu'on peut vivre avec, et pourtant vivre sans. Et en plus, à voir une étrange enquête de l'OCDE, ils sont nombreux. Un vrai bonheur ! 40 % des Français auraient la *« littéracie »* un peu faiblarde ? C'est quoi la *« littéracie »* ? Et voilà ! les ennuis recommencent ! Pour plus de compréhension, se reporter en page 9, de la notice *Le Monde !*

M. Le Floch-Prigent se défend en attaquant son successeur à la tête d'Elf-Aquitaine

SOUS LE TITRE *« Le Floch-Prigent dit tout »*, l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* publie, dans son édition du 23 janvier, un entretien avec l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine. Incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé du 5 juillet au 23 décembre 1996, Loïk Le Floch-Prigent, qui reste sous le coup de six mises en examen, y envisage une *« manipulation menée de longue date autour d'une entreprise inféodée à un clan et cherchant à neutraliser un président qui n'était pas dans le moule »*. *« J'ai des indices*, dit-il. *Je constate que l'on cherche à faire de moi le mouton noir de cette affaire. Nombreux sont ceux qui souhaitent faire du dossier Elf un dossier Le Floch, peut-être pour que certaines questions ne soient pas posées. »*

L'ancien PDG accuse explicitement son successeur, Philippe Jaffré, *d'avoir orienté les recherches contre* lui, d'abord auprès de la Cour des comptes, puis auprès du juge d'instruction (Elf s'est constitué partie civile contre M. Le Floch-Prigent). Il indique en outre qu'il a déposé contre M. Jaffré une plainte pour *« subornation de témoins »* visant *« l'invitation faite aux cadres d'Elf de s'en tenir à la version "officielle" qu'il avait fixée et diffusée la veille du dépôt de sa plainte »* (*Le Monde* du 10 août 1996).

Mais s'il rappelle qu'il fut tenu à l'écart des investigations de la Cour des comptes, dont son successeur avait refusé de lui transmettre les conclusions, M. Le Floch-Prigent omet de préciser qu'il fut finalement entendu par les magistrats de la rue Cambon. Le *« rapport complémentaire »* rédigé par la Cour des comptes après cette audition mettait lui aussi en cause la responsabilité de l'ex-président d'Elf (*Le Monde* du 21 novembre 1996).

Parlant d'un *« implacable enchaînement »*, M. Le Floch-Prigent dit avoir eu *« l'audace de présider des entreprises sans appartenir à un grand corps et le tort de préférer l'accélérateur au frein »* et invoque par ailleurs *« le contexte politique »* : à l'en croire, *« certains socialistes »* ne lui auraient *« pas pardonné »* d'avoir trouvé *« un terrain d'entente »* avec *« les gaullistes »* en Afrique.

Se défendant de tout enrichissement personnel, l'ex-PDG d'Elf admet *« l'usage à titre personnel de la carte de crédit de l'entreprise »*, qu'il justifie par *« une règle non écrite mais parfaitement connue (...) de* [l']*actionnaire principal : l'Etat »*, mais affirme qu'*« il n'y a jamais eu de contreparties »* aux crédits accordés par le groupe pétrolier, sous sa présidence, au groupe textile Bidermann, dont il était administrateur.

Interrogé sur les importantes commissions versées par Elf à des intermédiaires, l'ancien PDG répond en estimant que *« ce qui compte, c'est que les commissions permettent de bonnes opérations pour Elf et pour la France »*.

« Qu'Elf ait été au centre d'intérêts financiers et politiques, tout le monde le sait (...), déclare-t-il. *Que le monde pétrolier soit un monde de commissions dont la justification et la destination finale sont parfois douteuses, tout le monde l'imagine ; que le travail qui m'a été demandé pendant quatre ans ait dépassé – dans le domaine diplomatique, dans celui des rapports avec les services secrets – celui d'un président de société classique, nombreux sont ceux qui le savent ; que je sois à cet égard dépositaire de secrets d'Etat, que je n'ai pas trahi et que je n'ai pas l'intention de trahir, c'est une évidence... »*

H. G.

Sans-papiers : condamnation confirmée contre Madjiguène Cissé

LA 12e CHAMBRE de la cour d'appel de Paris a condamné, jeudi 23 janvier, Madjiguène Cissé, une des porte-paroles des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à deux mois de prison avec sursis et trois ans d'interdiction du territoire pour séjour irrégulier.
Jugée en première instance le 24 août 1996, au lendemain de l'évacuation de l'église par les forces de l'ordre, elle avait également été condamnée à deux mois d'emprisonnement avec sursis, mais aucune mesure d'interdiction du territoire n'avait été prononcée contre elle.
La cour d'appel a infligé la même peine à deux autres Africains sans papiers, et un quatrième, absent à l'audience, a été condamné à trois mois de prison ferme. *Lire aussi notre enquête page 12.*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 23 janvier, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18013,90	+3,78	−7,49
Honk Kong Index	13692,80	−0,29	+1,79

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

18013,90

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/01	Var. en % 21/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2442,46	+1,35	+5,47
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+3,66
Milan MIB 30	1146	−1,29	+1,32
Francfort Dax 30	3034,96	+1,96	+5,06
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−1,11
Madrid Ibex 35	479,68	+0,44	+7,84
Amsterdam CBS	457,80	+0,09	+4,68

Tirage du *Monde* daté jeudi 23 janvier : 462 152 exemplaires - 3

